Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16512 – 7,50 F

VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Kerouac, mère et fils
■ Marcel Mauss citoyen





■ Le « temple » russe des armes biologiques

Dans la Cité 19, des milliers de chercheurs ont travaillé – et travaillent peut-être encore – sur un programme secret d'armes biologiques. p. 12

■ Des sons qui soignent

Un chercheur français vient d'inventer les « miroirs acoustiques ». Des ultrasons pourraient ainsi brûler les tumeurs. p. 21

■ Rwanda : l'ONU témoin du génocide

Le témoignage du chef des « casques bleus » devant le TPR confirme la passivité de la communanuté internationale en 1994. p. 4

■ Elf malade de Leuna

Les résultats du groupe pétrolier pâtissent de l'investissement hasardeux dans la raffinerie est-allemande. p. 15

■ Procès Papon

Plusieurs témoins affirment, devant les assises de la Gironde, que l'accusé fut un authentique résistant. p. 10

■ Régions : la Basse-Normandie



Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. La Basse-Normandie se félicite de n'avoir pas suivi le modèle d'agriculture productiviste de la Bretagne. p. 11

■ Havas absorbé

La Compagnie générale des eaux, son principal actionnaire, va fusionner avec le groupe Havas. p. 17

■ Trois buts de trop

Face à la Norvège, l'équipe de France de football a montré d'inquiétantes lacunes défensives. p. 22

■ Normaliser les séjours linguistiques

Les organisateurs de séjours linguistiques pour jeunes veulent moraliser leur secteur. p. 23

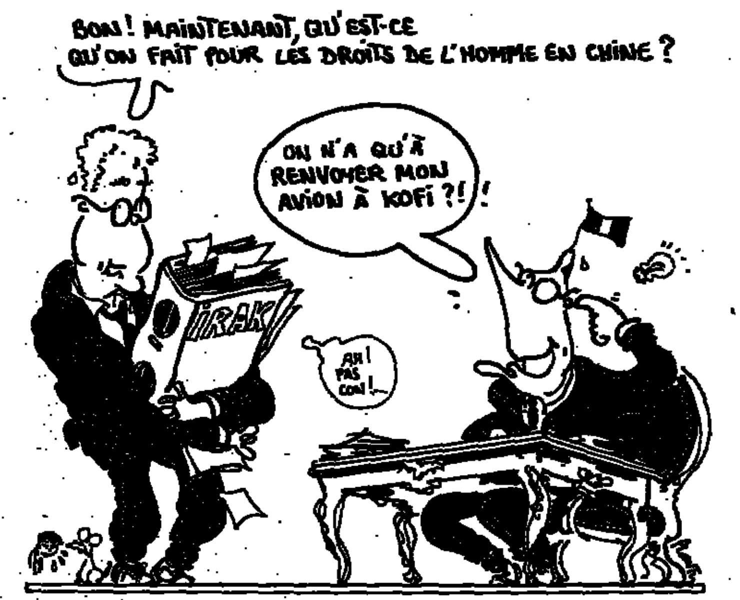
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 227 - 7,50 F

M. Chirac s'explique sur la crise irakienne

● Dans un entretien au « Monde », le président de la République appelle à la « réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale » ● Si Bagdad « joue le jeu », « la levée des sanctions est possible » ● « Le passage vers un monde multipolaire est inéluctable »

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, mercredi 25 février, le président de la République appelle à une *« réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale »* dès lors que le régime de Bagdad respecterait l'accord qu'il vient de conclure avec l'ONU. Commentant le dénouement de la dernière des crises irakiennes, Jacques Chirac déclare : si Bagdad *« joue le jeu »*, *« tout est ouvert et tout est possible, notamment la levée des sanctions et la réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale »*. Annonçant son intention d'écrire à Saddam Hussein, le chef de l'Etat insiste sur l'importance d'une normalisation dans la région : *« L'Irak a un rôle important à jouer dans l'équilibre régional, [...] ce qui suppose qu'il en respecte les règles »*, observe-t-il, avant d'ajouter : *« Il faut sortir de la politique de "double endiguement" de l'Irak et de l'Iran et je souhaite que chacun agisse afin de faire réapparaître les conditions de leur double réinsertion, dans le strict respect de la loi internationale. »*



Après avoir rendu hommage au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, M. Chirac attribue le dénouement de la crise à une double influence : *« C'est la mobilisation de l'appareil militaire américain et la mobilisation de l'appareil diplomatique, notamment français, qui, ensemble, ont permis de trouver une solution évitant une frappe qui aurait été lourde de conséquences. »* Mais tout aussi *« sévères »* seraient les conséquences pour l'Irak s'il devait *« violer ses engagements »*, poursuit le président de la République. *« Si un constat de violation était dressé par le Conseil* [de sécurité], *toutes les options seraient ouvertes »*, explique-t-il. Il précise, cependant, que la France, dans une telle hypothèse, serait opposée à l'utilisation *« automatique »* de la force, sans débat préalable au Conseil de sécurité.

- Evoquant la situation au Proche-Orient, M. Chirac affirme que *« la France n'accepte pas la mort programmée du processus de paix »*, soulignant que l'impasse actuelle donne le sentiment aux opinions arabes *« qu'il y a deux poids et deux mesures »*. Enfin, le chef de l'Etat estime que *« la gestion de la crise irakienne »* a mis en évidence le *« passage inéluctable vers un monde multipolaire »*.

Lire pages 2 et 3

M. Jospin juge prématuré le débat sur le partage de la croissance

INVITÉ, jeudi 26 *février*, du « 19/20 » de France 3, Lionel Jospin devait, notamment, préciser le calendrier, le montant et le rythme de revalorisation de l'allocation de solidarité spécifique versée aux chômeurs en fin de droits. Au lendemain de la publication du rapport qu'il avait commandé, en janvier, à Mme Join-Lambert sur *« les problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs fin 1997-début 1998 »*, le premier ministre devait également insister sur la nécessité de maintenir la priorité à l'emploi au moment où se développe, surtout à gauche, un débat sur la répartition des fruits de la croissance, consécutif aux bons indices économiques. Mme Join-Lambert propose une revalorisation du RMI mais exclut son extension aux moins de vingt-cinq ans.

Lire page 6 et notre éditorial page 13

L'intelligence est inscrite au programme de Saint-Cyr

L'HISTOIRE et la culture du renseignement font leur entrée à Saint-Cyr-Coëtquidan. Des élèves officiers se lancent désormais dans des recherches approfondies, qui peuvent déboucher sur des mémoires ou des thèses. On découvre bien sûr dans leurs thèmes de réflexion l'attitude des services français avant et pendant la seconde guerre mondiale, mais aussi, ce qui est plus inattendu, le groupe Total durant les années 90, et l'« intelligence économique » qu'il a ou non déployée. Bref, l'aptitude d'une grande entreprise à comprendre son environnement et à se protéger des menaces de la concurrence impitoyable dont elle est l'objet.

Dans la lande bretonne, c'est une petite révolution. Il est vrai que le « patron » de Saint-Cyr, qui forme les futurs officiers de l'armée de terre, est un fin connaisseur du renseignement militaire : dans une vie antérieure, le général Pierre-Jacques Costedoat a commandé le service « action », puis a dirigé les opérations à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Sous la houlette du centre de recherches propre aux écoles de Coëtquidan, une douzaine d'élèves officiers travaillent sur ces questions de renseignement pour présenter, le moment venu, un mémoire de maîtrise en liaison avec l'université de Paris IV-Sorbonne.

Plusieurs organismes ont promis de les aider. D'abord, l'Amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale (ASSDN), présidée par le colonel Paul Paillole, qui fut l'un des plus prestigieux officiers de renseignements durant la seconde guerre mondiale. Ensuite, l'Institut d'étude et de stratégie de l'intelligence économique, fondé par le général Jean Pichot-Duclos. Enfin, le service historique de l'armée de terre (SHAT), dont une partie de la documentation est consultable. Un capital aujourd'hui d'autant plus précieux que le SHAT vient de récupérer, après des années de discussions difficiles avec Moscou, les archives des services français d'avant 1942 que l'ex-Union soviétique détenait après les avoir prises aux troupes nazies pendant leur déroute.

Les Saint-Cyriens vont donc se pencher sur le passé de leur armée et se familiariser avec des activités en plein essor – l'intelligence ou la « guerre » économique – dont les objectifs et les méthodes sont, encore aujourd'hui, à peine reconnus par le monde de l'entreprise tant ces métiers-là cherchent toujours à se structurer.

Avant que Saint-Cyr ne se décide à entrouvrir ses portes à la culture française du renseignement, deux organismes ont eu l'ambition de parvenir à débroussailler le terrain depuis 1995. Au ministère de la défense, le centre d'études d'histoire de la défense (CEHD), dirigé par Maurice Vaïsse, chargé d'encourager la recherche scientifique, ne s'interdit pas d'exploiter cette matière en dépit des restrictions qui peuvent lui être opposées. A l'université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), un séminaire de troisième cycle est consacré à cette discipline, avec, à sa tête, un expert, l'amiral Pierre Lacoste, qui démissionna après le fiasco majeur de la DGSE – qu'il dirigeait alors – face à Greenpeace en 1985.

Jacques Isnard

L'esprit de 1848

À L'HÔTEL DE VILLE de Paris, le 25 février 1848, Lamartine proclame la République. Elle se veut démocratique, pacifique, humanitaire. Elle instaure le suffrage universel (pour les hommes seulement) et abolit l'esclavage. Une exposition à l'Assemblée nationale, riche d'une abondante iconographie, célèbre l'anniversaire de ce « printemps des peuples », tandis que le Musée d'Orsay choisit de mettre en avant l'éphémère révolution culturelle qui se joua entre l'avènement sage et paisible de la IIe République et les barricades de juin. L'universitaire François Luchaire, dans son livre *Naissance d'une Constitution : 1848*, fait revivre le débat sur les nouveaux enjeux politiques, sociaux et institutionnels de la IIe République.

Lire page 25

Villes riches, villes pauvres, la fracture fiscale

NEUILLY-SUR-SEINE : 61 768 habitants ; **Saint-Denis :** 89 988 habitants. Un tiers d'habitants en moins à Neuilly mais des bases fiscales – la richesse imposable – beaucoup plus élevées qu'à Saint-Denis : en 1997, 3,2 milliards de francs pour les bases de la taxe professionnelle (TP) prélevée sur les entreprises à Neuilly, 1,1 à Saint-Denis. Quant au taux de la TP, il est de 3,28 % à Neuilly et de 18,56 % à Saint-Denis ! Même distorsion pour les bases de la taxe d'habitation, payée par les ménages, autrement dit les particuliers : 1 379 millions à Neuilly, 455 millions à Saint-Denis.

Des écarts si spectaculaires résument la problématique des banlieues défavorisées, vues sous le prisme de l'impôt : les collectivités qui accueillent une large part de population démunie sont confrontées à une version fiscale du phénomène de cumul des inégalités. Les impôts locaux prélevés sur les ménages sont liés à la valeur des logements, elle-même fonction du niveau de vie des habitants. En outre, les familles les plus pauvres sont exonérées de taxe d'habitation. Dans le même temps, ces collectivités doivent répondre à une forte demande d'aide sociale, source de dépenses supplémentaires. Seule solution : se « rattraper » sur les taux de la TP. Ce qui a pour effet de faire fuir des chefs d'entreprise déjà rebutés par un environnement dégradé et parfois par... la couleur politique des élus de ces banlieues. Et plus les entreprises fuient, plus le problème devient aigu.

C'est ce constat implacable, aggravé par la fin des « trente glorieuses », qui a progressivement imposé dans les esprits l'impératif de la péréquation financière : autrement dit, la réduction volontariste des inégalités de richesse entre collectivités. Les dispositifs, aujourd'hui, s'accumulent. Il est significatif que la loi de 1995 sur l'aménagement du territoire due au RPR Charles Pasqua – bien placé, puisque président du riche conseil général des Hauts-de-Seine, pour connaître le problème – ait créé plusieurs de ces dispositifs.

Jean-Louis Andreani

Lire la suite page 13

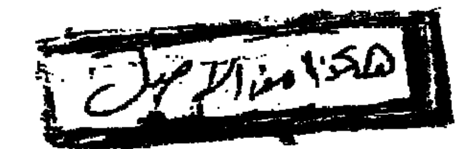
Décloisonner le lycée



EDGAR MORIN

LE CHERCHEUR préside, à la demande de Claude Allègre, le conseil scientifique de la consultation nationale sur le thème « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? ». Dans un entretien au *Monde*, Edgar Morin plaide pour un décloisonnement des disciplines et des connaissances – *« un véritable défi »* – et appelle à une urgente *« réforme de la pensée »*.

Lire page 8



ENTRETIEN Dans un entretien au *Monde*, le président Jacques Chirac avertit que *« toute violation éventuelle par l'Irak de ses engagements entraînerait les plus sévères conséquences »*. M. Chirac, pour qui une violation n'induit pas automatiquement une frappe, souligne qu'*« il appartiendrait alors au Conseil de sécurité de se réunir pour apprécier »* la situation. ● LE PRÉSIDENT de la République a l'intention d'écrire à nouveau au président irakien pour lui dire *« que tout est possible »*, notamment la levée des sanctions, s'il *« joue le jeu »*. ● C'EST LA CONJUGAISON de la mobilisation militaire et de l'action diplomatique qui, selon M. Chirac, a permis un dénouement pacifique de la crise entre les Nations unies et l'Irak. ● LA FRANCE, dit-il, *« n'accepte pas la mort programmée du processus de paix »* israélo-arabe, qui doit être *« impérativement sauvé et relancé »*.

M. Chirac plaide pour la fin des sanctions si l'Irak « joue le jeu »

Dans un entretien accordé au « Monde », mercredi 25 février, le président de la République tire les enseignements de la crise irakienne. Selon lui, elle a mis en évidence le « passage inéluctable vers un monde multipolaire »

« Quelle leçon tirer de cette énième crise avec l'Irak et de son dénouement, dans lequel la France a pris une part active ?

– Quand la France en a la volonté et quand elle sait où elle va, elle a la capacité de se faire entendre. Elle est respectée. Son rôle est important. Je prendrai trois exemples. En juin 1995, face à une situation critique en Bosnie, nous avons décidé de réagir, de créer la Force de réaction rapide. Il a fallu en défendre l'idée, notamment face au refus catégorique initial du Congrès des Etats-Unis. Nous avons créé cette force, nous avons changé le cours des choses. Et cela a permis l'accord signé en décembre à Paris.

» Deuxième exemple : le ministre des affaires étrangères me rendait compte hier de la dernière réunion des ministres de l'Union européenne. Il me disait qu'ils avaient décidé de renoncer à déposer cette année une résolution concernant les droits de l'homme en Chine devant la Commission des Nations unies à Genève en raison des progrès enregistrés dans la position chinoise. Nous avons obtenu ces progrès parce que, dès l'an dernier, nous avons su engager un dialogue constructif avec Pékin. Il faut poursuivre ce dialogue pour aller plus loin.

» Troisième exemple : l'affaire irakienne. La France a avancé ses idées. Elle a proposé un chemin. Qu'elle ait été entendue montre qu'il y a un besoin de France dans le monde, parce que la France est un pays indiscutablement occidental mais qui est indépendant d'esprit et de comportement.

– Est-ce qu'il y a des leçons plus immédiates, plus directes, à tirer de cette crise ?

– La crise irakienne prouve que l'on peut obtenir le respect du droit, ce qui était notre objectif, par la diplomatie et pas seulement par la force. C'est vrai dans l'affaire irakienne, c'est vrai dans bien des domaines. Dans cette crise, la France, en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité, avait des responsabilités et des obligations particulières : faire respecter toutes les résolutions du Conseil, notamment celles sur l'élimination des armes de destruction massive possédées par l'Irak. Je rappelle, à ce sujet, que la commission spéciale de l'ONU, l'Unscom, a, en sept ans, détruit beaucoup plus d'armements que les bombardements de l'opération « Tempête du désert » *(celle qui chassa les Irakiens du Koweït en 1991, NLDR).*

» *Seuls, nous n'aurions pas réussi.* Et, en réalité, c'est la mobilisation de l'appareil militaire américain et la mobilisation de l'appareil diplomatique, notamment français, qui, ensemble, ont permis de trouver une solution évitant une frappe qui aurait été lourde de conséquences. C'eût été la fin de l'Unscom, et donc la fin des contrôles. C'eût été, par conséquent, la porte ouverte à l'Irak pour développer à nouveau des armes de destruction massive.

» Mais des frappes auraient également provoqué le départ de tout le personnel des Nations unies, qui assure la gestion de l'aide humanitaire, et donc la fin de celle-ci. Vous en imaginez les conséquences. Pareille évolution aurait nourri une très forte condamnation de l'Occident, et d'abord dans l'ensemble des peuples arabes et musulmans.

» *J'insiste* : la mobilisation des moyens militaires des Etats-Unis et la mobilisation des moyens diplomatiques de la France, avec d'autres, ont permis le succès de la mission de Kofi Annan, à qui je rends hommage. Je salue ses talents de négociateur, sa ténacité et sa subtilité. Dans cette affaire, la singularité française a consisté à allier fermeté et ouverture, tout en intégrant un souci constant des conséquences des décisions prises sur les populations.

– Une question sur l'embargo irakien. Combien de temps ce système qui pénalise une population et épargne un régime peut-il durer ? D'une façon générale, vous vous êtes prononcé contre les embargos, par principe...

– Je suis choqué par le fait que les sanctions économiques pénalisent toujours les populations les plus faibles, les plus démunies. Elles rendent la vie très difficile aux plus pauvres et n'affectent ni n'influencent ceux qui décident, les responsables. Je reconnais que c'est un peu mon cœur qui parle, et que la raison aussi doit parler. Les sanctions peuvent être de deux natures, unilatérales ou décidées par le Conseil de sécurité. Les sanctions unilatérales, je le dis clairement, j'y suis résolument hostile. Et il y a des sanctions qui sont décidées par le Conseil de sécurité, dont la France est un membre permanent. C'est la légalité internationale. Mais ces sanctions doivent être bien encadrées. Elles doivent être proportionnées. Elles doivent avoir une durée limitée. Elles doivent être fondées sur des critères précis.

– Dans le cas de l'Irak, comment en sortir ? Si l'Irak, demain, ne respecte pas ses engagements, on va tout recommencer ?

– L'Irak est un pays très important, à la frontière des mondes persan et arabe, à l'épicentre énergétique du monde. L'Irak a donc un rôle important à jouer dans l'équilibre régional, un rôle qu'il n'est pas actuellement en mesure de jouer. Par conséquent, il faut trouver le moyen de réintégrer l'Irak dans la communauté internationale, ce qui suppose qu'il en respecte les règles. D'une certaine façon, il en est de même pour l'Iran. Il faut sortir de la politique du « double endiguement » de l'Irak et de l'Iran et je souhaite que chacun agisse afin de faire apparaître les conditions de leur double réinsertion, dans le strict respect de la loi internationale.

» *Pour revenir à l'Irak, il faut qu'il* joue le jeu de façon claire et incontestable. C'est seulement ainsi que l'on pourra lever l'embargo et ensuite réintégrer ce pays dans la communauté internationale. C'est une exigence légitime.



JACQUES CHIRAC

» C'est en ce sens que j'ai écrit au président Saddam Hussein le 2 février. Je lui disais clairement qu'il n'y avait pas d'autre voie que celle du respect des résolutions du Conseil de sécurité. Faute de quoi, il plongerait son pays et son peuple dans la guerre et la désolation. Dans cette lettre, j'énumérais toutes les conditions qui, alors, me paraissaient devoir être remplies. Ce sont, précisément, celles qui ont fait l'objet de l'accord obtenu par M. Annan.

» Pour contribuer au succès de l'accord obtenu par Kofi Annan, j'ai l'intention d'écrire à nouveau au président Saddam Hussein. Je lui dirai que tout est ouvert et que tout est possible, notamment la levée des sanctions et la réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale, mais cela suppose naturellement qu'il joue le jeu.

– Et le risque de tout avoir à recommencer dans trois semaines ?

– Le Conseil de sécurité discute de la résolution qui entérinera l'accord signé à Bagdad par le secrétaire général de l'ONU et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. Cette discussion fait resurgir un problème fondamental : celui de l'automaticité d'une frappe militaire en cas de violation par l'Irak de ses engagements.

» La question fait l'objet d'un débat : que se passe-t-il si l'Irak ne joue pas le jeu ? L'Irak doit avoir conscience que, dans ce cas, il risque les plus graves conséquences.

» Mais nous considérons que l'automaticité n'est pas acceptable. Nous estimons qu'une frappe militaire est un geste très grave et qu'il justifie, parce qu'il est pris au nom de la communauté internationale, que le Conseil de Sécurité en débatte.

» Je ne souhaite pas que le Conseil se divise sur ce sujet. Tout au long de cette crise, j'ai été en contact avec les chefs d'Etat et de gouvernement de tous les pays concernés. Nous sommes restés unis jusqu'à présent. On ne va pas diviser le Conseil de sécurité sur une question de terminologie. Mais je souhaite affirmer solennellement la position de la France sur cette question majeure.

» Pour moi, au-delà des mots, quelle que soit l'expression qui sera retenue, toute violation éventuelle par l'Irak de ses engagements entraînerait les plus sévères conséquences. Je le dis avec gravité. Il appartiendrait alors au Conseil de sécurité de se réunir pour apprécier, comme il se doit, le comportement irakien et de faire, le cas échéant, le constat de cette violation. Si un constat de violation était dressé par le Conseil, alors toutes les options seraient ouvertes.

– Toutes les options engageraient-elles la France, et jusqu'où ?

– Nous verrions à ce moment-là comment les choses se présenteraient et ce que dirait le Conseil de sécurité.

– Vous avez dit que le dénouement de la crise a été le résultat d'une double influence : déploiement militaire, d'un côté, efforts diplomatiques, de l'autre. Est-ce que cela a été coordonné, organisé, est-ce qu'il y a eu répartition des tâches ?

» Je ne dirais pas cela. Ce n'est pas une pièce écrite à l'avance. Il n'en reste pas moins que j'ai été en contact quotidien avec tous ceux qui avaient, à un titre ou à un autre, des responsabilités ou qui pouvaient être affectés. Contacts avec le président Clinton, naturellement, avec les membres du Conseil de sécurité, notamment le président Eltsine, les dirigeants chinois, bien entendu, mais aussi avec la quasi-totalité des responsables des pays européens et arabes.

> « Il faut que l'Irak joue le jeu de façon claire et incontestable. C'est seulement ainsi que l'on pourra lever l'embargo et ensuite réintégrer ce pays dans la communauté internationale. C'est une exigence légitime »

» Vous parlez des Etats-Unis. Il est intéressant de noter qu'il n'y a eu aucune critique américaine à l'égard de la France. Pourquoi ? Parce que nous n'avons jamais eu d'opposition avec le président Clinton. Au fond, nous utilisions deux moyens différents, mais nous avions tous les deux la volonté d'arriver à un objectif de paix.

» J'étais convaincu, parce que je le connais assez bien, que le président Clinton ne lancerait pas une frappe militaire sans une réflexion approfondie et sans attendre l'ultime moment. J'étais convaincu que, s'il pouvait s'appuyer sur une démarche diplomatique dynamique, forte, alors, il en tiendrait le plus grand compte. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes très bien entendus. Bill Clinton est un homme d'Etat responsable et intelligent. C'est un homme fin et ouvert.

» Nous avons, avec d'autres, demandé la mission de Kofi Annan, car c'était la mission de la dernière chance. Nous ne pouvions pas dire que la voie diplomatique était épuisée aussi longtemps que cette mission du secrétaire général des Nations unies n'avait pas eu lieu. Nous avons eu du mal à l'obtenir. Et, pourtant, quand il est rentré et qu'on a pris connaissance du texte de l'accord, le président Clinton et moi nous sommes aussitôt téléphoné. Nous étions heureux et soulagés, même si nous restions vigilants.

» *Maintenant*, il faut que les choses aillent vite. Il faut que l'accord sur les sites présidentiels soit mis en vigueur très rapidement. Il faut que la nouvelle résolution humanitaire, la résolution 1153, « Pétrole contre nourriture », qui double les montants autorisés, soit rapidement appliquée. Il faut aussi engager un dialogue politique avec l'Irak, notamment par l'intermédiaire du représentant que le secrétaire général de l'ONU va prochainement nommer à Bagdad.

– La réinsertion de l'Irak est-elle importante pour l'ensemble de la région ?

– La crise irakienne a souligné le caractère insupportable pour les opinions arabes de l'impasse actuelle du processus de paix. Elle leur donne le sentiment qu'il y a deux poids et deux mesures. La France n'accepte pas la mort programmée du processus de paix. Il doit être impérativement sauvé et relancé. Cette volonté politique, la France va continuer à l'exprimer par une action diplomatique forte. Rappelez-vous : la France a été à l'origine de la création du poste d'envoyé spécial permanent de l'Union européenne au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos. Eh bien M. Moratinos, il est là, il est présent, il est actif pour promouvoir les idées européennes sur le terrain.

– Comment relancer le processus de paix ?

– Compte tenu de la position très ferme prise par les Etats-Unis à l'égard de l'Irak, alors même que nous ne sommes plus, aux yeux du monde arabe, dans le contexte de l'invasion du Koweït en 1990, il me semble que les Américains devraient rapidement prendre une initiative forte pour tenter de relancer le processus de paix. Mais il me semble aussi que les Américains, qui ont longtemps été réticents à une participation des Européens à ce processus, y sont plus ouverts aujourd'hui.

» Les Etats-Unis ont besoin de rassembler toutes les bonnes volontés pour relancer la dynamique de paix dans le respect des accords d'Oslo, de Taba et d'Hébron.

» *Je suis très attaché au processus* de paix. Je suis profondément malheureux – le mot est bien celui qui convient –, malheureux de voir qu'on est en train d'achever de tuer ce processus. Je pense que les conséquences en seront très graves. La sécurité est nécessaire à Israël. Mais comprenons bien qu'il n'y aura pas de sécurité sans paix. Puisse le premier ministre d'Israël s'inscrire dans la démarche visionnaire de ses prédécesseurs !

» Nous allons travailler à une initiative européenne qui interviendra en appui des efforts américains. Il faut essayer d'amener les Etats-Unis à prendre une initiative audacieuse et leur apporter, comme dans la crise irakienne, le concours de nos idées.

– Comment avez-vous apprécié l'attitude de vos partenaires européens au long de cette crise ? Que pensez-vous de la position de ceux qui disent que ce que la France a fait dans cette affaire, elle n'aurait pas pu le faire dans le cadre d'une politique extérieure, s'il avait fallu définir une position commune aux Quinze ?

– J'ai une vision du monde de demain et de la place que doit y occuper l'Europe. Je veux le renforcement de l'unité européenne. C'est un combat quotidien. C'est l'euro, c'est l'élargissement, autant de pas importants dans cette direction. Restent deux domaines à explorer : la défense et la politique étrangère.

» Mais vous me dites : s'il y avait une politique extérieure et de sécurité commune, est-ce que nous aurions eu la même liberté de manœuvre dans la crise irakienne ? Moi je crois que oui. J'en suis même tout à fait persuadé. Je vais vous dire pourquoi. Une grande nation comme la France, avec son histoire, sa culture, son génie propre, aura toujours une politique étrangère forte et entraînante. Le jour où il y aura une politique étrangère européenne, la France continuera à prendre des initatives, mais elle les prendra avec l'Europe et elle n'en sera que plus forte. Ne nous faisons pas peur. Nous conserverons toute notre capacité d'initiative et d'influence. Une politique étrangère commune ne nous enlèvera rien et nous apportera un poids supplémentaire.

– On a tout de même l'impression que nos partenaires de l'Union ont été singulièrement plus timides que nous dans cette crise, et même que Washington pouvait jouer sur les divisions des Européens ?

» Dans la crise irakienne, le président Clinton voyait d'un œil plutôt favorable les efforts que nous déployions pour parvenir à une solution diplomatique. Mais il est vrai que, dans d'autres situations, les choses se sont présentées de manière différente. Nous avions exprimé, par exemple, nos suggestions sur la réforme de l'OTAN. Nous avions été, au départ, bien soutenus par nos partenaires européens. Et puis... Cent fois, sur le métier, remettons notre ouvrage. *La politique étrangère et de sécurité*, si l'Europe la mérite, si elle la veut vraiment, sera un plus pour tous.

– Le dénouement de cette crise ne montre-t-il pas qu'il y a des limites à l'activisme unilatéral des Etats-Unis ?

– Nous allons, et c'est l'intérêt de tous, vers un monde multipolaire. Les Etats-Unis, bien sûr, sont au premier rang. L'Europe, malgré les difficultés, se renforce. En Amérique latine, le Mercosur progresse et s'élargit, comme l'Asean en Asie. Pour ne pas parler des grandes puissances comme le Japon, la Chine et l'Inde. L'Afrique aussi s'engage dans la voie de l'intégration et du développement.

» Tout cela nous conduit vers un monde composé de plusieurs pôles de puissance politique, économique et culturelle. Tout l'enjeu des années à venir est de savoir si nous serons capables d'organiser cette évolution dans le calme et le respect des autres. Il y a en effet deux façons d'évoluer : la crispation ou l'harmonie. Le monde bipolaire est né d'une crise majeure et a vécu dans l'affrontement. Il s'est effondré, et son effondrement a ouvert une période de transition que nous vivons actuellement. Certains la décrivent comme un monde unipolaire. Ce n'est pas mon avis. La gestion de la crise irakienne, et c'est une leçon que nous devons retenir, l'a clairement montré. Notre responsabilité aujourd'hui est de comprendre que ce passage inéluctable vers un monde multipolaire peut et doit se faire sans crispation, sans humiliation, sans agressivité, en un mot, avec davantage d'harmonie. »

Propos recueillis par Jean-Marie Colombani, Alain Frachon, Patrick Jarreau et Mouna Naïm

Les principaux points de l'entretien

● **Suites de l'accord.** *« Toute violation éventuelle par l'Irak de ses engagements entraînerait les plus sévères conséquences. Je le dis avec gravité. Il appartiendrait alors au Conseil de sécurité de se réunir pour apprécier, comme il se doit, le comportement irakien et de faire, le cas échéant, le constat de cette violation. Si un constat de violation était dressé par le Conseil, toutes les options seraient ouvertes. »*
« Pour contribuer au succès de l'accord obtenu par M. Kofi Annan, j'ai l'intention d'écrire à nouveau président Saddam Hussein. Je lui dirai que tout est ouvert et que tout est possible, notamment la levée des sanctions et la réinsertion de l'Irak dans la communauté internationale, mais cela suppose naturellement qu'il joue le jeu. »

● **Leçons de la crise.** *« Seuls nous n'aurions pas réussi. Et, en réalité, c'est la mobilisation de l'appareil militaire américain et la mobilisation de l'appareil diplomatique, notamment français, qui, ensemble, ont permis de trouver une solution évitant une frappe qui aurait été lourde de conséquences. »*

● **France - Etats-Unis.** *« Nous n'avons jamais eu d'opposition avec le président Clinton. Au fond nous utilisions deux moyens différents, mais nous avions tous les deux la volonté d'arriver à cet objectif de paix. J'étais convaincu, parce que je le connais assez bien, que le président Clinton ne lancerait pas une frappe militaire sans une réflexion approfondie et sans attendre l'ultime moment (...) Bill Clinton est un homme d'Etat responsable et intelligent. C'est un homme fin et ouvert. »*

● **Sanctions.** *« Les sanctions unilatérales, je le dis clairement, j'y suis résolument hostile. Et il y a des sanctions qui sont décidées par le Conseil de sécurité (...) C'est la légalité internationale. Mais ces sanctions doivent être bien encadrées. Elles doivent être proportionnées. Elles doivent avoir une durée limitée. Elles doivent être fondées sur des critères précis. »*

● **Equilibre régional.** *« L'Irak a un rôle important à jouer dans l'équilibre régional, un rôle qu'il n'est pas actuellement en mesure de jouer (...), ce qui suppose qu'il respecte les règles* [de la communauté internationale]. *Il faut sortir de la politique de "double endiguement" de l'Irak et de l'Iran et je souhaite que chacun agisse afin de faire apparaître les conditions de leur double réinsertion, dans le strict respect de la loi internationale. »*

● **Processus de paix.** *« La France n'accepte pas la mort programmée du processus de paix (israélo-palestinien). Il doit être impérativement sauvé et relancé (...) Il me semble que les Américains devraient rapidement prendre une initiative forte pour tenter de relancer le processus de paix. Mais il me semble aussi que les Américains, qui ont longtemps été réticents à une participation des Européens à ce processus y sont plus ouverts aujourd'hui. »*
« Je suis profondément malheureux, le mot est bien celui qui convient, malheureux de voir qu'on est en train d'achever de tuer le processus de paix. Je pense que les conséquences en seront très graves. La sécurité est nécessaire à Israël. Mais comprenons bien qu'il n'y aura pas de sécurité sans paix. »

● **Europe.** *« Le jour où il y aura une politique étrangère européenne, la France continuera à prendre des initiatives mais elle les prendra avec l'Europe et elle n'en sera que plus forte. Ne nous faisons pas peur. Nous conserverons toute notre capacité d'initiative et d'influence. »*



Londres et Washington veulent « tester » l'accord de Bagdad

Les modalités de l'inspection des sites suspects devraient être bientôt précisées

LES MEMBRES du Conseil de sécurité ont commencé, mercredi 25 février, à préparer une résolution qui devrait lancer une sévère mise en garde à l'Irak contre toute violation de l'accord sur les inspections des sites présidentiels. Un projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne est à l'étude, qui devrait endosser l'accord signé à Bagdad par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et le vice-premier ministre, Tarek Aziz. Selon une source diplomatique à Washington, les Britanniques et les Américains souhaitent aller vite et obtenir un texte du Conseil avant la fin de la semaine pour pouvoir *« tester »* rapidement sur le terrain le respect par l'Irak de ses engagements.

Les quinze membres du Conseil sont en fait d'accord pour avertir l'Irak des *« sérieuses conséquences »* qu'entraînerait le non-respect des engagements pris. Mais la France, la Russie et la Chine veulent éviter toute disposition qui donnerait un feu vert automatique à une action militaire unilatérale de Washington contre l'Irak.

Dès mercredi, les responsables des Nations unies ont commencé à discuter des détails des *« procédures spéciales »* prévues pour les inspections des huit sites *« présidentiels »* irakiens. M. Annan a reçu à cette fin le chef de la commission spéciale chargée de désarmer Bagdad, Richard Butler, et le conseiller juridique de l'ONU. La définition des modalités d'inspection *« devrait être seulement une question de jours »*, a déclaré le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. D'après le diplomate suédois Staffan de Mistura, qui a dirigé l'équipe d'arpenteurs qui a fait le relevé desdits sites, ces derniers comprennent un total de 1 058 bâtiments divers. Leur superficie totale est de 31,5 km carrés, dont 10,2 km carrés de lacs artificiels.

Certains diplomates à l'ONU *ont indiqué, mercredi, que M. Annan* avait l'intention de désigner le diplomate sri-lankais Jayantha Dhanapala comme *« commissaire »* du « groupe spécial » qui inspectera les sites présidentiels en Irak. En vertu de l'accord conclu entre M. Annan et Bagdad, ce groupe comprendra des inspecteurs en désarmement de l'ONU et des diplomates. Le *« commissaire »* rendra compte de ses activités à M. Annan lui-même.

Les Nations unies ont commencé à ramener en Irak les personnels évacués lors de la crise. *« Entre cinquante et soixante membres du personnel de l'ONU regagneront Bagdad jeudi soir pour reprendre leurs activités »*, a déclaré le porte parle du bureau du coordonateur de l'ONU pour les affaires humanitaires en Irak, Eric Falt. – *(AFP, Reuters.)*

M. Butler continuera de diriger l'Unscom selon Mme Albright

Le chef de la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom), Richard Butler, « continuera de diriger » les opérations d'inspection de l'arsenal irakien et « restera aussi indépendant qu'il l'a toujours été », a déclaré, mercredi 25 février, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Détaillant devant une commission spécialisée de la Chambre des représentants les clarifications obtenues par Washington sur l'accord entre l'ONU et l'Irak, elle a précisé que le « commissaire » de l'Unscom, qui sera nommé pour diriger le groupe spécial chargé d'inspecter les sites dits « présidentiels » – que l'Irak a accepté d'ouvrir aux inspecteurs – aura la « même relation » avec M. Butler que ses vingt et un collègues. Mme Albright s'est d'autre part portée au secours du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, vivement critiqué par le dirigeant de la majorité républicaine du Sénat. « Ce n'est pas le moment de taper sur l'ONU », a affirmé Mme Albright à la presse à l'issue d'une audition au Congrès. – (AFP.)

L'Unscom peut terminer son travail rapidement si l'Irak coopère

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Depuis le départ du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de Bagdad, la question de savoir si l'accord conclu avec l'Irak subira avec succès la délicate épreuve des faits devrait connaître un début de réponse avec le retour au travail de l'Unscom (la commission spéciale des Nations unies chargée de désarmer l'Irak).

C'est une perspective toute proche. Le chef de la commission, l'Australien Richard Butler, a déclaré mercredi 25 février qu'il pourrait *« terminer son travail »* d'ici à un an si l'Irak s'engageait *à « coopérer totalement ». « Nous savons ce qu'il nous reste à faire et nous avons besoin que l'Irak nous aide à trouver ces dépôts d'armes et les installations qui lui permettent de les fabriquer* [...]. *Je vais à Bagdad avec de bonnes intentions et la volonté de mener la mission à bonne fin. Je pense qu'ils* [les Irakiens] *vont agir de la même manière »*, a ajouté M. Butler, qui est attendu la semaine prochaine en Irak.

Depuis sa création, en 1991, l'Unscom entretient avec Bagdad des relations orageuses placées sous le sceau du soupçon. Les experts en désarmement estiment que les autorités irakiennes mentent ou dissimulent. Le président irakien, de son côté, admet mal la tutelle de fait sur la principale source de son pouvoir et sur ce qui est le garant de la souveraineté du pays : son système militaire. Il admet encore moins d'avoir à payer cent millions de dollars par an – prélevés sur les sommes que l'Irak est autorisé à percevoir de la *vente de quantités limitées de pétrole* – pour le fonctionnement d'une commission qui rassemble, à ses yeux, plus d'espions que d'experts impartiaux.

PROVOCATIONS

Ces relations difficiles se sont davantage détériorées avec l'arrivée de M. Butler à la tête de l'Unscom, le 1er juillet 1997. À deux reprises, en novembre puis en février, la crise a failli déboucher sur l'épreuve des armes. Chaque fois, le règlement a pris en compte certaines des revendications irakiennes : un rééquilibrage des équipes d'inspection en novembre, des modalités particulières pour les sites présidentiels irakiens en février. *« Les résolutions de l'ONU ne nous dérangent pas*, affirme Tarek Aziz, *ce qui pose un problème, c'est la manière avec laquelle on les applique. »*

« Avec l'accord de lundi, l'impact de l'Unscom a été préservé, pas celui de son chef », ironisent certains observateurs. Le « cas Butler », pris parfois en défaut de connaissance de la carte irakienne par des diplomates, se double de celui de l'Américain Scott Ritter. Ce dernier a constitué au sein de l'Unscom une manière d'équipe de choc, dont la vocation est de mettre à jour un système de dissimulation d'armes interdites que les Irakiens auraient *mis sur pied.*

Certains observateurs soupçonnent en fait à demi-mot ces experts de recourir délibérément à des provocations pour ralentir les travaux de la commission et, partant, l'éventuelle levée de l'embargo. Ils rappellent que les premiers éclats sur la question des sites présidentiels ont coïncidé avec la parution du rapport semestriel de l'Unscom, qui fut alors soumis au Conseil de sécurité dans un climat détérioré.

Le président irakien n'imagine pas que l'examen du prochain rapport de l'Unscom, prévu pour avril, ne soit pas accompagné du classement de certains dossiers, les missiles, le nucléaire, peut-être même le chimique, et du passage à la surveillance en continu, prévue par les résolutions de l'ONU. S'il survit jusque-là, le fragile équilibre restauré par Kofi Annan subira alors son véritable baptême du feu.

Gilles Paris

Trina, pilote de Black Hawk : « Franchement, je préfère la paix »

KOWEÏT
de notre envoyée spéciale

Trina L. Reilly, vingt-sept ans, est arrivée au camp militaire d'Ali el Salem, à une cinquantaine de kilomètres de Koweït-ville, il y a un peu plus de dix jours. En combinaison de pilote vert kaki, ses cheveux blonds flottant au vent, elle fait partie des quelque 7 500 soldats de l'armée américaine présents au Koweït, et prêts *« à tout moment »* à entrer en action contre l'Irak, si la situation – et le président Bill Clinton – l'exigeait. Bagdad est *« à moins de vingt cinq minutes »* d'ici, en hélicoptère, précise froidement un officier.

L'hélicoptère de Trina, un US 60 Black Hawk, ressemble à un grand corbeau noir. Fringant et sinistre. Mais ce n'est pas un oiseau de mort. A la différence des vingt-quatre Apache et des huit Kiowa du camp d'Ali el Salem, le Black Hawk n'est pas équipé pour tuer. Théoriquement, c'est un hélicoptère pacifique, chargé d'assurer l'intendance : transport de fioul ou de vivres, éventuellement de blessés. *« Je n'aime pas l'idée de tuer. C'est pour cela que j'ai choisi le Black Hawk »*, explique la jeune pilote.

Pendant la guerre du Golfe en 1991, Trina, qui n'avait pas encore fait l'école d'aviation, portait déjà l'uniforme américain. Elle avait vécu la « Tempête du désert » [la guerre de libération du Koweït] en Arabie saoudite comme modeste soldate-employée des services de la paierie. Ce jeudi 26 février, cela fera exactement sept ans que le Koweït fêtait sa « libération », après sept mois d'occupation par les troupes de Saddam Hussein. *« Je n'ai jamais fait la guerre et j'espère que je n'aurai jamais à la faire »*, jure-t-elle, avec un grand sourire intimidé.

PRESSION MAINTENUE

Pour l'instant, les troupes s'entraînent. *« Si tout va bien, on ne devrait pas rester plus d'un ou deux mois ici »*, estime Trina, qui se dit *« heureuse »* de l'accord conclu, lundi à Bagdad, entre l'ONU et l'Irak. *« Notre présence dans la région est une bonne chose*, ajoute-t-elle. *On est obligé de maintenir la pression, surtout avec un type comme Saddam. »*.

Son voisin de tarmac, pilote d'un Kiowa, dont il énumère placidement les qualités guerrières, partage le même avis. *« C'est notre job d'être là »*, estime-t-il. Quand on lui demande s'il a une idée de la durée de son séjour au Koweït, il sourit gauchement : *« entre deux et six mois ? »*. Comme Trina, Steve Lowel, trente-deux ans, dont dix passés sous l'uniforme, n'a jamais fait la guerre. *« Bien sûr*, admet-il, *on est préparé pour. Mais, si c'est possible de l'éviter, franchement, je préfère la paix »*.

Catherine Simon

Après la crise, l'Arabie saoudite veut enrayer la chute du pétrole

LE ROI FAHD d'Arabie saoudite a une nouvelle fois appelé, mardi 24 février, l'ensemble des pays producteurs à prendre leurs responsabilités face à la faiblesse des cours du pétrole. *« La protection des marchés pétroliers et le retour à la stabilité est de la responsabilité de tous les pays exportateurs »*, a-t-il déclaré à l'issue de la visite à Riyad de l'ancien président de la République iranienne, Hashemi Rafsandjani. L'Arabie saoudite est le plus gros exportateur de pétrole et fournit environ 12 % de la demande mondiale.

La chute du cours du baril inquiète de plus en plus les pays exportateurs. On est loin de la flambée des prix qui a précédé la fin de l'ultimatum lancé par Washington à Bagdad, en janvier 1991. Deux semaines avant le déclenchement de l'opération « Tempête du désert », le cours du pétrole était brutalement passé de 8 à 32 dollars.

Changement de décor en 1998 : pendant toute la période où l'Irak était encore sous menace d'une frappe américaine, le marché de l'or noir s'est à peine ému, flirtant même avec les 15 dollars, son cours le plus bas depuis près de quatre ans.

SURABONDANCE

De fait, plus qu'une éventuelle frappe américaine sur l'Irak, la principale préoccupation des investisseurs demeure la surabondance de l'offre, qu'une opération militaire n'entamerait en rien. L'Irak n'est plus un gros producteur de pétrole, l'Arabie saoudite s'étant appropriée ses quotas. Les puits de pétrole du Koweït ne risquent pas de flamber et ceux de l'Arabie saoudite ne sont pas menacés.

Le léger frémissement qu'a provoqué la semaine dernière la déclaration – démentie depuis – du Venezuela de réduire sa production si les autres membres de l'OPEP en faisaient autant en dit long sur les raisons de la faiblesse du marché. En novembre 1997, l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) avait décidé de relever, à partir du 1er janvier 1998, ses quotas de production de 10 %, dont le total se trouve porté à 27,5 millions de barils par jour (mbj).

Ce relèvement, même s'il correspond presque exactement à la production réelle estimée en 1997, est intervenu au plus mauvais moment. Au retour de l'Irak sur le marché, dans le cadre de l'opération « pétrole contre nourriture », se sont ajoutés deux autres facteurs de baisse. D'une part, un hiver particulièrement doux dans l'hémisphère nord, qui a réduit les achats de fioul domestique utilisé pour le chauffage et laissé les stocks à des niveaux particulièrement élevés. D'autre part, la crise asiatique. La part de cette zone dans la demande mondiale de pétrole n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, en raison de la croissance rapide de ces pays, qui représentaient 17 % de la consommation mondiale en 1980 et 27 % en 1997.

Cette part va sensiblement se réduire en 1998. Certains raffineurs asiatiques, subissant de plein fouet la dépréciation de leurs devises face au dollar, ont déjà renvoyé des cargaisons de brut vers les Etats-Unis. Les réserves mondiales ne cessent d'augmenter depuis quelques mois, notent les analystes, qui chiffrent à un million de barils par jour la baisse de la demande mondiale en 1998.

RECUL PRÉVISIBLE

Selon les experts, le recul des cours du brut était prévisible depuis le printemps 1997, mais trois facteurs ont contribué à les soutenir et à différer la chute du marché jusqu'en novembre : la forte croissance de l'économie – aux Etats-Unis, en Europe – a permis un envol sans précédent de la demande mondiale ; la production des pays non membres de l'OPEP a été freinée par divers incidents provoquant des arrêts pour maintenance plus longs que prévu, notamment en mer du Nord et en Australie ; les rebondissements de la querelle entre les Etats-Unis et l'Irak ont maintenu la tension sur le marché. Le non-respect des quotas par certains membres de l'OPEP, en particulier le Venezuela et le Nigeria, a momentanément masqué les faiblesses structurelles du marché.

Même si le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a estimé la capacité opérationnelle de l'Irak à 4 milliards de dollars au maximum, tout objectif supérieur étant pour lui *« irréaliste et irréalisable »*, la décision de l'ONU, vendredi 20 février, de doubler les revenus pétroliers irakiens à 5,2 milliards de dollars a pesé sur les cours déjà déprimés. L'accord entre le secrétaire général de l'ONU et l'Irak les a poussés un peu plus à la baisse.

Presque tous les pays producteurs ont calculé leur budget 1998 sur un baril entre 15 et 17 dollars. De nombreux analystes parient sur un maintien du prix du brut en deçà de 15 dollars.

Babette Stern

Au « pays de l'or blanc », dans le sud de l'Inde, des paysans se suicident en série

En deux mois, près de deux cents fermiers endettés se sont donné la mort

Dans l'Etat méridional de l'Andhra Pradesh, cent soixante-neuf paysans se sont suicidés au cours des deux derniers mois. Mauvaise récolte et surendettement ont désespéré les paysans dans ce pays où la culture du coton aurait dû déboucher sur le développement et la prospérité. Cette tragédie illustre les difficultés de l'agriculture indienne, où le manque d'éducation des agriculteurs se conjugue trop souvent avec les carences de l'administration.

WARANGAL
(Andhra Pradesh)
de notre envoyée spéciale

Ce devait être, grâce à *« l'or blanc »*, comme on appelle ici le coton, la fin de la misère. Mais depuis deux mois, 169 fermiers d'Andhra Pradesh, dont 80 dans le seul district de Warangal (140 km au nord-est d'Hyderabad), ont payé ce rêve de leur vie en avalant ces pesticides dont ils arrosaient si généreusement leurs récoltes.

REPORTAGE

La perte de la récolte de coton, ravagée par les parasites, a ruiné tous les espoirs

Les mains jointes à hauteur de son visage déjà creusé par la lassitude, la tête couverte d'un morceau de toile de jute en plein midi, entourée de ses trois fils, Samala Papamma, – trente/trente-cinq ans, elle ne sait pas exactement – raconte d'une voix monocorde son drame. *« C'était un dimanche et j'étais sortie avec un enfant. Quand je suis rentrée, mon mari n'était pas bien et, vers le soir, il a avoué avoir bu une bouteille du pesticide qu'on emploie pour le coton. On l'a emmené à l'hôpital, mais il est mort. »* La raison : des dettes impossibles à rembourser après la perte de la récolte de coton, ravagée par divers parasites.

Propriétaire d'un acre (un demi-hectare) de terre, son mari en avait loué deux autres pour faire pousser ce fameux coton, dont le prix de vente fait rêver dans cette région défavorisée. La sécheresse d'abord, des pluies torrentielles ensuite et une invasion de chenilles pour finir ont, en quelques semaines, ruiné les espoirs de la famille. Avec 70 000 roupies (11 000 francs environ) de dettes, empruntées à des parents, son mari n'a pas trouvé d'autre solution que le suicide.

C'est dans le champ de coton d'un voisin, aux fleurs blanches rabougries par le manque d'eau, que Papamma travaille aujourd'hui à 20 roupies (3 francs) la journée, durant dix à dix-sept heures d'affilée. Comme tant d'autres dans cette région, elle n'a d'autre avenir que ce labeur journalier, payé au gré de la demande.

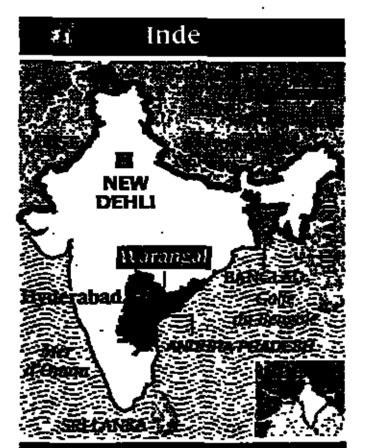
En ce jour d'élections législatives, Papamma est allée voter, mais en sachant bien que cela ne changera rien à son sort. Pour elle, comme pour les familles rencontrées dans son cas, le seul bénéfice des élections aura sans doute été de toucher rapidement les compensations offertes par l'Etat : 100 000 roupies (15 000 francs), dont 75 % sous formes de bons d'épargne au nom de la femme et des enfants. Une assurance pour l'avenir et la certitude que les usuriers ne seront pas les réels bénéficiaires de cette aide.

Dans son bureau climatisé d'Hyderabad, capitale de l'Andhra Pradesh, le « ministre en chef » Chandrababu Naidu reconnaît l'ampleur du problème. *Celui-ci* s'inscrit comme une statistique dans l'ordinateur que M. Naidu, passionné d'informatique, ne quitte pas. Il affirme d'ailleurs que *« l'introduction des technologies modernes »*, dont il se veut le champion, changera bientôt tout cela. Plus jeune des « premiers ministres » d'un Etat indien, Chandrababu Naidu, quarante-huit ans, veut faire de l'Andhra Pradesh, qui compte 72 millions d'habitants, le « tigre » de l'Asie du Sud.

FORTES HAUSSES DES PRIX

Pour obtenir les prêts nécessaires à son rêve, il a déjà sérieusement tranché dans les très généreuses subventions du gouvernement précédent. *« J'ai doublé le prix du riz, quadruplé celui de l'électricité et mis fin à la prohibition. Alors, les gens souffrent,* admet-il, *mais ils comprendront petit à petit que je travaille pour eux et ils me suivront »*, affirme-t-il, confiant.

Avec un taux d'alphabétisation de 32 % pour les femmes, de 46 % pour les hommes, la route du progrès risque toutefois d'être longue, et ce n'est pas la génération de Papamma, ni peut-être même celle de ses enfants, qui pourra jouir d'un futur radieux. A Nagaram, où trois cents familles se disputent les deux seuls puits d'eau potable et où l'électricité ne vient que quatre heures par jour, on est encore très loin de la civilisation de l'ordinateur. Ici, sur 300 fermiers, 5 seulement ont un tracteur et 10 possèdent environ 10 acres de terre. Impossible dans ces conditions de moderniser une agriculture qui est l'unique moyen de survie.



« Les surfaces consacrées au coton sont passées de 10 000-15 000 hectares à plus de 100 000 ces dix dernières années », affirme M. Jalapathi Rao, chef de la station de recherche agricole de Warangal. Mais, par manque d'éducation, les fermiers gèrent mal une production difficile et sont totalement laissés à eux-mêmes. Confiants dans les *« conseils »* des commerçants d'engrais et de pesticides, ils se ruinent pour vaporiser leurs champs, et les parasites deviennent de plus en plus résistants. En l'absence de tout organisme de crédit public, les fermiers empruntent à des taux de 36 % à ces mêmes commerçants ou à ceux qui hypothèquent la récolte à venir. Et quand celle-ci n'est pas bonne, ils n'ont plus de solution.

La tragédie de l'Andhra Pradesh illustre tous les manques de l'agriculture indienne et l'échec de tous les plans pour venir en aide aux 75 % des 970 millions d'Indiens vivant encore dans les villages. Trop peu nombreux – un responsable pour vingt villages dans le district de Warangal –, les experts agricoles du gouvernement n'ont pas le temps d'aller voir les fermiers et aucune confiance ne règne entre eux. *« Les fermiers croient plus les marchands de pesticides que nos experts »*, déplore M. Rao. *« En l'absence de coopérative d'achat ou de vente, ils se procurent leurs engrais et pesticides chez des commerçants où n'existe aucun contrôle de qualité. Les produits qu'on leur vend sont parfois périmés et font plus de mal que de bien. Le prix de vente des récoltes est déterminé par des particuliers et, là encore, les producteurs n'ont pas leur mot à dire. La marge la plus importante va au commerçant »*, souligne-t-il.

En dépit de la demande et alors que la culture du coton s'est multipliée par dix dans la région, aucun programme de recherche n'a été mis en place par les experts. Rien n'a non plus été fait en matière d'irrigation, alors que l'eau est rare et indispensable pour de bonnes récoltes. *« Le gouvernement devrait offrir dans les villages d'autres opportunités que l'agriculture*, souligne un avocat de Warangal. *Aujourd'hui, tous les villageois ne dépendent que des récoltes, qui, elles-mêmes, dépendent des pluies,* dit-il. *Ici, on vit et on meurt sur la récolte, il n'y a rien d'autre. »*

DE NOUVEAUX BESOINS

Or, avec l'introduction dans les villages de la télévision – un petit poste en noir et blanc est visible chez les plus nantis –, les besoins se sont accrus et les fermiers cherchent des productions plus commerciales. Le drame de cette année, *répétition de ce qui s'était* déjà produit il y a dix ans dans deux districts côtiers de l'Andhra Pradesh, va-t-il changer les choses ? *« Les petits fermiers vont continuer sur le coton encore deux ou trois ans,* affirme M. Rao. *Ils n'ont pas encore perdu l'espoir et ne sont pas en état d'entendre que ce n'est pas bon »*, dit-il.

L'écart entre la vision de M. Naidu d'un Etat libéral et moderne et la recherche désespérée d'un mieux-être par ces petits paysans paraît aujourd'hui bien grand, et il faudra beaucoup de persuasion au « ministre en chef » pour faire admettre, dans ces campagnes oubliées par le progrès, que sa voie de rationalisation des dépenses publiques est la bonne pour sortir de l'ornière.

Françoise Chipaux

L'ancien chef des forces de l'ONU au Rwanda témoigne sur le génocide

Le général Dallaire entendu par le TPR

ARUSHA
de notre envoyé spécial

L'événement qui s'est déroulé devant le Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPR), installé à Arusha en Tanzanie, mercredi 25 février, est un modeste tournant dans le fonctionnement d'une justice internationale balbutiante. Pour la première fois, un ancien commandant militaire d'une force internationale, en l'occurrence le général canadien Roméo Dallaire, a pu comparaître, évoquer les faits qui se sont déroulés au Rwanda pendant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), et l'attitude de la communauté internationale. Le général Dallaire, en dépit des restrictions imposées par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et relayées par le président de la Cour, le juge Laïty Kama, ne s'est guère privé de livrer son sentiment.

REPORTAGE

Le général canadien a évoqué, avec regret, son impuissance face aux massacres

L'épisode le plus marquant se déroula lorsque ce général expérimenté, *aujourd'hui numéro trois de l'armée* canadienne, évoqua son impuissance face à ce que l'ONU a reconnu comme étant le troisième génocide du XXe siècle. *« La Minuar n'a lancé aucune opération pour arrêter les tueries »* parce que *« on n'avait même pas les moyens de s'autodéfendre convenablement »*, a souligné le général Dallaire. *« Il n'y avait aucun signe de la communauté internationale de me soutenir, de me ravitailler »*, a-t-il poursuivi. *« Moi, je croyais qu'en cas de crimes contre l'humanité, je pouvais utiliser la force »*, ce qui est *« une obligation morale et légale »* dans les règles d'engagement d'une Force internationale de maintien de la paix.

TÉMOIN-EXPERT

Le général Dallaire a des regrets, qu'il n'a guère dissimulés en évoquant amèrement la présence de troupes occidentales dans la région (des Français et des Belges au Rwanda, des Américains et des Italiens alentour), qui ne sont pas intervenus pour tenter de stopper le génocide. *« La question est : est-ce qu'une force déterminée, équipée, mandatée, aurait pu arrêter les massacres commis contre des civils innocents ? Je réponds : absolument ! »*

« Il me semble inconcevable qu'on puisse voir tous les jours dans les médias des gens être massacrés par milliers et rester amorphes, a-t-il dit. *Il a été très facile d'accuser les Nations unies de ne pas être intervenues »*. La voix du général se trouble ostensiblement. *« Mais les Nations unies, c'est nous tous ! Nous avons tous une part de responsabilité d'avoir vu pendant quatre mois le déroulement du génocide rwandais ! »* A ce moment, Roméo Dallaire pleure. Il sort discrètement un mouchoir.

Le Tribunal d'Arusha entendait l'ancien commandant de la Minuar en tant que témoin-expert dans l'affaire Akayesu, cet ancien bourgmestre de la commune de Taba accusé de *« génocide »* et de *« crimes contre l'humanité »*. Jean-Paul Akayesu n'est pas un planificateur du génocide au Rwanda, mais son procès a un certain retentissement puisqu'un jugement est attendu au printemps, et que ce sera le premier à être rendu par cette juridiction, trois ans et demi après sa création par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le général Dallaire n'a apporté aucun élément permettant d'aider à la résolution du cas Akayesu, la Minuar n'ayant jamais été déployée à Taba. *« Soyez certain que le général Dallaire veut raconter tout ce qu'il sait à ce tribunal ! L'affaire Akayesu n'est cependant peut-être pas la meilleure pour évoquer certaines questions. Le général est prêt à revenir à chaque procès s'il le faut »*, indique un officier canadien. L'ancien commandant de la Minuar a donc peu abordé certains aspects cruciaux du génocide rwandais, peu *aidé par un* avocat de la défense qui, bien qu'il ait été à l'origine de sa comparution, et bien que le général ait commencé parfois à évoquer un sujet primordial, avait une liste de questions préparées à l'avance et n'a jamais enchaîné par la *moindre interrogation* pertinente.

Roméo Dallaire a par exemple parlé du colonel Bagosora, considéré comme ayant été le « cerveau » du génocide, actuellement détenu à Arusha et dont le procès est annoncé pour le mois de mars. *« Le colonel Bagosora, c'était lui l'autorité ! Le colonel Bagosora présidait la réunion de tous les officiers supérieurs des Forces armées rwandaises et de la gendarmerie »*, a signifié le général canadien. Selon des *sources informées*, le général Dallaire pourrait être appelé à témoigner, par l'accusation cette fois, au cours du procès Bagosora.

LIBERTÉ D'EXPRESSION RESTREINTE

S'il est apparu que le général Dallaire, accusé par une commission parlementaire belge d'avoir une responsabilité dans la mort des « casques bleus », traumatisé par ce qu'il a vu et par ce qu'il n'a pas eu les moyens de faire au Rwanda, souhaite contribuer aux procédures du TPR, il n'en demeure pas moins qu'une question fondamentale est posée sur sa liberté de parole. En levant son immunité, afin qu'il témoigne dans l'affaire Akayesu, Kofi Annan a assorti sa décision de restrictions qui ont été exposées à la cour par une juriste du siège de l'ONU à New York. *« Ces responsables ne doivent pas être obligés de témoigner sur des questions d'ordre général, qui ne sont pas pertinentes pour établir la culpabilité de l'accusé »*, a-t-elle précisé.

Il peut sembler surprenant que le secrétariat général de l'ONU mette une quelconque restriction à la recherche de la vérité, surtout lorsqu'elle est entreprise par une juridiction internationale placée sous l'égide des Nations unies. De même qu'il fut surprenant de constater l'interprétation qu'a faite le président de la chambre de ces restrictions : le général Dallaire a en fait répondu à toutes sortes de « questions d'ordre général », sauf lorsqu'elles concernaient des rapports confidentiels qu'il envoyait à ses supérieurs.

Le juge Kama a ainsi annulé des questions sur l'entraînement des milices *Interahamwe*, qui ont largement participé au génocide, sur la connaissance qu'avait l'ONU des caches d'armes avant le déclenchement des tueries, sur la mort de dix « casques bleus » belges à Kigali, ou encore sur les renseignements recueillis par la Minuar grâce à un informateur, « Jean-Pierre ». Le fax adressé par le général Dallaire à New York contenant les informations de « Jean-Pierre » a pourtant été déposé comme pièce à conviction dans une autre affaire du TPR, le procès Rutaganda, à l'automne 1997.

Le président du tribunal a d'ailleurs révélé sa ligne de conduite après une question embarrassante posée par l'avocat. *« Maître, nous avions un accord tacite ! Les rapports entre le général et ses autorités supérieures n'ont pas à être révélés ici ! »* A l'époque du génocide, le supérieur de Roméo Dallaire était le responsable des opérations de maintien de la paix *nommé par* Boutros Boutros-Ghali, et il s'appelait Kofi Annan. La question de la marge de manœuvre et de l'indépendance du TPR reste donc entière. Elle est d'autant plus importante que le Tribunal d'Arusha examine des crimes contre l'humanité commis dans un pays, le Rwanda, où l'ONU était bien positionnée, avec la France et la Belgique, pour obtenir des informations capitales.

Ces renseignements sont aujourd'hui dans les archives à New York, qui recèlent aussi des documents qui pourraient intéresser le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI). Dans ce cas, Paris s'oppose à la comparution des généraux français qui commandèrent les forces de l'ONU durant le conflit. Le Canada, en n'émettant aucune objection à la venue de Roméo Dallaire à Arusha, a créé un précédent que devraient utiliser les deux tribunaux internationaux.

Rémy Ourdan

Impasse politique en Corée du Sud dès l'intronisation du nouveau président

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le boycottage, par l'opposition, de la session de l'Assemblée nationale au cours de laquelle les députés devaient entériner la nomination du premier ministre choisi par le président *Kim Dae-jung*, intronisé le même jour, mercredi 25 février, est symptomatique des écueils auxquels va se heurter le nouveau chef de l'Etat dans sa politique de réforme. La Corée, qui est confrontée à la crise économique la plus grave depuis le conflit fratricide de 1950-1953 qui conduisit à la partition de la péninsule, se trouve momentanément sans gouvernement. Conformément à la Constitution, le premier ministre sortant, Koh Kun, conservera ses fonctions jusqu'à ce que la situation parlementaire soit débloquée.

Le porte-parole de la présidence a toutefois écarté l'hypothèse d'un retrait du premier ministre désigné, Kim Jong-pil. Jusqu'au dernier moment, l'entourage du président avait espéré un compromis ou la défection de députés de l'ex-formation gouvernementale, le Grand Parti national. Ce ne fut pas le cas. S'il se prolonge, le retard dans la formation du cabinet, révélatrice de la pugnacité d'une opposition qui entend bien faire sentir qu'elle est majoritaire (161 sièges sur 295), pourrait créer un climat d'incertitude dans les milieux financiers internationaux et parmi les investisseurs étrangers sur la mise en œuvre rapide des réformes annoncées. Cela alors que la situation financière du pays est encore très précaire, le moindre facteur négatif pouvant avoir un impact psychologique disproportionné.

Le raidissement de l'opposition augure mal, en tout cas, de cet *« esprit de coopération »* souhaité par le nouveau président Kim. La Bourse, qui, ces derniers jours, avait enregistré une croissance de 25 %, n'a progressé mercredi que de 4,5 %. Le Grand Parti national s'oppose à la nomination de M. Kim Jong-pil en faisant valoir qu'il incarne la « vieille garde » et qu'il fut autrefois banni de la vie politique pour corruption. En outre, il estime que le premier ministre devrait être un économiste. Pour le président Kim Dae-jung, dont Kim Jong-pil est l'allié bien qu'il ait été le bras droit du dictateur Park Chung-hee, c'est *« l'homme le plus adéquat pour occuper ces fonctions »*. L'opposition a fait savoir qu'elle avait préféré boycotter l'Assemblée plutôt que de risquer des affrontements physiques avec ses adversaires (comme cela arrive parfois) le jour de l'inauguration du mandat du nouveau président et alors que séjournent à Séoul des hôtes étrangers.

L'affrontement sur la nomination du premier ministre risque de se poursuivre jusqu'aux élections régionales

Dans son discours inaugural, le président Kim a appelé l'opposition à coopérer, *non sans lui donner* un « coup de patte » au passage en la comptant parmi les responsables de la déroute financière. Un compromis sera vraisemblablement trouvé sur la question de la nomination de Kim Jong-pil, mais l'affrontement entre la coalition gouvernementale minoritaire et l'opposition majoritaire risque de se poursuivre jusqu'aux élections régionales de juin, qui permettront un premier réalignement des forces politiques.

Philippe Pons

Fort regain de tension en Albanie

TIRANA. Quatre-vingts personnes ont été interpellées, mercredi 25 février, à Tirana, à la fin d'une manifestation organisée par le Parti démocratique (PD) de l'ancien président Sali Berisha. Environ 2 000 personnes s'étaient rassemblées dans le centre-ville, malgré l'interdiction de la police. Au cours de la manifestation, M. Berisha a appelé ses partisans à poursuivre des *« protestations massives dans toute l'Albanie »* pour obtenir la convocation de nouvelles élections. Il a accusé le gouvernement du socialiste Fatos Nano de vouloir *« embraser »* Shkodra (Nord) et réclamé la libération des *« prisonniers politiques »*. Une centaine d'hommes armés avaient semé la terreur dans cette ville dimanche et lundi, incendiant et pillant la préfecture de police et plusieurs autres bâtiments officiels avant que des unités spéciales de la police dépêchées de Tirana ne reprennent le contrôle de la situation.

D'autre part, onze partisans de Sali Berisha dont un ancien ministre de l'intérieur, Ali Kazazi, ont été arrêtés ces derniers jours à la suite d'un incident armé ayant opposé quinze membres de leur parti à la police, à la mi-février à Shkodra. Le Parlement a aussi décidé de lever l'immunité du député Azem Hajdari, impliqué dans cet incident. – *(AFP.)*

Fin de la prise d'otages en Géorgie

MOSCOU. Les quatre observateurs militaires de l'ONU pris en otages le 19 février dans un village de l'ouest de la Géorgie ont tous été libérés, mercredi 25 février. Le chef des ravisseurs, un groupe d'opposants « zviadistes » dirigé par Gotcha Esseboua, et deux de ses hommes, ont été autorisés à s'éclipser, mais une demi-douzaine d'autres se seraient rendus, selon le ministre de la sécurité géorgien Djemal Gakhokidze. Une séance de négociations a eu lieu mercredi 25 février, à Tbilissi, entre des représentants de l'ex-président Gamsakhourdia et le président Chevardnadze, qui a promis de créer une commission de réconciliation avec tous les mouvements d'opposition géorgien. Mais la douzaine de détenus « zviadistes », accusés d'avoir mené l'attentat contre M. Chevardnadze, le 9 février, et dont le commando exigeait initialement la libération, resteraient détenus. – *(AFP.)*

Le chef des zapatistes estime manquer d'interlocuteur pour dialoguer

MEXICO. Le chef de la guérilla zapatiste du Chiapas (sud du Mexique), le sous-commandant Marcos, a affirmé, mercredi 25 février, qu'*« il n'y a pas d'interlocuteur gouvernemental pour un dialogue national »*, semblant ainsi refuser une reprise des négociations avec le pouvoir. Cette nouvelle prise de position du leader zapatiste intervient alors que les autorités ont multiplié, ces dernières semaines, les propositions pour reprendre des négociations interrompues depuis plus d'un an. *« Le programme de gouvernement n'est rien d'autre que d'attendre que les problèmes soient biodégradables dans la mémoire du peuple »*, a estimé le sous-commandant Marcos. Depuis le massacre, le 22 décembre 1997, de quarante-cinq Indiens au Chiapas par des paramilitaires, les effectifs de l'armée ont été nettement renforcés et plus de 30 000 soldats sont actuellement déployés dans la région. – *(AFP.)*

Les feux de forêt ont coûté plus de 8 milliards en Asie du Sud-Est

Les gigantesques incendies qui ont ravagé l'Indonésie de mai à décembre 1997, couvrant l'Asie du Sud-Est d'une chape de fumées toxiques, ont provoqué 1,38 milliards de dollars de pertes (8,28 milliards de francs), a annoncé, mercredi 25 janvier, le Fonds mondial pour la nature (WWF). L'Indonésie est le pays le plus touché, le coût des incendies se chiffrant à 1 milliard de dollars, dont 90 % en soins médicaux d'urgence. Vient ensuite la Malaisie qui a perdu 300 millions de dollars. Les incendies continuent de faire rage dans l'île indonésienne de Bornéo où les pompiers admettent que les feux sont désormais trop étendus pour être rapidement maîtrisés. Les satellites ont décelé entre 300 et 500 foyers d'incendies sur une bande de 250 kilomètres à l'est de Bornéo. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le Pentagone et le FBI** ont ouvert une enquête après le piratage informatique de certains des ordinateurs du ministère américain de la défense. Ces effractions, qui ont duré deux semaines, porteraient sur des informations jugées non sensibles, telles que des fiches de paie et des dossiers personnels. Elles auraient pour origine un petit groupe d'individus ayant recouru à des serveurs Internet. – *(AFP.)*

■ **BRUNEI : les forces armées du sultanat de Brunei** ont commandé des missiles surface-air Mistral au groupe franco-britannique Matra BAe Dynamics, ainsi que des systèmes MCP de coordination des tirs. Le montant du contrat, obtenu malgré la concurrence de Thomson-Shorts, serait de 200 millions de francs. Les Mistral sont censés protéger des points sensibles (bases militaires et installations pétrolières) de Brunei, qui devient le vingt-troisième pays-client de ce système d'armes dans le monde.

■ **NATIONS UNIES : dans un rapport au Conseil de sécurité** sur la Mission de police civile des Nations unies en Haïti (Miponuh), publié mercredi 25 février, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, *« s'inquiète vivement »* de l'impasse politique persistante en Haïti où depuis plus de huit mois, il n'y a toujours pas de gouvernement. M. Annan appelle les dirigeants haïtiens à trouver *« par voie de négociation une issue à la crise »* dans cette île des Caraïbes, dont les 7 millions d'habitants sont parmi les plus pauvres du monde. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : un ex-colonel soviétique** ayant fait désertion, en 1992, aux Etats-Unis, Ken Alibek (quarante-sept ans), a affirmé, mercredi 25 février, au *New York Times*, que la Russie, sous couvert de recherches défensives, maintenait *« son potentiel militaire biologique »*. Le programme de l'ex-URSS prévoyait d'utiliser *« des centaines de tonnes de bacilles du charbon »* et d'autres bactéries et virus en cas de déclenchement d'une troisième guerre mondiale, a ajouté l'ancien officier. – *(AFP.)*

Le FMI critique l'excès de régulations en France

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), le Français Michel Camdessus, critique l'excès de régulations dans son pays qui, selon lui, décourage les investisseurs de venir s'y installer. *« Nous avons accumulé, au fil des ans, des règles de toutes sortes, toutes inspirées de préoccupations légitimes, de protection des plus faibles, de protection de l'environnement, de régimes particuliers à telle ou telle profession, à telle ou telle industrie, et tout cela fait que l'investisseur (...) préfère aller ailleurs »*, a affirmé M. Camdessus, mercredi 25 février, sur France Inter. *« Je ne vous propose pas le système américain, qui a aussi ses effets néfastes sous l'angle, en particulier, d'une très grande pauvreté à côté d'une très grande richesse, mais il est vrai qu'un pays comme le nôtre doit se demander en permanence s'il n'en fait pas trop du côté des régulations »*, a souligné M. Camdessus. – *(AFP.)*

Les élections régionales de Basse-Saxe vont être déterminantes pour les législatives allemandes

Le SPD choisira lundi son candidat à la chancellerie

Les élections de Basse-Saxe, dimanche 1er mars, détermineront le choix du candidat social-démocrate qui affrontera le chancelier Kohl lors des législatives de septembre en Allemagne. Pour s'imposer face au président du SPD, Oskar Lafontaine, le chef du gouvernement régional, Gerhard Schröder, doit démontrer sa capacité à traduire en votes sa popularité dans les sondages. La direction du parti tranchera lundi.

BONN
de notre correspondant

Le comité de direction du Parti social-démocrate (SPD) allemand choisira lundi 2 mars, soit quinze jours avant la date initialement prévue, son champion pour affronter Helmut Kohl lors des élections générales du 27 septembre. Cette décision interviendra au lendemain des élections régionales au Parlement de Basse-Saxe. En fonction du score qu'il aura réalisé la veille, Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe depuis 1990, sera nommé candidat du SPD. Sinon, il laissera la place à son rival Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre et président du parti.

Depuis des mois, les deux hommes veulent tous deux mener le combat contre Helmut Kohl. Oskar Lafontaine, qui bénéficie du *soutien des militants*, a su redonner une cohésion à un parti longtemps miné par ses querelles intestines après être passé dans l'opposition en 1982. Mais il est peu aimé des Allemands et a déjà été battu par Helmut Kohl en 1990, lors de la réunification allemande.

M. Schröder, chouchou des médias et proche des milieux économiques, caracole en tête dans les sondages, mais il est détesté par l'aile gauche du parti. Cruel dilemme : miser sur Lafontaine, c'est prendre le risque de perdre pour la cinquième fois consécutive contre Helmut Kohl ; choisir Schröder, c'est avoir pour chancelier potentiel un homme très proche des chrétiens-démocrates (CDU), le parti de M. Kohl.

LE DÉFI DE M. SCHRÖDER

Devant la difficulté de faire un choix entre ses deux candidats, le SPD a décidé de s'en remettre *de facto* aux électeurs de Basse-Saxe. Courant 1997, Gerhard Schröder avait annoncé qu'il ne serait pas candidat s'il perdait dans son fief plus de deux points par rapport aux élections de 1994 où il avait rassemblé 44,3 % des suffrages. En réalité, pour être le candidat incontesté du parti, il devra améliorer son score et conserver la majorité absolue au Parlement régional de Basse-Saxe.

Si le résultat est plus délicat à décoder au soir du 1er mars – pas de victoire ni de défaite flagrante de M. Schröder – il y avait un risque de voir le parti céder à ses vieux démons pour s'entredéchirer. Pour couper court à toute polémique publique, Oskar Lafontaine a décidé de convoquer pour lundi 2 mars dans l'après-midi le comité de direction et faire un choix sans attendre le congrès extraordinaire qui entérinera le candidat du parti à la mi-mars. Cette avancée du calendrier est une victoire pour M. Schröder : elle évitera tout complot de la part de la gauche du parti, qui n'a pas hésité à briser courant février la trêve sur les candidatures, demandant à ce que M. Schröder ne soit pas candidat du SPD, même en cas de bon score en Basse-Saxe.

A trois jours du scrutin, nul ne s'aventure à faire de pronostics, même s'il apparaît certain que M. Schröder sera réélu ministre-président, les sondages le créditant d'un score pouvant aller jusqu'à 46 %. La prudence est toutefois de mise quant à l'ampleur de cette victoire : le SPD enregistre souvent de meilleurs scores dans les sondages que le jour du scrutin. Une remontée, même légère, des Verts ou des chrétiens-démocrates pourrait faire perdre au SPD sa majorité absolue, qui n'est que d'un siège. Il devrait alors former une coalition avec les Verts, comme ce fut le cas de 1990 à 1994. Même scénario, si, contre toute attente, le petit Parti libéral-démocrate (FDP) franchit la barre des 5 % des suffrages nécessaires pour entrer au Parlement.

Au-delà de la candidature à la chancellerie de M. Schröder, la campagne électorale a été dominée par le rachat surprise, annoncé début janvier, du groupe sidérurgique allemand Preussag Stahl par le Land de Basse-Saxe, pour 1 milliard de marks, avec l'aide de la banque publique régionale NordLB. L'entreprise, qui emploie plus de 12 000 personnes, était sur le point d'être rachetée par le groupe autrichien Voest Alpine. M. Schröder, qui ne cesse dans ses discours de faire un hymne à la croissance et à l'innovation et veut être le Tony Blair allemand, s'est présenté comme le sauveur des emplois de la région dans un secteur qui a son avenir derrière lui. Dans un débat télévisé qui l'a opposé mercredi 25 février au chef de file de la CDU de Basse-Saxe, Christian Wulff, M. Schröder a estimé que lorsqu'un groupe en rachète un autre, c'est pour réaliser des synergies et les suppressions d'emplois sont le plus souvent faites dans les filiales étrangères. M. Schröder prévoit toutefois de réintroduire en Bourse dès cette année 49 % du capital de l'entreprise.

DISCOURS LIBÉRAL

La conception économique de M. Schröder est très répandue dans les Länder outre-Rhin : oui au marché unique en Europe lorsqu'il permet à l'industrie locale d'exporter ses produits, à commencer par Volkswagen dont la Basse-Saxe est le premier actionnaire. Réticence à voir des entreprises rachetées par des étrangers, si cela doit déplacer les centres de décision hors d'Allemagne. Discours libéral hors des frontières, attitude protectionniste chez soi.

M. Wulff a longtemps hésité avant de se prononcer sur le dossier Preussag Stahl. Il est toujours délicat de défendre la cause des fusions industrielles, surtout dans le secteur très sensible de l'acier. Lors du débat télévisé du 25 févier, M. Wulff a expliqué que le rachat de Preussag Stahl par Voest Alpine ne mettait pas les emplois en danger. Il a accusé M. Schröder d'exploiter les peurs des gens et expliqué que l'Allemagne avait besoin d'attirer les investissements étrangers. Pour M. Wulff, le milliard dépensé au rachat de Preussag Stahl aurait été mieux utilisé, consacré par exemple à la création d'emplois d'enseignants, dont le nombre a été réduit sous le règne de M. Schröder.

Agé de trente-huit ans, M. Wulff, le portrait du « gendre idéal », a eu beau jeu d'attaquer le bilan de M. Schröder : niveau du chômage en Basse-Saxe supérieur de 2 % par rapport à la moyenne des autres Etats de l'ouest de l'Allemagne, endettement record, faibles moyens et efficacité limitée de la police en Basse-Saxe. Après avoir profité plus que les autres du boum de la réunification allemande – elle avait la frontière la plus longue avec l'Allemagne de l'Est –, la région dirigée par M. Schröder a depuis 1995 une croissance ralentie. Elle ne bénéficie plus des tranferts financiers des régions les plus riches d'Allemagne, ceux-ci ayant été réorientés vers les territoires de l'ancienne RDA, ce qui explique la hausse de l'endettement public. En dépit d'une popularité grandissant, M. Wulff aura du mal à s'imposer. Son discours n'est guère différent de celui de M. Schröder : l'un de ses arguments principaux est de dire que, à la différence du ministre-président actuel, il mettrait son programme à exécution. Mais il souffre de la réputation exécrable du gouvernement de Bonn, le chancelier Kohl, après avoir promis un pays florissant, étant en passe de devenir l'homme des cinq millions de chômeurs en Allemagne.

Arnaud Leparmentier

Les pays de l'Union européenne au rendez-vous de la convergence

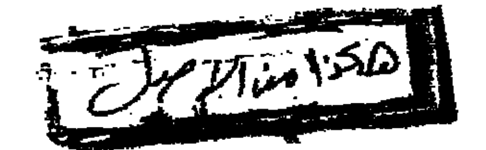
LA PUBLICATION par les pays de l'Union européenne des résultats officiels de leurs finances publiques pour 1997 n'a pas, jusqu'à présent, réservé de surprise. L'Espagne et le Portugal, dont les chiffres ont été rendus publics mercredi 25 février à Madrid et à Lisbonne, confirment l'immense effort réalisé ces dernières années par leurs gouvernements pour se mettre au diapason des pays du nord de l'Europe et se mouler dans les critères de bonne gestion définis par le traité de Maastricht, en vue du lancement d'une monnaie unique.

Pour tenir compte du calendrier désormais très serré qui les sépare de l'euro, les Quinze s'étaient engagés à accélérer la collecte de leurs informations statistiques pour remettre dès la fin février à la Commission européenne et à l'Institut monétaire européen les chiffres qui doivent leur permettre d'établir leurs rapports sur l'état de convergence de l'Union. C'est ce qui devrait être chose faite d'ici à la fin de la semaine. On attendait pour vendredi les résultats des derniers pays, notamment ceux de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. L'année 1997 est celle qui doit servir de référence pour juger de la capacité des pays candidats à la future zone euro à gérer leurs comptes publics selon les règles de discipline communément acceptées.

Cette discipline a eu des résultats spectaculaires en matière d'inflation, seule la Grèce n'étant pas encore en mesure de s'aligner sur la moyenne communautaire, tombée en 1997 à 1,7 %. Le principal enjeu de 1997 était de voir si les pays européens seraient capables de tenir l'objectif fixé d'un déficit budgétaire inférieur à 3 %. L'Espagne et le Portugal font figure de bons élèves. A Madrid, le ministre des finances, Rodrigo Rato, a annoncé que le déficit avait été contenu en 1997 à 2,8 %. Il était encore de 4,4 % en 1996. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB, dont la limitée de référence est de 60 %, a été réduite de 70,1 % à 68,3 %. L'Espagne, où l'inflation a été ramenée en 1997 à 2 %, a connu au cours de l'année une croissance de 3,4 %. Au Portugal, le déficit est de 2,5 % du PIB et le ratio de la dette de 61,99 %, légèrement inférieur aux prévisions gouvernementales. La croissance y a été de 5,79 %. Par comparaison elle a été de 3,2 en Grande-Bretagne, selon les chiffres publiés le 23 février par l'Office des statistiques nationales.

Parmi les autres pays à avoir rendu publics leurs chiffres, le Luxembourg fait exception avec un surplus budgétaire de 1,7 % et un ratio de dette de de 6,7 %. l'Autriche annonce pour sa part un déficit de 2,5 % et un ratio de dette de 66,1 %, contre 69,5 %. La Belgique enfin, qui a connu un taux de croissance de 2,7 %, fait état pour 1997 d'un déficit budgétaire de 2,1 % et d'un taux d'endettement de 118,7 %, contre 123 % l'année précédente. En attendant les chiffres officiels, le sous-secrétaire italien au Trésor, Giorgio Maccitta, a prédit que le déficit italien tournerait à 2,8 %.

H. de B.



SOCIAL Le débat sur le partage des fruits de la croissance, après la publication d'indices laissant attendre une forte progression de l'économie française en 1998, prend un tour plus aigu au moment où le premier ministre doit arbitrer sur la question des minima sociaux. Lionel Jospin devait annoncer, jeudi 26 février, sur France 3, le montant et le rythme de la revalorisation promise, mais souligner, aussi, qu'il se refuse à anticiper sur la reprise. ● LE RAPPORT remis à M. Jospin par Marie-Thérèse Join-Lambert, à la suite du mouvement des chômeurs de décembre et janvier, préconise un aménagement des transitions entre aides et revenus d'activité pour les chômeurs qui retrouvent un emploi. ● LA QUESTION DES JEUNES qui, lorsqu'ils sont privés d'emploi, ne reçoivent aucune aide avant l'âge de 25 ans, est au cœur de l'attente des associations.

Lionel Jospin se refuse à anticiper sur la reprise économique

Le premier ministre devait confirmer la revalorisation des minima sociaux non indexés sur les prix et en préciser le montant et le rythme. Mais, dans le débat sur la répartition des fruits de la croissance attendue en 1998, il juge prématurée une réorientation de sa politique

LA REMISE au premier ministre, mercredi 25 février, du rapport de Marie-Thèrese Join-Lambert sur « les problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs en France fin *1997-déut 1998* », que Lionel Jospin avait commandé à ce moment-là, participe, au même titre que la publication de bons indicateurs économiques, à la relance d'une vieille controverse sur le partage des fruits de la croissance. M. Jospin devait apporter, *jeudi, sa pierre à ce débat qui* s'amorce à gauche. A droite, seul Raymond Barre a, pour le moment, apporté sa contribution.

Invité du « 19-20 » de France 3, M. Jospin devait, bien évidemment, fournir d'abord des indications sur les suites qu'il compte donner au *rapport Join-Lambert. A ce titre, le* chef du gouvernement devait rappeler les *« cinq engagements »* qu'il avait pris, le 21 janvier, sur TF 1 : *indexation des minima* sociaux *sur* le coût de la vie, rattrapage intégral de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), mesures en faveur du *passage de l'assistance ou de l'allo*cation vers l'emploi, effort supplémentaire pour les chômeurs de longue durée et, *« éventuellement »*, *pour les jeunes, adoption de la loi* sur les exclusions avant la fin de la session parlementaire, comme l'indique l'ordre du jour rendu *public par Daniel Vaillant, ministre* des relations avec le Parlement (*Le Monde* du 25 février).

M. Jospin devait, également, préciser le montant et le rythme de revalorisation, par rappport à *l'inflation, de l'ASS et de l'allocation* d'insertion (AI) versée à 17 500 personnes. Pour ce qui concerne les chômeurs de longue durée et les *jeunes, on prête* l'intention au premier ministre de renvoyer, dans un premier temps, à la communication sur les exclusions que devrait faire *Martine* Aubry au conseil des ministres le 4 mars, et, plus généralement, au projet de loi sur la question préparé, depuis plusieurs *mois*, par les services de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

NOMBREUSES PROPOSITIONS

Saisi par l'actualité économique, M. Jospin devrait donc également aborder la question de l'utilisation de la reprise économique. A l'Hôtel Matignon, on se montre très circonspect, car on ne veut pas anticiper une croissance qui, dit-on, n'est pas encore mûre. Ce sentiment est partagé par la plupart des dirigeants de la gauche : ils soulignent qu'il faut peut-être attendre encore un peu pour avoir la confirmation de la reprise. Cependant beaucoup y vont de leur proposition.

Ainsi, mercredi, sur France 2, *Laurent* Fabius a déclaré que si la reprise est effectivement au rendez-vous, il faut s'en *« servir à la fois à un allègement du poids social et fiscal, et à des réformes de fond »*. *« Si on fait cela, sans gaspiller l'argent public, c'est le bon usage de la reprise »*, a-t-il ajouté. *« Je suis très, très favorable à la baisse d'impôt, je ne sais pas si je suis suivi par tous mes amis. Il y a un problème réel de poids de la fiscalité en France et de poids des charges »*, a expliqué l'ancien premier ministre, en soulignant que *« les Français en ont marre des impôts »*.



Dans l'esprit de l'ancien premier ministre – qui partage sur ce point la conviction de Dominique Strauss-Kahn –, il ne faut pas réitérer l'erreur de la fin des années 80, qui a consisté à dépenser le surplus des recettes fiscales générées par la croissance. Il serait, par priorité, préférable de tirer parti de l'amélioration de la conjoncture en engageant des réformes structurelles en faveur de la lutte contre l'exclusion, de la ville et du logement.

Dans *Libération*, jeudi, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, le socialiste Augustin Bonrepaux, estime *« qu'il faudra utiliser les marges de manœuvre »* pour *« réduire progressivement notre déficit budgétaire »*. *« La redistribution est évidemment une nécessité*, dit-il, *mais il n'est pas moins important de veiller à la réduction des déficits. »* Président d'une autre commission de l'Assemblée, celle de la défense, Paul Quilès, a estimé, sur RMC, que la croissance doit servir *« à la fois à une redistribution quantitative et à des réformes structurelles »*. Selon lui, *« si on ne fait pas les deux à la fois, on commet une erreur »*.

« UN PEU DÉMAGOGIQUE »

Animateur de la Gauche socialiste, Julien Dray fait entendre un son de cloche différent. *« Si la croissance est durable*, affirme-t-il, *la priorité doit être donnée à la relance de la consommation populaire avec des hausses pour les bas salaires et les minima sociaux, mais en veillant bien à ce qu'il y ait une disparité entre bas salaires et minima (...). Moi, je ne me précipiterai pas sur une baisse des impôts un peu démagogique. »*

Député communiste de Somme, Maxime Gremetz défend une idée similaire : *« La reprise doit d'aabord profiter à la consommation et au relèvement des minima sociaux »*. Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, enfonce le clou : *« Depuis quinze ans, nous assistons à une formidable expansion économique doublée d'une stagnation sociale sans précédent. Maintenant que la reprise est là, elle doit permettre de réduire les inégalités. »*

Seul personnalité de droite a s'être exprimé, jusqu'ici, sur la question, Raymond Barre a profité de son appréciation sur la rapport Join-Lambert – *« raisonnable et équilibré »* – pour glisser, sur RTL, qu'*« il faut écarter pour le moment l'idée de redistribution »*. L'ancien premier ministre a toutefois admis qu'il y a *« certaines mesures à prendre sur certains minima sociaux »*. *« Ne posons pas tout de suite la question du partage des fruits de la croissance, n'entrons pas dans une vague nouvelle d'augmentation des dépenses sous prétexte que la croissance est revenue »*, a conclu le maire de Lyon, en soulignant qu'il faut affecter une augmentation des recettes *« à la réduction du déficit budgétaire »* et *« à un allègement de la fiscalité »*, qui est *« aujourd'hui un grand problème en France »*.

Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

Huit minima sociaux

Actuellement, 3,3 millions de personnes perçoivent l'un des huit minima sociaux. En tenant compte *des familles, environ 6 millions* de personnes en vivent.

● **Revenu minimum d'insertion (RMI)** : créé en décembre 1988, il *est accordé à toute personne ayant* plus de 25 ans ou un enfant à charge. Il complète les ressources lorsqu'elles sont inférieures au *montant fixé par l'Etat* : 2 138 francs mensuels pour une personne, 3 061 francs pour un couple. La majoration pour le *premier enfant* est de 728 francs. 1,025 million d'allocataires.

● **Allocation de solidarité spécifique (ASS)** : versée aux chômeurs inscrits à l'ANPE ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage ou aux chômeurs de plus de 50 ans touchant une allocation dégressive inférieure au montant de l'ASS : 2 265 francs pour une personne. Complément possible de 969 francs pour les chômeurs de plus de 50 ans. 481 000 bénéficiaires.

● **Minimum vieillesse** : il complète les ressources d'une personne âgée de plus de 65 ans. Montant maximal : 3 470 francs pour une personne et 6 227 francs pour un couple. 760 000 bénéficiaires.

● ***Minimum invalidité*** : destiné aux personnes de moins de 60 ans avec une invalidité d'au moins 66 %. Même montant que le minimum vieillesse. 87 000 bénéficiaires.

● **Allocation d'adulte handicapé (AAH)** : 3 471 francs à taux plein. L'allocation moyenne versée est de 2 893 francs. 600 000 bénéficiaires.

● **Allocation de parent isolé (API)** : aide à une personne seule, enceinte ou élevant un ou plusieurs enfants. Généralement versée jusqu'au troisième anniversaire du dernier enfant. Montant maximal : 4 217 francs pour un parent avec un enfant. 1 054 francs par enfant supplémentaire. 160 000 bénéficiaires.

● ***Allocation d'assurance-veuvage*** : aide aux veuves de moins de 55 ans sans avantage de réversion et avec enfant à charge. *Dégressive sur trois ans* : 3 107 francs la première année. 15 000 allocataires.

● **Allocation d'insertion (AI)** : aide d'un an pour certains chômeurs qui ne remplissent pas les conditions de l'allocation-chômage. Montant : 1 311 francs. 17 500 allocataires.

Mme Join-Lambert préconise d'assouplir le passage de l'aide sociale à l'activité

DEPUIS L'URGENCE des situations de détresse jusqu'au temps des réformes structurelles, de la réflexion de fond aux considérations pratiques, le rapport remis au premier ministre, mercredi 25 février, par Marie-Thérèse Join-Lambert s'efforce *d'aborder toutes les dimensions de la crise* sociale mise en évidence par le mouvement des chômeurs. Celui-ci fut à l'origine de la mission que Lionel Jospin avait confiée, le *9 janvier*, à cette inspectrice générale des affaires sociales.

● **Indemnisation du chômage et minima sociaux.** Mme Join-Lambert précise d'emblée que le temps lui manque pour faire davantage que poser les termes du débat sur ces sujets complexes. A propos du régime d'indemnisation du chômage, *« tout se passe comme si l'existence* [du RMI] *avait autorisé un certain désengagement des systèmes d'indemnisation du fait, notamment, d'évolutions du marché du travail qui apparaissent étrangères aux principes et aux possibilités financières des régimes d'assurance et de solidarité chômage »*. Ce qui entraîne la question : *« Comment et par qui doivent être pris en charge les coûts sociaux de la flexibilité ? »* Le rapport appelle les partenaires sociaux à se pencher sur la question avant la renégociation de la convention Unedic, d'ici à la fin 1999.

Sur les minima sociaux, après avoir évoqué les incohérences et les distorsions qui peuvent exister, le rapport aborde la question de leur éventuelle fusion, qui est jugée *« prématurée et même dangereuse, tant que les idées en cours sur l'allocation universelle n'auront pas fait l'objet de débats suffisants »*.

● **Propositions pour les revenus des personnes privées d'emploi.** Le rapport *« rappelle le rattrapage intégral du pouvoir d'achat perdu depuis 1989 pour l'allocation de solidarité spécifique* (ASS) *annoncé par le premier ministre dans son intervention du 21 janvier »*. Cette mesure est également proposée pour l'allocation d'insertion (AI) qui ne concerne plus que 15 000 personnes. L'indexation sur les prix de ces deux minima *« devrait être inscrite dans les textes »*. A propos du RMI, le rapport juge que *« le gouvernement ne devrait pas s'interdire, sans que la loi l'y contraigne et dès lors que la possibilité s'en présente, d'aller plus loin que l'indexation sur les prix afin de relever le niveau »* de l'allocation qui est *« objectivement bas »*. *« Si la possibilité existe*, ajoute Mme Join-Lambert, *un rattrapage aujourd'hui de tout ou partie de l'écart entre l'évolution du salaire moyen et et celle du RMI, ou entre l'évolution du SMIC et du RMI, permettrait d'accroître le niveau de vie assuré par la prestation sans pour autant venir percuter le SMIC. »*

Des mesures sont proposées pour deux catégories de la population : les jeunes, *« priorité essentielle »*, et les chômeurs de longue durée. Pour les premiers, le rapport écarte l'idée d'une extension du RMI aux *« moins de 25 ans démunis de toutes ressources »*. *« La recherche de solutions sur ce point*, indique-t-il, *devrait se situer plutôt dans le cadre du régime d'indemnisation du chômage et des mesures liées à l'insertion. »* Le document préconise de rechercher *« une meilleure couverture de l'emploi précaire et des ruptures »* d'insertion. cela revient à demander à l'Unedic d'assouplir ses règles d'accès à l'assurance-chômage pour mieux tenir compte des périodes de travail hachées.

Pour favoriser la reprise d'emploi, Mme Join-Lambert propose enfin d'améliorer les règles dites de l'« intéressement », qui permettent de cumuler un minimum social et un revenu d'activité (*Le Monde* du 26 février). *« L'opacité des mécanismes d'intéressement constituant aujourd'hui leur principal défaut, il semble souhaitable*, indique le rapport, *de mettre en place un mécanisme plus simple (...). Un taux d'intéressement identique et de même durée devrait être ainsi adopté »*, suggère-t-elle, pour le RMI, l'ASS, l'API (allocation de parent isolé). La durée maximale de cumul serait portée de 750 heures (dans le cas actuel du RMI) à 1 000 heures, soit à peu près une année à mi-temps. Durant cette période l'allocataire ne déduirait de sa prestation que 50 % du montant du salaire de son travail.

Le rapport souhaite également que s'engage *« une réflexion d'ensemble sur les droits annexes »* (aide médicale gratuite, exonération de la taxe d'habitation, calcul de l'aide au logement, aide éventuelle sur les transports ou la cantine) liées aux minimas et dont la suppression peut *« rendre coûteuse la reprise d'une activité »*. Il demande que soit examinée la possibilité de lier ces droits annexes *« non plus à un statut particulier, tel que chômeur ou allocataire du RMI, mais au niveau des revenus perçus quelle que soit leur origine »*.

● **La mise en place des missions et du fonds d'urgence sociale.** Le rapport dresse un premier bilan du dispositif de traitement exceptionnel de l'urgence sociale mis en place depuis le 9 janvier. Il en pointe notamment les limites *« évidentes qui nécessitent une réorientation de sa vocation et de ses modes de fonctionnement »*. Mme Join-Lambert cite ainsi les disparités entre départements et les *« réticences institutionnelles »* à s'impliquer financièrement : les engagements pris par les autres partenaires de l'Etat sont inférieurs à 100 millions de francs.

● **L'amélioration de la vie au quotidien.** De ce bilan, Mme Join-Lambert tire la conviction qu'*« il faut intégrer la notion d'urgence sociale dans l'ensemble de notre système d'attribution d'aides sociales facultatives »*. Le fonds d'urgence sociale devrait rapidement céder la place *« à un autre type de dispositif »*, centré sur les personnes en situation de détresse sociale et qui unifierait, *« sans les fusionner »*, les différents fonds d'aide facultative associant l'Etat à d'autres partenaires.

Jérôme Fenoglio

472 771 demandes d'aide d'urgence

Le 20 février, après six semaines de fonctionnement, 472 771 dossiers ont été déposés pour accéder au fonds d'urgence sociale, dont 196 117 ont été acceptés, 206 856 en instance de décision et 40 281 rejetés. *« Si se maintiennent le montant moyen de l'aide et le taux d'acceptation des dossiers observés jusqu'à présent, le milliard de francs dont a été doté le fonds par l'Etat permettra de recevoir 700 000 dossiers et d'en traiter 600 000 »*, estime le rapport de Mme Join-Lambert. Au rythme actuel, ces crédits *« devraient être rapidement épuisés »*. Mme Join-Lambert décèle trois causes de montée en puissance du dispositif : la mobilisation des associations, la réactivité des services de l'Etat et, surtout, le nombre potentiel, révélé par la mise en place du fonds d'urgence, des bénéficaires d'un *« dispositif largement ouvert »*, qui sont *« en situation de détresse grave »*.

Unanimité pour saluer la qualité du rapport

CONSCIENTES d'avoir bousculé le gouvernement par leur action, en décembre et janvier, les associations de défense des chômeurs (AC !, Apeis, comité CGT et MNCP), qui ont été reçues à cinq reprises par Marie-Thérèse Join-Lambert, ont exprimé, mercredi 26 février, leur satisfaction quant au constat contenu dans le rapport remis au premier ministre, mais se sont montrées beaucoup plus réservées sur les pistes, en pointillé, en vue de modifier la situation actuelle.

Pour Claire Villiers, porte-parole d'AC !, le rapport décrit correctement *« l'évolution du marché du travail et l'inadaptation des structures actuelles, notamment du régime d'assurance-chômage »*. *« Il a l'avantage de placer les partenaires sociaux et les entreprises, face à leurs responsabilités »*, estime-t-elle, et il *« souligne que le RMI est à un niveau trop bas et pointe les disparités entre minima »*, mais *« il est indigent sur les réponses en matière d'urgence, et il n'y a aucune mesure concernant les jeunes »*.

Délégué national du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), Jean Desessart juge que le rapport sur les minima sociaux *« est respectueux des chômeurs et reconnaît le bien-fondé de leur colère »*. *« On attend les réponses du premier ministre*, ajoute-t-il. *Mme Join-Lambert pose les problèmes, mais elle se contente de rester au milieu du gué. »* Cette analyse est partagée à l'Apeis. Pour Philippe Villechalanne, *« ce rapport va dans le bon sens. En donnant une bonne photo de la misère, du chômage et de la précarité, il est utile »*, mais *« il n'y a rien pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans, ni pour les parents isolés »*.

MANIFESTATION LE 7 MARS

« Pour la première fois, les causes de la situation des chômeurs sont clairement identifiées. Il est important que la question du travail soit posée avec force, car sinon on risque de s'enfermer dans une société basée sur l'assistance », juge Jacqueline Lazarre, secrétaire confédérale de la CGT, chargée des sans-emploi. Dans ces conditions, les associations de chômeurs et les syndicats et associations qui les soutiennent (Droits devant !, SUD, FSU, Groupe des dix, certains syndicats CFDT et CGT) appellent à une nouvelle manifestation nationale à Paris, et dans quatre villes de province, le 7 mars pour améliorer l'aide aux chômeurs.

Côté syndical, les réactions au rapport sur les minimas sociaux sont aussi favorables. Pour la CFTC, il *« montre la nécessité de revaloriser les minima sociaux au-delà de ce qui a été annoncé en janvier »* et confirme *« l'urgence qu'il y a à définir une nouvelle configuration des systèmes de protection sociale pour mieux couvrir les nouveaux risques liés à la précarité croissante »*. Pour Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, ce rapport *« constitue une très bonne base »* car il *« ne fait pas de démagogie »*. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT a aussi estimé qu'il fallait *« revaloriser les minima sociaux, mais il faut en même temps offrir aux gens la garantie d'une offre de travail rémunéré, un nombre d'heures. payées au SMIC, qui vient en complément de ce minimum social »*.

Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, regrette l'absence de réponse à la situation des jeunes. *« J'aurais aimé qu'on apporte des réponses aux questions qui se posent pour les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans. L'accord signé entre les Verts et le Parti socialiste prévoyait de façon explicite le RMI »* pour ces jeunes, a-t-elle déclaré sur LCI. Secrétaire nationale du PS à la solidarité, Marisol Touraine juge que le rapport Join-Lambert rejoint *« les préoccupations des socialistes »*, tandis que Raymond Barre (UDF) a déclaré, jeudi, sur RTL, qu'il est *« raisonnable et équilibré »*. Délégué général du Front national, Bruno Mégret préconise toujours la *« préférence nationale »* dans l'attribution des aides.

Alain Beuve-Méry

Premier meeting de la gauche « plurielle » en campagne pour les élections régionales

François Hollande juge « ambigu » le discours de la droite sur le Front national

Lors du premier grand meeting de la gauche « plurielle » pour les élections régionales, mercredi 25 février, à Nantes, François Hollande a dénoncé le *« discours ambigu »* de la droite vis-à-vis du Front national sur ses alliances pour conserver des régions. *« Si nous ne sommes pas en situation de majorité relative*, a répété le premier secrétaire du Parti socialiste, *nous ne prétendrons à rien, à rien du tout. »*

NANTES
de notre envoyé spécial

Sans doute avec l'idée qu'on ne change pas une musique qui gagne, le Parti socialiste a conservé, pour sa campagne nationale des élections régionales, le même air d'entrée que pour les élections législatives, *Children*, de Robert Miles. Il donne à la cuvée 1998 une tonalité nettement plus unitaire, en multipliant les meetings « pluriels ». Mercredi 25 février à Nantes, devant 1 200 personnes, François Hollande présidait ainsi, avec Jean-Marc Ayrault, la première réunion nationale de la majorité.

Aux côtés du premier secrétaire du PS, avaient pris place à la tribune, Jean Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, Paul Lespagnol, secrétaire national du PCF, Alain Lipietz, porte-parole des Verts, et Béatrice Patrie, vice-présidente du Mouvement des citoyens. Un grand panneau bleu donnait le ton : *« Des régions efficaces et solidaires : avec une majorité de gauche et écologiste »*.

Face à une droite *« divisée »*, la gauche a mis l'accent sur ce qui la rassemblait, au gouvernement comme dans les régions, sans gommer toutefois ses *« différences »*. Dans le cadre de *« la pluralité bien comprise d'une unité loyale et sincère »*, M. Baylet a souhaité une *« annualisation négociée »* du temps de travail et a fait mine d'oublier en relevant le tir de barrage de la droite *« contre* [la limitation du] *cumul des mandats »* ses propres réticences.

M. Lespagnol s'est retranché derrière la plate-forme commune de la gauche du 22 janvier – dont le PS s'inspire dans un tract national diffusé à 4 millions d'exemplaires – pour dénoncer *« la guerre de chouans »* de la droite et du patronat contre les 35 heures, mais il a plaidé pour *« un doublement de l'impôt sur les grandes fortunes »* pour financer le relèvement des minima sociaux.

M. Lipietz a parlé du *« vent d'espérance »* soulevé par la gauche et des emplois-jeunes, *« bande annonce »* d'un projet plus vaste sur le *« tiers secteur »*, mais n'a pas résisté au plaisir de saluer *« la petite avance »* de la région Nord-Pas-de-Calais, présidée par Marie-Christine Blandin, en matière de concertation régionale. Rendant hommage au *« ressourcement éthique »* et *« politique »* de Lionel Jospin, Mme Patrie a récusé toute menace *« d'éclatement »* de la majorité. *« Des contradictions sont apparues ? Et alors ? Chacun a pris ses responsabilités »*, a-t-elle martelé.

« Au PS, la gauche " plurielle ", on la pratique depuis des années. Chaque socialiste est singulier, mais il est aussi pluriel dans sa tête », a ironisé M. Hollande, lui-même tête de liste de la gauche en Corrèze, en mettant les rieurs de son côté.

M. SEILLIÈRE ET LA LOI

« La région a justement les compétences qui permettent d'accompagner l'action du gouvernement en matière d'emploi », a-t-il souligné avant de s'en prendre à Philippe Séguin, qui avait accusé la gauche de s'intéresser *« au magot »* des régions, un propos que le président du RPR a réitéré le même soir à Saint-Raphaël (Var) : *« C'est une vieille tradition de la droite française. Mon magot ! Ma cassette ! Mon argent ! Mais ce n'est pas leur argent, c'est le vôtre. Nous voulons réorienter les fonds régionaux vers l'emploi. »*

S'en prenant aux dirigeants de la droite qui *« pensent qu'ils vont perdre »*, alors que *« la gauche peut gagner »*, M. Hollande a reproché à M. Séguin *« d'utiliser des mots qu'on croyait disparus du langage politique en accusant les socialistes d'avoir une conception parasitaire de la politique »*.

« Est-ce que, en sortant le drapeau hors de sa poche, a-t-il lancé, *il ne sort pas un chiffon emprunté à d'autres ? » « Si Philippe Séguin est dans cet état-là,* a-t-il observé, (...) *toujours capable de tenir des discours proches de l'extrême droite, c'est parce qu'il n'a pas supporté les treize minutes des assises du RPR qui ont applaudi un autre que lui. »*

M. Hollande a aussi décoché quelques flèches à Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF, qualifié de *« baron des barons »*, au sujet de son hostilité à la loi sur les 35 heures : *« Il n'y a pas une loi du privé et une loi des patrons, il y a la loi de tous, et M. Seillière doit comprendre ce que c'est que la République »*, a-t-il asséné en allant au devant des attentes de son auditoire.

Michel Noblecourt

Nouvelle-Calédonie : le FLNKS fait un bilan « mitigé » des accords de Matignon

Retour sur le problème du corps électoral

EN COMMENTANT, mercredi 25 février, la deuxième séance des négociations tripartites sur la Nouvelle-Calédonie, consacrée à l'évolution des dix dernières années, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a reconnu que l'appréciation de ce bilan, par le FLNKS, est *« mitigée »*. Si *« beaucoup reste à faire »*, selon le député Pierre Frogier (RPR), qui préside la délégation anti-indépendantiste, la communauté d'origine européenne n'a pu qu'être satisfaite par le retour, à partir de 1988, de la paix civile. La province du Sud, celle de Nouméa, qui concentre l'essentiel du potentiel économique, a profité, par ailleurs, des retombées de la politique de rééquilibrage menée dans le Nord et dans les îles Loyauté.

« La Nouvelle-Calédonie a échappé aux rigueurs budgétaires que connaissait le budget de l'Etat », s'est félicité, de son côté, M. Queyranne, en évoquant les hôpitaux, les établissements scolaires, les logements, les routes qui ont été construits grâce aux engagements pris lors des accords de Matignon. Les indépendantistes ne contestent pas ces *« progrès importants »*, surtout *« au regard de ce qui a été fait durant toute la période coloniale antérieure »*. Selon le rapport présenté par son président, Roch Wamytan, le FLNKS reste demandeur d'une réforme fiscale, d'une réorientation des transferts publics vers les activités de développement, d'une réduction du secteur administratif. L'éducation nationale, a encore affirmé M. Wamytan, s'est *« très peu adaptée à l'esprit des accords de Matignon »*.

Surtout, les indépendantistes ont manifesté leur inquiétude sur la persistance de ce qu'ils appellent *« l'immigration métropolitaine »* : selon le recensement de 1996, 15 000 Français de métropole se sont installés sur le territoire depuis 1989. Pour le FLNKS, ces nouveaux venus occupent des postes à tous les niveaux de qualification, *« accentuant ainsi le phénomène d'exclusion et de marginalisation dont sont victimes les ressortissants du pays »*.

Si, selon les dispositions prises en 1988, cette population « immigrée » ne pourra pas voter lors du référendum prévu cette année, elle risque, selon le FLNKS, de *« constituer des groupes de pression susceptibles d'influencer le vote des citoyens »*. Pour le FLNKS, le corps électoral est d'autant plus *« vicié »* que les *« mesures et structures d'accueil visant à favoriser la réinsertion* [de métropolitains et de Wallisiens] *dans le pays d'origine »*, présentées par Jean-Marie Tjibaou en 1988, n'ont pas été suivies d'effet. Elles auraient permis à la communauté mélanésienne de devenir majoritaire dans son propre pays.

Jean-Louis Saux

Le Parlement modifie le fonctionnement des conseils régionaux

LA PROPOSITION DE LOI relative au fonctionnement des conseils régionaux a été définitivement adoptée par les députés, mercredi 25 février. Il n'aura pas fallu moins de cinq mois, trois lectures au Sénat et quatre à l'Assemblée nationale pour parvenir à fixer les règles du jeu que devront appliquer les futurs conseils régionaux issus du scrutin du 15 mars.

Cette gestation laborieuse résulte d'abord de l'enjeu de ce texte. Trois régions déjà, la Haute-Normandie en 1995, l'Ile-de-France en 1997 et Rhône-Alpes en 1998 se sont retrouvées, faute de majorité, dans l'impossibilité de faire voter leur budget et ont dû s'en remettre au préfet de son exécution. Or beaucoup craignent que la fragilité des conseils régionaux soit encore accentuée par les résultats du prochain scrutin et que le Front national, notamment, bénéficie demain d'une capacité d'arbitrage et de déstabilisation renforcée.

Pour réduire ce risque, la loi prévoit que, si un projet de budget n'est pas voté, le président du conseil régional pourra, à l'avenir, présenter un nouveau budget dans un délai de dix jours. Contre l'avis des sénateurs, les députés ont réintroduit en dernière lecture l'obligation pour le président de région d'obtenir, dans ce cas, l'accord du bureau de l'assemblée régionale.

Ce nouveau projet de budget sera considéré comme adopté sauf si une *« motion de renvoi »* – autrement dit, une motion de défiance – est présentée et adoptée par une majorité absolue des membres du conseil régional. Cette motion devra être accompagnée d'un projet de budget alternatif et comporter la liste de ses signataires afin que d'éventuels changements d'alliances au sein du conseil soient clairement affichés. Toutefois, après force débats, la loi n'oblige pas un président de région, ainsi désavoué, à démissionner et s'en remet, sur ce point, à son sens des responsabilités. C'est une des zones de flou de la loi.

« CEINTURES DE CHASTETÉ »

Le deuxième objectif de ce texte est de renforcer la transparence du fonctionnement des conseils régionaux. A l'origine, la proposition de loi socialiste prévoyait d'imposer à la droite deux « ceintures de chasteté » dans l'hypothèse où elle serait tentée par des accords régionaux avec l'extrême droite. Elle prévoyait, en effet, que tout candidat à la présidence du conseil régional devrait, avant le scrutin, remettre aux conseillers régionaux, d'une part, *« une déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de son action »*, et, d'autre part, la liste des membres du conseil auxquels il donnerait délégation et qui constitueraient son bureau.

En dépit de l'opposition farouche du Sénat, les députés ont finalement maintenu l'obligation de la déclaration de politique régionale. En revanche, ils ont renoncé à l'obligation d'affichage des alliances, il est vrai baroque et inapplicable puisque les vice-présidents sont élus après le président et sans aucune garantie que les souhaits de ce dernier soient exaucés.

« Sans être miraculeuse », la loi adoptée *« a le mérite d'exister »*, a conclu, mercredi soir, René Dosière (PS, Aisne), rapporteur du texte à l'Assemblée. Elle ne mettra pas les conseils régionaux complètement à l'abri de l'instabilité, que seule une réforme du mode de scrutin régional, toujours évoquée et toujours éludée, pourrait combattre.

Gérard Courtois

Mme Le Chevallier (FN) poursuivie pour discrimination sur les opinions politiques

CENDRINE LE CHEVALLIER, épouse du maire Front national de Toulon, également huitième adjointe, devra comparaître le 6 avril devant le tribunal correctionnel de Toulon pour *« discrimination fondée sur les opinions politiques »* et *« discrimination consistant pour une autorité publique à refuser à quelqu'un le bénéfice d'un droit accordé par la loi »*. Il est reproché à Mme Le Chevallier d'avoir adressé, le 4 décembre 1997, un courrier à Gilbert Perea, directeur de Jeunesse toulonnaise (JT), dans lequel elle s'opposait à la mutation d'une personne dont le tort, à ses yeux, était d'avoir été *« l'ancienne secrétaire particulière de François Trucy durant ses deux mandats consécutifs de premier adjoint et maire de Toulon »*. Mme Le Chevallier demandait encore *« de pourvoir aux postes manquants soit par des employés sympathisants du Front national, soit par des éléments totalement neutres »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AQUITAINE : la gauche arriverait en tête des élections régionales en Aquitaine,** avec 46 % des intentions de vote contre 31 % pour les listes de droite, 12 % pour celles du FN et 6 % pour celles du mouvement Chasse, Pêche, Nature et Tradition (CPNT), selon un sondage CSA Opinion pour France 3, France-Inter, France-Info et *L'Express*, réalisé le 18 février auprès d'un échantillon de 1 005 personnes. Dans le conseil régional sortant, présidé par Jacques Valade (RPR), la droite est majoritaire avec l'appui des dix élus de CPNT.

■ **RHÔNE-ALPES : *la droite pourrait perdre la présidence du* conseil régional Rhône-Alpes** avec 40 % des intentions de vote, contre 31 % pour les listes de droite, 16 % pour celles du Front national, selon un sondage CSA Opinion, France 3, France-Inter, France-Info, *L'Express*, réalisé le 19 février auprès d'un échantillon de 1 006 personnes. Dans le conseil régional sortant, présidé par Charles Millon (UDF-DL), 65 des 157 sièges sont détenus par la droite et 28 par le Front national.

■ **PS : Jean-Jacques Anglade,** ancien maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a été exclu, mardi 24 février, du PS, qui lui reproche de *« faire campagne »* contre le candidat investi pour les cantonales.

■ ***CFTC : alors que la centrale chrétienne tient, jeudi 26 février,* son conseil confédéral,** deux vice-présidents, Bernard Ibal, responsable de l'union des cadres, et Jean-Paul Probst, président de la Caisse nationale des allocations familiales, s'opposent à Alain Deleu, président de la CFTC. Dans un document interne, ils appellent leur confédération à un *« sursaut »* après *« l'échec des élections prud'homales »*. Ils annoncent la création, avec d'autres dirigeants de la CFTC, d'une association *« Syndicalisme d'abord »* qui réclame une image de la CFTC *« plus ferme que celle de la recherche du compromis »*.

■ ***SYNDICATS : le tribunal d'instance du 9e arrondissement de* Paris** a considéré, mercredi 25 février, que le Comité pour l'avenir syndical (CAS) de l'UNSA, qui regroupe d'anciens adhérents de Force ouvrière, dont les responsables du syndicat du commerce parisien, n'était pas représentatif au grand magasin du Printemps Haussman de Paris.

La majorité se divise sur le contrôle de la déontologie dans les prisons

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 25 février, le projet de loi du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, créant une autorité administrative indépendante de contrôle de la déontologie de la sécurité.

Unanimes pour souligner la nécessité de ce texte, les députés se sont divisés sur l'étendue de son champ d'application. *« Personnels de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de la douane, garde-chasse, garde-pêche, gardes forestiers, agents des collectivités locales et des établissements publics »*, ainsi que *« toutes personnes physiques et morales de droit privé assurant* (...) *des activités de sécurité »* : à cette longue liste de catégories concernées, les communistes souhaitent ajouter l'administration pénitentiaire.

L'idée avait été soumise à l'appréciation du Conseil de sécurité intérieure, le 19 novembre 1997 à Matignon, mais le ministère de la justice s'y était opposé, arguant que les prisons sont déjà contrôlées par l'institution judiciaire. Estimant que l'administration pénitentiaire n'exerce pas une activité de sécurité et qu'elle est déjà contrôlée par un Conseil supérieur, Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique) a exprimé l'opposition du groupe socialiste à l'amendement du PC, dont les auteurs étaient absents.

En revanche, le radical de gauche Alain Tourret (Calvados) l'a défendu avec vigueur en faisant valoir que la prison était un lieu de *« non-droit »*, que le Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire n'était *« jamais »* saisi et que les juges d'application des peines n'exerçaient qu'un contrôle limité.

HISTOIRE DE PRÉSIDENTS

La droite s'est montrée hésitante : au nom du groupe RPR, Jean-Luc Warsmann (Ardennes) s'est opposé à l'amendement communiste, tandis que Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise) s'est prononcé en sa faveur. Après avoir rejeté l'amendement – qui devrait être défendu de nouveau en séance publique –, les commissaires socialistes se sont offert, à l'initiative d'Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), une petite incursion dans les jardins de l'Elysée. Ils ont en effet décidé de retirer au chef de l'Etat la faculté de désigner le président de la Commission nationale de déontologie de la sécurité, selon la nouvelle dénomination proposée, et prévu que le président serait élu par ses pairs. M. Montebourg n'a pas été suivi, en revanche, lorsque, s'inspirant du régime en vigueur pour la Commission des opérations de Bourse, il a proposé de donner à la commission un pouvoir de perquisition et de sanction.

Sur proposition de son rapporteur, Bruno Le Roux (PS), la commission des lois a cependant renforcé la portée du projet de loi en supprimant l'interdiction faite à la commission de connaître de faits donnant lieu à une procédure judiciaire, en faisant obligation aux ministres de saisir les corps de contrôle à la demande de la commission et en créant un délit d'entrave à l'exercice des pouvoirs d'investigation de celle-ci.

Jean-Baptiste de Montvalon

Protection syndicale pour les sans-papiers de Saint-Bernard

LE MESSAGE est clair : *« Touchez pas aux Saint-Bernard ! »* A la tribune de la bourse du travail de Paris, mercredi 25 février, les représentants de la FSU, de la CGT, de SUD et des cheminots de la CFDT se succèdent pour en marteler l'importance. Ils l'ont écrit au ministre de l'intérieur, au premier ministre. Le soir même, les députés, réunis pour examiner le projet de loi sur l'immigration présenté par Jean-Pierre Chevènement, l'entendront à leur tour. Pour l'heure, c'est aux sans-papiers eux-mêmes et aux journalistes qu'ils l'adressent.

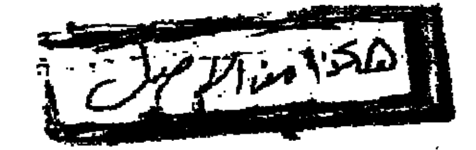
Pas facile de faire entendre une telle parole ! Près de deux ans après le début du mouvement, le combat des sans-papiers n'est plus aussi relayé. Les manifestations ne mobilisent plus. De plus, l'essentiel des trois cents Africains qui occupaient l'église pendant l'été 1996 ont été régularisés. Dix-huit ont reçu une réponse négative, accompagnée d'une invitation à quitter la France (IQF). Cinq autres attendent toujours que la sentance tombe. Et une vingtaine, déjà reconduits dans leur pays, réclament la possibilité de rentrer et de bénéficier de la circulaire gouvernementale.

Combat perdu ? Certains en semblent convaincus. Le comité d'entreprise de la BNP, qui avait accepté un temps l'occupation de ses locaux de la rue du Faubourg-Poissonnière par les Africains, les poursuit, ce même jour, devant le tribunal des référés. Mais peu importe : les syndicats, eux, jurent qu'ils ne lâcheront pas. Pour preuve, ces petites fiches roses, que leurs représentants tiennent en main. Nom, date de naissance, personne à contacter, avocat : désormais, les *« déboutés de la régularisation »* disposeront d'une *« carte de parrainage intersyndical »* qu'ils pourront présenter en cas de difficulté. *« Le ministère doit savoir que, si besoin est, c'est au siège de la FSU qu'il devra envoyer les policiers pour les arrêter »*, explique Louis Weber, secrétaire national de la fédération enseignante.

Une protection, donc, mais aussi une façon de rendre hommage aux sans-papiers de Saint-Bernard : *« Ils ont sensibilisé l'opinion publique, éveillé le sentiment d'urgence dans nos organisations*, estime M. Weber. *Sans eux, les résultats, même insuffisants, que nous avons obtenus auraient été impossibles. »* Et les autres syndicalistes, suivis par le professeur Albert Jacquart et le cinéaste Gérard Mordillat, d'insister à leur tour sur le rôle *« fondateur »*, *« citoyen »*, *« avant-gardiste »* joué par les occupants de l'église. Au dernier rang, le Père Henri Coindé, ancien curé de Saint-Bernard, approuve de la tête.

Solennellement, un responsable syndical appelle les noms. *« Cadri Soulimane, Camara Doua... »* Les hommes se lèvent et viennent chercher le précieux sésame. *« Camara Fodié. »* Un murmure traverse la salle. *« Camara Fodié ? »* Une responsable de la commission juridique s'approche alors : *« Il a été interpellé hier soir lors d'un contrôle. »*

Nathaniel Herzberg



ÉDUCATION Dans l'entretien *qu'il nous a accordé*, Edgar Morin explicite sa démarche en tant que président du conseil scientifique de la consultation nationale « Quels savoirs enseigner dans les lycées ». Il *souligne l'excessif « cloisonnement des savoirs »* et des disciplines et appelle à une nécessaire « réforme de la pensée ». ● LE CHERCHEUR précise que sa mission n'est pas « *directement* » de redéfinir les programmes du secondaire. Il souhaite convaincre les enseignants *« qu'il y a des thématiques communes pour qu'ils puissent eux-mêmes par la suite établir des connexions »*. ● LA CONSULTATION nationale sur les lycées devrait se poursuivre à l'automne par un débat au Parlement. Malgré les critiques et les difficultés rencontrées, Claude Allègre estime qu'*« un travail extraordinaire est fait »*, tout en se défendant d'avoir un projet précis de réforme.

Edgar Morin plaide pour le décloisonnement des savoirs au lycée

Président du conseil scientifique chargé de réfléchir aux programmes et aux enseignements, le chercheur explicite sa démarche dans un entretien au « Monde ». Critiquant une approche disciplinaire compartimentée, il souligne la nécessité d'une « réforme de la pensée »

CHERCHEUR émérite au CNRS, Edgar Morin, âgé de soixante-dix-sept ans, préside le Conseil scientifique de la consultation nationale « Quels savoirs enseigner dans les lycées ». *Partisan du décloisonnement des disciplines*, il affirme que le sens de sa mission n'est pas d'aboutir à l'élaboration précise de nouveaux programmes mais de favoriser de nouveaux modes de pensée. Cette vision organisatrice de la connaissance devrait contribuer à définir, selon lui, la culture humaniste des adolescents du XXI[e] siècle.

« Pourquoi avez-vous accepté de prendre la présidence du conseil scientifique de la consultation sur les lycées ?

– Parce qu'il m'a semblé que Claude Allègre était en résonance avec les idées que je développais, étant lui-même un promoteur des sciences de la terre, qui se sont créées il y a plus de trente ans, en articulant des disciplines qui s'ignoraient. Un certain nombre de sciences ont émergé dans la deuxième moitié du siècle en associant des disciplines, ce qui a permis de décloisonner celles-ci, de les rendre *plus fécondes*. Compartimenter les savoirs est dommageable à la formation des esprits.

» Il y a là un véritable défi. Les connaissances sont de plus en plus *segmentées* et les problèmes à résoudre sont de plus en plus complexes et globaux. Je sais que les résistances sont très grandes dans les habitudes de pensée, dans *les institutions*. Je ne me suis pas fait d'illusion sur les possibilités d'opérer, pour ma génération, la réforme qui me semble vitale. Ces idées sont encore marginales, elles touchent des gens dispersés dans l'enseignement, dans la recherche. Cela dit, je crois utile que des enseignants, en particulier du second degré, se trouvent encouragés à relier leur discipline dans des ensembles naturels plus larges.

– La science économique et la *sociologie, par exemple, qui* cohabitent au lycée dans la série « économique et sociale », divorcent brutalement à l'université. Comment abordez-vous ce genre de difficultés ?

– Je projette une journée thématique sur les sciences « anthroposociales », histoire, sociologie, *économie, psychologie et* aussi science des croyances, des mythes de l'imaginaire. J'essaierai qu'à cette occasion des économistes, des historiens, des sociologues, montrent la nécessaire interpénétration de l'apport des uns et des autres. Quand on a créé la licence de sociologie *dans les années* 50, on a coupé les cordons avec l'histoire – or les sociétés ont une histoire – avec la philosophie, la psychologie. C'est une formation *mutilée. L'histoire, aujourd'hui*, après l'école des Annales, s'est multidimensionnalisée et l'on y a fait entrer l'économie, l'anthropologie, on a réintroduit l'évènement, pendant un temps inconsidérément chassé.

» A travers les protestations du SNES, beaucoup d'enseignants du *secondaire sont persuadés que l'on* va détruire les disciplines. A l'occasion des questionnaires, auxquels le conseil scientifique n'a pas participé, on a cru, à tort, que les disciplines étaient menacées. On a demandé des journées disciplinaires, il y en aura.

– Comment un conseil scientifique, réunissant des esprits d'origine aussi diverses, peut-il fonctionner ?

– Beaucoup de membres préfére*raient qu'on leur donne* des tâches précises. Mais comme la psychodiversité fonctionne très bien dans certaines conditions, je vais essayer de faire en sorte qu'elles soient réu*nies* ! La première fois, nous avons brisé la glace et il y a eu des discussions vives. Daniel Pennac pensait, par exemple, que le problème est fondamentalement social, urbanistique et politique, qu'il se situe, entre autres, dans l'écart qui se creuse entre les établissements des *quartiers périphériques et ceux des* centres-villes. C'est tout à fait vrai, mais la gravité du problème de la réforme sociale et politique ne doit pas masquer la gravité de celui de la nécessaire réforme de pensée.

– Que serait-il urgent de réformer dans les programmes ?

– Il faut bien comprendre que ma mission ne concerne pas directement les programmes. Je voudrais simplement ouvrir une voie de réflexion. Il existe des « objets naturels », le monde, la Terre, la biosphère, par exemple, qui sont *concevables* à partir de sciences polydisciplinaires qui se sont développées depuis trente ans. Si vous prenez la biosphère ou l'écologie, *il* est évident que des professeurs de physique, chimie ou de biologie, voire d'histoire ou d'économie, se rencontrent et peuvent travailler ensemble *sur ces objets*. Cela veut-il dire qu'il faut former un professeur polyvalent pour tout cela ? Pas du tout. Je voudrais leur montrer qu'il y a des thématiques communes pour qu'ils puissent eux-mêmes par la suite établir des connexions.

> « Compartimenter les savoirs est dommageable à la formation des esprits »

» S'il est possible qu'après cette mission on puisse créer un centre pour des enseignants du secondaire afin qu'ils viennent passer un temps plus ou moins long sur des problèmes comme la rationalité, la scientificité, les relations entre sciences humaines - sciences naturelles, sciences humaines et littérature, pourquoi pas ? Il y a des acquis de la réflexion sur la science dont on ne parle jamais, partis de Bachelard et de Popper dès les années 30 et qui ont continué avec Piaget, Kuhn, Lakatos et tant d'autres. On pense que l'épistémologie est réservée aux grands philosophes. Mais la connaissance des présupposés de la connaissance est nécessaire à celui qui enseigne une connaissance quelle qu'elle soit.

– La problématique des connaissances scolaires est traditionnellement celle de l'« empilement », auquel ses adversaires opposent l'« allègement ». Cette démarche a toujours échoué...

– Je ne me place pas dans cette problématique, je pense communication et articulation. Quand on dit qu'il ne serait pas possible d'être Pic de La Mirandole aujourd'hui, on s'imagine peut-être que son cerveau emmagasinait toutes les connaissances de son temps. Or Pic de La Mirandole avait une stratégie organisatrice des connaissances. Je pense qu'il y a des problèmes-clés, des noyaux de communication dans toutes les sciences, puis des connaissances *subordonnées ou* anecdotiques. Dès que l'on a une vision organisatrice de la connaissance, on se rend compte de ce qu'il y a *d'important ou non*. On a besoin d'aller aux points fondamentaux et cruciaux. L'esprit enfermé dans la discipline a perdu l'habitude de penser en ces termes. Regardez Rabelais, Montaigne, Pascal : ils étaient déjà confrontés à l'alternative entre tête bien faite et tête bien pleine.

– La philosophie n'est enseignée que pendant une année puis fait l'objet d'une épreuve au baccalauréat. Est-ce dommageable pour cette *discipline* ?

– Je suis parti avec l'idée que dans les journées thématiques, je mettrai les philosophes partout, pour qu'ils apportent la problématisation, *qui est propre à leur* compétence. Je voudrais qu'eux-mêmes constatent que leur domaine n'est pas une discipline au sens compartimenté du terme, que leur mission comporte la réflexion sur les acquis scientifiques dans tous les domaines du savoir. La littérature est très importante également.

» Elle a cette supériorité sur l'histoire et la sociologie qu'elle considère les individus comme insérés dans un milieu, dans une société, une histoire personnelle. La littérature et le cinéma sont des écoles de vie pour les adolescents, où ils apprennent à se reconnaître eux-mêmes.

– La commission Bourdieu-Gros qui avait défini des « propositions pour l'enseignement de l'avenir » n'a finalement pas débouché sur une traduction concrète. Ne craignez-vous pas la même impasse ?

– La commission de Pierre Bourdieu et François Gros avait travaillé dans le sens des disciplines constituées, de la science mandarinale, au plus haut niveau dans chaque discipline. Je ne vais pas dans la même direction. Je souhaite que les esprits soient éduqués de façon à pouvoir contextualiser leurs connaissances et lier les problèmes *particuliers aux problèmes globaux.*

» Les journées thématiques indiquent cette voie. Par ailleurs, la commission Bourdieu-Gros se donnait pour mission d'agir presque directement sur les programmes. Moi je ne vois pas du tout d'action immédiate et directe ; je recherche une évolution des mentalités, qui prendra du temps. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Le monde, la Terre, la vie et tout le reste

Destinées à *« fournir des éléments d'information et de réflexion pour régénérer une culture humaniste laïque »*, les journées de réflexion proposées du 16 au 24 mars par le Conseil scientifique s'articuleront autour de thèmes ayant trait à « La situation de l'homme dans le monde » (le monde ; la Terre ; la vie ; l'humanité) et à « La place des humanités dans la formation de la personne humaine » (langues, civilisations, littératures, arts et cinéma ; l'histoire ; cultures adolescentes). La huitième et dernière journée s'intitulera « Relier les connaissances ». On pourra ainsi aller de « L'hypothèse anthropique », par Brandon Carter, astrophysicien à l'obervatoire de Meudon, à « L'auto-organisation épigénétique », par Henri Atlan, professeur à l'université Paris-VI, en passant par « La poésie comme mode de connaissance » par Yves Bonnefoy, professeur au Collège de France, mais aussi « Les conduites addictives et les mirages adolescents » par Simon Kipman, psychiatre et psychanalyste.

M. Allègre dit ne pas savoir « ce qui va sortir » de cette machinerie complexe

L'ÉNORME machinerie de la consultation nationale « Quels savoirs enseigner dans les lycées » *semble avoir pris sa vitesse de croisière*. Philippe Meirieu, président du comité d'organisation, supervise le traitement de plusieurs millions de questionnaires remplis par les lycéens, les enseignants ou les personnels des établissements, sur lesquels travaillent *« plus de cinquante mille personnes à l'éducation nationale »*. Aidé des responsables académiques, M. Meirieu veille aussi à l'organisation de trente et une « journées de synthèse » (du 4 mars au 4 avril) dans chaque académie comme au Centre national d'enseignement à distance (CNED). Il met enfin sur pied, assisté de responsables scientifiques et techniques, quinze journées consacrées aux disciplines (du 17 mars au 2 avril).

De son côté, le conseil scientifique présidé par Edgar Morin et composé d'une quarantaine de personnalités s'est attelé à l'élaboration de journées thématiques, prévues du 16 au 24 mars. Près de soixante-dix interventions de *scientifiques de haut niveau y sont* programmées, comme celles d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Ruffié et Etienne Beaulieu, professeurs au Collège de France, Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, Paul Ricœur ou Alfred Grosser. Après deux réunions plénières, Edgar Morin a aussi suggéré aux membres du conseil scientifique d'apporter leur contribution écrite au débat.

LE RÉSULTAT FINAL

Apparemment bien huilée, une telle organisation menace pourtant de tourner au casse-tête. L'articulation entre les réflexions issues de la consultation et celles produites par le conseil scientifique promet d'être délicate. D'innombrables problèmes matériels surgissent quant à l'organisation des journées académiques. Prévues *pour réunir plusieurs centaines* de personnes, elles engendrent des coûts que les académies hésitent à prendre en charge. L'absence de méthode scientifique unifiée pour le dépouillement des questionnaires a déjà fait l'objet de nombreuses critiques.

Ces écueils n'ont en rien désarmé le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, qui a rajouté un étage à l'édifice, en promettant, mercredi 25 février devant l'Assemblée nationale, un débat au Parlement à l'automne sur ce sujet. Assurant que les députés avaient été *« nombreux à lui écrire »* pour lui demander que la représentation nationale débatte de la formation des lycéens, M. Allègre a souligné que l'enjeu était bien *« la formation des citoyens du XXI[e] siècle »*. Cette idée figurait déjà dans le nouveau contrat pour l'école de François Bayrou – *« un débat permet d'informer périodiquement le Parlement sur les objectifs et les contenus de l'enseignement »* – mais n'avait pas été appliquée.

Voilà quelques semaines, venu encourager les stagiaires de l'institut universitaire de formation des *maîtres (IUFM) de Paris qui dé*pouillaient les questionnaires destinés aux lycéens, M. Allègre s'était félicité d'avoir lancé la consultation de cette manière. *« C'est un travail extraordinaire qui est fait. Aucun institut de sondage n'aurait été capable de faire cela »*, avait-il lancé. *« Une autre leçon de cette consultation, c'est que l'appareil éducation nationale, quand on le met sous tension, il répond. Et comptez sur moi, il va être sous tension pendant un certain temps »*, avait ajouté M. Allègre. Cette consultation *« est une nouvelle façon de faire marcher l'éducation nationale, qui va bien au-delà de l'opérationnel, de la modification des programmes »*, avait commenté le ministre.

Cet optimisme avait toutefois été tempéré par quelques interrogations, quant au résultat final. *« Tout le monde me demande ce qui va en sortir : si vous croyez que je le sais... »*, avait déclaré M. Allègre, pour faire pièce aux critiques selon lesquelles il aurait déjà en tête un projet précis. Le ministre avait préféré s'en remettre, après le colloque final des 29 et 30 avril à Lyon, au Conseil national des programmes (CNP), *« chargé de (...) proposer une traduction concrète »*.

Même s'il n'a pas de projet bouclé, le ministre de l'éducation nationale a des idées arrêtées sur ce qu'il veut éviter : *« Je veux des programmes qui contraignent moins. Je ne veux pas des programmes de français où l'on vous impose l'auteur, le livre et bientôt la page. Je suis plutôt pour des programmes par objectifs et c'est l'enseignant qui choisit le chemin. »* Enfin, M. Allègre avait précisé que le colloque national *« diffuserait des deux côtés* [du lycée], *dans les collèges et dans les premiers cycles universitaires, qui sont, c'est vrai, deux points difficiles »*, ce qu'il a réaffirmé, mercredi, devant les députés.

B. G.

Un conseil interministériel sur la recherche en avril

Un conseil interministériel consacré à la recherche sera organisé au mois d'avril, annonce, dans une tribune publiée jeudi 26 février par *Le Figaro*, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Cette *réunion*, au cours de laquelle M. Allègre présentera *« une structure et des priorités pour la recherche française »*, débouchera sur *« un programme républicain »* qui *« réaffirmera l'équilibre nécessaire entre recherche fondamentale et appliquée, sciences de la nature et sciences de l'homme »*.

***Rappelant que ses priorités* sont la relance de l'emploi scientifique, la *« débureaucratisation »* des organismes de recherche et la mise en œuvre d'une meilleure coordination, M. Allègre indique que sera créé un Centre national de la recherche technologique, un organisme sans murs dont la mission sera de *« stimuler la création d'entreprises innovantes »*.**

La prestation compensatoire versée en cas de divorce pourra être révisée

LES SÉNATEURS ont adopté à l'unanimité, en première lecture, mercredi 25 février, la réforme des prestations compensatoires versées en cas de divorce. Paradoxalement, ce vote unanime n'a pas fait que des heureux au Sénat. Tâtonnant, hésitant, voire parfois confus, le débat s'est soldé par un texte de compromis qui pourrait être corrigé lors de son prochain examen à l'Assemblée nationale. La principale mesure prévue par ce texte, proposé par la commission des lois du Sénat, est d'autoriser la révision de la rente versée par l'époux débiteur *« en cas de changement substantiel dans les ressources ou les besoins des parties »*.

Cette réforme du droit de la famille, certes *« partielle »*, comme l'a souligné Elisabeth Guigou, garde des sceaux, modifie toutefois sensiblement les relations pécuniaires entre ex-époux. Jusqu'à présent, les tribunaux n'ont quasiment jamais accepté de réviser le montant de la prestation compensatoire, créée par la loi du 11 juillet 1975 sur le divorce. Celle-ci vise, selon l'article 270 du code civil, *« à compenser la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie »* des ex-époux.

En créant cette prestation, la loi de 1975 voulait mettre fin aux nombreux conflits d'argent suscités par la pension alimentaire, qui, elle, est révisable. La prestation compensatoire devait être forfaitaire et, en principe, versée sous forme de capital. Surtout, elle ne pouvait pas être révisée : à plusieurs reprises, les juges ont décidé que même le chômage d'un époux débiteur, par exemple, ne pouvait pas constituer un motif de révision... Par ailleurs, la prestation compensatoire est transmissible aux héritiers, ce qui signifie que les enfants de l'époux débiteur, issus du premier, voire du second mariage, sont tenus de verser la rente au conjoint survivant. Autre exemple : une seconde épouse peut être amenée à assumer cette charge en faveur de la première...

Cette législation est apparue de plus en plus inadaptée. Lors des débats, Robert Pagès (PC, Seine-Maritime), qui est à l'origine de la proposition de loi avec Nicolas About (UDF, Yvelines), a indiqué qu'il recevait un *« courrier abondant »* de la part d'individus *concernés par de telles situations*. Les dernières statistiques disponibles de la chancellerie montrent que, sur 118 056 divorces prononcés en 1994, 15 419 ont donné lieu au versement d'une prestation compensatoire, sous forme de *rente dans 60 % des cas*. Daniel Hoeffel (Union centriste, Bas-Rhin), rapporteur du texte, souligne que, du fait de la rigidité de la jurisprudence, les demandes de révision sont passées de 1 151 en 1988 à 878 en 1995, avec toutefois *« un taux d'appel record de 60 % »*.

CRITÈRE PLUS GÉNÉRAL

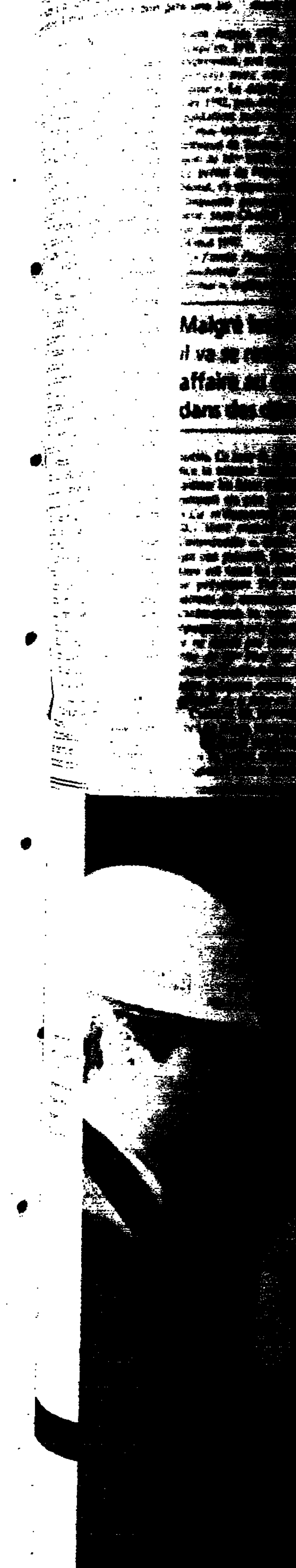
En rendant possible une révision, le texte adopté par le Sénat pourrait provoquer une multiplication des contentieux. La ministre de la justice n'a pas réussi à imposer une conception plus stricte des possibilités de révision, comme elle l'avait plaidée lors de la discussion générale, le 10 février. Le gouvernement souhaitait que la rente ne puisse être modifiée qu *« à titre exceptionnel »*, en cas de changement *« important »* et *« imprévu »* de la situation financière des parties. Finalement, les sénateurs ont retenu un critère plus général de *« changement substantiel »*.

Les sénateurs ont en revanche maintenu le caractère transmissible de la rente aux héritiers, qui pourront toutefois demander, eux aussi, sa révision. Ardent défenseur du principe d'intransmissibilité, M. About, déçu, a regretté s'être battu *« pour faire du surplace »*. *« On préfère l'équité dans la guerre à l'équité dans la paix »*, a-t-il ajouté.

Quant à la durée de la prestation compensatoire, elle sera fixée par le juge et pourra être *« viagère »*, selon un amendement de Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort). Pour garantir son paiement, le juge pourra imposer à l'époux débiteur *« de constituer un gage, de donner caution ou de souscrire un contrat »*. Toujours dans l'intérêt de l'époux créancier, les modalités d'abandon de biens en nature seront élargies et pourront prendre *« notamment »* la forme d'un transfert de propriété.

Le gouvernement, qui souhaite favoriser le versement de la prestation sous forme de capital, pour régler une fois pour toutes la question pécuniaire dès le divorce, a fait adopter une mesure qui permet de convertir *« à tout moment »* la rente en capital. En revanche, Elisabeth Guigou a refusé d'autoriser un régime fiscal plus favorable lorsque la somme est allouée sous forme de capital.

Clarisse Fabre



Impliqué dans une affaire immobilière, le commissaire d'Hyères a été muté en Gironde

Le parquet de Toulon a ordonné une enquête sur l'achat et la revente d'une auberge

Le commissaire d'Hyères, Jean-Claude Montaye, a été muté à la suite d'une affaire immobilière controversée. Il avait acheté à bon prix une auberge qu'il a revendue moins d'un an plus tard avec une plus-value de 450 000 francs. Promptement menée, l'expulsion de l'ancienne propriétaire avait été réalisée par des policiers du commissariat d'Hyères, placé sous l'autorité de M. Montaye. Une enquête judiciaire est en cours.

TOULON
de notre correspondant

Hyères n'a plus de commissaire de police depuis le 16 février. Ce jour-là, Jean-Claude Montaye a été muté en Gironde, où il a été mis à la disposition de la direction départementale des services de police qui devraient lui trouver une nouvelle affectation dans les services de l'état-major de la police de Bordeaux. L'hebdomadaire *Marianne* a révélé dans son édition du 23 février le comportement trouble, dans une affaire immobilière, de cet homme de cinquante et un ans, arrivé dans le Var le 1er juillet 1995, en provenance du Nord. Son dossier personnel ne contient alors que de bonnes notes et d'élogieuses appréciations. Il va pourtant se retrouver le héros d'une ténébreuse affaire au coeur de ce Var englué dans des dérives politico-mafieuses.

Le 10 décembre 1996, la femme du commissaire, agissant pour le compte d'une société civile immobilière (SCI) Montréal, achète *« l'auberge de l'Almanarre »* à la barre du tribunal de commerce de Toulon pour la somme de 1,350 million de francs. Une belle affaire : située sur la plage de l'Almanarre, dotée d'un accès direct à la mer, cette bâtisse de trois niveaux et de 660 mètres carrés de surface est évaluée à quatre millions de francs. Constituée la veille de l'achat avec un capital de mille francs, la SCI regroupe trois membres d'une certaine famille "Monteil" : en réalité, cette société réunit le commissaire Montaye, son épouse, qui figure sous son nom de jeune fille, et leur fils, Alexandre, employé au casino d'Hyères comme responsable de salle dans le secteur des machines à sous.

Il semble que le mauvais sort se soit acharné sur la propriétaire de l'auberge, Marie-Thérèse Mille, cinquante-huit ans, qui avec son époux avait pris en 1971 la suite des beaux-parents, installés dans cet établissement depuis 1931. Tout allait bien jusqu'en 1991 où, selon sa propre expression, son mari est *« parti sans préavis avec une jeunesse et la caisse »*. Le dépôt de bilan, en janvier 1992, précède la demande de liquidation judiciaire prononcée le 27 mai suivant. A la fin de 1992, le tribunal de Toulon ordonne l'expulsion de Mme Mille et de ses deux fils. Le préfet de l'époque, François Leblond, s'y oppose mais, au terme de cinquante procédures, son successeur, Jean-Charles Marchiani, signe un nouvel arrêté d'expulsion le 14 mai 1997.

« J'avais l'impression de vivre un cauchemar mais tout s'est éclairé le 20 mai », explique la propriétaire en sursis. Ce jour-là, un huissier de justice la somme une nouvelle fois de quitter les lieux et face à son acharnement un peu candide, lui lance : *« Ça m'étonnerait que vous restiez là… Votre maison a été vendue au commissaire »*. Dans les semaines qui ont précédé, Jean-Claude Montaye est venu lui rendre visite sans se présenter. Par contre, un des ajoints du commissaire vient officiellement la voir à la même époque. *« Il m'a simplement dit que je ne devais pas recevoir Laetitia, la fille de Mme Piat que j'hébergeais, alors qu'il m'était interdit de travailler bien qu'ayant obtenu l'autorisation officielle de le faire en intersaison. »*

> Malgré les bonnes notes de son dossier, il va se retrouver le héros d'une ténébreuse affaire au cœur de ce Var englué dans des dérives politico-mafieuses

L'avocat de Mme Mille, Marc-Michel Le Roux, saisit le juge de l'exécution pour retarder l'expulsion mais la police n'attend pas que le magistrat statue pour agir. Quinze jours après la visite de l'huissier, une vingtaine de policiers de Hyères et des hommes de la brigade canine investissent l'auberge et interpellent Marie-Thérèse Mille qui est *conduite au commissariat*. Ces hommes sont placés sous les ordres d'un adjoint du commissaire Montaye mais ce dernier a pris la précaution de se mettre en congé. L'opération tourne mal : paniqué, le fils de Mme Mille, Henri, trente ans, se jette du troisième étage, ce qui entraînera une fracture du crâne et du poignet droit, un éclatement de la rate et la perte d'un oeil. *« Une telle mobilisation n'était pas nécessaire,* remarque l'avocat de Mme Mille, Marc-Michel Le Roux. *Il aurait mieux valu venir avec une assistante sociale. »* L'affaire sent le soufre. A telle enseigne que l'inspection générale de la police nationale (IGPN) se transporte à Hyères. Elle conclut que la légalité a été respectée et que le commissaire ne peut être soupçonné d'avoir pris des libertés avec les principes de l'éthique professionnelle. Moyennant quoi, il s'installe dans sa nouvelle demeure et passe un été qui, selon des voisins, fut *« aussi fastueux que bruyant dans la compagnie d'invités parmi lesquels certains que l'on ne s'attendrait pas à voir à la table d'un commissaire »*. Jean-Claude Montaye suit alors de près certains premiers et seconds du milieu varois qui ont leurs habitudes et leurs dividendes dans quelques bars, clubs et restaurants hyérois où l'on croise également le commissaire.

La famille Montaye décide alors de mettre en vente l'auberge et, le 15 novembre 1997, signe un compromis de vente avec Maria Giordano et Petro Renzini, deux milanais, actionnaires d'une société commerciale, qui sont d'accord pour débourser 1,8 million de francs… Soit une plus-value de 450 000 francs réalisée en onze mois par le commissaire et sa famille. Le parquet et la police s'intéressent alors à cette transaction qui sera finalisée un mois plus tard par le biais de la *« Perebra »*, une société fiduciaire de droit anonyme implantée à *Lugano*.

Le préfet Hubert Fournier est alerté en raison des conditions douteuses de l'achat et de la revente et ne tarde pas à convoquer le commissaire Montaye qui accepte rapidement de rédiger une demande de mutation. En fait, comme il nous le confiera, M. Fournier estime alors que *« compte tenu de la situation* [il a] *pensé que le maintien du commissaire Montaye à son poste n'était pas compatible et que les interférences entre sa fonction et cette opération privée étaient préjudiciables aux principes républicains »*.

« Le bon fonctionnement de la police reste un dossier auquel j'attache une attention toute particulière » ajoute-t-il. Entre temps, Alexandre, le fils du commissaire sortant d'un arrêt de travail pour maladie a négocié au mieux ses indemnités de licenciement alors que le casino a eu à faire face à des contrôles policiers plus fréquents…

Aujourd'hui, l'affaire n'est pas close. Le parquet de Toulon a diligenté une enquête sur les conditions de l'achat, de la vente et de la revente de l'auberge de l'Almanarre. Elle aura aussi à instruire la plainte de Marie-Thérèse Mille déposée le 5 février pour *« escroquerie et spoliation »*.

José Lenzini

30 000 francs d'amende requis contre le président d'Act-Up

LE PROCUREUR de la République de Paris, Pascal Lefur, a requis, mercredi 25 février, une amende de 30 000 francs contre Philippe Mangeot, le président d'Act-Up, poursuivi devant la 16e chambre du tribunal correctionnel pour *« provocation au délit d'usage d'ecstasy et présentation de ce produit sous un jour favorable »*. Le parquet lui reproche d'avoir participé, le 14 septembre 1997 à une manifestation contre la fermeture de discothèques parisiennes, au cours de laquelle a été distribué un tract intitulé « J'aime l'ecstasy ».

Philippe Mangeot nie avoir distribué ce tract et affirme que sa rédaction est collective et engage l'ensemble des adhérents d'Act-Up. Il souligne également qu'à l'époque des faits, il n'était pas encore président d'Act-Up. Son avocat, Me Caroline Mecary, a plaidé la relaxe. Par ailleurs, la pétition réclamant une révision de la loi de 1970 sur l'usage de stupéfiants (*Le Monde* du 26 février) a recueilli 250 signatures. Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a vivement réagi à cette pétition, mercredi 25 février, estimant que *« la banalisation des interdits est dangereuse »*.

Les évêques parisiens se mobilisent pour le Carême

À L'OCCASION du Carême de 1998, cette période de quarante jours de pénitence et de formation chrétienne qui précède la fête de Pâques (dimanche 12 avril)et qui a débuté mercredi 25 février, cinq évêques auxiliaires du diocèse de Paris donneront des catéchèses (des enseignements religieux) aux jeunes de 18 à 35 ans. S'inspirant du succès des Journées mondiales de la jeunesse, en Paris, en août 1997, Eric Aumônier, Jean-Michel di Falco, Pierre d'Ornellas, Michel Pollien et André Vingt-Trois accueilleront les jeunes le dimanche 8 mars dans les églises de Saint-Germain-des-Prés (6e), Notre-Dame-de-la-Gare (13e), Notre-Dame-de-Passy (16e), Saint-François-de-Sales (17e) et Notre-Dame-de-la-Croix (20e). Les fidèles parisiens pourront également écouter le Père Jean-Robert Armogathe, qui animera pendant les six prochains dimanches des conférences de Carême à la cathédrale Notre-Dame de Paris.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a confirmé, mardi 24 février, la condamnation** de *Paris-Match* et *VSD* qui avaient publié une photo du cadavre du préfet de Corse, Claude Erignac, tué par balles dans une rue d'Ajaccio le 6 février. Les deux magazines devront insérer un communiqué, judiciaire, sous astreinte de 50 000 francs par semaine de retard, expliquant que cette publication s'est faite *« sans l'assentiment de la famille de Claude Erignac, laquelle estime qu'*[elle] *porte atteinte à l'intimité de sa vie privée »*.

■ **ÉDUCATION : des négociations s'ouvriront dans quinze jours sur l'intégration des instituteurs** dans le corps de professeurs des écoles, ont fait savoir, mercredi 25 février dans une lettre commune, les trois syndicats de l'enseignement primaire (Snuipp-FSU, SE-FEN, SGEN-CFDT). Cette officialisation de la négociation intervient plus de quatre mois après les premières discussions entre le ministre de l'éducation Claude Allègre et les syndicats (*Le Monde* du 21 novembre).

■ **EXPLOSIF : un bombe de 250 kg, datant de la seconde guerre mondiale,** découverte lors de travaux à Dugny (Seine-Saint-Denis), sera désamorcée le jeudi 5 mars. Près de 8 000 personnes seront évacuées afin de permettre aux artificiers de neutraliser le système de mise à feu jugé *« à risque »* par les experts. La commune avait déjà été évacuée en décembre pour désamorcer une première bombe de 500 kg.

Plusieurs anciens résistants apportent leur soutien à Maurice Papon

Le président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, qui préside la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France, estime que l'accusé « n'a jamais rien fait qui n'ait été accompli sous les ordres ou le contrôle de la Résistance »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Malmenant sérieusement l'acte d'accusation, qui conclut qu'*« il ne ressort de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance »*, le défilé des témoignages favorables à l'accusé s'est poursuivi, jeudi 26 février.

Francis Tesseron, industriel de soixante-sept ans, rapporte les connaissances de sa mère, Yvette Poitevin, décédée en mars 1997, qui fut la seconde femme de Jean Poitevin, un résistant décédé en 1960 qui mit en contact Maurice Papon avec Gustave Souillac, chef de groupe du réseau Jade-Amicol. *« Ma mère était ambulancière, infirmière,* raconte-t-il. *Elle a conduit des enfants juifs en zone libre à la demande de Maurice Papon. De la même façon, Maurice Papon a prévenu Jean Poitevin lors des rafles de 1942, 1943 et 1944 pour qu'on puisse intervenir auprès des familles. »*
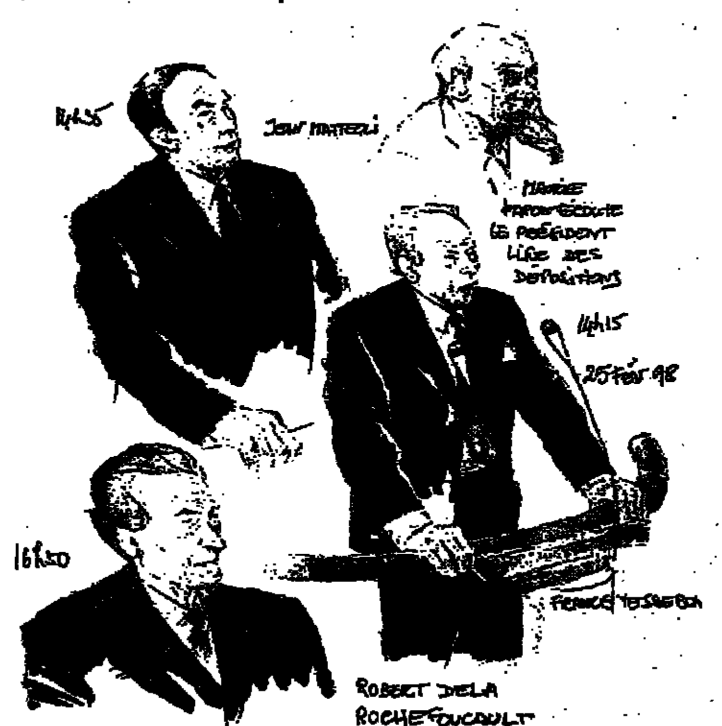
Un juré s'inquiète de la date du transport de ces enfants juifs par sa mère. *« 1943, je ne peux vous l'affirmer. Mais j'ai un cas précis. »* Et le témoin d'évoquer *« les enfants du grand gynécologue juif de Bordeaux, Jean Villar, que* [sa] *mère a emmenés dans un couvent de Mont-de-Marsan »*. *« En février 1960, ma femme et moi avons consulté ce gynécologue. Quand j'ai voulu régler, il m'a dit qu'il n'en était pas question, que sa dette envers ma mère était bien plus grande. Il a demandé des nouvelles de Maurice Papon. »*

« QUITUS FORT HONORABLE »

Puis l'accusé réclame *« l'autorisation de lire le dernier message de Mme Poitevin »*, écrit la veille de sa mort. *« Mon très cher Maurice, quand vous recevrez ce message, l'heureuse issue de ma délivrance sera enfin venue. Sachez que je n'ai jamais cessé jusqu'à la fin de partager votre souci. J'ai prié Dieu de vous en débarrasser en rétablissant une si lamentable injustice, qui n'est due qu'à la lâche politique »*.

Le président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, soixante-quinze ans, n'a pas connu Maurice Papon au moment de l'Occupation. Mais cet homme qui préside aujourd'hui la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France a entendu trois ou quatre fois Maurice Bourgès-Maunoury [NDLR : président du conseil de René Coty et grand résistant] donner *« un quitus fort honorable pour l'intéressé »*.

« Durant cette période, Maurice Papon n'a jamais rien fait qui n'ait été accompli sous les ordres ou le contrôle de la Résistance », affirme-t-il, alors que la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance, dont il est le président d'honneur, s'est portée partie civile.



Ancien résistant, déporté lui-même dans plusieurs camps, dont celui de Bergen-Belsen, Jean Mattéoli témoigne de sa propre expérience et assure qu'on ne pouvait se douter de l'horreur des camps, *« même dans la Résistance »*. La déportation était même un *« soulagement »* par rapport à la prison. *« Il a fallu attendre le moment où on nous a embarqués* [en avril 1944] *à plus de cent vingt dans un wagon de marchandises, entassés les uns contre les autres, sans pouvoir s'asseoir, sans manger ni boire, pendant quatre jours et quatre nuits. »*

Pour preuve de cette ignorance, l'ancien ministre du travail et de la participation de Raymond Barre entre 1979 et 1981 pose des questions. *« Pour quelles raisons la libération des camps n'a-t-elle pas été préparée ? L'existence physique des camps était connue au lendemain de l'arrivée des nazis au pouvoir. Les grands chefs de guerre savaient-ils ce qui s'y passait : la sous-alimentation, la brutalité des sévices, le manque d'hygiène ? C'est une question redoutable. Car enfin, si cela avait été su, pourrait-on admettre que par une incroyable inconséquence on n'ait rien prévu en termes d'alimentation et de soins* [au moment de leur libération] *? Si tel était le cas, on pouvait accuser Roosevelt, Churchill et de Gaulle, qui avaient laissé mourir ainsi dans des camps des centaines de milliers de femmes et d'hommes, dont beaucoup étaient là pour avoir combattu dans les rangs de la Résistance. Personnellement, je considère que c'était incroyable. En vous posant cette question, je vous laisse la responsabilité de la réponse qu'on peut y apporter. »*

Puis Jean Jaudel, quatre-vingt-huit ans, campe droit à la barre. Ce résistant de la première heure, juif, survivant du réseau du Musée de l'homme – l'un des tout premiers réseaux sous l'Occupation –, s'est fait *« un devoir de gaulliste de venir témoigner en faveur d'un autre gaulliste »*. Ancien directeur de la *Revue des Deux Mondes* avec Maurice Schumann, récemment décédé, M. Jaudel assure que la famille gaulliste *« n'a pas compris que cet homme puisse être attaqué, abaissé, déshonoré »*. *« Il y a un autre homme dont on n'a pas parlé,* dit-il. *C'est Bousquet, qui a fait arrêter quinze mille juifs et a négocié des accords avec Oberg. Quel extraordinaire silence ! Ce qu'on reproche à Maurice Papon, c'est ce qu'on aurait dû reprocher à Bousquet. »*

Réglant quelques comptes avec le Parti communiste ainsi qu'avec *« les historiens américains »*, la figure résistante assure que *« le Général voulait que les fonctionnaires restent à leur place jusqu'au jour du débarquement »*. *« De Gaulle n'aurait jamais accepté ce procès,* s'emporte-t-il. *C'est le procès de la Résistance et du gaullisme ! »* Puis il termine, soulevant des rumeurs de protestations sur le banc des parties civiles : *« Français, vous avez une immense dette de gratitude envers le général de Gaulle. Juifs, mes amis, juifs, mes frères, vous aussi, vous avez une immense dette de gratitude envers le Général. Il a rétabli la République et vous a rendu tous vos droits d'être français. Je vous demande de ne pas tolérer qu'on condamne Papon. J'aimerais que ce procès puisse se terminer par : "Vive la France ! Vive Papon ! Vive la République !" »*

« NI DE DROITE NI DE GAUCHE »

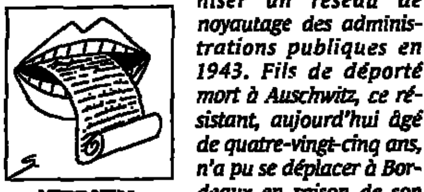
Avec Francis Graeve, quatre-vingt-cinq ans, l'expression et le ton redeviennent plus modérés. *« Ami de soixante ans »* de l'accusé, cet ancien préfet ne connut pas Maurice Papon pendant l'Occupation, puisqu'il était prisonnier en Allemagne. Il s'interroge sur le devoir de désobéissance des fonctionnaires. *« Ce devoir peut se concevoir dans un Etat de droit. Mais nous ne nous trouvions pas du tout dans une telle situation. Démissionner n'aurait pas pour autant sauvé la population juive de Gironde. Tout au moins, il y a un doute. »*

Un dernier résistant, Robert de La Rochefoucault, soixante-quatorze ans, vient témoigner que des juifs du maquis de la pointe de Graves, où il se trouvait en 1943, *« avaient été prévenus par la préfecture* [de la Gironde] *qu'il y aurait des rafles »*.

J.-M. Dy
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

« Je considérais M. Papon comme sûr »

FONCTIONNAIRE du ministère des finances radié en 1940 par Vichy en raison des lois anti-juives, Roger-Samuel Bloch est devenu agent du réseau Marco-Kléber, chargé par Guy de Saint-Hilaire, sur instructions d'Alger, d'organiser un réseau de noyautage des administrations publiques en 1943. Fils de déporté mort à Auschwitz, ce résistant, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, n'a pu se déplacer à Bordeaux en raison de son état de santé. Interrogé par le conseiller François Braud le 20 octobre 1988, il disait ceci :


VERBATIM

« Cherchant un agent susceptible de me fournir des renseignements à finalités militaires sur la région de Bordeaux, je me suis adressé à Maisonneuve, qui était à Vichy à ce moment-là et qui m'a donné le nom de Maurice Papon, après s'être assuré toutefois que celui-ci serait coopératif et bien disposé à notre égard. C'est ainsi que je suis rentré en rapport avec M. Maurice Papon aux environs de novembre 1943. De novembre 1943 au 6 juin 1944, je me suis rendu, si ma mémoire ne me trahit pas, trois ou quatre fois à Bordeaux, et à chaque reprise j'ai eu un contact avec M. Papon, qui m'a d'ailleurs hébergé une fois chez lui et deux fois dans une des chambres d'hôtes de la préfecture.

» C'est vous dire que je considérais M. Papon comme sûr à l'époque et que sans hésitation, lors de ma venue dans la région de Bordeaux, le 6 juin 1944, jour du débarquement des Alliés, ayant rencontré sur le quai de la gare de M. Gaston Cusin (...), j'ai donné [son] nom à Gaston Cusin, qui recherchait un homme de confiance compétent pour le seconder au moment où il aurait à exercer des responsabilités importantes à la libération de Bordeaux. Je juge M. Papon comme un haut fonctionnaire très compétent, brillant mais peut-être impétueux, courageux en tout cas. En ce qui me concerne, si M. Papon m'avait sollicité pour lui délivrer une attestation de résistance, je me serais efforcé de lui faire obtenir ladite attestation en qualité d'agent occasionnel du réseau Kléber. »

Dans une télécopie adressée à la défense le 21 février, M. Bloch a confirmé ces propos. « Maurice Papon savait que j'étais juif, révoqué par Vichy, et que je voyageais sous une fausse identité. Il m'a généreusement fourni une hospitalité et des informations dont j'avais besoin. » « Il est incontestable que m'héberger à cette époque comportait des risques très sérieux », *notait-il en 1981.*

Interrogé en octobre 1988, Gaston Cusin, premier commissaire de la République de Bordeaux à la Libération, avait ainsi témoigné : « Jusqu'au début du mois de juin 1944, je n'ai pas eu de rapport direct et physique avec Maurice Papon. Certes, j'avais entendu parler de lui quelquefois par mon tailleur, M. Thomas, qui m'avait affirmé avoir reçu des points textile pour vêtir les aviateurs évadés qui cherchaient à gagner l'Espagne. Quand j'avais été nommé à Bordeaux, je pensais pouvoir compter sur une équipe de préfets désignés par le gouvernement provisoire d'Alger. Mais, entre octobre 1943 et l'été 1944, l'arrestation de M. Outrey à Bordeaux et celle de M. Giberton, désigné pour les Landes, m'obligeaient à rechercher d'urgence deux remplaçants.

» La rencontre fortuite le jour du débarquement de M. Roger Bloch, résistant incontesté, à Périgueux, me permet de connaître sous sa caution l'adhésion de Maurice Papon à un réseau de renseignements Kléber. Dès lors, après une enquête complémentaire, je convenais avec M. Papon de réunir dans son bureau à la préfecture, alors sous le contrôle de la Milice et des Allemands, tous les responsables de la police et de la gendarmerie pour assurer l'ordre à la prochaine libération. C'était alors la preuve incontestable d'un engagement délibéré de sa part *(...)*. Au moment de la libération de Bordeaux *(...)*, la préoccupation permanente était d'approfondir les informations nécessaires à la sélection des nouveaux responsables. C'est ainsi qu'on été confirmées les relations de M. Papon avec le Père Dieuzayde *[NDLR : l'un des chefs du réseau Jade-Amicol]* et le Dr Poinot *[chef du renseignement militaire de la région B]* à l'occasion des rafles de juifs. »

COMMENTAIRE

« *SERVICES* » *RENDUS*

En quatre jours, une accumulation de témoignages sur les services rendus à la Résistance par Maurice Papon est venue sèchement buter sur ce qui avait été l'une des « révélations » de l'arrêt de la chambre d'accusation de Bordeaux de septembre 1995, renvoyant Maurice Papon devant les assises : la réduction des titres de résistance de l'ancien ministre *gaulliste à l'état de légende* douteuse.

Ignorant les cautions des grands résistants qui, au sein d'un jury d'honneur en 1981, avait authentifié *l'appartenance* de Maurice Papon aux forces françaises combattantes à compter du 1er janvier 1943, les magistrats avaient alors tiré *un trait de plume sur l'un des* principaux arguments de défense de l'ancien secrétaire général de la Gironde en indiquant n'avoir *« aucune certitude quant à* [son] *appartenance à la Résistance»*.

L'audience paraît démentir leurs conclusions. Un à un, indignés, des résistants proches ou membres des réseaux avec lesquels Maurice Papon correspondit ont vertement renvoyé les juges à leur méconnaissance de la clandestinité, du cloisonnement, du danger. Ils ont confirmé les *« services »* rendus par l'accusé à leur réseau. Comme ils ont, souvent, dans un élan unanime assez inédit, *fait implicitement l'éloge* de l'administration préfectorale vichyssoise.

Les débats ont donc fait de Maurice Papon un haut fonctionnaire de Vichy qui rendait des services à la Résistance. Une place que revendiquait d'ailleurs l'accusé, en ouvrant, mercredi 18 février, les pages *– « bien modestes en ce qui me concerne »*, disait-il – du livre de la Résistance.

Du coup, dans l'épais dossier qu'explore depuis bientôt cinq mois la cour d'assises, une question nouvelle a émergé par la voix d'un juré. *« Dans ces réseaux de résistance au sein de l'administration, y avait-il des limites à l'action des fonctionnaires résistants ? »* Au-delà des services rendus pour la liberté, dont profite les générations qui jugent aujourd'hui, une essentielle question de conscience et d'humanité.

Jean-Michel Dumay

Marc Robert, un bulldozer face aux esquives d'un danseur

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Un magistrat bardé de diplômes, carré et sûr de lui, mais aussi bûcheur consciencieux

Impressionnant. Plus près, en volume s'entend, de l'encyclopédie universelle que d'une notice biographique, le *curriculum vitae* que Marc Robert remet à ses interlocuteurs donne tous les détails de la carrière déjà bien remplie de l'avocat général du procès de Maurice Papon. De sa naissance, le 25 novembre 1950, dans l'agglomération bordelaise, à sa nomination comme avocat général à Bordeaux, le 11 mars 1994, en passant par la sous-direction de l'administration centrale du ministère de la justice ou le classement, le 26 octobre 1993, *« au 4e échelon de l'emploi de sous-directeur, groupe hors échelle B, premier chevron »*, une conviction s'impose : on voit mal cet homme massif au menton énergique choisir une autre profession.

« En plus de la vocation, ironise-t-il, *j'ai une lourde hérédité : un père magistrat, un oncle conseiller à la Cour de cassation, un frère magistrat. »* Difficile, dans ces conditions, de ne pas épouser une magistrate et de ne pas choisir l'École nationale... de la magistrature après avoir été diplômé de l'Institut de sciences criminelles, de l'Institut d'études politiques et d'études supérieures de droit. *« Ce qui m'a toujours intéressé, c'est d'être représentant de l'Etat, c'est pour cela que j'ai choisi la magistrature, pour la défense de l'intérêt collectif »*, explique-t-il.

Après avoir été « parquetier » pendant quatre ans à Laval, Marc Robert est contacté en 1982 par Robert Badinter pour s'occuper de la réforme de la procédure pénale. Il accepte. *« Le programme de Robert Badinter, un de nos très grands ministres de la justice, était passionnant. »* Marc Robert, qui reste à la chancellerie jusqu'en 1994, suit les dossiers de délinquance urbaine. Pour lui, le débat laxisme-répression est dépassé : il faut jouer sur toute la palette, de la médiation pénale à la sanction en passant par le travail d'intérêt général.

50 000 PAGES DU DOSSIER

Sans l'avoir demandé, il est chargé de l'affaire Papon en mai 1997. En bûcheur consciencieux, il s'imprègne des 50 000 pages du dossier. Marc Robert a déjà rencontré le crime contre l'humanité en tant que membre de la commission de réforme du code pénal et sous-directeur des affaires criminelles. Le 12 juillet 1991, il remet une note au garde des sceaux, Henri Nallet, sur *« les perspectives d'évolution de l'affaire Bousquet »*. *« Une note objective »*, dit-il aujourd'hui, en estimant que *« l'on n'a pas le droit de tordre le cou au droit sous prétexte de vouloir atteindre un but »*. *« Objectif, oui, mais dans un certain sens »*, ironisent ceux qui estiment qu'il avait privilégié nettement la thèse devant éviter la cour d'assises à René Bousquet.

Et de la conclusion de la note : *« Il paraît particulièrement périlleux sur le plan juridique, et en l'état de l'analyse actuelle, de renvoyer Bousquet devant une cour d'assises si l'information ne met pas en évidence des faits matériels distincts de ceux déjà précédemment jugés. »* Pour Marc Robert, seule la découverte de faits nouveaux aurait permis un nouveau procès contre René Bousquet. L'ancien secrétaire général de la police au ministère de l'intérieur du gouvernement de Vichy avait, en effet, été condamné, en 1949, par la haute cour de justice, à cinq ans de dégradation civique (peine aussitôt relevée).

L'affrontement entre le magistrat bardé de diplômes, carré et sûr de lui, et Maurice Papon promettait d'être un temps fort du procès. Las, il n'a pas vraiment eu lieu. Préparant avec un soin maniaque ses interrogatoires, les construisant point par point dans une maïeutique extrêmement serrée, l'avocat général semble avoir oublié la redoutable dialectique de l'accusé, sa capacité à flairer les pièges tendus, son art de l'esquive. Ce qui a entraîné des dialogues de sourds, Maurice Papon ayant, la plupart du temps, sapé l'argumentation de son interlocuteur, soit en la contournant, soit en en déniant systématiquement les préliminaires. Bref, le danseur a évité le bulldozer. Pour le moment.

José-Alain Fralon

L'AVENIR DES RÉGIONS

BASSE-NORMANDIE

Le pari de l'agriculture « qualité terroir »

Terre de bocages, de vaches laitières et de chevaux, la Basse-Normandie a connu la tentation du modèle productiviste de la Bretagne voisine. Aujourd'hui, elle lui tourne le dos pour privilègier les produits d'origine contrôlée et répondre, du même coup, aux nouvelles tendances du marché

CAEN
de notre envoyée spéciale

Ici, le paysage ne se conçoit pas sans vaches à la robe tachetée de marron, ni sans vergers de pommiers. Au bocage répond, dans les intérieurs, la nappe à carreaux sur laquelle trônent le camembert et la bouteille de cidre. Et pourtant, derrière cette image d'Epinal se cache une blessure : la comparaison avec sa voisine, la Bretagne, a toujours complexé la Basse-Normandie. *« Quand nous défendions encore notre vache normande et notre pommier à cidre, nous étions vus comme des ringards »*, se souvient Alain Lecornu, président du comité régional de l'Institut national des appellations d'origine (INAO). Les agriculteurs ont alors tenté de se lancer dans la course à la production de masse. Les pommiers ont été arrachés, le bocage bousculé par le remembrement. Les légumiers, de leur côté, se sont lancés à corps perdu dans la carotte, puis dans le chou.

Mais les Bas-Normands ont toujours eu quelques réticences à appliquer le modèle agricole intensif. Et quand ils s'y sont mis, c'était sans réelle conviction : *« On a souvent eu honte de nos résultats, qui n'étaient pas extraordinaires »*, se rappelle François Solignac-Lecomte, premier adjoint (divers droite) au maire de Caen. *« Que cela soit pour le lait ou le maïs, notre région n'a jamais donné, comme d'autres, la preuve qu'elle était particulièrement douée pour les rendements intensifs »*, explique cet homme au physique solide, qui a dirigé pendant vingt ans la chambre régionale d'agriculture. Au bout du compte, le bocage, saccagé ailleurs, a plutôt bien résisté : les Normands, aujourd'hui, ne sont pas peu fiers d'avoir évité les dérives de la Bretagne.

L'ancien responsable agricole est persuadé que le retard de développement de la région peut devenir un atout : *« Nous assistons à une tendance de plus en plus marquée de consommateurs exigeant des produits de qualité, avec une origine précise. »* La région veut donc renouer avec son identité. *« On a privilégié le moindre développement et le moindre rendement pour garder une qualité de vie »*, théorise même Michel Cottebrune, conseiller régional (divers droite) chargé des dossiers de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Le discours apparaît un peu comme une justification *a posteriori*, il n'en est pas moins devenu réalité. Les produits phares, beurre, crème, camembert, calvados, pommeau... reconnus depuis dix ans par des appellations d'origine contrôlée (AOC) – pas moins de onze –, sont à nouveau au cœur des productions agricoles. Et ont réussi à tirer l'ensemble du secteur primaire dans une démarche qualité.

Contre vents et marées, mais surtout contre les velléités « hygiénistes » des pays du nord de l'Europe, les producteurs de produits laitiers ont maintenu et développé leurs produits labellisés. *« Ce sont nos AOC qui nous permettent de nous maintenir en bonne santé sur le marché »*, admettent ainsi les laiteries Gillot, PME traditionnelle installée à Saint-Hilaire-de-Briouze dans l'Orne. La coopérative d'Isigny-Sainte-Mère avoue, elle aussi, que les AOC représentent 60 % des productions issues du lait. *« Nous avons réussi à sortir ces produits de la marginalité »*, explique Daniel Delahaye, son directeur général. Car le pari est là : *« Si le label exprime des racines, il ne faut pas se complaire dans le folklore »*, selon Michèle Frêné, directrice de l'agence conseil qui assure la promotion des AOC. Depuis trois ans, les syndicats de producteurs organisent un Festival des produits de Normandie, où quelque 400 personnes se réunissent pour réfléchir sur le devenir de leurs AOC.

En pleine crise de la vache folle, le secteur de la viande bovine choisit de suivre le mouvement. Pour sortir de son anonymat (jusqu'à présent, la « normande » n'était pas étiquetée comme telle sur les étals des bouchers), les éleveurs ont mis en place un programme de valorisation de la race. Audits des exploitations, certification des laboratoires de contrôle et cahier des charges vont aujourd'hui aboutir à une qualification des élevages et un label ; 7 000 éleveurs sur les 15 000 exploitants devraient ainsi se lancer dans l'aventure.

Même la filière équine, noble fleuron de l'économie rurale de Basse-Normandie, commence à comprendre qu'elle doit se renouveler. Dans ce berceau de l'ancien demi-sang, proche de Paris et où *« l'herbe pousse toute seule »*, les élevages de pur-sang anglais, de trotteurs et maintenant de selle français, ont toujours fourni les meilleures écuries. Ces deux traditions, celle du galopeur et celle du trotteur encouragée par la folie des courses, se sont fortement ancrées dans les sociétés rurales du bocage, où le cheval est devenu *« un lien social »*. Aujourd'hui, la région compte quelque 20 000poulinières, le secteur « pèse » 6 000 emplois. Mais le succès a quelque peu grisé cette filière : les trotteurs ont connu, il y a deux ans, une crise de surproduction qui ne semble pas entièrement résorbée. *« Les éleveurs sont encore trop tournés vers le cheval de course. Il faut s'appuyer sur cette tradition pour développer de nouveaux produits autour du cheval de loisir »*, estime Dominique Julien, du Haras national du Pin. Le tourisme vert donne en effet l'occasion aux éleveurs de relancer les races locales comme le percheron ou le cob normand. Le conseil régional a débloqué 5 millions de francs pour aider la filière équine à se moderniser et à se diversifier.

> « Il y a un train qui passe pour l'agriculture, c'est celui de la qualité et de la certification. C'est comme s'il avait été dessiné pour nous »

Région littorale, la Normandie a pourtant tourné le dos à sa façade maritime : les produits marins se sont développés en marge de l'économie régionale. La qualité, du coup, est demeurée au rendez-vous. Sur les côtes de la presqu'île du Cotentin et du Calvados, les pêcheurs sont fiers d'être restés des artisans. Les bateaux ne dépassant pas les vingt-cinq mètres et ne partant jamais plus de dix jours en mer, ne font que des *« des petites marées de pêche fraiche »*.

La médaille a un revers : l'image du poisson normand n'a pas dépassé les frontières régionales. *« Notre roussette devient saumonette sur les étals parisiens »*, déplore Daniel Lefevre, président du comité régional des pêches. Une campagne vient d'être lancée, avec l'aide du conseil régional et de l'Ifremer, pour mieux faire connaître ces produits de pêche. L'ostréiculture cherche, elle, à lancer son label *« huître de Normandie »*. Les récoltants en ont assez de voir leurs huîtres vendues sous l'étiquette de Marennes Oléron, ils tentent de récupérer leur commercialisation. *« La Bretagne a toujours su exploiter son image maritime. Or la Normandie, c'est d'abord la mer ! »*, assure Yves Le Borgne directeur de la Société atlantique de mariculture (SATMAR).

Seul secteur où la production intensive a vraiment pris, les légumiers – soucieux de restaurer la qualité des eaux et des sols abîmés par vingt ans de cultures intensives – ont eux aussi changé de cap avec zèle, pour accompagner la demande de produits plus sains. leur groupement, la Société d'investissements et de développement pour les cultures légumières (Sileban), a lancé un programme de qualité qui touche aujourd'hui 90 % des exploitations. Parallèlement, la Sileban a mis en place un projet plus ambitieux, le plan « Val de Saire », dans le nord du Cotentin, dont les objectifs allient contraintes environnementales draconiennes (réduction des engrais et pesticides, assolement triennal) à un effort de restauration du bocage. *« Grâce à ce programme, on a vu revenir les lapins et les perdrix »*, se réjouit Gilbert Larsonneur, directeur du groupement. Et la grande distribution – Carrefour en tête – s'arrache leurs carottes, choux et salades.

Trois ans après le sursaut, les efforts commencent à payer. Le boom du tourisme rural, comme le retour des Anglais, salué à l'été 1997 par la presse locale, semblent donner raison aux Normands. *« Il y a un train qui passe pour l'agriculture, c'est celui de la qualité et de la certification. C'est comme s'il avait été dessiné pour nous »*, assure le premier adjoint du maire de Caen. L'heure de la revanche sur la Bretagne n'est peut-être plus si lointaine.

Sylvia Zappi

Prochaine étape :
ALSACE

TROIS QUESTIONS À...

PASCAL BULÉON

1 Quelle est votre perception de l'identité régionale en Basse-Normandie ?

De la vieille référence à la Normandie, riche province du royaume de Louis XIV, il ne reste plus grand-chose aujourd'hui. La filiation avec les Vikings, c'est un mythe. Il demeure une longue tradition inscrite dans l'architecture romane, par exemple, ou dans l'empilement d'événements historiques comme la Réforme, la Révolution française et le Débarquement. Mais de là à établir un lien avec l'identité de centaines de milliers de personnes qui vivent sur ce territoire... On ne peut pas parler de sentiment ou d'identité normande commune aux deux régions, ni même de sentiment d'appartenance commune entre les habitants d'Alençon et ceux de Trouville. Les gens ont beaucoup plus le sentiment d'appartenir à un petit pays, comme le Bessin ou le pays d'Ouche. Cette région a de très nombreux petits bourgs qui ont été longtemps des marchés pour les produits agricoles, doublés de petites industries.

2 Comment existe-t-elle, alors ?

La Basse-Normandie est devenue une région à l'interface d'une région parisienne puissante qui a aspiré sa jeunesse et du Grand Ouest. Si les produits issus de l'activité agricole ont pu se faire connaître et se développer, c'est grâce à la proximité de Paris. La Normandie a nourri Paris en hommes et en denrées pendant des années. De l'autre côté, à l'Ouest, les gens d'Avranches se sont toujours sentis plus proches de Rennes que de Rouen.

3 Peut-on imaginer un avenir hors de l'orbite de la région parisienne ?

Cette région doit parvenir à enclencher une dynamique de développement. Or elle n'a pas encore assez de projets affirmés, communs, s'appuyant sur une vitalité et des sentiments locaux d'appartenance. Cela commence à changer avec des infrastructures comme le pont de Normandie, qui pousse les Normands à penser ensemble le développement de la vallée de la Seine en relation avec Paris, mais aussi avec la Bretagne. De même, le projet « Port 2000 » intéresse autant Caen – qui n'est qu'à 15 kilomètres de la mer – que Le Havre. Ce système de relations multiples doit être un des moteurs de l'aménagement de ce territoire.

★ ***Pascal Buléon*** *est chercheur au Centre de recherche sur les espaces et les sociétés au CNRS, spécialiste de la géographie normande*

La haute technologie sous le regard des hérons

CAEN
de notre correspondant

« Il y a toujours un temps d'étonnement quand les gens débarquent ici. Ils s'attardent sur la coursive, regardent : c'est un paysage tellement peu habituel pour une zone industrielle ! » Louis Dubach regarde le lac du parc technologique de Citis, au nord de Caen. Architecte, il s'est installé dans un des trois immeubles qu'il y a construits, Nautile, Océane et Narval, des bâtiments aux allures de bateaux, les pieds dans l'eau : le site imaginé par la ville nouvelle d'Hérouville-Saint-Clair s'est construit autour d'un lac artificiel, bordé de chemins et de jardins, entre le bord de mer, à une dizaine de kilomètres, et la préfecture du Calvados.

Sur une centaine d'hectares, entreprises et immeubles d'habitation ont remplacé les cultures maraîchères. Chaque mois, depuis sept ans, une nouvelle entreprise s'installe sur la zone. Citis a deux domaines de prédilection : l'industrie pharmaceutique et la haute technologie. Des investissements importants ont permis d'installer de puissants moyens de télécommunication. Objectif : atteindre, au début des années 2000, 2 000 emplois et 800 logements, moitié pavillons et moitié résidences.

« Il y a dix ans, explique Alain Kendirgi, directeur de la société d'économie mixte chargée du projet, *les élus hérouvillois ont réuni les chefs d'entreprise de la région et les responsables universitaires pour leur dire : " Écoutez, sur le plateau nord de l'agglomération caennaise, il y a quelque chose à faire, comme à Grenoble, comme à Montpellier." Au nord de Caen, il y avait à l'époque un centre hospitalier universitaire, le grand explorateur national à ions lourds* [Ganil, instrument commun au CNRS et au CEA, destiné à l'étude de la structure de la matière], *un début d'IUT et des champs. »*

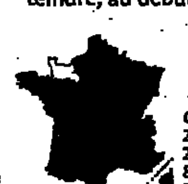
« CONCURRENCE FÉROCE »

François Geindre, maire socialiste d'Hérouville, pousse le projet. Il ne souhaite pas voir son entrée de ville massacrée et exige un environnement signé, une griffe architecturale originale. Le projet est confié à un tandem d'architecte et de paysagiste, Michel Kalt et Alain Provost, qui ont à leur actif le parc Astérix, dans l'Oise.

La culture de l'architecture moderne, naturelle dans une ville nouvelle, accompagne le développement de Citis. Deux des architectes, Dominique Alba et Philippe Roux, sont nominés en 1994 pour le prix de la première œuvre architecturale. Gérard Franc conçoit des bâtiments industriels. Christian de Portzamparc, l'architecte de La Villette, dessine une école maternelle voisine des maisons contemporaines. Yann Kersalé signe l'éclairage du supermarché !

Sur le lac, canards, cygnes, hérons et grenouilles amusent les ingénieurs en quête d'inspiration. *« J'en connais beaucoup de par mon métier : Citis est un cran au-dessus. L'eau a créé une ambiance, il règne un esprit " club " entre la centaine de chefs d'entreprise »*, souligne l'un des patrons installés ici. *« C'est vrai, on a réussi,* reprend Alain Kendirgi, *mais j'ai un regret : celui de ne pas avoir attiré un grand et beau projet européen. L'image de Caen et de la Normandie n'est pas très bonne. La concurrence des régions de l'Est et du Nord est féroce. Ils alignent des aides européennes que nous sommes bien incapables de proposer. »*

Jean-Jacques Lerosier



Basse-Normandie

Conseil régional sortant : 1 PC ; 9 PS ; 2 Verts ; 6 Écol. ; 1 GE ; 2 UDF-FD ; 2 UDF-DL ; 1 UDF-PPDF ; 5 UDF ; 8 RPR ; 1 CNIP ; 4 Div. d. ; 5 FN.
Président : René Garrec, UDF-PPDF.

La population

1995 (en millions d'habitants)	1,412	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	2,4 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,31 %	
DENSITÉ 1995	80 hab./km²	(106,2 km²)*
PART DES - 25 ANS	34,9 %	(33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	20,7 %	(21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	1,458	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 7,1 %, population + 2,6 %

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	5,4
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,8
SERVICES NON MARCHANDS	18,7
INDUSTRIE	25,0
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	45,0
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	144,6 milliards de francs, 2,1% du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	1 957 millions de francs (18e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 385 francs (3e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992	81 200 francs (81 118)*
PIB 1992	149,9 milliards de francs
Part dans le PIB national	2,1 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	1,1 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	1 807
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	0,8 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	2,0 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	21

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 17 738,5 km²

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 16 400

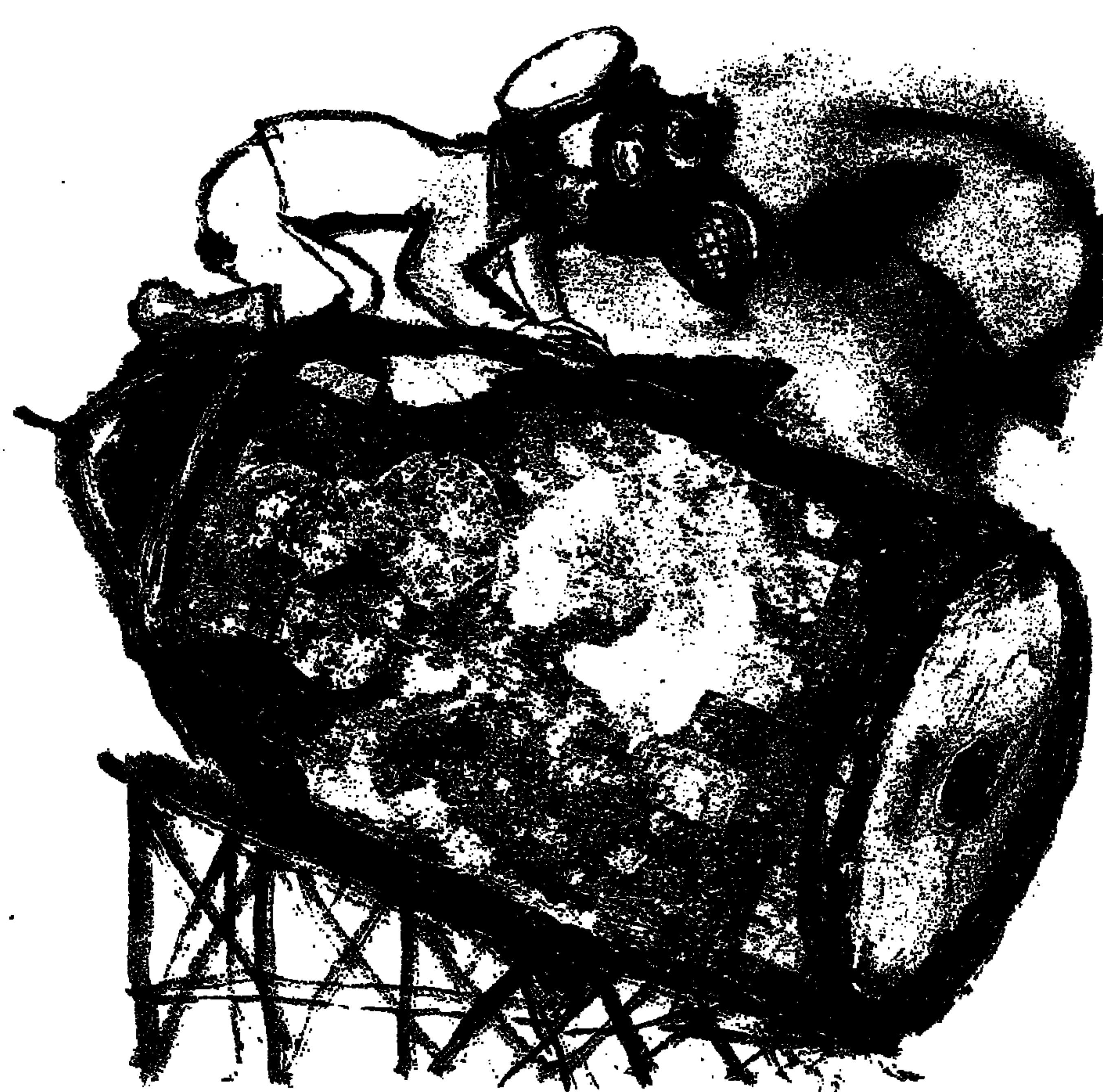
Les 20 premières entreprises

1 - Dir. Constr. Navales de Cherbourg
2 - Cie générale Matières Nucléaires
3 - Renault Véhicules Industiels
4 - Sté Automobiles Citroën
5 - Moulinex SA
6 - Moulinex
7 - Philips Composants
8 - SA IDEA Industrie
9 - Robert Bosch Electronique SA
10 - Scop Acome
11 - Allied Signal Matériaux Friction
12 - Bertrand Faure Equipements SA
13 - Moulinex SA
14 - Guy Degrenne SA
15 - Magneti Marelli Frce
16 - SA Flechard
17 - Constr. Mécaniques de Normandie
18 - Moulinex SA
19 - Sté Mic SA
20 - Lebranchu Le Theil

HORIZONS

ENQUÊTE

Armes biologiques : l'actualité s'est focalisée sur l'Irak. En Russie, pourtant, des recherches ont eu lieu et, peut-être, continuent. Ainsi dans le centre militaire de Sverdlovsk, créé au temps de l'Union soviétique, où des milliers de chercheurs travaillèrent dans le cadre d'un programme secret. En 1979, un accident s'y produisit, probablement dû à un « super-anthrax », qui provoqua des dizaines de morts



Les mystères de la Cité 19

OUBLIEZ l'anthrax et l'Irak : des armes biologiques autrement plus dangereuses et abondantes existent en Russie. Tel fut l'avertissement lancé par deux scientifiques russes, lors d'une discrète conférence de presse, la semaine dernière à Moscou. *« Que voulez-vous dire ? Que les Etats-Unis doivent bombarder Sverdlovsk et non Bagdad ? »* Cette question, et d'autres tout aussi provocatrices, furent posées à Lev Fedorov et Serguei Volkov par des « journalistes » de revues militaires russes, venus en force, de toute évidence en service commandé, pour discréditer ces « dissidents ».

Ceux-ci ont tenu bon, affirmant qu'à Sverdlovsk, ex-ville fermée de l'Oural où l'URSS produisait des armes biologiques, on continue à violer la convention interdisant ces armes ; et que l'épidémie qui la frappa en 1979 n'était pas due au seul bacille du charbon (*anthrax*, en anglais), mais sans doute à un *« virus génétiquement modifié »*, sur lequel Moscou maintient un secret total.

L'accusation irrite d'autant plus les militaires russes qu'ils ont à faire face à d'autres témoignages récents sur le sujet. Aux Etats-Unis, les autorités rendent publics leurs soupçons sur la reprise en Russie de programmes lancés sous Brejnev, dont ils révèlent l'importance. Mais le chimiste Fedorov et l'expert en écologie Volkov se méfient autant des *« révélations partielles »* faites outre-Atlantique que des *« mensonges officiels »* de leur pays : les Américains, disent-ils, connaissaient depuis longtemps, grâce à une demi-douzaine de transfuges, les programmes en question, mais n'en parlaient pas, *« car eux-mêmes font sans doute pareil »*. La crise irakienne les aurait cependant poussés à l'offensive, par crainte que Bagdad ne dispose d'agents biologiques inédits, élaborés en Russie.

Diverses versions ont circulé sur l'épidémie de Sverdlovsk. Les Soviétiques n'avaient pu la cacher, bien que le KGB ait vite saisi les documents des hôpitaux. Elle fut causée, dirent-ils, par du cheptel infecté. Mais les Américains, dont un avion espion U2 sera abattu peu après à proximité, soupçonnaient un accident dans un centre militaire local de microbiologie, la Cité 19. A la fin des années 80, Gorbatchev ordonna le démantèlement de certains laboratoires de la cité. Puis, un article russe, parlant d'armes et de virus, fut publié à Sverdlovsk.

Enfin, Boris Eltsine, qui avait couvert les premiers mensonges en tant que chef du parti de la région, « révéla », en juin 1992, que l'épidémie était, en effet, due à des travaux non définis menés par les militaires dans ce centre. Il confirma aussi, lors d'un entretien avec Bill Clinton, que l'URSS avait lancé, juste après avoir signé la convention de 1972 sur *« l'interdiction de la recherche, du développement et du stockage d'armes biologiques »*, un vaste programme visant précisément ces trois activités, baptisé « Biopreparat » dans le civil.

M. Eltsine promit qu'il y mettrait fin, que le personnel du programme serait réduit de moitié et qu'il *« n'y aurait plus jamais de mensonges »*. Mais il laissa dans le vague ce qui touchait à la Cité 19, et, sur place, l'ère du mensonge, du secret et des intimidations envers les témoins a perduré jusqu'à aujourd'hui.

Serguei Volkov est né en 1951, aux portes de cette Cité 19 où son père était officier politique de troupes chargées de la garde d'objectifs militaires. La cité, et ses 6 000 habitants, à la lisière sud de Sverdlovsk, comprend trois cercles concentriques entourés de hauts murs : une zone d'habitation, une zone de travail et une troisième, la plus secrète de toutes, faite de laboratoires souterrains voués à des recherches sur l'anthrax et la peste. Absent durant l'accident, Serguei revint dans la ville en 1993, quand elle était déjà ouverte et *« démocrate »*, sous son vieux nom d'Iekaterinbourg. Il y dirigea le département municipal d'écologie, avec accès à quelques documents classés. Mais ce sont surtout ses amis d'enfance qui lui permirent de dresser un tableau de la catastrophe de 1979, tableau bien éloigné de l'officiel. Il l'évoqua dans une brochure tirée à 1 500 exemplaires en 1996 : celle-ci fut saisie, et il fut chassé de son travail.

D'après son récit, ce ne sont pas soixante-quatre personnes qui sont mortes en l'espace de deux mois après le 2 avril, mais au moins une centaine : les militaires utilisés pour de grands travaux de nettoyage après l'accident n'étaient pas soignés dans les hôpitaux civils, et ceux qui moururent, sans famille sur place, furent enterrés dans des fosses communes. Des détenus de deux camps situés dans la zone touchée par le nuage fatal ont pu connaître le même sort. En outre, l'accident n'aurait pas eu lieu en raison d'une *« erreur dans le système d'aération des laboratoires de recherche »* de la Cité 19, comme cela fut dit en 1992, mais à cause d'une faille d'hermétisation d'une pièce de munition dans la Cité 32, séparée de la Cité 19 par une route, mais reliée à elle par des souterrains. C'est dans la partie souterraine de la Cité 32, se présentant aujourd'hui encore comme abritant une banale unité de chars, que les agents biologiques étaient placés dans des armes, obus ou bombes, avant d'être stockés ailleurs. Quant à l'agent mortel, ce n'était pas de l'anthrax mais, selon de rares initiés disposés à parler sous anonymat total, *« un virus génétiquement codé pour tuer sélectivement »*.

Aucun jeune en effet ne fut atteint, alors que crèches et écoles étaient nombreuses dans la zone touchée. Les femmes furent peu atteintes. Le médecin-chef d'un des hôpitaux où des malades furent transportés, Margharita Ilienko, a confirmé au *Monde* qu'il s'agissait, en tout état de cause, d'une *« forme spéciale »* d'anthrax, car ordre fut ensuite donné de ne vacciner *« que les habitants de dix-huit à soixante-cinq ans »*. Ces vaccins à répétition injectés à quelque 80 000 personnes provoqueraient, en outre, chez certains, aujourd'hui encore, de sérieux malaises. Voire des maladies étranges, chez un nombre relativement élevé d'enfants de vaccinés : 2,5 fois plus que la moyenne à Sverdlovsk, selon une étude classée commandée par la direction de la Cité 19, affirme encore Volkov. Les médecins se disent impuissants, car la nature du mal ne leur fut jamais révélée.

Ce secret, dont les conséquences affectent et révoltent une population entière, pousse MM. Volkov et Fedorov à penser que le Kremlin se réserve la possibilité d'utiliser un jour son agent mortel. Indépendamment d'eux, un lieutenant-colonel qui travailla jusqu'à fin 1996 à la Cité 19, Evgueni Toulykine, a fait part des mêmes craintes au magazine américain *Time*. *« Je pense qu'ils y ont déjà repris la production d'armes biologiques, même si c'est encore à un niveau expérimental »*, a-t-il déclaré, précisant qu'une modernisation des laboratoires abandonnés fut entamée en 1994, suivie d'un renforcement du régime de surveillance. Il a alerté par lettre le ministère russe de la défense par le canal de députés. Pour toute réponse, il reçut un rappel des conséquences qu'encourt quiconque révèle des secrets d'Etat, rapporte le *Time* dans son édition du 16 février. L'hebdomadaire signale qu'il n'a pas eu de réponse à ses propres demandes de réaction.

Boris Eltsine promit qu'il « n'y aurait plus jamais de mensonges ». Mais il laissa dans le vague ce qui touchait à la Cité 19, et, sur place, l'ère du mensonge, du secret et des intimidations envers les témoins a perduré jusqu'à aujourd'hui

L'inquiétude des Etats-Unis est évidente. La Russie affirme poursuivre la conversion de « Biopreparat » en activités de *« recherches limitées et civiles »*, *autorisées par la Convention. Mais celles-ci permettent un flou artistique aux Etats impliqués, et Moscou n'a pas donné suite à un accord, passé en 1992 avec Washington et Londres, prévoyant des inspections surprises mutuelles. Les Anglo-Saxons, surtout préoccupés, dès 1994, par la survie politique de Boris Eltsine, ont cessé d'insister, selon un inspecteur britannique cité par le Time.* Mais le problème restait entier.

LE 7 novembre 1997, un communiqué de la National Academy of Sciences (NAS) annonçait le lancement d'un programme russo-américain, avec participation anglaise, pour des recherches conjointes dans des instituts russes du système « Biopreparat ». Washington, Moscou et Londres ont convenu de ne transmettre à aucun pays tiers les résultats du programme. Celui-ci coûterait 38,5 millions de dollars sur cinq ans au département de la défense américain, qui *« essaie de river ses savants à leurs labos par crainte de prolifération »*, a déclaré au journal *Newsday* le colonel Dennis Duplantier, responsable du projet. Ses buts sont donc semblables à ceux de programmes déjà lancés par divers Occidentaux pour « occuper » des savants russes du nucléaire. Grâce à lui, des Américains purent visiter plusieurs instituts de « Biopreparat », dont celui d'Obolensk, près de Moscou, choisi pour une des études. Mais *« nous n'avons pas pu aller aussi profond que la Cité 19 (...) ; les militaires russes ne veulent pas »*, a déclaré au *Time* un des membres du projet, Matthew Meselson.

Cet expert fut invité par la CIA à évaluer l'accident de Sverdlovsk, où il se rendit en 1992, avant de publier, avec deux savants russes eux aussi autorisés, un article sur le sujet dans la revue *Science*, en novembre 1994. L'article fait autorité aujourd'hui encore, bien que fondé sur les vérités officielles russes de 1992 et sur une carte fausse, souligne M. Volkov.

Selon le colonel Duplantier, les Américains, après visite des instituts, furent *« stupéfaits par l'ampleur »* du programme d'armes biologiques créé par les Soviétiques. Il impliquait, selon *Newsday*, au moins quarante-sept sites dans tout le pays, employant plus de 40 000 personnes, dont 9 000 scientifiques et, parmi eux, 1 000 à 2 000 experts en pathogènes. La moitié des spécialistes auraient quitté le « système » officiellement défunt, certains pour être employés à l'étranger. La plupart auraient choisi l'Occident, sachant les désagréments d'exercer un tel métier dans un pays totalitaire. Certains ont-ils émigré vers des pays tels que l'Irak ou l'Iran ? *« Je ne pourrais pas vous le dire, même si je le savais. Mais il y a un problème, et c'est une des grandes raisons pour lesquelles nous allons en Russie »*, répondit le colonel à *Newsday*.

AVEC quel succès ? Pour l'instant, les experts de la NAS ont eu confirmation officielle de ce qu'ils devaient connaître au moins dès 1989, quand un savant russe de pointe, Vladimir Pasetchnik, déserta en Grande-Bretagne. A savoir que ses collègues mettaient au point un « super-agent » à base d'anthrax, rebelle à tout vaccin ou médicament connu.

Dès décembre 1997, soit moins de deux mois après l'accord de financement des projets russo-américains, l'Institut russe d'Obolensk a exposé, dans la revue britannique *Vaccine*, comment il a *« génétiquement modifié une souche d'anthrax, la rendant résistante aux vaccins »*.

Mais les Etats-Unis ne parviennent pas à obtenir des échantillons du résultat du travail qu'ils ont financé : *« Réclamés par voie diplomatique, ils ne seront sans doute pas vus de sitôt »*, affirmait-on à la mi-février, de source gouvernementale américaine, à *Newsday*. Les Etats-Unis, où un nouveau plan de vaccination contre l'anthrax de toutes les troupes fut annoncé en décembre, se posent maintenant des questions sur son utilité. Le docteur Illienko, de Sverdlovsk, est, pour sa part, sinistrement catégorique : *« Leurs vaccins ne serviront à rien... »*

D'autres Américains, du Laboratoire national de Los Alamos, semblent vouloir lui donner raison : ils ont annoncé, le 2 février, une *« découverte »* rejoignant celle des Russes d'Obolensk, faite à partir de tissus de victimes de Sverdlovsk reçus il y a plus de dix ans. Grâce à une *« nouvelle technique »*, ils ont trouvé dans ces tissus une *« forme d'anthrax génétiquement modifiée, formée de plusieurs souches différentes »* et rebelle aux vaccins prévus pour une seule souche.

Mais Lev Fedorov reste sceptique : *« L'étrange,* dit-il, *est qu'Américains et Russes refusent d'envisager l'hypothèse du virus manipulé. »* Il soupçonne un nouvel épisode de l'art soviétique, puis russe, du mensonge de camouflage : après la version de la vache, puis de l'anthrax, voici venue celle du « super-anthrax ». Mais, dans son nouveau combat, M. Fedorov pourrait avoir moins de succès qu'en 1993, quand il prouva, avec son collègue Vil Mirzaïanov, qui paya leur lutte de plusieurs mois de prison, la poursuite par la Russie d'activités prohibées par la convention sur les armes chimiques. Tout ce qui touche au militaire biologique, dit-il, *« est plus secret encore que le chimique ou le nucléaire »*.

Sophie Shihab
Dessin : Nicolas d'Olce




Dans l'attente du clonage humain

AUTOUR de Dolly, cela s'annonçait comme un premier anniversaire sans nuage. *De longue* date, les fanfares médiatiques étaient prêtes pour commémorer l'annonce de la création d'un mammifère obtenu par le clonage d'une cellule prélevée sur un animal adulte. Un bonheur précédant l'autre, la fête devait se doubler de l'apparition, au Roslin Institute d'Edimbourg, d'un agneau *naturellement* issu des flancs de Dolly. Pourtant, rien, en définitive, ne se passera comme on l'avait imaginé.

La révélation de cette expérience, le *27 février* 1997, dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *Nature*, a déclenché une gigantesque controverse sur la légitimité signée de cette technique, du moins de son application à l'homme. La perspective du clonage humain a brutalement réveillé les frayeurs et les angoisses *d'une option qui, sans qu'*on le mesure, fait pressentir à cette occasion le formidable pouvoir sur le vivant que détiennent les biologistes de cette fin de siècle.

Depuis un an, on a vu se multiplier les appels solennels demandant à ce que jamais ne soit autorisé l'usage dans notre espèce d'une technique qui, ultime frontière, verrait l'homme s'affranchir de la reproduction sexuée. La condamnation immédiate et définitive d'une telle pratique s'est accompagnée d'une diabolisation du procédé et a, du même coup, amplifié les délires de la perversité ou les appétits de ceux qui voient *dans le clonage humain* une perspective divine, la maîtrise de l'éternité ou l'eldorado de l'assistance médicale à la reproduction.

Un consensus général existe certes *en faveur* d'une poursuite des travaux sur le clonage, à des fins scientifiques et industrielles, chez les animaux. Ces expérimentations ouvrent de réelles perspectives quant à la compréhension et à la maîtrise du vivant, normal ou pathologique. Faut-il pour autant réduire le clonage à la dernière en date des techniques de laboratoire et prier pour que l'homme se borne à l'animal et ne commette pas l'irréversible en brisant cet ultime tabou ? L'affaire trouble les consciences les plus éclairées.

LES MÂNES DE PROMÉTHÉE

« Cloner l'humain ? Le spectre d'une telle société, décrite par Aldous Huxley, a envahi les esprits au lendemain de l'annonce de l'existence de Dolly, écrit le généticien Axel Kahn, dans le dernier, et de loin le plus riche, des ouvrages de vulgarisation consacrés au clonage (*Copies conformes*, chez Nil Editions). *Nous allons pourtant découvrir que le clonage, aujourd'hui, est une technologie fort éloignée d'un tel scénario catastrophe pour la société humaine : il est avant tout une technique de multiplication cellulaire, un moyen de reproduire des végétaux et, en dernier lieu, un moyen d'obtenir depuis quelques années des mammifères domestiques. »*

Serait-ce si simple ? Comment comprendre que Dolly n'ait donc qu'à réveiller les mânes de Frankenstein, Faust, Dédale et Prométhée ? *« Si nous sommes hantés par toutes ces références mythologiques, mythiques et de science-fiction, ce n'est pas par hasard. Nous sommes très probablement à proximité du point de non-retour,* estime le professeur Kahn. *Une frontière difficile à localiser avec précision dans le maquis des technologies qui sont aujourd'hui disponibles ou sur le point de l'être. »* Il ne suffit plus, dès lors, pour être entendu, d'affirmer que le clonage porterait atteinte à la dignité de l'homme en donnant à ce dernier le pouvoir et le droit de se dupliquer à volonté en dehors du processus naturel de la reproduction sexuée.

Au Roslin Institute d'Edimbourg, la fête sera d'autant moins belle que l'on commence officiellement à douter de la genèse exacte de Dolly, le noyau cloné provenant d'une cellule mammaire de brebis. Du moins le croyait-on jusqu'à ce que, dans une lettre publiée début février par l'hebdomadaire américain *Science* (concurrent *direct de Nature), deux scientifiques expriment* leur doute quant à la réalité du scénario rapporté il y a un an par Ian Wilmut. Selon eux, Dolly pourrait fort bien n'être que le clone d'une cellule fœtale (sa « mère » était en gestation lorsque les cellules mammaires ont été prélevées) qui, *via* le sang, aurait « contaminé » le prélèvement effectué, puis colonisé la culture cellulaire. Il y a quelques jours, M. Wilmut n'excluait pas cette hypothèse, précisant que, s'il *avait effectivement utilisé une cellule fœtale,* c'était à son insu. Il confiait également s'attendre à de futurs succès. On évoque aujourd'hui avec insistance, dans les milieux scientifiques, la prochaine annonce de clonage réussi de la souris par une équipe américaine.

PROJET EUGÉNISTE

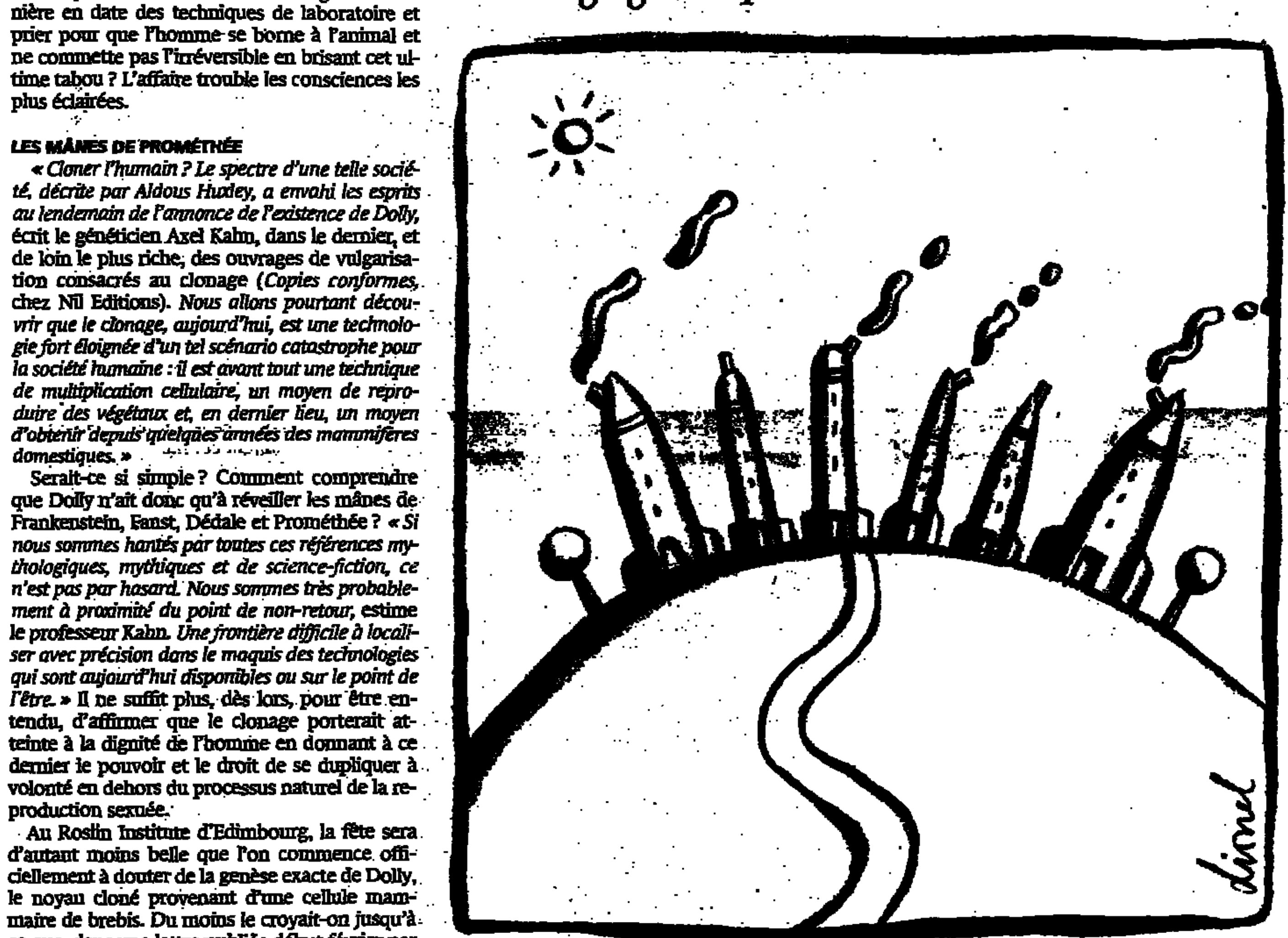
Au-delà de ces péripéties, il convient de hiérarchiser les menaces et les perspectives. Que le clonage *des mammifères soit une réalité à court* ou à moyen terme, il faut observer que, aujourd'hui, tout est prêt pour qu'il soit adapté chez l'homme. La dissociation progressive, grâce à la contraception, entre sexualité et procréation, puis rapidement l'instrumentalisation des cellules et de la fonction de reproduction pour pallier la stérilité font que le clonage pourrait n'apparaître que comme une nouvelle étape dans ce processus. Ce serait masquer que cette étape, avec la fin de la fécondation, ouvrirait toutes grandes les portes vers une forme de destruction de l'humanité. Dans l'attente, est-il déjà *trop tôt pour prendre* la *mesure et* la *gravité des* événements survenus dans le champ de la reproduction médicalement assistée ?

Si, en France, cette activité demeure pour *l'instant circonscrite à la sphère* du *traitement* des stérilités, on observe, aux Etats-Unis notamment, le développement d'un marché et de pratiques aux frontières de l'eugénisme. Il s'agit de l'acquisition de spermatozoïdes ou d'ovules provenant de « donneurs » rémunérés et sélectionnés sur des critères organiques, psychologiques et socio-économiques. Il s'agit encore de l'appropriation possible d'embryons humains conservés par congélation et choisis, sur catalogue, *en fonction des mêmes critères.* On voit, dans ce contexte, quelle pourra être, à terme, la portée de la condamnation du clonage humain formulée ces derniers mois par le président américain.

Dans l'attente, les pratiques des biologistes et des médecins de la reproduction apparaissent outre-Atlantique, ainsi que le suggère Pierre-André Taguieff *(La couleur et le sang, doctrines racistes à la française)*, comme la composante *eugéniste, aujourd'hui bien vivante, de la syn*thèse raciste élaborée il y a un siècle par le Français Vacher de Lapouge. Ainsi, *« derrière l'écran de fumée constitué par les dénonciations rhétoriques et l'indignation rétrospective suscitée par la mise en pratique, sous le régime hitlérien, du programme de l'eugénique raciale »*, voit-on se développer un projet eugéniste, porté entre autres par *« la volonté de contrôle et de maîtrise de tous les processus naturels »*, à commencer par la procréation, dont le caractère passionnel, *« sauvage et aléatoire devient de plus en plus insupportable pour ceux qui veulent vivre "à l'âge de la science et de la technique" ».*

Jean-Yves Nau

Le village global *par Lionel Portier*



Villes riches, villes pauvres, la fracture fiscale

Suite de la première page

Dans son récent rapport sur la ville, Jean-Pierre Sueur (PS), maire d'Orléans, fait de l'approfondissement de cette péréquation un angle d'attaque essentiel. Il y insiste d'autant plus que ces disparités ont aussi des effets pervers sur l'aménagement de l'espace : *« Les modalités de perception de la taxe professionnelle,* soutient le rapporteur, *ont beaucoup plus de conséquences sur l'aménagement réel des agglomérations urbaines que les schémas directeurs, élaborés au terme de nombreuses études et de longs débats. »*

Certaines collectivités se livrent, en effet, à une concurrence sauvage, à coups de dumping sur les taux de taxe professionnelle (TP), afin d'attirer les entreprises. Quitte à multiplier des zones industrielles implantées de façon anarchique, qui contribuent à la dégradation du paysage, notamment autour des villes-centres : confrontées à des charges incompressibles, celles-ci ne peuvent rivaliser dans la baisse des taux. D'où le « massacre » des entrées de villes. L'ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales des gouvernements Cresson et Bérégovoy y voit *« les effets concrets de trente années de laisser-faire généralisé ».* La TP représente en effet des masses financières considérables : globalement, la moitié des recettes de la fiscalité directe des collectivités, entre le quart et le cinquième de leurs ressources totales. La réforme de cette taxe, dans le sens d'un meilleur partage, est donc au centre de la réflexion sur la péréquation financière.

Le problème est qu'une telle redistribution, autrement qu'à la marge, se heurte à de redoutables obstacles : égoïsmes locaux, rivalités politiques, sans compter les difficultés techniques. Jusqu'à maintenant, la meilleure réponse a reposé sur le développement de la coopération intercommunale, favorisée par les pouvoirs publics et qui connaît partout un essor impressionnant, sauf, justement, en Ile-de-France, où elle serait particulièrement utile.

Les formes modernes de l'intercommunalité reposent sur l'élaboration de projets en commun et, de plus en plus, sur le partage de ressources fiscales. La tendance paraît irréversible, même si le débat sur les modalités reste ouvert. Lionel Jospin, comme son prédécesseur, veut favoriser la création d'agglomérations dotées d'une TP unique, en contrepartie du transfert de charges supportées auparavant par les communes. Jean-Pierre Sueur préconise aussi une telle mesure. Le jeu, il est vrai, en vaut la chandelle : selon certaines études, la généralisation de la « TP d'agglo » réduirait de 90 % les différentiels de taux dans le pays. Le système adopté par les villes nouvelles (800 000 habitants aujourd'hui) pourrait servir d'exemple : c'est dans le cas de ces villes-champignons, que l'Etat a commencé à faire pousser dans les années 60, que la péréquation est le plus poussée. Le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) prélève la TP et en décide le taux. En outre, depuis *1992, le budget* de chaque SAN comporte une *« dotation de coopération »* versée aux communes membres, grâce à un fonds alimenté par la TP et par une contribution des communes les plus riches.

L'Etat effectue, parallèlement, son propre effort de péréquation, par le biais de ses dotations, principalement la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'où ont été extraites les dotations de solidarité urbaine (DSU) et de solidarité rurale *(DSR). Néanmoins, l'essentiel* repose sur la redistribution opérée entre les collectivités locales.

En dépit de ce foisonnement de dispositifs, la péréquation financière fait un peu figure d'Arlésienne : aucune étude ne mesure sa portée réelle. En fait, tous moyens confondus, sur les 740 milliards des budgets des collectivités locales – près de la moitié du budget de l'Etat –, seule une faible part fait l'objet d'une péréquation : *« Entre 5 % et 10 %, plus près de 5 % »*, indique un expert ; *« 8 %, en étant optimiste »*, confirme un autre spécialiste. La modestie de ces chiffres a une explication simple : *« Personne n'a jamais voulu toucher moins pour que d'autres touchent plus »*, résume l'un des bons connaisseurs d'un système à la complexité réputée. Dans ces conditions, il ne reste qu'un levier : celui de la croissance, qui permet d'aider les plus pauvres sans pénaliser les plus riches.

Faute de croissance importante depuis plusieurs années, la question aujourd'hui posée aux pouvoirs publics est simple : est-il *« politiquement concevable »*, selon la formule d'un expert, de faire gagner moins à certaines communes, en particulier les plus riches, par exemple par le biais d'une réforme de la DGF ? Jean-Pierre Sueur n'a pas tort de placer la question sur le terrain du *« courage politique »*, nécessaire pour bousculer les habitudes acquises.

Jean-Louis Andreani

PRÉCISION

HOMONYMIE

Marguerite Bonnecaze, née à Nîmes en 1916, qui fut arrêtée pour faits de résistance en 1943 et déportée à Ravensbrück, nous prie de préciser qu'elle n'a rien à voir avec la personne portant les mêmes nom et prénom, ancienne rédactrice auxiliaire au service des questions juives de la préfecture de Bordeaux, qui a témoigné le 9 janvier au procès Papon (*Le Monde* daté 11-12 janvier).

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. *Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F*
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le débat sur la croissance

AU lendemain de la publication du rapport de Marie-Thérèse Join-Lambert sur *« les problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs en France fin 1997-début 1998 »*, Lionel Jospin va devoir prendre des décisions difficiles, des décisions dont va dépendre toute la cohérence de sa politique économique et sociale.

Les données du débat ont évolué au cours des derniers mois. D'abord, la France est en passe de tourner une page importante de son histoire budgétaire. Alors que, voici un an encore, on s'interrogeait pour savoir si la France n'allait pas rater le rendez-vous décisif de la monnaie unique, le danger est maintenant dissipé. L'Insee devrait confirmer, vendredi 27 février, qu'avec des déficits publics de 3 %-3,1 %, Paris a honoré ses engagements européens. Si elle n'a pas disparu, la contrainte budgétaire est moins pesante.

De plus, la conjoncture économique a changé. Même si l'avenir économique n'est pas écrit, les bons indicateurs publiés ces derniers jours laissent penser que le gouvernement pourra bénéficier de quelques marges de manœuvre supplémentaires pour piloter l'économie. La reprise a cependant aussi, si l'on peut dire, des effets pervers. Aux communistes, aux Verts ou même à certains socialistes, elle donne des arguments pour faire valoir qu'il faut répondre à « l'urgence sociale » avec plus de générosité. Et pour M. Jospin, elle fait tomber une ligne de défense : il aura plus de difficultés à arguer, comme il l'avait fait au plus fort du mouvement des chômeurs, que trop de largesses inconsidérées en faveur des exclus feraient *« exploser »* sa politique économique et sociale.

La perspective de jours meilleurs entraîne d'ores et déjà de subites turbulences. Baisse d'impôts et de charges sociales pour Laurent Fabius, réduction des inégalités et de la fracture sociale pour d'autres responsables de gauche : dans une belle cacophonie, chacun va y aller de sa suggestion. Pour le premier ministre et fort justement, la prudence s'impose : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il faut d'abord s'assurer que de nouveaux indicateurs économiques, plus mauvais ceux-là, ne vont pas venir, dans les prochains mois, contrarier l'optimisme du moment. Un retournement de conjoncture – en milieu d'année – n'est pas à exclure.

M. Jospin doit cependant se préparer à affronter un débat nouveau. Si la reprise se confirme, où iront ses préférences ? A des baisses d'impôt, à une nouvelle réduction des déficits – au-delà de ce qu'exige Maastricht – ou à des dépenses nouvelles, notamment pour faire reculer l'exclusion ? D'ores et déjà, le premier ministre devait faire savoir, jeudi soir, qu'il n'entend pas modifier son cap et juger prématuré ce débat. Il n'est pas certain qu'il pourra maintenir indéfiniment cette position d'attente, alors que Dominique Strauss-Kahn ou Laurent Fabius affirment clairement qu'il ne faut pas renouveler *« l'erreur »* de la fin des années 80 (celle de Michel Rocard) en dépensant inconsidérément les fruits de la croissance.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le terrible silence de Prague

LES LIENS d'amitié qui ont toujours uni les deux Républiques française et tchécoslovaque sont trop profonds et trop nombreux, et les événements qui se passent à Prague se sont révélés, dans l'histoire récente comme à des époques plus reculées, d'une trop grande portée pour que cette nouvelle mise au pas n'ait point, cette *fois-ci, réveillé la sensibilité d'une* cicatrice encore douloureuse au cœur des Français, en même temps qu'elle faisait naître dans leurs esprits de sérieuses craintes pour l'avenir.

Car il n'est point permis d'être dupe de la solution imposée par M. Gottwald. C'en est définitivement fait de la liberté et de la démocratie parlementaire en Tchécoslovaquie. Depuis six jours, la violence s'est déchaînée sur Prague et tout le pays. Tous les moyens ont été bons pour réduire les partis à l'impuissance et forcer le consentement du président Bénès.

Les appels enflammés, les débordements de propagande n'arriveront pas à nous empêcher de ressentir le terrible silence de Prague, silence des chefs terrorisés, silence des journaux muselés, silence d'un président qui, dans l'impossibilité de se faire entendre et soucieux d'éviter toute guerre civile, a préféré s'abstenir de tout geste retentissant. Savons-nous d'ailleurs encore comment le président s'est incliné et dans quelles conditions ?

Ce silence de Prague évoque irrésistiblement cet autre silence qui suivit Munich. Certes, l'histoire ne se répète pas, mais la mise au pas de la Tchécoslovaquie, aujourd'hui comme il y a dix ans, témoigne des immenses dangers que comporte la *situation*.

(27 février 1948.)

Réforme de notre justice, rénovation de notre démocratie

par Antoine Garapon

CERTAINES années sont proclamées Années de la justice sans toujours tenir leurs promesses, d'autres méritent pleinement ce titre : c'est assurément le cas de l'année 1997. Elle a commencé, le 20 janvier, par l'intervention télévisée du président de la République et s'est achevée par la communication du garde des sceaux au conseil des ministres le 29 octobre. Entre-temps, deux rapports substantiels avaient été remis, le premier, sur la procédure civile par Jean-Marie Coulon, président du tribunal de Paris, le second, sur la procédure pénale par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation.

Quarante ans après la réforme de Michel Debré en 1958, ce projet manifeste une ambition de la même envergure pour notre institution judiciaire. Il ne s'agit pas, à la différence des précédents projets, d'une réforme ponctuelle – une de plus –, mais d'une refonte complète de la justice. La réforme intéresse autant la procédure, civile ou pénale, que l'administration de la justice proprement dite (et notamment la carte judiciaire) ; autant le fond du droit (de la famille ou des sociétés commerciales par exemple) que sa forme, la codification ; autant l'équilibre entre les pouvoirs (avec l'indépendance promise aux parquets) que les libertés publiques (on pense à l'intervention de l'avocat dès la première heure de garde à vue). Les mesures préconisées tranchent aussi par leur pragmatisme. Ainsi, un contrôle centralisateur d'inspiration jacobine, qui s'incarne dans la présence souhaitée du ministère public aux tribunaux de commerce ou dans la généralisation des conseils départementaux de l'aide juridique, côtoie l'idée plus moderne de procéduralisation, qui associe les avocats, auxquels sont proposés des « contrats de procédure ». Des droits politiques traditionnels comme la présomption d'innocence sont réaffirmés, mais aussi un nouveau droit à la protection de son image par l'interdiction de filmer ou de photographier des personnes menottées (ce qui impose une limite à la toute-puissance envahissante de l'image). La justice de proximité par la généralisation des maisons de justice est institutionnalisée, en même temps que la spécialisation est préconisée pour certains contentieux.

1958-1998 : si l'ampleur est identique, l'objectif diffère sensiblement. En 1958, le principal défi était de dépoussiérer une institution inadaptée aux projets de modernisation du pays initiés par le général de Gaulle. Aujourd'hui, à cet objectif malheureusement toujours d'actualité s'en ajoute un autre, radicalement nouveau dans notre pays, qui est de considérer désormais la justice non plus seulement comme un service public, mais comme un forum politique qui donne à chacun l'occasion de faire reconnaître ses droits, d'exercer sa citoyenneté, de débattre, de résoudre ses conflits. Le ton avait été donné par le président lui-même. Souvenons-nous : c'était la première fois qu'un président de la Vᵉ République abordait la justice autrement qu'en termes strictement bureaucratiques – plus de moyens, une meilleure formation des personnels, ce que l'on peut souhaiter à n'importe quel service public – pour en reconnaître le nouveau rôle politique en s'interrogeant sur son indépendance, sa légitimité et sa responsabilité. Le projet s'inscrit dans le même esprit.

La reconnaissance d'une plus grande indépendance de la justice consacre une nouvelle vision de l'espace public où le scrutin n'absorbe pas à lui seul toute la légitimité, mais où une plus grande justiciabilité des élites et une plus grande égalité de tous devant la loi commune sont devenues, à l'évidence, de nouvelles attentes de nos concitoyens. Cette même logique de contre-pouvoirs, assez étrangère, reconnaissons-le, à la République, fait son chemin dans d'autres domaines. Elle s'applique tout d'abord aux magistrats eux-mêmes, qui perdent la majorité au CSM ; ou encore dans l'interdiction faite au président de la République de prendre part au vote lors des sessions du CSM. Le renforcement du pouvoir des actionnaires minoritaires dans l'entreprise (de nature à rendre sans objet des plaintes pénales), l'appel des décisions de cours d'assises participent d'une même logique qui se retrouve à d'autres niveaux de la société.

Une plus grande justiciabilité des élites et une plus grande égalité de tous devant la loi commune sont devenues, à l'évidence, de nouvelles attentes de nos concitoyens

Ensuite, ce projet aspire à une justice plus transparente, où les actes essentiels de l'instruction seront pris en audience publique. Cela permettra de conserver le meilleur de notre procédure inquisitoire – l'égalité républicaine de tous devant la loi – tout en se prémunissant contre les risques d'un face-à-face secret entre un homme et un juge. Des « fenêtres » dans la procédure d'instruction, qui reste secrète, sous la forme d'audiences publiques et contradictoires priveront les médias de leur principal alibi pour se substituer à l'enquête. Les juges eux-mêmes bénéficieront de la publicité des audiences disciplinaires devant le CSM. Dans ce même souci, un rapport annuel devrait provoquer un débat au Parlement sur la politique pénale.

Un des défis de la politique contemporaine est de trouver, au-delà des appels volontaristes à la morale civique, une place concrète pour les citoyens, un exercice effectif de leur citoyenneté. Cette maîtrise retrouvée sur leurs affaires se manifeste enfin par le rôle que la déclaration ministérielle réserve aux modes alternatifs de résolution des conflits. C'est plus novateur qu'il n'y paraît dans la bouche d'un ministre en charge d'un corps si fermé et dans un pays qui s'est toujours méfié de la société civile en voyant volontiers dans la transaction la victoire des lobbys. L'accès à la justice n'est pas qu'une question sociale relevant d'une loi sur l'exclusion, mais la capacité offerte à tous d'inventer des solutions négociées, dans ces instances nouvelles que pourraient être les maisons de justice. Leur généralisation préconisée offrirait à la citoyenneté des débouchés nouveaux.

L'achèvement de ce mouvement se trouve dans une nouvelle responsabilité du juge aussi bien disciplinaire que dans l'exercice quotidien de sa tâche. La promotion de son rôle doit s'accompagner d'une responsabilité accrue. D'où la proposition, dont on peut regretter qu'elle n'ait pas été saluée à sa juste mesure, de constituer des commissions auprès des cours d'appel, qui ne seront pas majoritairement composées de magistrats et qui devront accueillir et instruire les plaintes des citoyens. Voilà une idée originale qui instaure concrètement un contrôle citoyen du fonctionnement des juridictions, ce qui est aussi nécessaire que délicat à mettre en place. Cela préfigurera-t-il l'entrée au CSM de citoyens qui pourraient être choisis parmi des personnes ayant montré leur intérêt pour la justice et leurs qualités dans de tels comités ? On ne peut que le souhaiter pour compenser la présence des hauts fonctionnaires ou des professeurs de droit, qui représentent leur milieu professionnel plutôt que les citoyens et qui reproduisent en son sein les tensions qui le traversent.

L'indépendance de la justice pose enfin la question de sa légitimité. Celle-ci doit être cherchée autant dans un statut nouveau que dans la qualité de la justice rendue aux citoyens, c'est-à-dire dans la diligence apportée aux affaires, dans le respect témoigné à chacun. Ce projet ne consacre la victoire de personne. A peine les juges se réjouissent-ils de cette reconnaissance nouvelle de la République qu'ils en mesurent le salaire : une exigence de qualité, une plus grande transparence de leur action et donc un contrôle plus grand, une responsabilité accrue, des critiques inédites dont ils étaient auparavant protégés. Ce n'est donc pas la consécration d'on ne sait quel pouvoir des juges qui est ainsi programmée – personne n'en veut, à commencer par les juges eux-mêmes, en auraient-ils les moyens –, mais la rénovation de notre démocratie.

Antoine Garapon *est secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice.*

Vers une Europe anglo-allemande

par Jacques Lesourne

DEPUIS quelques années déjà, la politique de la France conduit lentement à une Union européenne où le pays sera marginalisé. L'élargissement à l'Est et l'échec d'Amsterdam contiennent en germe une Europe qui gravitera autour du noyau qu'ont en commun les espérances britanniques et les aspirations allemandes.

La Grande-Bretagne souhaite l'élargissement, car c'est pour elle le moyen d'atteindre son objectif constant d'une Europe se limitant à un espace démocratique et une zone de libre-échange et laissant à chaque Etat une grande marge d'indépendance politique. En accroissant le nombre des membres, l'extension de l'Union ne pourra qu'amoindrir le pouvoir communautaire et limiter ses ambitions. L'Allemagne qui, au centre de l'Europe, se perçoit comme « une grosse Suisse », ne peut que soutenir l'intégration à l'Europe d'une région qui, en dépit des réactions nationales de ses peuples, a longtemps fait partie de l'aire d'influence germanique sur le plan économique et culturel. Si la République fédérale n'est pas hostile à l'Europe politique, ce n'est pas pour elle – en dehors du chancelier Kohl et de quelques dirigeants – une priorité absolue et les bénéfices de l'élargissement lui paraissent plus immédiats et plus faciles à cueillir.

La France, elle, n'a pas intérêt à l'élargissement tant que les structures communautaires n'auront pas été réformées dans un sens plus fédéral, car son objectif de toujours a été de retrouver à travers l'Europe les moyens d'une réelle indépendance politique du continent.

Or, que voyons-nous ? Chaussant les bottes de son prédécesseur à qui nous devons l'entrée malheureuse de la Grèce dans le Marché commun, la plus haute autorité française proclame la nécessité d'une adhésion de la Turquie qui n'a pas partagé en profondeur l'histoire de l'Europe, tandis que notre diplomatie – comble d'incohérence – met la partie grecque de Chypre sur la liste des candidats à l'entrée dans l'Union ! Et nous applaudissons à l'élargissement de la Communauté, c'est-à-dire à la destruction de ce qu'a été notre rêve européen. Que l'on ne se méprenne pas sur mes propos : l'Union européenne doit attacher la plus grande importance à la prospérité et à la sécurité de ses voisins, mais pour que la construction européenne soit viable, il faut lui donner des frontières, au moins le temps que le béton durcisse.

Même erreur de manœuvre à la conférence intergouvernementale. La France y avait intérêt, sur la base d'un accord franco-allemand, à de sérieux progrès dans la construction d'une Europe politique. Elle n'a joué comme sa voisine qu'un jeu timide, moins animé par une volonté politique que par le désir des fonctionnaires du Quai d'Orsay de conserver leurs prérogatives. Résultat : le piètre compromis d'Amsterdam qui, en dépit de quelques avancées intéressantes, ne résoud en rien le problème des mécanismes de décision à quinze, encore moins à vingt-cinq. Amsterdam est un triomphe posthume de Margaret Thatcher.

Les bases d'une Europe anglo-allemande sont jetées, surtout si l'on tient compte du Grand Frère. Pour les Etats-Unis, seule en Europe compte l'Allemagne, qui, par sa puissance économique, est un véritable partenaire, tandis que Bonn et Berlin ne sacrifieront jamais l'alliance américaine aux relations avec Paris. Quant aux Britanniques, leurs convictions européennes peuvent être sincères, mais ils se perçoivent avant tout comme des alliés de Washington. Une Europe anglo-allemande entretiendrait les meilleurs rapports avec les Etats-Unis et s'alignerait systématiquement sur leur politique étrangère.

Si la France ne reprend pas en mains sa politique européenne, elle se retrouvera, comme disent les bridgeurs dans un Etat de « squeeze » : au sein de l'Europe, elle ne pourra que suivre le char anglo-allemand ; à l'extérieur, elle deviendra un détail sur la carte géopolitique mondiale. Il est grand temps d'élaborer pour l'Europe un nouveau projet franco-allemand. La France doit y réfléchir pour être prête à faire des propositions au lendemain des élections outre-Rhin.

Jacques Lesourne *est ancien directeur du* Monde *et professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).*

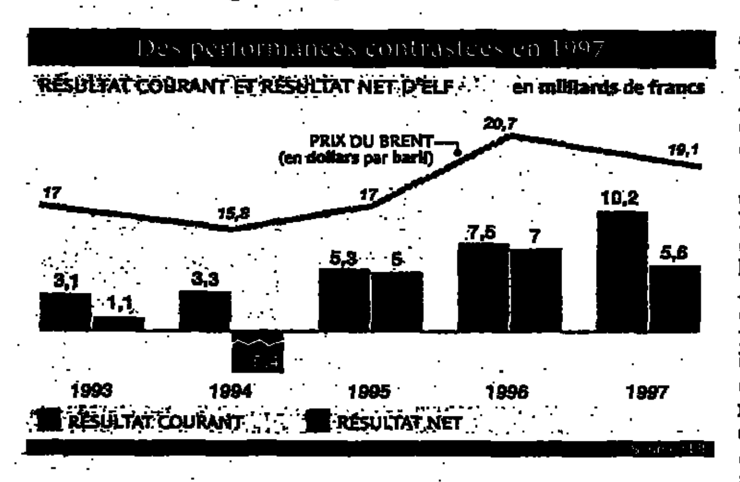
PÉTROLE Elf Aquitaine a annoncé, jeudi 26 février, un résultat courant record de 10,2 *milliards de francs*, en hausse de 35 % par rapport à l'exercice 1996. ● L'AMÉLIORATION de cette performance est principalement due à la chimie d'Elf Atochem, et au *secteur aval (raffinage-distribution)* où, pour la première fois depuis 1991, les activités françaises sont bénéficiaires. ● LE RÉSULTAT NET est pourtant en baisse de 20 %, à 5,6 milliards de francs, en raison d'une dépréciation de 5,4 milliards de francs de la valeur comptable de la raffinerie de Leuna (ex-RDA) dont Elf est désormais le seul actionnaire. ● LA *BOURSE* a salué ce nettoyage des comptes inattendu. A l'ouverture de la Bourse, jeudi, le titre du groupe grimpait de 2,3 %. ● POUR SANOFI, la filiale pharmaceutique du groupe, la priorité est au lancement de nouveaux médicaments plutôt qu'à la recherche de partenaire.

La dépréciation de la raffinerie de Leuna « plombe » les comptes d'Elf

Le groupe pétrolier a annoncé, jeudi 26 février, une chute de 20 % de son bénéfice net 1997, à 5,6 milliards de francs. Mais cette évolution, due à la charge exceptionnelle de 5,4 milliards de Leuna, masque la performance historique du résultat d'exploitation

UNE ANNÉE record et pourtant un résultat net en baisse de 20 % : telle est la physionomie des comptes 1997 d'Elf Aquitaine, présentés jeudi 26 février par son président, Philippe Jaffré. Le groupe pétrolier, qui a connu l'an dernier le meilleur résultat courant de son histoire (10,2 milliards de francs, en hausse de 35 % par rapport à 1996) a annoncé un recul de son bénéfice net de 7 à 5,6 milliards de francs.

A l'origine de cette dégradation, la dépréciation de la valeur de la raffinerie de Leuna, en Allemagne de l'Est, pour un montant de 5,4 milliards de francs. *« Nous apurons ainsi les séquelles du passé »*, explique M. Jaffré, en revenant sur ce dossier délicat hérité de son prédécesseur, Loïk Le Floch-Prigent. Initialement, ce projet d'une valeur de 6 milliards de marks (20 milliards de francs) présenté comme le *« plus important investissement franco-allemand depuis 1945 »*, devait être réalisé conjointement avec les Allemands et d'autres partenaires. Finalement, Elf se retrouve seul pour gérer cette installation.



Après de multiples rebondissements autour du versement de compensations financières, un accord à l'amiable a été trouvé entre l'Office chargé des privatisations dans l'ancienne RDA (Bvs) et le groupe français. Ces modalités, approuvées par le conseil d'administration d'Elf le 25 février, resteront confidentielles. Elles sont encore soumises à l'autorisation de la Commission européenne.

La conséquence essentielle est d'entériner un état de fait : Elf sera le seul actionnaire de Mider, la société exploitante de Leuna. Les Allemands auront investi au total 5 milliards de francs dans ce projet et le groupe français près de 15 milliards. Etant seul maître à bord, et anticipant les perspectives du raffinage européen dans les années à venir, Elf a décidé de déprécier sa participation. *« L'estimation de la valeur de marché de la raffinerie est inférieure à sa valeur dans notre bilan. Nous avons donc décidé de constater une dépréciation de 5,4 milliards de francs sur l'exercice 1997, soit environ un tiers du prix de revient »*, explique le patron d'Elf. Cette réduction aura un effet positif immédiat dans les comptes de 1998 puisqu'elle réduira de près de 300 millions de francs les amortissements annuels.

Reste à présent au pétrolier français à prouver rapidement l'intérêt stratégique d'une telle installation. Jusqu'à présent, celle-ci a surtout défrayé la chronique pour le montant – près de 300 millions de francs (*Le Monde* du 23 septembre 1997) – des commissions occultes versées sous la précédente présidence.

Ce dossier masque les bonnes performances du groupe qui a battu, pour son résultat courant, son précédent record de 1990 où il atteignait 9,4 milliards de francs. L'amélioration des performances a été principalement due à la chimie d'Elf Atochem et au secteur aval (raffinage-distribution).

CHUTE DES COURS

« Le développement des activités et les gains de productivité expliquent 70 % de la croissance de notre résultat 1997 », a affirmé M. Jaffré, soulignant que les 30 % restants ont été provoqués par la fermeté du dollar. L'évolution des cours du pétrole, en baisse de 8 % par rapport à 1996, a eu en revanche un effet négatif. Sans vouloir se prononcer sur la poursuite ou non de la chute des cours – le *brent* est actuellement sous les 14 dollars –, le président d'Elf a tenu à rappeler que, contrairement aux idées reçues, le bénéfice net est moins sensible aux variations du brut. *« Un dollar de plus ou de moins sur le prix du brent c'est 600 millions de francs de plus ou de moins sur le résultat net courant. C'est donc 6 % du résultat net courant, une sensiblité tout à fait comparable à celles d'autres grands pétroliers »*, a-t-il expliqué, faisant allusion à Total.

En revanche, la crise asiatique, n'entraîne pas de conséquence négative directe pour Elf, le groupe pétrolier n'ayant pas d'installation de raffinage dans cette zone et Atochem y développant de la chimie de spécialités.

Le groupe ne peut compenser la faiblesse des prix par une hausse de la production : jusqu'à l'an 2000, la production devrait être stable, faute de mise en service de nouveaux champs, se maintenant aux environs d'1 million de barils/jour. Ensuite, avec le démarrage de nouveaux gisements marins en Angola (Girassol) et en mer du Nord (Elgin Franklin), la production devrait redécoller et atteindre l'objectif de 1,3 million de barils/jour en 2005. A cette époque, les nouvelles zones de production comprenant, outre le golfe de Guinée, l'Amérique du Sud et la mer Caspienne représenteront 10 % de la production d'hydrocarbures du groupe. Celle-ci est, pour l'instant, répartie équitablement entre l'Afrique et l'Europe.

D'ici l'an 2000, la croissance des résultats viendra essentiellement des autres branches, et surtout des gains de productivité. Pour la quatrième année consécutive, les coûts de production ont encore été réduits de 2 milliards de francs. Le groupe n'entend pas différer ses projets d'investissements, dans l'exploration, ses programmes étant rentables aux niveaux actuels du brut.

Dominique Gallois

Priorité au lancement de médicaments chez Sanofi

Alors que l'industrie pharmaceutique mondiale ne cesse d'être le théâtre de regroupements ou de tentatives de fusion, la volonté d'Elf de trouver un partenaire pour Sanofi n'est plus une priorité. *« Sanofi est en plein lancement de médicaments, nous n'allons pas le déstabiliser en le rapprochant d'un autre groupe »*, estime Philippe Jaffré. L'année 1997 s'est concrétisée par l'homologation aux Etats-Unis de deux nouveaux médicaments : l'antihypertenseur Aprovel (irbésartan) et le Plavix (clopidogrel), qui traite l'infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux. Sans fixer d'échéance, Elf maintient sa volonté, affichée en décembre 1996, de trouver un partenaire de taille équivalente à Sanofi, sa filiale à 57 %, mais se refuse à voir ce groupe – qui pèse 60 milliards de francs en Bourse, et se classe au dix-septième rang mondial avec 1 % du marché – absorbé par un plus grand laboratoire. Des contacts pris, l'an dernier, avec des firmes pharmaceutiques n'ont pas abouti.

Nouvelles Frontières enregistre ses premières pertes depuis dix ans

NOUVELLES FRONTIÈRES a terminé son exercice 1997, clos au 30 septembre, avec une perte de 122 millions de francs. La progression de 11 % du nombre des clients (2,8 millions) et la hausse de 12 % du chiffre d'affaires (8,8 milliards de francs) ne se sont pas traduites dans les comptes. Après avoir enregistré des profits de plus de 160 millions de francs pendant trois ans, Nouvelles Frontières avait déjà vu son bénéfice fondre à 19 millions en 1996. L'an dernier, le résultat courant est devenu franchement déficitaire. Et la perte exceptionnelle d'une centaine de millions de francs, liée aux frais d'ouverture d'une dizaine de lignes nouvelles vers l'Afrique et les Comores, est venue alourdir l'addition.

Cette première perte en dix ans conduit son PDG, Jacques Maillot, à réorienter sa stratégie vers la reconstitution des marges plutôt que vers la conquête de nouveaux clients. Dans le transport aérien, le tour-opérateur a mis en place une politique de *« yield management »* (optimisation de la recette par siège en fonction des taux de remplissage de chaque appareil). *« Nous avons refusé des clients sur les Antilles et la Réunion cet hiver pour ne pas risquer de devoir affréter des avions qui seraient revenus à vide »*, explique M. Maillot. Nouvelles Frontières cherche également à augmenter le prix moyen de vente de ses voyages. Et, pour mieux suivre ses performances, il est désormais en mesure de calculer ses marges *« quotidiennement »*.

ENTRÉE EN BOURSE

Pour reconquérir sa profitabilité, Nouvelles Frontières devrait bénéficier d'un environnement concurrentiel plus favorable. *« La concurrence très forte sur les Antilles et la Réunion, jusqu'à la mi-1997, nous a conduits à pratiquer des prix trop bas »*, reconnaît M. Maillot. Le rachat du trublion Air Liberté par British Airways semble avoir remis de l'ordre sur le marché.

Déjà, sur les quatre premiers mois de l'exercice 1997-98, Nouvelles Frontières a dégagé un résultat net de 24 millions de francs. Sur l'ensemble de l'exercice, M. Maillot table sur un profit compris entre 120 et 150 millions de francs. Un redressement nécessaire si le fondateur de Nouvelles Frontières veut pouvoir introduire sa société en Bourse en 1999.

Christophe Jakubyszyn

Hausse de 11 % à la Bourse de Paris depuis le 1er janvier

INDICE CAC 40 DE LA BOURSE DE PARIS

3 348,2

3 300 — 3 200 — 3 100 — 3 000 — 2 900 — 2 800

2/01 15/01 2/02 13/02 25/02

1998

PASSÉ le premier moment d'hésitation, lié à la menace d'une nouvelle escalade militaire entre les Etats-Unis et l'Irak, les marchés boursiers ont repris leur marche en avant. Paris (+ 2,62 %), Wall Street (+ 1,05 %), Francfort (+ 2,17 %), Madrid (+ 2,05 %) et Amsterdam (+ 1,42 %) ont atteint, mercredi 25 février, de nouveaux sommets historiques et affichent depuis le début de l'année des hausses de 7 % pour New York à 21 % pour Madrid.

La journée de mercredi a été *exceptionnelle à Paris, où l'indice* CAC 40 a progressé de 2,62 % à 3 348,20 points. Les perspectives de croissance pour cette année, l'annonce de résultats souvent supérieurs aux prévisions des entreprises en 1997, les espoirs de rapprochement entre grands groupes, le niveau particulièrement bas des taux d'intérêt et l'afflux de capitaux à la Bourse expliquent l'envolée des cours.

Jean-Charles Naouri détient 53,8 % du capital de Casino

LA SOCIÉTÉ Rallye, contrôlée par Euris, holding de Jean-Charles Naouri, détient 53,8 % du capital actuel de Casino, et environ 60 % des droits de vote, à l'issue de l'offre publique d'échange (OPE) lancée à l'automne pour contrer l'OPA de Promodès. Un peu plus de la moitié des actionnaires ont apporté leurs titres à l'OPE, dont une écrasante majorité ont opté pour les certificats de valeur garantie (CVG) émis en échange de leurs titres Casino.

M. Naouri *déboursera donc, dans l'immédiat, moins de* 200 millions de francs. S'y ajoutera 1,8 milliard pour transformer en actions Casino des *bons de souscription détenus* par Rallye. Les membres de la famille fondatrice Guichard, à quelques exceptions près, ont gardé l'essentiel de leurs actions.

DÉPÊCHES

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : l'ex-PDG de la banque française, Marc Viénot**, accusé d'avoir violé la législation sociale belge lors de licenciements collectifs en 1995, a été relaxé mercredi 25 février par le tribunal correctionnel de Bruxelles.

■ **ABB : le bénéfice net du groupe helvético-suédois** a été réduit de plus de moitié, en 1997, à 572 millions de dollars (environ 3,4 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires *de 31,2 milliards de dollars*, en baisse de 7 % en raison des variations monétaires.

■ ***MICROSOFT : le géant des logiciels est devenu***, mercredi 25 février, la deuxième société au monde par sa valeur boursière, derrière General Electric. Elle a dépassé la barre des 200 milliards de dollars (1,2 milliard de francs) sur la Bourse électronique américaine (Nasdaq).

■ **THOMSON-CSF : la CGT** a réclamé, mercredi, un débat national sur *« l'avenir du groupe »* d'électronique de défense et *« les options de stratégie industrielle »* dans le cadre de la privatisation, estimant qu'elle sera *« synonyme »* de 4 000 suppressions d'emplois *« au minimum »*.

■ **ITINÉRIS : les salariés du Centre de** renseignements téléphoniques à Oberhausbergen (Bas-Rhin) sont toujours en grève pour obtenir une hausse du salaire horaire de 46 à 50 francs.

■ **COMPUTER ASSOCIATES : le groupe américain** s'est dit, mercredi 25 février, prêt à relever son offre d'achat sur son homologue Computer Sciences (CSC).

■ **OLIVETTI : le groupe allemand Mannesmann** négocie le rachat des 4,5 % détenus par le holding financier Cir de Carlo De Benedetti dans Olivetti.

■ **DMC : le groupe textile français** a annoncé, mercredi 25 février, avoir réalisé une perte nette consolidée de 491 millions de francs, contre une perte de 592 millions de francs un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a encore baissé de 4,4 %, à 5,9 milliards de francs.

■ **BOEING : le groupe aéronautique américain** a annoncé, mercredi 25 février, qu'il *allait* céder ses hélicoptères commerciaux monoturbine à Bell Textron (Le Monde du 14 février).

■ **PERRIER : à Vergèze (Gard), les salariés de la Source Perrier** (groupe Nestlé, 1 850 salariés) ont entamé une grève, mercredi 25 février reconduite jeudi, afin de protester contre un *« changement unilatéral de l'organisation du travail »*.

Le groupe Paribas affiche un bénéfice record de 6,6 milliards de francs pour l'année 1997

La banque a passé une provision de 1,9 milliard de francs sur l'Asie

En 1997, le bénéfice net part du groupe de la Compagnie de Paribas s'élève à 6,6 milliards de francs, une progression de 51 % par rapport à l'année précédente. Mais la performance décevante de la banque Paribas dans ce total risque de relancer les spéculations des analystes boursiers sur l'avenir du groupe et sur sa capacité à être seul un acteur significatif dans le domaine de la banque d'investissement.

LA CRÉATION du *« nouveau Paribas »*, né de la fusion de la banque Paribas et de la Compagnie bancaire, après le succès de l'offre publique d'échange lancée en décembre 1997, n'a pas suffi à faire taire les rumeurs boursières. Elles marient un jour Paribas avec la Société générale, le lendemain avec la BNP, le surlendemain avec AXA voire avec Dexia ! La présentation des résultats du groupe financier pour 1997 a donné à André Lévy-Lang, le président du groupe, une nouvelle occasion de rappeler qu'il n'envisage pas l'avenir en ces termes et que le développement de Paribas pour atteindre une rentabilité de 15 % de ses fonds propres dès l'an 2000 passe par une *« croissance en priorité interne »*. Il lui faut maintenant espérer que la bonne performance de son groupe achève de convaincre les marchés. Rien n'est moins sûr.

Le groupe Paribas a pourtant battu l'an dernier le record de résultat qu'il avait établi en 1996. En 1997, le bénéfice net part du groupe s'élève à 6,6 milliards de francs, une progression de 51 % par rapport à l'année précédente. En excluant de ce montant l'impact des revenus et de la vente des banques à réseau du groupe (Crédit du Nord, Paribas Belgique et Paribas Nerderland), ce résultat ressort à 5,2 milliards de francs, soit 13 % de rentabilité des fonds propres. A partir de 1998, ce résultat sera gonflé de la part du bénéfice de la Compagnie bancaire et du Cetelem que Paribas vient de racheter en Bourse. La Compagnie bancaire, qui s'est bien redressée en 1997 affichant un résultat global de 2,03 milliards de francs après une perte de 468 millions de francs en 1996, n'a contribué qu'à hauteur de 667 millions de francs au résultat net part du groupe de Paribas, compte tenu du jeu des intérêts minoritaires.

Le rachat de la totalité de son pôle de financements spécialisés par Paribas a toutefois un impact très positif dès cette année. Le groupe a pris en compte un crédit d'impôt qui vient gonfler son résultat de 1,3 milliard. Un effet bienvenu au moment où Paribas subit de plein fouet l'impact de la crise asiatique. La banque a perdu 800 millions de francs dans les activités de marché et elle a surtout décidé de passer une provision générale de 1,9 milliard de francs, qui s'ajoute aux 307 millions de francs de provisions pour risques spécifiques.

16 milliards de francs d'encours de crédit en Asie

Paribas a décidé de passer une provision générale de 1,9 milliard de francs pour couvrir ses engagements dans les cinq pays d'Asie jugés les plus risqués. Cette provision permettra le couvrir les risques qui peuvent émerger de l'encours de crédit de 2,7 milliards de dollars (16,2 milliards de francs) de la banque dans ces pays. A titre de comparaison, l'encours de la Société générale s'élève à 6,8 milliards de dollars et celui de la BNP hors Corée du Sud à 3,8 milliards de dollars. Cet encours, composé à 70 % de crédits aux entreprises, se répartit entre la Corée du Sud (1,5 milliard de dollars), l'Indonésie (431 milliards de dollars), la Thaïlande (383 milliards de dollars), la Malaisie (317 milliards de dollars) et les Philippines (63 milliards de dollars). Avec un taux de couverture de 11 % de ses encours, Paribas se situe à un niveau proche de celui de la Deutsche Bank. La banque précise que son portefeuille de participations industrielles en Asie recèle encore des plus-values latentes.

ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ

Heureusement, l'activité de gestion des participations industrielles de Paribas, logée dans Paribas Affaires Industrielles et piloté par Amaury-Daniel de Seze, a encore réalisé en 1997 une excellente performance, pour la quatrième année consécutive. En dégageant 2,7 milliards de francs de plus-values, dont 900 millions sur la cession de Poliet, PAI contribue à hauteur de 3,5 milliards de francs (3,2 milliards en 1996) au résultat net. Le stock de plus-values latentes a augmenté de près de 4 milliards de francs à 14,7 milliards.

Dans le *« nouveau Paribas »*, qui prend en compte toute la Compagnie bancaire et ses filiales, l'ensemble du pôle *« banque d'affaires »*, qu'André Lévy-Lang anime désormais directement, représente 60 % du résultat avant impôt, dont 32,6 % sont attribuables à PAI. Le solde (40 %) est généré par les deux pôles animés par Bernard Müller, le patron de la Compagnie bancaire : la gestion d'actifs, qui chapeaute aussi Cortal, et les Services financiers spécialisés (Cetelem, UCB, UFB Locabail, Banque directe...).

La part relativement faible de la banque d'affaires dans ce total et sa performance décevante en 1997 risquent de relancer les spéculations des analystes sur l'avenir du groupe et sa capacité à être seul un acteur significatif dans le domaine de la banque d'investissement. *« Attention »*, précise Jean Clamon, le directeur financier du groupe, *« avec la crise asiatique, nous avons vraiment testé cette année la résistance au vent »*. Il souligne en outre que la banque est toujours en phase d'investissement avec un programme dense de recrutement : l'effectif a progressé de 1 450 personnes (sur 10 000). Malgré cela, la croissance des recettes permet de couvrir celles des coûts.

Paribas regarde donc tranquillement les banques britanniques comme NatWest ou Barclays, sortir de ce marché jugé trop peu rentable. Ses dirigeants constatent *sans s'émouvoir* que la Deutsche Bank annonce des réductions d'effectifs ou que JP Morgan s'interroge sur la pertinence de sa stratégie. La banque française attend son heure, lorsque, le nombre de combattants diminuant, le marché sera assaini.

Une stratégie partagée par la Société générale, qui semble ces derniers mois avoir pris une longueur d'avance. Reste à savoir s'il y a place pour deux acteurs français majeurs. Le marché semble en douter. Cela ne rend pas pour autant crébible un projet de rapprochement avec AXA, totalement étranger à la stratégie de Claude Bébéar. Ni celui d'un rapprochement avec la BNP, M. Lévy-Lang ne manquant jamais une occasion de rappeler qu'il ne croit guère à l'avenir de la banque à réseau.

Sophie Fay

Le travail a repris à l'usine Michelin de Roanne

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Les ouvriers de l'usine Michelin de Roanne ont voté, mercredi 25 février en fin de journée, la reprise de l'activité, après un conflit de six jours portant sur une nouvelle organisation du travail. Au terme de négociations conduites par l'intermédiaire de l'inspection du travail, la direction de l'usine roannaise a *« accepté d'analyser, d'identifier les forces et les faiblesses de l'organisation présentée »* dans son projet initial. La direction admet également que *« des évolutions peuvent être réalisées »* sur la base d'un cahier des charges qui servira aux futures négociations.

Afin de porter la production annuelle de pneus grand tourisme de 3,2 millions à 4 millions d'unités, la direction de l'usine roannaise avait présenté, le 17 février, un plan de réorganisation de l'activité sur le site. Considérant que les moyens actuels de production sont pleinement utilisés, elle avait envisagé de mettre en place un cycle de travail de sept jours consécutifs, entrecoupés d'un repos planifié individuel, suivi de deux jours de repos.

De ce fait, 517 des 774 salariés auraient dû travailler 26 dimanches par an. La mise en œuvre de ce projet au cours du premier semestre 1998 aurait permis, en outre, selon la direction, la création de 80 emplois, dont 30 à durée indéterminée.

Unique syndicat présent dans l'entreprise, la CFDT a dénoncé avec virulence ce projet élaboré *« sans concertation »*. Délégué syndical, Christian Loro considère que ce plan conduirait à allonger la durée mensuelle du travail à 204 heures, au lieu d'un « forfait » actuel de 187,5 heures, sans véritables compensations salariales. Pour défendre des conditions de travail plus décentes et leur vie de famille, la majorité des salariés occupaient, depuis le 20 février, l'usine de Roanne, empêchant toute entrée ou sortie de camion.

Au terme du conflit, les négociations devraient donc reprendre sur la base d'un cahier des charges. Les deux parties se sont engagées à tenir compte à l'avenir de la législation du travail mais aussi des coûts de revient. Et l'usine devrait « tourner » 348 jours par an.

Vincent Charbonnier

L'ex-patron de Volvo à la tête du nouveau géant britannique de l'assurance

LONDRES
de notre correspondant à la City

One Undershaft, au cœur de la City. Un gratte-ciel de verre et d'aluminium noirci d'une absolue rigueur : le siège du premier groupe d'assurances britannique généraliste, CGU, créé à la suite de la fusion, annoncée le 25 février (*Le Monde* daté 26 février), de Commercial Union et de General Accident. Le nouveau président « non exécutif » de cette entité, Pehr Gyllenhammar, soixante-deux ans, ne se sent guère dépaysé dans ses fonctions.

PORTRAIT

Cet homme d'action dispose d'un impressionnant *réseau de relations*

L'ex-patron de Volvo n'avait-il pas entamé sa carrière, il y a une trentaine d'années, après des études de droit, dans une société d'assurances de Göteborg, avant de donner toute sa mesure chez Skandia Insurance, dont il devint le PDG à la fin des années 60 ? Ce Viking courtois, séduisant et décontracté, avait été déjà choisi pour devenir au printemps le premier non-Britannique à la tête de la Commercial Union, dont il avait rejoint le conseil d'administration quelques mois auparavant.

Pour autant, le légendaire « PG » ne s'est pas contenté de tourner en rond. L'essentiel de sa carrière, il l'a consacré – au sens religieux du terme – à l'automobile. Pendant vingt-quatre ans, Gyllenhammar avait été la figure emblématique de Volvo, qu'il avait hérité de son beau-père, et *ce jusqu'à sa démission fracassante*, au faîte de sa gloire, en décembre 1993. Au souvenir de cet échec, provoqué par le mariage raté entre le constructeur suédois et Renault, l'entrepreneur éprouve toujours une certaine amertume, confiant ainsi au *Monde*, deux ans après son coup d'éclat : *« Je porte certes ma part de responsabilité dans cette débâcle, mais les principaux obstacles sont venus de France. »*

LE GOÛT DU COMMERCE

Au lieu de pantoufler dans une organisation européenne, l'ancien capitaine d'industrie est devenu banquier d'affaires à Londres, occupant différentes fonctions de conseiller, notamment chez Lazard.

Tennis, voile, équitation... comme l'indique sa prédilection pour les sports de grand air lors de ses rares moments de détente, Pehr Gyllenhammar incarne corps et âme l'homme d'action sans complexes. Un caractère formé par la discipline imposée par un père aristocrate, par l'éthique protestante, par Göteborg, sa ville natale. De la grande rivale de Stockholm, premier port du pays, il a hérité le goût du commerce, les convictions pro-européennes, mais aussi le côté provincial un peu raide.

Très bien introduit dans les milieux d'affaires anglo-saxons, et surtout auprès des investisseurs institutionnels, le dirigeant du nouveau groupe – qui, avec 100 milliards de livres d'actifs gérés, va au-delà des seules activités d'assurance en offrant des produits d'épargne et de la gestion de fortune – se hisse parmi les dix plus gros assureurs européens et dispose d'au moins trois points forts pour réussir sa prestation.

Le fondateur de la Table ronde des industriels européens, animateur du *séminaire* d'Aspen, qui fut aussi conseiller de l'ex-GATT et de l'ONU, dispose d'un impressionnant réseau mondial de relations. Ensuite, même s'il a lâché les amarres avec son pays natal, où vivent toujours ses quatre enfants, il représente un pays membre de l'Union européenne, le terrain d'action privilégié par excellence de la CGU, propriétaire notamment de la compagnie française Victoire, rachetée par Commercial Union en 1994.

Mais ce businessman solide et trapu, adepte des costumes clairs et des chaussures brunes, le paquet de Camel dans la pochette de sa chemise blanche, pour *« tenir le coup »*, n'a jamais attrapé le style City d'une insupportable couleur muraille. L'inimitable propension de cet être cultivé à philosopher sur les grandes affaires de ce monde laisse souvent perplexe la douzaine de seigneurs de l'assurance anglaise, marché plus morcelé et plus concurrentiel que celui du continent.

UN UNIVERS DE PASSION

Ce « penseur », qui aime s'entourer d'intellectuels comme Henry Kissinger et Jacques Attali, doit apparaître comme un extraterrestre aux yeux des VRP de l'assurance-vie et des plans de retraite, qui en « bavent », car seul le résultat compte.

Une chose est sûre : l'avalanche de fusions et d'acquisitions a réintroduit en force la colère des syndicats devant les suppressions d'emplois – la fusion General Accident-Commercial Union entraînera environ 5 000 suppressions d'emplois sur un effectif mondial de 53 000 personnes –, l'espoir des boursicoteurs face aux plus-values, la peur des managers, confrontés à la chasse aux coûts. Bref, la passion, dans un univers que ce descendant du célèbre roi de Suède Gustave Ier Vasa préférerait, à la manière de ses compatriotes, stable et raisonnable.

Marc Roche









La Compagnie générale des eaux va absorber Havas

L'absorption du premier groupe de communication français par son principal actionnaire devrait être parachevée le 9 mars. Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, en récupérant la trésorerie d'Havas, aura les coudées franches pour concrétiser ses projets

« LA COMPAGNIE générale des eaux [CGE] *confirme qu'elle a engagé des discussions avec Havas sur l'éventualité d'un rapprochement entre les deux sociétés »* : c'est par ce communiqué laconique que le sort du sixième groupe mondial de communication devrait être scellé. Le 9 mars, des conseils d'administration devraient entériner le lancement par la CGE d'une offre publique d'échange (OPE) sur Havas, afin de procéder dans un premier temps à la fusion-absorption du groupe de communication.

Tout se déroule en fait selon un scénario écrit dès février 1997. La CGE, présidée par Jean-Marie Messier, a renforcé son pouvoir capitalistique en montant à hauteur de 30 % dans le groupe Havas. Ce petit tiers du tour de table pèse en fait bien plus : depuis un an, c'est la CGE et elle seule qui dicte sa loi et impose sa stratégie au sein du groupe présidé pour quelque temps encore par Pierre Dauzier.

Jean-Marie Messier reste fidèle à sa vision de départ : il veut donner corps à un concept de convergence et jeter des ponts entre l'audiovisuel, le multimédia et les télécommunications. Cet objectif est devenu l'une des priorités du groupe. L'idée est de commercialiser ensemble des offres de téléphonie fixe et mobile, un accès à Internet et des programmes de télévision via Canal Plus et CanalSatellite. Face aux investissements colossaux consentis par la CGE dans la téléphonie, Canal Plus, avec son portefeuille d'abonnés, et CEP Communication, grâce à ses fonds éditoriaux commercialisables sur le Net, sont devenus d'autant plus stratégiques qu'ils joueront un rôle pivot dans cette offensive multimédia.

ÉCHANGE DE TITRES

Jusqu'à la semaine dernière, la stratégie de Jean-Marie Messier risquait d'être gênée par les actionnaires minoritaires d'Havas, qui réclamaient une offre publique d'achat (OPA) sur l'ensemble du groupe. La cour d'appel ne leur ayant pas donné raison, la CGE a été dispensée de débourser 20 milliards de francs. L'OPE, le système apparemment choisi, s'effectue par échange de titres et non par sortie d'argent frais.

Qui plus est, une telle opération permettra à la CGE de mettre la main sur la trésorerie d'Havas. En effet, bien que Jean-Marie Messier ait réaffirmé sa volonté de ne *« pas démanteler Havas »*, il n'a pas hésité à trancher dans le vif des actifs du groupe, quitte à annoncer, dès février 1997, son intention de procéder à près de 6 milliards de francs de cessions. Cette trésorerie potentielle inclut des ventes en série dans la presse (*Le Point* est cédé à François Pinault), les régies publicitaires (Métrobus et Médiavision sont reprises par Publicis, l'Office d'annonces (ODA) sera acquise plus rapidement que prévu par France Télécom et la régie IP est passée dans le giron de CLT-UFA).

D'autres opérations sont prévues, comme la vente d'Havas Voyages à American Express et la dilution d'Havas dans sa filiale publicitaire Havas Advertising lors de l'arrivée d'un partenaire anglo-saxon, qui pourrait être Leo Burnett ou Grey. La première mise au pas d'Havas a démarré avec le limogeage de Christian Brégou, le PDG de la filiale édition, en septembre 1997. De plus, Havas, pour tenter de gommer son image de holding trop diversifié, a absorbé sa filiale CEP Communication.

LOBBYING EFFICACE

Cette fois-ci, la prochaine absorption d'Havas par la CGE devrait être suivie par une seconde opération réalisée dans la foulée. Le groupe de Jean-Marie Messier, pour éviter d'être taxé d'hégémonie dans le secteur très sensible des médias et aussi pour se mettre en conformité dès à présent avec le projet de loi sur l'audiovisuel, pourrait en fait « régurgiter » Havas et en faire une nouvelle filiale de la CGE. Un moyen de trouver un *modus vivendi* avec le gouvernement. Lors de l'élaboration de son projet de loi, Catherine Trautmann, qui souhaite éviter tout risque de confusion entre les médias et les groupes ayant accès à des marchés publics (comme la CGE, Bouygues ou Suez-Lyonnaise), s'est en effet rendue aux arguments de la CGE.

Dans le cadre d'une opération de lobbying efficace, Jean-Marie Messier a réussi à persuader le gouvernement de ne pas limiter l'accès au capital des chaînes de télévision des groupes vivant des marchés publics. Le projet de loi a simplement demandé à ces groupes de cantonner leurs actifs dans les médias dans des entités spécifiques, à conseil de surveillance et directoire. Techniquement, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devrait se pencher sur la faisabilité de cette opération et vérifier si la CGE peut cumuler le contrôle de Canal Plus et d'autres télévisions locales.

Le nouvel Havas devrait être dirigé par Eric Licoys, homme de confiance de Jean-Marie Messier, nommé directeur général d'Havas en juin 1997. Il semble que Pierre Dauzier, président du groupe depuis onze ans, soit remercié au cours de cette opération. Il aurait négocié ses indemnités de départ depuis Noël. Au sein d'Havas, la multiplication des cessions, conjuguée à cette série d'opérations capitalistiques et manageuriales à venir, laisse un goût un peu amer au personnel, qui *« ne sait pas vraiment à quelle sauce il va être mangé »*. L'hypothèse de la création d'une nouvelle filiale procéderait aussi d'une volonté de ne pas mélanger les conventions actuelles des personnels d'Havas et de la Générale des eaux.

Enfin, Jean-Marie Messier préparerait déjà une ultime offensive pour parachever l'ancrage du groupe CGE dans la communication. En liaison avec le financier Albert Frère, il cherche comment lier Canal Plus à la CLT-UFA, leader européen de l'audiovisuel. Vus les liens capitalistiques qui unissent les deux groupes, une telle hypothèse est envisageable, mais jusqu'à présent, un tel projet, déjà étudié par le passé, n'a jamais encore permis de donner naissance à un géant européen de la télévision en clair et payante.

Nicole Vulser

Actionnariat du groupe Havas au 31 décembre 1997

NOMBRE D'ACTIONS : 81 614 366

- COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX : 29,3 %
- ALCATEL ALSTHOM : 8,9 %
- CANAL + : 4,6
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- AUDIOFINA/FRATEL
- CNCA, BNP, AXA-UAP : 5,1
- CAPITAL FLOTTANT 46,1 % : ÉTRANGER 14,5 % ; FRANCE 31,6 %

Les conditions financières de l'OPE ne font pas l'unanimité

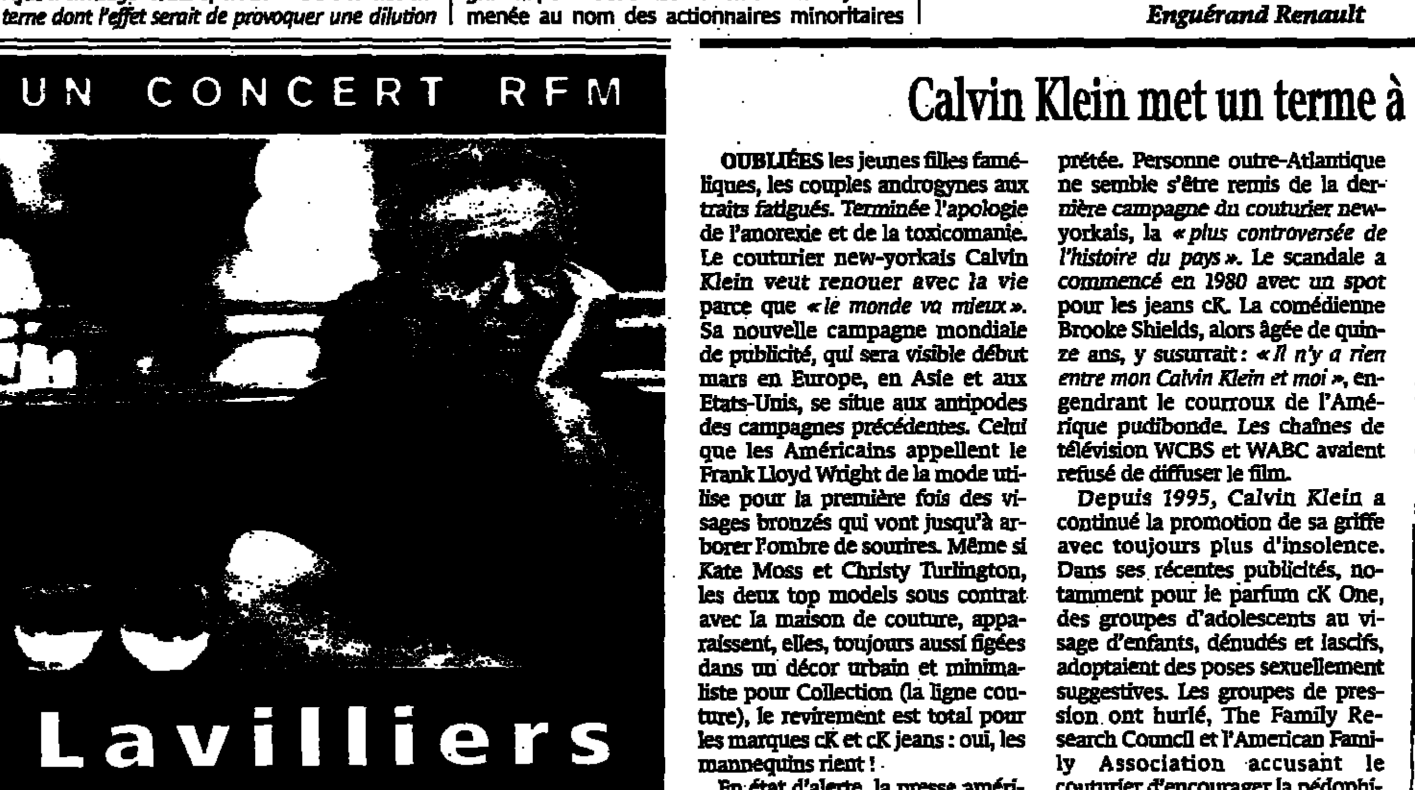
LA CAUSE était entendue pour les boursiers : la Compagnie générale des eaux allait lancer tôt ou tard une offre publique d'échange (OPE) sur les 70,7 % du capital d'Havas qu'elle ne détient pas. Restait à savoir dans quelles conditions. A la parité souvent avancée de deux actions Havas pour un titre Générale des eaux, un article paru dans *Le Figaro* du 25 février a prêté au groupe de Jean-Marie Messier l'intention de rajouter une soulte de 100 francs, soit 50 francs par action Havas. Du coup, l'action Havas s'est adjugée 6,4 %, à 476,20 francs à la seule séance de mercredi 25 février. Une hausse qui n'est pas du goût de la Générale des eaux, qui met en garde les spéculateurs : *« Les parités retenues pour cette opération ne tiendront pas compte des mouvements de cours intervenus après la clôture de la Bourse du 24 février. »* La CGE précise aussi *« son refus d'envisager toute opération de croissance externe dont l'effet serait de provoquer une dilution significative ou durable du bénéfice par action »*. Pour les analystes, la Générale doit impérativement faire cette opération. Et pour emporter l'adhésion des minoritaires contestataires, elle doit faire un effort financier en valorisant l'action Havas à près de 500 francs. Pour acquérir la totalité du capital, la Compagnie devrait émettre 28,5 millions d'actions nouvelles (soit 21 % de son capital actuel) et débourser près de 3 milliards de francs en liquide.

6 MILLIARDS DE FRANCS DE LIQUIDITÉS

Toutefois, l'opération aurait peu de conséquences sur les bénéfices futurs de la Compagnie. La dilution ne dépasserait pas 5 % à 7 %, compte tenu de la contribution bénéficiaire d'Havas (estimée à 1,3 milliard de francs pour 1998) et des reports déficitaires de la Compagnie. A peine déboutée de son action en justice menée au nom des actionnaires minoritaires d'Havas, Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), s'étonne de l'empressement de la Générale des eaux à mettre la main sur Havas, alors que la cour d'appel de Paris vient de dispenser le groupe de Jean-Marie Messier d'une telle opération. Celui-ci semble pressé d'empocher la cagnotte d'Havas : la société supporte une dette d'1 milliard de francs, mais les cessions d'actifs réalisées et envisagées pourraient générer près de 6 milliards de francs de liquidités. Ce qui tombe à pic pour financer le développement dans les télécommunications.

Pour Colette Neuville, l'OPE reviendrait à échanger des titres d'une société dont les finances sont saines contre ceux d'un groupe plus fragile. Elle réclame en contrepartie le versement d'un dividende exceptionnel significatif.

Enguérand Renault



Calvin Klein met un terme à ses publicités controversées

OUBLIÉES les jeunes filles faméliques, les couples androgynes aux *traits fatigués*. Terminée l'apologie de l'anorexie et de la toxicomanie. Le couturier new-yorkais Calvin Klein veut renouer avec la vie parce que *« le monde va mieux »*. Sa nouvelle campagne mondiale de publicité, qui sera visible début mars en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, se situe aux antipodes des campagnes précédentes. Celui que les Américains appellent le Frank Lloyd Wright de la mode utilise pour la première fois des visages bronzés qui vont jusqu'à arborer l'ombre de sourires. Même si Kate Moss et Christy Turlington, les deux top models sous contrat avec la maison de couture, apparaissent, elles, toujours aussi figées dans un décor urbain et minimaliste pour Collection (la ligne couture), le revirement est total pour les marques cK et cK jeans : oui, les mannequins rient !

En état d'alerte, la presse américaine analyse, dissèque et décortique : quel sens faut-il donner à ce renouveau publicitaire ? Nouvelle provocation ou retour au politiquement correct ? Les images sont auscultées, les signes de maigreur traqués et la moindre pâleur interprétée. Personne outre-Atlantique ne semble s'être remis de la dernière campagne du couturier new-yorkais, la *« plus controversée de l'histoire du pays »*. Le scandale a commencé en 1980 avec un spot pour les jeans cK. La comédienne Brooke Shields, alors âgée de quinze ans, y susurrait : *« Il n'y a rien entre mon Calvin Klein et moi »*, engendrant le courroux de l'Amérique pudibonde. Les chaînes de télévision WCBS et WABC avaient refusé de diffuser le film.

Depuis 1995, Calvin Klein a continué la promotion de sa griffe avec toujours plus d'insolence. Dans ses récentes publicités, notamment pour le parfum cK One, des groupes d'adolescents au visage d'enfants, dénudés et lascifs, adoptaient des poses sexuellement suggestives. Les groupes de pression ont hurlé, The Family Research Council et l'American Family Association accusant le couturier d'encourager la pédophilie. Les sites sur l'Internet se sont multipliés pour appeler au boycottage des produits. Des pétitions ont circulé pour faire retirer la campagne des médias.

SOUS L'ŒIL DU FBI

Même le président Bill Clinton aurait manifesté son désaccord : *« Il n'est pas bon de manipuler ces enfants, de les utiliser pour un bénéfice commercial »*, aurait dit le président américain, selon le *Los Angeles Times* du 5 février. La levée de boucliers a été telle que le département de la justice américain a enquêté sur ces publicités soupçonnées d'être en infraction avec les lois réglementant la pornographie. Et le FBI continuait l'année dernière à *« observer »* les campagnes.

Sous la pression, le couturier avait été contraint, à l'automne 1995, de retirer la campagne vilipendée. Robert Triefus, le vice-président en charge de la communication de Calvin Klein à New York, estime aujourd'hui n'avoir eu à affronter *« que des commentaires notables émanant de personnes notables dont l'objectif était de se faire leur propre publicité »*. Selon lui, le retour à un ton publicitaire *« plus chaleureux et plus amical »* n'aurait rien à voir avec ces incidents. *« Nous nous inspirons de ce que nos clients ressentent. Calvin Klein sent que l'humeur est désormais au beau fixe, plus romantique, alors nous transcrivons cette sensation dans nos publicités »*, justifie-t-il.

Pendant ce temps, M. Klein, qui contrôle de bout en bout son image grâce à son agence de publicité intégrée, CRK Advertising, continue à bénéficier de ces *« coups »* médiatiques. Propriétaire de 43 % de son groupe, il fait financer ses campagnes par les franchisés, qui versent entre 3 % et 5 % de leur chiffre d'affaires pour la communication. Le parfum cK One, lancé en 1994, serait aujourd'hui le plus vendu au monde. Et Calvin Klein l'une des marques les plus connues.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : un conflit oppose la direction à la rédaction du** ***Morning Star***, le seul quotidien communiste de Grande-Bretagne, et menace l'existence du journal. La parution a été interrompue jeudi 26 février par une grève *« illimitée »* des journalistes, après la mise à pied pour *« motif disciplinaire »* de leur rédacteur en chef, John Haslett. La rédaction accuse Mary Rosser, directrice du titre, d'user de méthodes capitalistes et de pratiquer le népotisme.

■ ***PUBLICITÉ :*** **Frank Assumma**, président de l'agence new-yorkaise Wells BDDP (groupe GGT), licencié *à la suite de la perte du budget* américain Procter & Gamble (*Le Monde* du 23 janvier), demande en *justice à ses anciens employeurs* 87 millions de francs de dommages et intérêts pour rupture de contrat.



■ *LA BOURSE DE TOKYO a terminé* la séance du jeudi 26 février en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 0,86 %, pour s'inscrire à 16 501,70 points en clôture.

■ LE DOLLAR *s'inscrivait en nette* hausse, jeudi matin, lors des premières transactions entre banques en *Europe, à 1,8156 mark,* 6,0870 francs et 128,45 yens.

■ LA BANQUE DU JAPON *a laissé,* jeudi, son taux d'escompte inchangé, à 0,50 %, à l'issue de la troisième *réunion de son conseil de la politique* monétaire (CPM).

■ L'OR a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 292,65-293,15 *dollars,* contre 291,55-292,05 dollars la veille en clôture.

■ LES COURS DU PÉTROLE *ont progressé, mercredi* 25 février, sur le marché à terme de New York. Le baril de brut light sweet crude a gagné 14 centièmes, à 15,45 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

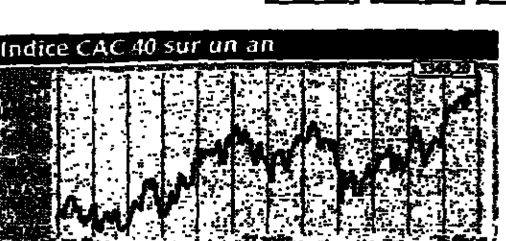
Nouveau record à Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, jeudi 26 février, en *fin de matinée.* A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,65 %, à 3 369,82 points, un nouveau record. *Le marché continuait* sur sa lancée de la veille, qui avait vu les actions françaises progresser de 2,62 %.

Les transactions étaient fournies : le chiffre d'affaires sur le *compartiment du règlement* mensuel s'élevait à près de 4 milliards de francs.

Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans était en hausse de 24 centièmes à 106,26 points.

La Bourse de Paris profitait de la remontée du dollar, à 6,0965 francs, et de bonnes nouvelles économiques. Après l'annonce d'un excédent commercial record en 1997 et d'une nouvelle baisse du rythme d'inflation, la consommation des ménages a augmenté de 2,6 % en janvier, selon les statistiques publiées jeudi matin par l'Insee.



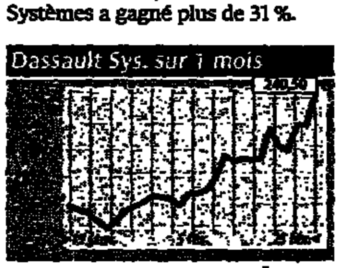


Selon les industriels français, l'activité devrait rester soutenue dans leur secteur dans les mois à venir.

Les valeurs figurant dans les nouveaux indices européens lancés, jeudi, simultanément, à Paris, Francfort et Zurich étaient particulièrement recherchées par les investisseurs.

Dassault Systèmes, valeur du jour

L'ACTION Dassault Systèmes a gagné 6,88 %, à 240,50 francs, mercredi 25 février à la Bourse de Paris, approchant de ses sommets historiques. Dans la journée, le groupe a annoncé une extension de son accord de coopération avec IBM dans le domaine des logiciels de gestion de données techniques, complémentaires des systèmes de conception assistée par ordinateur. Pour développer ces produits de gestion de données, Dassault Systèmes va créer une société, baptisée Enovia, filiale à 100 % qui sera basée aux Etats-Unis. Depuis le début de l'année, le titre Dassault Systèmes a gagné plus de 31 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/02	Var. % 25/02	Var. % 31/12
Publicis #	675	+7,74	+37,47
• Dassault-Aviation	1510	+7,09	+11,02
Pathe	1190	+5,40	+1,88
Lapeyre	363	+4,45	+9,50
Cap Gemini	659	+4,43	+33,53
Accor	1375	+4,06	+22,87
Total	640	+3,72	−2,29
Coflexip	607	+3,58	−8,72
Geophysique	600	+3,44	−22,07
SEITA	258	+3,20	+19,44
BAISSES, 12 h 30			
UIF	450,10	−3,24	+2,99
S.I.T.A	1315	−2,59	+14,34
Bongrain	2590	−2,22	+1,96
Esso	540	−2,12	+9,31
Bazar Hot. Ville	624	−2,04	+4,69
Via Banque	188	−1,82	+8,79
Ciments Francais	315	−1,56	+36,36
Rexel	2035	−1,54	+8,53
Worms & Cie	379,10	−1,56	−14,80
Paribas	586	−1,51	+12,04

VALEURS LES PLUS ACTIVES

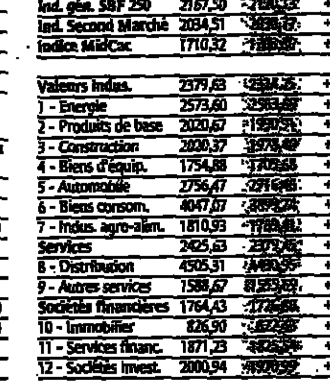
SÉANCE, 12 h 30	26/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	945478	624893142
Alcatel Alsthom	523065	407651986
AGF-Ass.Gen.France	951376	313708114,20
Axa	490696	289087276
Paribas	436619	255594103
Total	399338	253786194
Havas	470857	229655279,20
France Telecom	743777	214447245,60
LVMH Moet Hen.	162883	200197336
Carrefour	53136	193501082

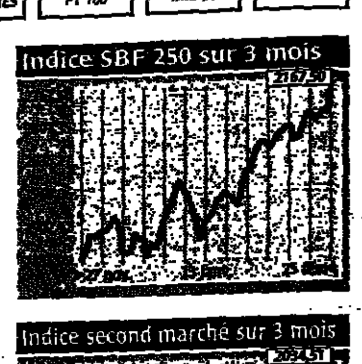
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

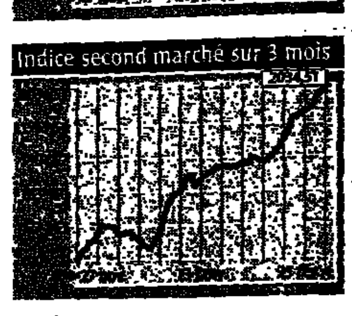
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/02	Var. % 25/02	Var. % 31/12
Finachem	290,40	+27	—
Rouleau-Guichard	275	+11,33	+14,58
JESTIN	154	+10	—
Cerg-Finance SA	383	+7,29	+18,20
Rallye NV	295	+5,35	—
BAISSES, 12 h 30			
ICOM Informatique	341,10	−4,85	−35,64
Phyto-Lierac #	220	−4,76	−3,50
INFRA + #	181,50	−3,96	+1,68
Medasys DS #	51,90	−3,80	+13,31
Sport Elec SA	67,50	−3,57	−16,66

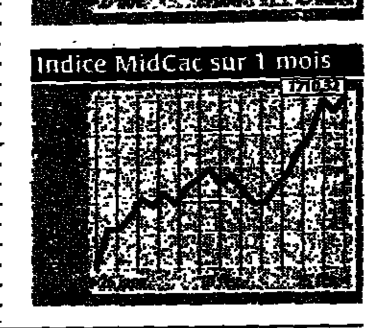
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	25/02	24/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2283,71	[illegible]	+2,39
Ind. gén. SBF 250	2167,50	[illegible]	+2,23
Ind. Second Marché	2034,51	[illegible]	+0,18
Indice MidCac	1710,32	[illegible]	+0,38
Valeurs Indus.	2379,63	[illegible]	+2,38
1 - Energie	2573,60	[illegible]	+0,39
2 - Produits de base	2020,67	[illegible]	+1,50
3 - Construction	2020,37	[illegible]	+2,12
4 - Biens d'équip.	1754,88	[illegible]	+2,88
5 - Automobile	2756,47	[illegible]	+1,47
6 - Biens consom.	4047,07	[illegible]	+3,78
7 - Indus. agro-alim.	1810,93	[illegible]	+2,35
Services	2425,63	[illegible]	+1,94
8 - Distribution	4505,31	[illegible]	+1,68
9 - Autres services	1588,67	[illegible]	+2,12
Sociétés financières	1764,43	[illegible]	+2,18
10 - Immobilier	826,90	[illegible]	+0,54
11 - Services financ.	1871,23	[illegible]	+2,50
12 - Sociétés Invest.	2000,94	[illegible]	+1,52









Tokyo sur sa lancée, New York à la fête

JEUDI 26 février, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé en hausse de 0,9 %, à 16 501,70 points. La tendance reste soutenue par l'éventualité d'une rallonge du plan de relance de l'économie, présenté il y a une semaine. Encouragé par la bonne tenue du yen face au dollar, à 128,30 yens, le marché nippon ne pouvait pas rester à l'écart de la vague de hausse qui a submergé les Bourses occidentales. Mercredi 25 *février*, Wall Street progressait de 1,05 %, affichant un nouveau record à 8 457,78 points. Les mises en garde d'Alan Greenspan, le patron de la Fed, ont été bien vite oubliées. Et les investisseurs profitent de tout recul du marché pour revenir à l'achat.

En Europe, la confirmation d'une croissance économique non inflationiste et la persistance de taux d'intérêt peu élevés ont *réorienté les liquidités disponibles* vers les marchés des actions. Francfort, Madrid et d'Amsterdam *ont atteint des sommets historiques* à, respectivement, 4 635,82 points, 765,39 points et 1 060,61 points. *Pour sa part,* l'indice FT 100 de la Bourse de Londres gagnait 1,67 %, à 5 745,10 points.

INDICES MONDIAUX

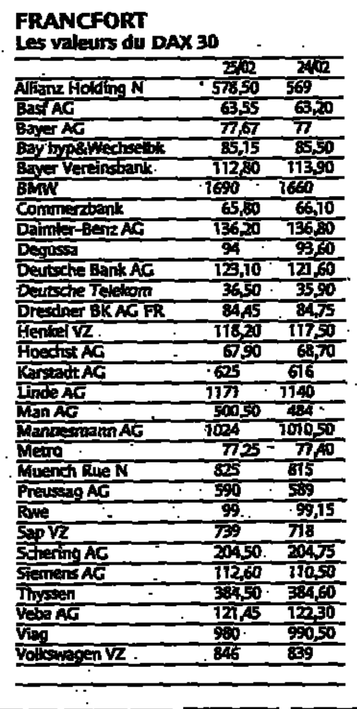
	Cours au 25/02	Cours au 24/02	Var. en %
Paris CAC 40	3334,80	[illegible]	+2,16
New-York/DJ indus.	8408,46	[illegible]	+0,46
Tokyo/Nikkei	16360,60	[illegible]	+0,99
Londres/FT100	5716	[illegible]	+1,14
Francfort/Dax 30	4635,82	[illegible]	+0,78
Frankfort/Commer.	1498,20	[illegible]	+0,97
Bruxelles/Bel 20	3306,42	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2735,71	[illegible]	+1,14
Milan/MIB 30	1143	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	697,50	[illegible]	+1,32
Madrid/Ibex 35	761,84	[illegible]	+1,37
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3462,90	[illegible]	+0,75
Hong Kong/Hang S.	10886,70	[illegible]	+1,87
Singapour/Strait t	1583,22	[illegible]	+1,36

NEW YORK *Les valeurs du Dow-Jones*

	25/02	24/02
Alcoa	71,37	70,81
Allied Signal	41,81	41,43
American Express	88,18	87,37
AT & T	62,12	62
Boeing Co	51,06	50,31
Caterpillar Inc.	52,50	52,56
Chevron Corp.	78,37	78,81
Coca-Cola Co	68,68	68,31
Disney Corp.	111,62	111,93
Du Pont Nemours&Co	59,12	58,62
Eastman Kodak Co	65,06	65
Exxon Corp.	62,50	62,75
Gén. Motors Corp.H	68,75	68,50
Gén. Electric Co	77,06	76,75
Goodyear T & Rubbe	68,75	68,50
Hewlett-Packard	63,87	62,56
IBM	102,93	102,50
Intl Paper	46,87	47
J.P. Morgan Co	116,81	116
Johnson & Johnson	73,75	73,12
Mc Donalds Corp.	51,62	51,75
Merck & Co.Inc.	128,12	127,93
Minnesota Mng.&Mfg	85,12	84,75
Philip Moris	41,56	41,18
Procter & Gamble C	83,12	82,93
Sears Roebuck & Co	54,12	54,43
Travelers	55,68	55,06
Union Carb.	45,62	45,37
Utd Technol	85,50	84,81
Wal-Mart Stores	47,43	46,87

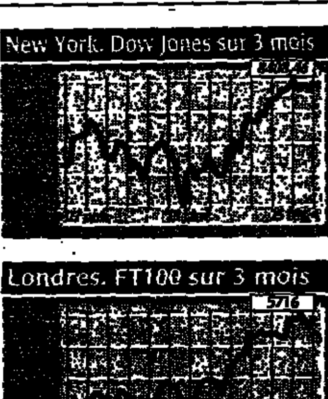
LONDRES *Sélection de valeurs du FT 100*

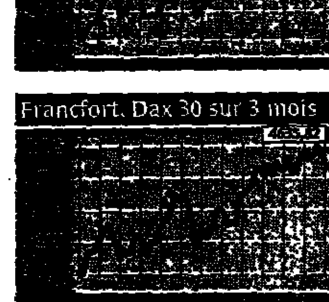
	25/02	24/02
Allied Lyons	5,62	5,51
Barclays Bank	18,96	18,60
B.A.T. industries	6,08	5,86
British Aerospace	19,22	19,42
British Airways	5,73	5,70
British Petroleum	8,03	7,90
British Telecom	5,99	5,95
B.T.R.	1,60	1,62
Cadbury Schweppes	7,63	7,66
Eurotunnel	0,58	0,58
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	17,14	16,50
Granada Group Plc	9,22	9,12
Great Ic	7,91	7,95
H.S.B.C.	16,92	16,55
Imperial Chemical	10,88	10,80
Legal & Gen. Grp	7,15	7,22
Lloyds TSB	9,14	9,01
Marks and Spencer	5,76	5,87
National Westminst	10,84	11,02
Peninsular Orienta	7,74	7,73
Reuters	6,18	6,18
Shell Transport	4,18	4,08
Tate and Lyle	5,20	5,11
Zeneca	26,57	26,08



FRANCFORT *Les valeurs du DAX 30*

	25/02	24/02
Allianz Holding N	578,50	569
Basf AG	63,55	63,20
Bayer AG	77,67	77
Bay hyp&Wechselbk	85,15	85,50
Bayer Vereinsbank	112,80	113,90
BMW	1690	1660
Commerzbank	65,80	66,10
Daimler-Benz AG	136,20	136,80
Degussa	94	93,60
Deutsche Bank AG	123,10	121,60
Deutsche Telekom	36,50	35,90
Dresdner BK AG FR	84,45	84,75
Henkel VZ	118,20	117,50
Hoechst AG	67,90	68,70
Karstadt AG	625	616
Linde AG	1171	1140
Man AG	500,50	484
Mannesmann AG	1024	1010,50
Metro	77,25	77,40
Muench Rue N	825	815
Preussag AG	590	589
Rwe	99	99,15
Sap VZ	739	718
Schering AG	204,50	204,75
Siemens AG	112,60	110,50
Thyssen	384,50	384,60
Veba AG	121,45	122,30
Viag	980	990,50
Volkswagen VZ	846	839





Francfort. Dax 30 sur 3 mois

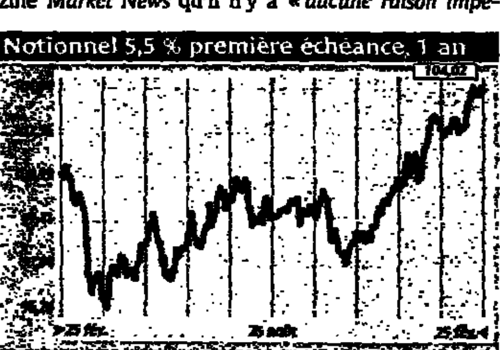
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en nette hausse, jeudi 26 février, soutenu par l'annonce, la veille, d'une baisse sensible du rythme d'inflation. Le contrat notionnel du Matif gagnait 26 centièmes, à 104,28 points.

Hans-Jürgen Krupp, membre du conseil de la Bundesbank, affirme dans un entretien accordé au magazine *Market News* qu'il n'y a *« aucune raison impérieuse d'abaisser les taux d'intérêt allemands dans un avenir prévisible ».* Les obligations américaines avaient terminé la séance du mercredi 25 février en hausse, dans un marché technique qui n'a pas réagi aux déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la maturité de référence outre-Atlantique, s'est inscrit à 5,92 % en clôture.

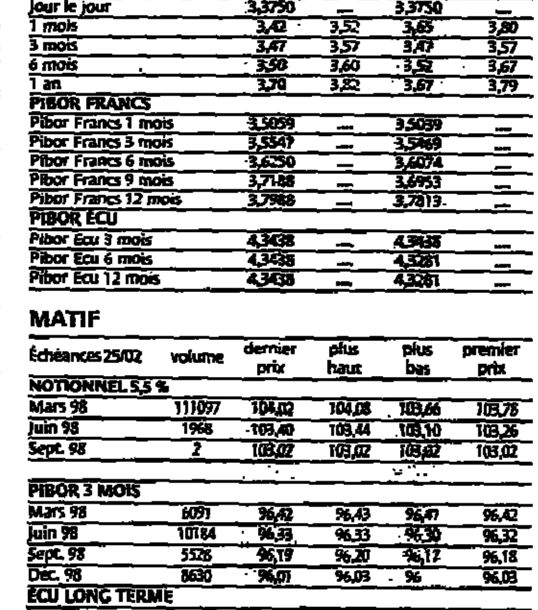


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,39	5,02	5,56	1,70
Allemagne	3,37	4,95	5,54	1,60
Grande-Bretagne	7,31	6,04	5,86	2,80
Italie	6,25	5,33	5,87	2,60
Japon	0,40	1,99	NC	0,50
États-Unis	5,50	5,67	5,96	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/02	Taux au 24/02	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,79	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,19	96,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,09	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 25/02	Vente 25/02	Achat 24/02	Vente 24/02
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,42	3,52	3,65	3,80
3 mois	3,47	3,57	3,47	3,57
6 mois	3,50	3,60	3,52	3,67
1 an	3,70	3,82	3,67	3,79
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5059	—	3,5039	—
Pibor Francs 3 mois	3,5547	—	3,5469	—
Pibor Francs 6 mois	3,6250	—	3,6074	—
Pibor Francs 9 mois	3,7188	—	3,6953	—
Pibor Francs 12 mois	3,7988	—	3,7813	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3438	—	4,3438	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3438	—	4,3281	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3438	—	4,3281	—

MATIF

Échéances 25/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	111097	104,02	104,08	103,66	103,78
Juin 98	1968	103,40	103,44	103,10	103,26
Sept. 98	2	103,02	103,02	103,02	103,02
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	6091	96,42	96,43	96,47	96,42
Juin 98	10184	96,33	96,33	96,30	96,32
Sept. 98	5526	96,19	96,20	96,17	96,18
Dec. 98	8630	96,01	96,03	96	96,03
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	93	103,28	103,28	103	103
Juin 98	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	35602	3348	3350	3274	3275
Mars 98	19873	3357,50	3357,50	3283	3287,50
Avril 98	124	3333	3333	3291	3291
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,0529 | US/DM ↗ 1,8097 | US/¥ ↗ 128,1700 | DM/F ↘ 3,3521 | £/F ↗ 9,9735

Avance du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, jeudi matin 26 février, lors des premières transactions. Il s'échangeait à 1,8156 mark, 6,0870 francs et 128,45 yens.

Le dollar profitait des critiques adressées par plusieurs hauts responsables américains à l'encontre de la politique économique suivie par le Japon. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a déploré que Tokyo ne fasse pas assez pour stimuler la croissance, et Charlene Barsbefsky, déléguée au commerce extérieur, a jugé capital que le Japon dope sa demande intérieure. Sur les places asiatiques, la roupie indonésienne gagnait 3,2 %, *jeudi matin, face* au dollar. Le ringgit malaisien et le dollar de Singapour progressaient également vis-à-vis du billet vert.

Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3525 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/02	% 24/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,2100	−0,01	322	348
Ecu	6,6265	+0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,0529	+0,38	5,7300	6,3300
Belgique (100 F)	16,2430	−0,01	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,4100	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3955	−0,03	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9400	−0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,3350	+0,14	7,8800	8,7200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9735	+0,34	9,4900	10,3400
Grèce (100 drach.)	2,1190	−0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,4000	+0,16	69	79
Suisse (100 F)	414,1600	−0,25	402	426
Norvège (100 k)	80,1900	−0,06	75	84
Autriche (100 sch)	47,6420	−0,01	46,1500	49,2500
Espagne (100 pes.)	3,9545	−0,03	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2560	+0,31	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	4,7493	+0,65	4,5300	4,8800
Finlande (mark)	110,4400	−0,03	104	115

PARITÉS DU DOLLAR

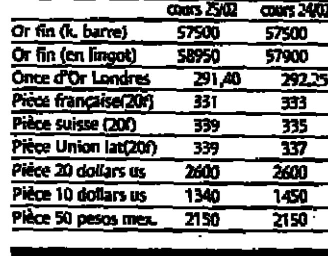
PARITÉS DU DOLLAR	26/02	25/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8097	[illegible]	+0,72
TOKYO : USD/Yens	128,1700	[illegible]	+0,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0430	[illegible]	6,0330	[illegible]
Yen (100)	4,7491	[illegible]	4,7114	[illegible]
Deutschemark	3,3521	3,3516	3,3525	[illegible]
Franc Suisse	4,1459	[illegible]	4,1564	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3959	[illegible]	3,3991	[illegible]
Livre sterling	9,9527	[illegible]	9,9327	[illegible]
Peseta (100)	3,9547	[illegible]	3,9563	[illegible]
Franc Belge (100)	16,253	16,226	16,248	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,72	[illegible]	3,57
Eurodollar	5,56	[illegible]	5,59
Eurolivre	7,40	[illegible]	7,47
Eurodeutschemark	3,46	[illegible]	3,56

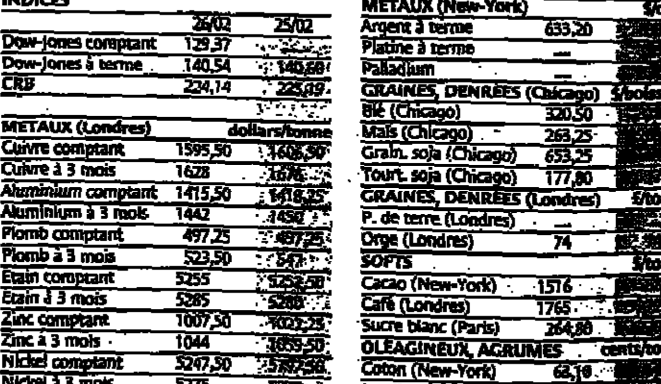


L'OR

	cours 25/02	cours 24/02
Or fin (k. barre)	57500	57500
Or fin (en lingot)	58950	57900
Once d'Or Londres	291,40	292,25
Pièce française(20f)	331	333
Pièce suisse (20f)	339	335
Pièce Union lat(20f)	339	337
Pièce 20 dollars us	2600	2600
Pièce 10 dollars us	1340	1450
Pièce 50 pesos mex.	2150	2150

LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/02	cours 25/02
Brent (Londres)	13,83	13,95
WTI (New York)	15,31	15,27
Light Sweet Crude	15,30	15,52



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/02	25/02
Dow-Jones comptant	129,37	[illegible]
Dow-Jones à terme	140,54	140,68
CRB	224,14	225,09
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1595,50	1605,50
Cuivre à 3 mois	1628	1676
Aluminium comptant	1415,50	1418,25
Aluminium à 3 mois	1442	1450
Plomb comptant	497,25	497,25
Plomb à 3 mois	523,50	547
Etain comptant	5255	5252,50
Etain à 3 mois	5285	5288
Zinc comptant	1007,50	1022,25
Zinc à 3 mois	1044	1059,50
Nickel comptant	5247,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	5275	5270

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	633,20	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	320,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	263,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	653,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	177,80	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1516	[illegible]
Café (Londres)	1765	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	264,80	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	62,16	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	97,40	[illegible]

هكذا من الاعلى

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 26 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars

Taux de report : 3,88

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,62 %

CAC 40 : 3369,00

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	985	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	923	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2001	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2530	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	*1300*	[illegible]	*- 1,53*	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	962	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Accor	1321	[illegible]	+ 4,08	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	330,40	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Air Liquide	967	[illegible]	—	[illegible]
Alcatel Alsthom	772	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Atos CA	920	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Axa	605	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Bail Investis	872	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Bazar Hot. Ville	637	[illegible]	- 2,04	[illegible]
Bertrand Faure	419	[illegible]	- 1,43	[illegible]
BIC	448	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
BIS	575	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
B.N.P.	367	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Bollore Techno.	867	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Bongrain	2649	[illegible]	- 2,22	[illegible]
Bouygues	855	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Bouygues Offs.	227	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Bull#	58,95	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Canal +	1205	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Cap Gemini	631	[illegible]	+ 4,43	[illegible]
Carbone Lorraine	1880	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Carrefour	3626	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Casino Guichard	363	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Casino Guich.ADP	255	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	805	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
C.C.F.	457	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Cegid (Ly)	793	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34,45	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
CGIP	2420	[illegible]	+ 2,89	[illegible]
Chargeurs	356	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Christian Dalloz	770	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
Christian Dior	*727*	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Ciments Francais	320	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Cipe France (Ly) #	212	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Clarins	581	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Club Mediterranee	444	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Coflexip	586	[illegible]	+ 3,58	[illegible]
Colas	974	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,35	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Comptoirs Mod.	3075	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
CPR	473	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Cred.Fon.France	96	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	395	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	244,90	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Damart	3762	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Danone	1205	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Dassault-Aviation	1410	[illegible]	+ 7,09	[illegible]
Dassault Electro	628	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Dassault Systemes	240,50	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
De Dietrich	293,10	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Deveaux(Ly)#	906	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	51	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Dexia France	769	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	139	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Dynaction	168,10	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Eaux (Gle des)	906	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Ecia	1440	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Eiffage	327,50	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Elf Aquitaine	645	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Eramet	255	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Eridania Beghin	1089	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Essilor Intl	1870	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1709	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Esso	552	[illegible]	- 2,17	[illegible]
Eurafrance	2836	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Euro Disney	8,80	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Europe 1	1225	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Eurotunnel	5,80	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	625	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Finextel	108,50	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Fives-Lille	370	[illegible]	—	[illegible]
France Telecom	287,10	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Fromageries Bel	4420	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	3950	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
GAN ex.dt sous	150,60	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Gascogne (B)	547	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Gaumont #	439,70	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Gaz et Eaux	2620	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Geophysique	580	[illegible]	+ 3,44	[illegible]
G.F.C.	553	[illegible]	—	[illegible]
GrandVision	225	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	670	[illegible]	—	[illegible]
Groupe GTM	395	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	160	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Guilbert	954	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Guyenne Gascogne	1950	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1459	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Havas	476,20	[illegible]	- 1,15	[illegible]
Havas Advertising	910	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Imetal	740	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Immeubl.France	400	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Infogrames Enter.	237,90	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Ingenico	144	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
Interbail	182	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Intertechnique	1442	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
ISIS	568	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Jean Lefebvre	370	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Klepierre	915	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1719	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Lafarge	432,90	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Lagardere	222	[illegible]	—	[illegible]
Lapeyre	347,50	[illegible]	+ 4,46	[illegible]
Lebon	286	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Legrand	1380	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Legrand ADP	885	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Legris Indust.	240,50	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Locindus	829	[illegible]	- 0,12	[illegible]
L'Oreal	2743	[illegible]	- 0,65	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1228	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Marine Wendel	832	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Metaleurop	*59,80*	[illegible]	*- 0,66*	[illegible]
Metrologie Inter.	14,05	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Michelin	366,50	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Moulinex #	147	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Natexis	375	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Nord-Est	120,80	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Nordon (Ny)	417	[illegible]	- 0,23	[illegible]
NRJ #	1070	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Olipar	62,30	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Paribas	595	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Pathe	1129	[illegible]	+ 5,40	[illegible]
Pechiney	254	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Pernod-Ricard	390	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Peugeot	850	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Pinault-Print.Red	3961	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	801	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Primagaz	508	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Promodes	2544	[illegible]	+ 2,90	[illegible]
Publicis #	630	[illegible]	+ 7,14	[illegible]
Remy Cointreau	104,50	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Renault	197	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Rexel	2067	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Rhone Poulenc A	*276*	[illegible]	*+ 0,36*	[illegible]
Rochette (La)	23,60	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6010	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Sade (Ny)	221	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Sagem SA	3770	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Saint-Gobain	850	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Salvepar (Ny)	483	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Sanofi	678	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Sat	2190	[illegible]	- 0,91	[illegible]
Saupiquet (Ns)	521	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Schneider SA	377,50	[illegible]	- 0,13	[illegible]
SCOR	314	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
S.E.B.	839	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Sefimeg CA	376,50	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
SEITA	250	[illegible]	+ 3,20	[illegible]
Selectibanque	75,40	[illegible]	+ 2,65	[illegible]
SFIM	1091	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
SGE	187	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Sidel	420	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Silic CA	948	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Simco	478,50	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A.	1350	[illegible]	- 2,59	[illegible]
Skis Rossignol	120	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Societe Generale	918	[illegible]	—	[illegible]
Sodexho Alliance	3777	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Sogeparc (Fin)	401,90	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Sommer-Allibert	231,50	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Sophia	259,80	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Spir Communic. #	465	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Strafor Facom	464,50	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	797	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Synthelabo	842	[illegible]	+ 2,61	[illegible]
Technip	*630*	[illegible]	*+ 1,58*	[illegible]
Thomson-CSF	210	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Total	617	[illegible]	+ 3,72	[illegible]
UIF	465,20	[illegible]	- 3,24	[illegible]
UIS	224	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Unibail	644	[illegible]	+ 2,48	[illegible]
Union Assur.Fdal	823	[illegible]	—	[illegible]
Usinor	90,25	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Valeo	506	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Vallourec	405	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Via Banque	*191,50*	[illegible]	*- 1,82*	[illegible]
Worms & Cie	385	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1297	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Elf Gabon	1020	[illegible]	+ 0,98	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	139,40	[illegible]	- 2,51	[illegible]
Adecco S.A.	1981	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Adidas AG #	935	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
American Express	535	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Anglo American #	259	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Amgold #	240	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,70	[illegible]	- 1,79	[illegible]
A.T.T. #	375	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Banco Santander #	275	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Barrick Gold #	108,60	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
B.A.S.F. #	214,40	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Bayer #	260,80	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Crown Cork ord.#	322	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Crown Cork PF CV#	303,50	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	464,20	[illegible]	+ 3,14	[illegible]
De Beers #	121,10	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Deutsche Bank #	416,40	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Diageo PLC reg.	60,55	[illegible]	+ 7,34	[illegible]
Dresdner Bank	285	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Driefontein #	37,40	[illegible]	+ 3,34	[illegible]
Du Pont Nemours #	358,50	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Eastman Kodak #	399,90	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
East Rand #	1,30	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	11,95	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Electrolux #	475,40	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Ericsson #	278,80	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Ford Motor #	331,60	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
Freegold #	27,10	[illegible]	+ 5,71	[illegible]
Gencor act.regr.	10,05	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
General Elect. #	470	[illegible]	- 0,10	[illegible]
General Motors #	420,40	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Gle Belgique #	*706*	[illegible]	*+ 2,97*	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,40	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Harmony Gold #	17,85	[illegible]	+ 8,12	[illegible]
Hitachi #	44,50	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Hoechst #	231	[illegible]	- 1,60	[illegible]
I.B.M #	620	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
I.C.I #	108,90	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	322,40	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Kingfisher plc #	106,40	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Matsushita #	88,60	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Mc Donald's #	*319*	[illegible]	*+ 0,59*	[illegible]
Merck and Co #	778	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	46,90	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Mobil Corporat.#	421	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Morgan J.P. #	709	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Nestle SA Nom. #	10590	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	73,40	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	605	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	252	[illegible]	+ 6,54	[illegible]
Petrofina #	2060	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Philip Morris #	251,50	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Philips N.V #	*475*	[illegible]	—	[illegible]
Placer Dome Inc #	71,95	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Procter Gamble #	506	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Quilvest	320	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Randfontein #	11,60	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Rio Tinto PLC #	77	[illegible]	+ 3,24	[illegible]
Royal Dutch #	319,20	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Sega Enterprises	115,10	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Schlumberger #	442,40	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
SGS Thomson Micro.	457	[illegible]	+ 2,84	[illegible]
Shell Transport #	40,95	[illegible]	+ 4,51	[illegible]
Siemens #	390	[illegible]	- 2,15	[illegible]
Sony Corp. #	537	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Sumitomo Bank #	69,20	[illegible]	+ 4,04	[illegible]
T.D.K #	469,80	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Telefonica #	209,60	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Toshiba #	26,40	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Unilever act.Div.#	389	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
United Technol. #	525	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Vaal Reefs #	249,90	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Volkswagen A.C #	3949	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Volvo (act.B) #	161	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Western Deep #	115	[illegible]	+ 4,34	[illegible]
Yamanouchi #	141,70	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Zambia Copper	14,50	[illegible]	+ 1,08	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : *nominal*

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 26 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,70	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,80	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	124,20	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,75	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,60	[illegible]
CLF 8,9%88-00 CA#	109,57	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,55	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,40	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,20	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	126,52	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,15	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	107,67	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,79	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	*99,97*	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,51	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	103	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,05	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	*100,99*	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu ■	115,90	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,75	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,77	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	140,16	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	141,85	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,05	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	965	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		49,15	[illegible]
Baccarat (Ny)	◆	602	[illegible]
Bains C.Monaco	◆	636	[illegible]
Bque Transatlant.		206,40	[illegible]
B.N.P.Intercont.		1000	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
B T P (la cie) 7,60		—	[illegible]
Centenaire Blanzy		515	[illegible]
Champex (Ny)	◆	19,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		494	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2700	[illegible]
Generali Fce Assur		1310	[illegible]
Continental Ass.Ly.		529	[illegible]
Darblay	◆	496	[illegible]
Didot Bottin		776	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3090	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1390	[illegible]
Fichet Bauche		42,50	[illegible]
Fidei	◆	33,50	[illegible]
Finalens	◆	280	[illegible]
F.I.P.P.	◆	265,50	[illegible]
Fonciere (Cie)		750	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #		809	[illegible]
Foncina #		551	[illegible]
Francarep		324,90	[illegible]
France S.A	◆	1385	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1050	[illegible]
Gevelot	◆	1220	[illegible]
G.T.I (Transport)		300	[illegible]
Immobail		186,10	[illegible]
Immobanque		726	[illegible]
Lucia	◆	57	[illegible]
Monoprix		352	[illegible]
Metal Deploye	◆	380	[illegible]
Mors		5,40	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	*118,60*	[illegible]
Optorg		355	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	420	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		912	[illegible]
Parfinance	◆	252	[illegible]
Paris Orleans		285	[illegible]
Promodes (CI)		1978	[illegible]
PSB Industries Ly		539	[illegible]
Rougier #		325,50	[illegible]
Saga		135	[illegible]
S.L.P.H.	◆	300	[illegible]
Sofragi	◆	4890	[illegible]
Taittinger		3425	[illegible]
Tour Eiffel		289	[illegible]
Vicat		520	[illegible]
Caves Roquefort	◆	1900	[illegible]
Elyo		316	[illegible]
Finaxa		485	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1550	[illegible]
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)		210	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia	◆	361	[illegible]
Hotels Deauville		643	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	547	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	◆	299,30	[illegible]
Lloyd Continental	◆	9020	[illegible]
Matussiere Forest		52,50	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 26 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #		48	[illegible]
AFE #		654	[illegible]
Aigle #		446	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	150	[illegible]
Altran Techno. #		2749	[illegible]
Arkopharma#		379	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	2100	[illegible]
Assystem #		203,50	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	780	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		395	[illegible]
Bque Vernes	◆	162	[illegible]
Beneteau CB#		1655	[illegible]
B I M P		114,10	[illegible]
Boiron#(Ly)		418	[illegible]
Boisset (Ly) #		330	[illegible]
But S.A.		292	[illegible]
Cardif SA	◆	980	[illegible]
C.E.E #		88	[illegible]
CFPI #		450	[illegible]
Change Bourse (M)		231	[illegible]
CNIM CA#		218,30	[illegible]
Codetour #		379	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		315	[illegible]
Confiandey #		285	[illegible]
C.A. Hte Normandie		335	[illegible]
C.A. Paris IDF		850	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		*287*	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		291	[illegible]
C.A.Pas de Calais		554	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)		513	[illegible]
C.A. Oise CCI		320	[illegible]
C.A. Somme CCI		338	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		420	[illegible]
Devanlay		629	[illegible]
Devernois (Ly)		598	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		23	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		375	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		476	[illegible]
Expand s.a		910	[illegible]
Factorem		650	[illegible]
Faiveley #		222	[illegible]
Finacor		66	[illegible]
Fininfo		740	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		661	[illegible]
Gautier France		275	[illegible]
Gel 2000		40	[illegible]
GEODIS #		395	[illegible]
GFI Industries #		1420	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	26	[illegible]
GLM S.A.		230	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		246,50	[illegible]
Kindy #		167,90	[illegible]
Guerbet		220	[illegible]
Hermes Internat.1#		475,50	[illegible]
Hurel Dubois		*728*	[illegible]
ICBT Groupe #		185	[illegible]
I.C.C.#		174	[illegible]
ICOM Informatique		358,50	[illegible]
Idianova		67,10	[illegible]
Int. Computer #		*63,60*	[illegible]
IPBM		61,50	[illegible]
M6-Metropole TV		659	[illegible]
Manitou #		850	[illegible]
Manutan		510	[illegible]
Marie Brizard #		589	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#		36,85	[illegible]
Mecelec (Ly)		70,25	[illegible]
MGI Coutier #		328,50	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		130	[illegible]
Naf-Naf #		86,10	[illegible]
Norbert Dentres #		735	[illegible]
NSC Groupe Ny		813	[illegible]
Onet #		898	[illegible]
Paul Predault		128,50	[illegible]
P.C.W. 19		—	[illegible]
Petit Boy #		87	[illegible]
Phyto-Lierac #		231	[illegible]
Pochet	◆	758	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		216	[illegible]
Radiall #		724	[illegible]
Robertet #		1135	[illegible]
Rouleau-Guichard		247	[illegible]
Securidev #		*99*	[illegible]
Smoby (Ly)#		553	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	8,10	[illegible]
Sofibus	◆	365	[illegible]
Sopra #		925	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	83	[illegible]
Sylea		712	[illegible]
Teisseire-France	◆	180	[illegible]
TF1		671	[illegible]
Thermador Hol. #		370	[illegible]
Trouvay Cauvin #		110	[illegible]
Unilog		1218	[illegible]
Union Fin.France		728	[illegible]
Viel et Cie #		162	[illegible]
Vilmorin et Cie #		500	[illegible]
Virbac		567	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 26 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	36	[illegible]
Belvedere		949	[illegible]
BVRP		235	[illegible]
Coil		168	[illegible]
Electronique D2		390	[illegible]
FDM Pharma n.		125	[illegible]
Genset		450	[illegible]
Guyanor action B		8,95	[illegible]
High Co.		176,50	[illegible]
Infonie		96	[illegible]
Joliez-Regol		79	[illegible]
Mille Amis		34	[illegible]
Naturex		65	[illegible]
Olitec		889	[illegible]
Picogiga		198	[illegible]
Proxidis		18	[illegible]
R21 Santé		420	[illegible]
Stelax	◆	5,65	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 26 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	850	[illegible]
Générale Occidentale	◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	165	[illegible]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 25 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		152,33	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		134,62	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2428,05	[illegible]
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14471	[illegible]
Natio Epargne		2273,02	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D		886,96	[illegible]
Natio Ep. Croissance		3715,48	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		156,11	[illegible]
Natio Epargne Retraite		180,84	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11558,54	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1224,39	[illegible]
Natio Euro Oblig.		1063,31	[illegible]
Natio Euro Opport.		1239,30	[illegible]
Natio Inter		1142,28	[illegible]
Natio Opportunités		217,29	[illegible]
Natio Revenus		1124,53	[illegible]
Natio Sécurité		11360,21	[illegible]
Natio Valeurs		1544,35	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		94244,86	[illegible]
Oblig. tres caté.		286,67	[illegible]
CDC-GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS			
Livret Bourse Inv. D PEA		960,70	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2670,42	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2523,26	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		320,16	[illegible]
Patrimoine Retraite D		310,47	[illegible]
Sicav Associations C		2459,12	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		20044,38	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		19680,11	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		325,10	[illegible]
Écur. Capitalisation C		264,57	[illegible]
Écur. Expansion C		84713,14	[illegible]
Écur. Géovaleurs C		3892,04	[illegible]
Écur. Investis. D PEA		258,15	[illegible]
Écur. Monépremière		*11550,39*	[illegible]
Écur. Monétaire C		13242,97	[illegible]
Écur. Monétaire D		12274,82	[illegible]
Écur. Trésorerie C		324,99	[illegible]
Écur. Trésorerie D		304,72	[illegible]
Écur. Trimestriel D		2064,49	[illegible]
Éparcourt-Sicav D		198,07	[illegible]
Géoptim C		13501,76	[illegible]
Géoptim D		12401,91	[illegible]
Horizon C		2550,19	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		109,29	[illegible]
Sensipremière C		14096,99	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12390,15	[illegible]
Écur. Sécuripremière C		12253,51	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	121909,37	[illegible]
Atout Amérique		205,63	[illegible]
Atout Asie		89,43	[illegible]
Coexis		2024,08	[illegible]
Dièze		2397,44	[illegible]
Elicash	◇	968626,63	[illegible]
Eurodyn		*3116,84*	[illegible]
Indicia	◆	2011,17	[illegible]
Moné.J C.	◇	12148,89	[illegible]
Moné.J D.	◇	11508,91	[illegible]
Oblifutur C		576,47	[illegible]
Oblifutur D		552,37	[illegible]
Oraction		1463,34	[illegible]
Revenu-Vert		1203,41	[illegible]
Sévéa	◆	117,11	[illegible]
Synthésis		19436,76	[illegible]
Uni Associations	◇	119,97	[illegible]
Uni-Foncier		*1615,03*	[illegible]
Uni-Garantie C		1979,83	[illegible]
Uni-Garantie D		1416,36	[illegible]
Uni-Régions		1791,11	[illegible]
Univar C	◇	314,85	[illegible]
Univar D	◇	301,74	[illegible]
Univers Actions		275,02	[illegible]
Univers-Obligations		261,96	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		171,10	[illegible]
Francic Pierre		156,84	[illegible]
Europe Régions		268,25	[illegible]
CIC PARIS			
Associc		1094,06	[illegible]
Cicamonde		1700,70	[illegible]
Converticic		436,89	[illegible]
Ecocic		1846,99	[illegible]
Mensuelcic		10140,66	[illegible]
Oblicic Mondial		4113,27	[illegible]
Oblicic Régions		1231,76	[illegible]
Rentacic	◆	165,36	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1401,24	[illegible]
Lion 20000 C		*17454,56*	[illegible]
Lion 20000 D		16311,57	[illegible]
Lion-Associations C		11313,94	[illegible]
Lion-Associations D		10722,26	[illegible]
Lion Court Terme C		26923,12	[illegible]
Lion Court Terme D		23719,56	[illegible]
LionPlus C		1644,90	[illegible]
LionPlus D		1569,07	[illegible]
Lion Trésor		2584,53	[illegible]
Oblilion		2300,76	[illegible]
Sicav 5000		833,09	[illegible]
Slivafrance		1406,81	[illegible]
Slivam		638,11	[illegible]
Slivarente		260,10	[illegible]
Slivinter		900,37	[illegible]
Trilion		5200,50	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2544,26	[illegible]
CM Option Dynamique		151,74	[illegible]
CM Option Equilibre		*286,27*	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		175,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		943,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C		166,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23331,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1891,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1945,81	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1101,24	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		107,67	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		571,29	[illegible]
Saint-Honoré Capital		20924,72	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		700,58	[illegible]
St-Honoré Pacifique		646,54	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1860,21	[illegible]
Stratégie Actions		1222,43	[illegible]
Stratégie Rendement		2085,28	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Amérique C		130,81	[illegible]
Amplitude Europe C		195,64	[illegible]
Amplitude Europe D		192,36	[illegible]
Amplitude Monde C		*1140,97*	[illegible]
Amplitude Monde D		1088,44	[illegible]
Amplitude Pacifique C		93,13	[illegible]
Elanciel D PEA		213,38	[illegible]
Émergence Poste D PEA		167,81	[illegible]
Géobilys C		696,07	[illegible]
Géobilys D		658,57	[illegible]
Kaleis Dynamisme C		1203,97	[illegible]
Kaleis Équilibre C		1138,11	[illegible]
Kaleis Sérénité C		1080,96	[illegible]
Latitude C		151	[illegible]
Latitude D		*137,57*	[illegible]
Oblitys D		655,18	[illegible]
Plénitude D PEA		232,33	[illegible]
Poste Gestion C		15152,01	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5268,60	[illegible]
Solstice D		2384,53	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE *ASSET MANAGEMENT*			
Actimonétaire C		38659,14	[illegible]
Actimonétaire D		30628,12	[illegible]
Cadence 1 D		1071,67	[illegible]
Cadence 2 D		1059,89	[illegible]
Cadence 3 D		1062,57	[illegible]
Capimonétaire C		417,42	[illegible]
Capimonétaire D		376,63	[illegible]
Sogeoblig C/D		9620,31	[illegible]
Interoblig C		7838,13	[illegible]
Intersélection France D		809,55	[illegible]
S.G. France opport. C		2374,25	[illegible]
S.G. France opport. D		2247,50	[illegible]
Sogenfrance C		2247,67	[illegible]
Sogenfrance D		2040,61	[illegible]
Sogépargne D		*305,22*	[illegible]
Soginter C		2659,27	[illegible]
Sogeliance D		1757,55	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		274,15	[illegible]

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



DISPARITIONS

■ **UMBERTO MASTROIANNI**, *sculpteur italien, est mort mercredi* 25 février à son domicile de Marino, près de Rome. Né le 21 septembre 1910 à Fontana del Liri, au sud de Rome, il était considéré comme un des plus grands artistes italiens, notamment récompensé par le Grand Prix de sculpture de la Biennale de Venise en 1958 et le Praemium imperiale décerné par l'empereur du Japon en 1988. Issu *d'une famille d'artistes installée à* Turin à partir de 1926, il possède très tôt la maîtrise des techniques classiques de la sculpture, dont la taille directe qu'il n'hésite pas à pratiquer dans les marbres les plus durs. Son succès est très rapide dans son pays, où il est un temps regardé comme le successeur de Boccioni : il n'a pas trente ans lorsque la Biennale de Venise, en 1940, lui consacre une rétrospective. Sa sculpture évolue progressivement d'une interprétation toute personnelle du futurisme italien à un *expressionnisme abstrait* caractérisé par des éléments aux angles vifs déployés dans l'espace. Mastroianni est l'auteur de plusieurs monuments à la gloire de la résistance antifasciste (à laquelle il prit une part active) comme ceux érigés à Turin, Cuneo et Urbino. Il a également réalisé un Monument aux morts de toutes les guerres à Frosinone, un Monument à la paix à Cassino, et un *hommage à Hiroshima*, conservé au Musée d'art moderne de Tokyo. En 1987, il avait fait don à l'Etat italien de vingt-sept œuvres monumentales, qui sont exposées dans une salle qui lui est dédiée au Musée d'art moderne de Rome.

■ **LUIGI VERONESI**, peintre italien, est mort mercredi 25 février *dans un hôpital de Milan des suites* d'une crise cardiaque. Né dans cette même ville en 1908, il étudie la peinture sur textile. D'abord designer, il s'intéresse à la photographie dès 1929 et en explore toutes les facettes, s'essayant aux rayogrammes comme au photomontage. Un voyage à Paris en 1932 lui permet de rencontrer Fernand Léger, puis Vantongerloo et Max Bill. En 1934, il adhère au groupe Abstraction création, et participe l'année suivante à la première grande exposition collective d'abstraits italiens, organisée à Turin par le peintre Felice Casorati. Persuadé comme la plupart des constructi*vistes de la nécessité d'une syn*thèse des arts, il collabore avec le compositeur de musique Malipiero, s'intéresse à la scénographie pour des théâtres de Milan, Parme, Bergame et Venise, et réalise des films abstraits, colorés à la main, qui lui valent un prix au Festival de Knokke-le-Zoute en 1949. Sa fidélité à l'abstraction géométrique ne s'est jamais démentie : en juillet *1939, il participe au premier Salon* des réalités nouvelles à la galerie Charpentier de Paris et, en 1947, il est représenté à l'exposition Arte astratta, arte concreta organisée au Palazzo Reale de Milan. Deux ans plus tard, il se joint au Movimento arte concreta fondé à Milan en octobre 1948, dont feront également partie Munari, ou Sottsas, aujourd'hui devenus des figures majeures du design. Ce souci toujours présent de faire entrer l'art dans la vie a orienté Veronesi vers l'enseignement, qu'il dispensait à l'académie de Brera.

■ **ORESTE MACRI**, critique littéraire italien, est mort à Florence le 14 février à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né le 10 février 1913, il enseigne, après une thèse consacrée à Vico, la langue et la littérature espagnoles à l'université de Florence, de 1952 à 1983. A partir de 1938, il accompagne de son travail critique les poètes « hermétiques » de la « troisième génération » italienne : Gatto, Sereni, Sinisgalli, *Luzi, Caproni, Bertolucci... Il ap*plique sa méthode, qui allie la rigueur philologique à l'analyse philosophique, à la mise en relation de toute la grande poésie italienne, de Foscolo à Ungaretti, avec la tradition européenne. Aucun de ses livres – *Caractères et figures de la poésie italienne* (1956), *Réalité du symbole* (1968), *La Poésie de Quasimodo* (1986) – n'a été traduit en *français*.

■ **LE COMTE ANDRÉ DE LABORDE DE MONPEZAT**, père du prince Henrik et beau-père de la reine Margrethe II de Danemark, est mort lundi 23 février à l'âge de quatre-vingt-dix ans dans sa maison du Cayrou, près d'Albas (Lot). Après des études en France, le comte de Monpezat rejoint en *1928 l'Indochine où son père s'est* installé. Mais il doit quitter l'Indochine, en 1954, pour se retirer dans sa propriété familiale du Lot. Le comte de Monpezat épouse, en 1931, à Hanoi, Renée Doursenot, avec laquelle il aura huit enfants. Leur deuxième fils, Henri, s'est marié en 1967 avec la princesse Margrethe, héritière du trône du Danemark ; devenant citoyen danois et *luthérien, le prince a changé son* prénom en Henrik.

■ **BERNARD BARBIER**, sénateur républicain indépendant de la Côte-d'Or, est mort mardi 24 février. Né le 30 juin 1924 à Lyon, négociant en vins, Bernard Barbier était sénateur (RI) de la Côte-d'Or depuis 1979. Maire de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) de 1969 à 1995, il avait été conseiller général de ce canton de mai 1969 à mars 1992. Trésorier, en octobre 1986, du groupe Union des républicains et des indépendants (UREI) devenu groupe des Républicains et indépendants, il avait été membre du *comité directeur du Parti républi*cain de novembre 1986 à septembre 1989, date à laquelle il avait adhéré au CNI. Il était vice-président de ce parti depuis janvier 1990. Bernard Barbier sera remplacé au Sénat par son suppléant, Louis Grillot, agriculteur, maire de Censerey depuis 1977.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 25 février sont publiés :

● **Accords internationaux :** deux décrets portant publication d'accords entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Chili portant création d'une commission mixte de coopération économique, financière et industrielle et d'une commission mixte générale, sous forme d'échange de lettres, signées le 24 octobre 1994, *le 12 août 1997 et le 25 septembre* 1997.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– *Catherine et Hervé MEUNIER ont* la joie d'annoncer la naissance du petit frère de Tanguy,

Nicolas,

le 19 février 1998.

34, rue Escudier,
92100 Boulogne.

Anniversaires de naissance

– Emotion à Grenoble !

Antonella

a trente-sept ans !

Joyeux anniversaire...

Clio, Julien et *Damien*.

– Joyeux anniversaire pour tes quarante ans,

Véronique.

Thierry, Jonathan, Jérémy.

Nous t'aimons très fort.

Félicitations

à

Gérard G. COHEN

Mazel Tov !

Claire Cohen
et Alix-Aurélia, Victoria-Laure.

Décès

– Le Syndicat général des journalistes FO
a la douleur de faire part du décès, survenu le 22 février 1998, de

François BOUSSEL,
ancien secrétaire général,
membre *du bureau national*.

Il sera incinéré au Père-Lachaise, le lundi 2 mars, à 15 h 45.

– Oran. Paris.

Maya Chalanset,
son épouse,
Me Daniel Chalanset et Mme,
M. Henri Zmiro et Mme,
née Catherine Chalanset,
Le docteur Philippe Chalanset,
ses enfants,
Séverine, Stéphanie, Laurent, Céline, Alexandre, Nicolas,
ses petits-enfants,
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur René CHALANSET,
ORL des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le vendredi 20 février 1998, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

62, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– La famille
Et les amis de

Marthe COMTE,
née SIMIAN,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 24 février 1998, à Aix-en-Provence.

– Pierre et Michèle Damon,
Jean et Nicole Damon,
Hubert et Manuela Damon,
Françoise et Jean-Jacques Cahen,
Marie-Christine et Jim Whitman,
Leurs enfants et petits-enfants,
unis aux Pères de la Compagnie de Jésus,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 24 février 1998, de leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle,

R.P. Gérard DAMON,
SJ 1928-1998,
missionnaire au Tchad
et en Côte-d'Ivoire.

Prières ou dons pour les œuvres missionnaires. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, *Paris-6e*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Max Elizé,
son épouse,
Jean-Max Elizé et Muriel,
Fabienne et Gustavo Torres,
ses enfants,
Alexandra, Angélique,
Lucas, Olivia,
Max et Benjamin,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Max ELIZÉ,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Président-Fondateur de la jeune Chambre Economique de la Martinique,
Ancien Président du groupe DOM-TOM au Conseil Economique et Social,
Ancien Vice-Président du Conseil Général de la Martinique,
Membre du Conseil de Surveillance de l'IEDOM,
Vice-Président
de l'*Association France-Outre-Mer*,

survenu le 25 février 1998, à Paris.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

*Les obsèques auront lieu à Fort-de-*France le dimanche 1er mars, à 15 h 30, en l'église de Sainte-Thérèse.

– Beaune - Rueil-Malmaison - Chambéry.

Jean et Marie-Françoise Giroud,
leurs enfants et petits-enfants,
Christiane et Yves Derône,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Françoise Giroud,
ses enfants,
Les familles Giroud, Bijotat, Derône, Saint-Aubin et Hennequin,
font part du décès de

Mme Suzanne GIROUD,
née ARNOUX,

survenu le 24 février 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Elle a rejoint son époux dans la paix du Seigneur.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 28 février, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas de Beaune.

Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière de Villers-la-Faye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, boulevard Solférino,
92500 Rueil-Malmaison.
162, rue Pierre-et-Marie-Curie,
73290 La Motte-Servolex.
14, avenue Charles-de-Gaulle,
21200 Beaune.

– Le président du CNPF,
Les présidents d'honneur,
Les présidents de la commission des affaires sociales du CNPF,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean NEIDINGER,

ancien directeur général
des affaires sociales du CNPF
et ancien secrétaire général
de la commission sociale du CNPF
(1967-1984).

(*Le Monde* du 26 février.)

– Le président,
Le procureur,
Les magistrats et les fonctionnaires du tribunal de grande instance de Saint-Pierre de la Réunion,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pascal
GOBERT RAZAFINDRAKOTO,
substitut du procureur,

survenu à *Saint-Pierre de la Réunion*, le 13 février 1998.

– Nous apprenons le décès, à Laval, Québec (Canada), de

Pierrette PALACIO-MATTEI,

fille de notre ami et ancien collaborateur Léo Palacio, emportée à l'âge de soixante-quatre ans par une foudroyante maladie.

Elle a été incinérée, selon sa volonté, le mercredi 25 février 1998, au funérarium de Laval, après la messe.

Léo Palacio,
7 *bis*, rue des Artisans,
31150 Fenouillet-Toulouse.
Pierre Mattei,
8465, *Pierre Emmanuel*,
Laval H7Y 2B2,
Québec (Canada).

– *Les enfants du*
professeur Charles Foulon
annoncent le rappel à Dieu de leur dévouée belle-mère,

Odette PRUNET-FOULON,
assistante sociale honoraire.

Un culte est célébré au temple de Rennes, ce 27 février 1998, à 14 h 30.

> *« Rien ne pourra nous séparer de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ. »*
> (Rom., 8)

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marc REDON,
Psychanalyste,
membre du conseil d'administration
de l'ex-collège de Psychanalyse,
membre de la Société Française
de Psychothérapie Psychanalytique
de groupe,

survenu à Paris, le vendredi 13 février 1998.

L'inhumation a eu lieu au nouveau cimetière de Meaux, le mardi 17 février.

– *Les amis du* Collège de psychanalystes ont la tristesse de faire part du décès de

Marc REDON,
psychanalyste,

survenu le 13 février 1998, à Meaux.

– M. et Mme Jean-Daniel Simonet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Simonet
et leurs enfants,
Leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SIMONET,
avocat honoraire
au barreau de Bayonne,
ancien bâtonnier,
ancien déporté résistant,
ancien député,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,

survenu le 25 février 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bassussarry (Pyrénées-Atlantiques), le vendredi 27 février, à 11 h 15, dans l'intimité familiale et amicale.

Ni fleurs ni couronnes ni condoléances.

Les familles remercient chaleureusement toutes les personnes qui partageront leur peine par le souvenir d'un homme épris de justice et de liberté.

– Mme François Visine,
son épouse,
M. et Mme Pascal Visine,
ses enfants,
Les familles Visine, Buzelay
et Benedic,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François VISINE,
jurisconsulte international,
président-fondateur du Mérite européen,

survenu le 25 février 1998, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, suivie *de l'inhumation au cimetière d'Auteuil*.

60, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

Jacques BARQUISSAU,

27 février 1996.

> *« Nous avons cessé de parler, et ce n'est pas le silence. »*
> René Char.

Son épouse,
Simone Tardy-Barquissau.

– 19 août 1911 - 27 février 1988,

Annette CINI,

épouse d'

André VERRON.

7 avril 1905 - 18 mars 1989,

André Dahlia VERRON.

Dans la paix et la tendresse *du souvenir*, de la part de leurs enfants et leurs familles.

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Michel LÉVY
(X 70),

une pieuse pensée est demandée en ce vingt-sixième anniversaire de sa mort.

– Catherine et Michèle Otto,
Les proches et les amis,
rappellent à tous ceux qu'il a laissés dans l'ombre, qui ne s'habituent pas à une absence si intense, le souvenir très cher de

Roger OTTO,

enlevé avec une brutalité inouïe à l'amour des siens.

Ils s'associent à la tristesse de la famille Traverso, douloureusement touchée après la disparition, le 12 février dernier, de

Henri TRAVERSO,

presque deux ans après Roger, qu'il avait aimé comme un fils.

Colloques

ALLIAGE
Culture, science, technique
Dans le cadre du Forum européen des sciences et de la technologie de la Commission européenne (DG XII), la revue *Alliage* organise, les 12, 13 et 14 mars 1998, à Nice, un colloque :
L'écrit de la science
sur les rapports complexes que la science entretient avec l'écrit, à trois niveaux :
1. ***Inventions :*** **La place de l'écriture dans la recherche ?** J.-M. Claverie, B. Jurdant, J. Kircz, A. Oliverio, C. Philippidis, I. Stengers, J. Wagensberg, O. Welfelé.
2. ***Fictions :*** **Comment la littérature traite-t-elle la science ?** P. Baridon, D. Bell, C. Cohen, P. Fabbri, L. Flem, D. Del Giudice, D. Guedj, R. Guerra Garrido, P. Laszlo, M. Olender, M. Pierssens.
3. ***Médiations :*** **Spécificité de l'écrit dans la diffusion des savoirs scientifiques ?** A. Benech, P. Campbell, S. Chambers, F. Prattico, M. Eisenbeis, I. Ekeland, G. Giorello, V. de Semir, N. Witkowski.

Renseignements : Roselyne Chaumont, *Alliage*, 78, route de Saint-Pierre-de-Féric, 06000 Nice. Tél. : 4-93-86-87-93. Fax : *33 (0)* 4-93-96-82-62.

ESPACE ANALYTIQUE
Journées d'études
28 février-1er mars 1998
TRAVAIL, SUBLIMATION, CRÉATIVITÉ
Maison de la chimie
28 *bis*, rue Saint-Dominique,
Paris-7e.
Renseignements : D. Platier-Zeitoun.
Tél. : 01-47-05-23-09, le matin.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
Qu'est-ce que le protestantisme ?
avec Alain Houziaux et Louis Pernot, pasteurs.

Mercredi 11 mars 1998, à 20 h 30.

Temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.
Libre participation aux frais.

– **Fondation Jacques et Jacqueline** ***Lévy-Willard sous*** **l'égide de la FJF.** *Conférence-débat :* **« De l'obéissance à l'ambivalence, le choix de la fonction publique sous Vichy »**, avec Marc-Olivier Baruch, auteur de *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940 à 1944* (Fayard). **Jeudi 5 mars 1998, 20 heures.** ENIO, 6 *bis*, rue Michel-Ange, 75016 Paris. Tél. : 01-44-14-71-23, collation à 19 h 30. PAF.

Communications diverses

– L'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie organise un voyage, du 17 au 21 avril 1998, sur les sites du plus grand crime contre l'humanité, perpétré par les nazis, à Auschwitz, Birkenau, ainsi que la visite des camps de Maïdanek, près de Lublin, et des villes de Cracovie et de Varsovie.

L'accompagnement est assuré par d'anciens déportés.

Pour tous renseignements : Amicale d'Auschwitz, 73, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 01-47-00-90-95. Fax : 01-47-00-90-33.

– **L'Hébreu pour tous : 01-47-97-30-22.** Pour maîtriser le biblique ou l'israélien et s'initier à la Kabbale en dix séances, ou à distance : professeur Jacques Benaudis.

Soutenances de thèse

– **Université Paris-IV-Sorbonne**
Le jury composé de Mme le professeur Roubaud, MM. Silva-Caceres et Lopez a décerné pour le travail
« Figures de l'inceste dans le roman hispano-américano *du XXe siècle* »,
le grade de docteur en littérature, mention très honorable, avec les félicitations à l'unanimité du jury, à Mme Yolande Trobat, le 20 février 1998.



SCIENCES L'invention de Mathias Fink, physicien à l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, semble tout droit sortie d'un roman de science-fiction. ● UNE BATTERIE de transducteurs piézo-électriques permettent de capter les ondes sonores, puis de les renvoyer vers leur source avec une précision stupéfiante après les avoir éventuellement amplifiées. ● CAPABLE de détruire des tumeurs du cerveau ou de pulvériser des calculs rénaux, ce dispositif peut aussi repérer sur les pièces métalliques des défauts bien plus petits que ceux détectés par les instruments actuels. Les militaires américains l'ont testé pour localiser des mines et assurer les communications entre sous-marins. ● EN SCIENCE FONDAMENTALE, les miroirs à retournement temporel ouvrent aux chercheurs une fenêtre d'observation sur la frontière entre la physique quantique et la physique classique dans le domaine du chaos.

Les « miroirs acoustiques » font remonter le temps aux ondes sonores

Un chercheur français a trouvé le moyen de réfléchir des signaux sonores vers leur source après les avoir retournés et amplifiés. Cette découverte aux applications prometteuses en médecine et en contrôle des matériaux intéresse aussi beaucoup les militaires

DANS « L'AFFAIRE TOURNESOL », le distrait et génial compagnon de Tintin est kidnappé par l'infâme colonel Sponsz, qui veut s'emparer du secret destructeur de sa parabole ultrasonore. Mathias Fink, directeur du laboratoire ondes et acoustique de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris (ESPCI), n'a rien d'un personnage de bande dessinée. Mais il ne fait pas de doute que ses « miroirs à retournement temporel » auraient de quoi intriguer les espions de Bordurie et de Syldavie.

Constitués d'une batterie de transducteurs piézo-électriques capables aussi bien de capter que de restituer des signaux sonores, ces « miroirs » peuvent, en effet, renvoyer vers leur source, avec une précision étonnante, des ondes acoustiques. Un traitement numérique et un amplificateur permettent même de focaliser une énergie suffisante pour brûler des tumeurs, moudre des calculs rénaux, voire localiser des torpilles et, pourquoi pas, détruire à distance ces engins ou d'autres types de mines.

Au départ, Mathias Fink, physicien du solide, s'intéresse à l'imagerie médicale ultrasonore et travaille pour Philips à la mise au point d'échographes. *« Malgré l'utilisation d'un très grand nombre de transducteurs, ils ne donnent pas toujours de bonnes images*, souligne-t-il. *Parce que la vitesse du son n'est pas constante dans le corps humain : les patients gras, mais aussi les athlètes, donnent de mauvaises images. »* A la fin des années 80, il teste les miroirs à retournement temporel. Leur mise en œuvre avait été, jusqu'alors, limitée par les capacités de traitement de signal des ordinateurs et le coût des mémoires et des convertisseurs analogiques/numériques.

« Nous n'avons pas résolu les problèmes d'imagerie médicale, mais nous avons trouvé des cibles », résume l'acousticien. En retournant l'écho sonore amplifié d'un calcul rénal, pense-t-il alors, il doit être possible de le détruire. On utilise déjà des ondes de choc ciblées, mais 70 % des impulsions ratent la cible, en raison des déplacements induits par les mouvements respiratoires du malade. Le miroir acoustique, lui, est capable de traquer le calcul à une fréquence de 30 coups par seconde, un peu à la manière de ces télescopes qui se jouent des turbulences de l'atmosphère en les analysant pour s'y adapter en temps.

L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar) est séduite, mais propose pour partenaire une entreprise française, qui ne tarde pas à s'effondrer et à être rachetée. Cela retarde tous les développements et bloque pour un temps l'utilisation des brevets. Résultat : *« un enterrement de première classe pour un appareil révolutionnaire »*.

Mais Mathias Fink a d'autres projets. En 1989, la catastrophe aérienne de Sioux City (Iowa), qui a fait plus de 100 morts, a été causée par des impuretés incluses dans des pièces en titane d'un DC 10 de United Airlines. Ces défauts sont difficiles à traquer avec les techniques habituelles de contrôle non destructif. Pourquoi ne pas tester les miroirs acoustiques ? Rapidement, dans un projet auquel s'associe le motoriste aéronautique Snecma, le laboratoire parvient à identifier des anomalies presque deux fois plus petites que celles décelées par échographie. L'administration fédérale de l'aviation américaine se dit intéressée, mais la direction générale de l'aviation civile traîne les pieds face à une telle collaboration. Aujourd'hui, l'équipe de Mathias Fink continue de collaborer avec la Snecma. Le secteur nucléaire est sur les rangs lui aussi pour utiliser le système, développé par RD Tech, un industriel canadien détenteur des brevets. *« Grâce aux miroirs qui fonctionnent un peu comme des autofocus, nous espérons pouvoir identifier des défauts trois fois plus petits que ceux détectés par ultrasons classiques »*, explique Gérard Perrat, directeur du centre technique de Framatome. Ce zoom, capable de sonder en profondeur des matériaux inoxydables, pourrait être, selon lui, mis en œuvre d'ici deux ou trois ans.

Les militaires espèrent également exploiter le phénomène, notamment pour des applications sous-marines. Si les Français semblent avoir boudé le projet, la Navy américaine a immergé, au printemps 1996, une antenne de 120 mètres de long à La Spezia, près de l'île d'Elbe. *« Il a été possible de focaliser une cible avec précision à 25 km de distance »*, assure Mathias Fink. Sous l'eau, les multiples réverbérations limitent en principe les communications acoustiques. Mais ce milieu peut aussi s'avérer un excellent « guide d'ondes », celles-ci se trouvant piégées entre la surface et le fond, en un effet miroir analogue à celui que peuvent créer deux glaces posées face à face.

« UN PROJET AMBITIEUX »

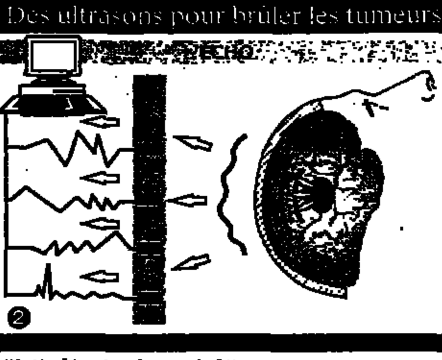
« Les vagues de surface ne semblent pas perturber le système, très robuste au changement », explique le chercheur. La Navy travaille donc sur des méthodes de communications codées entre sous-marins, mais aussi sur la détection de mines en zones peu profondes. Ce dispositif devrait aussi être capable de les détruire en produisant des ondes de choc permettant de concentrer l'énergie à distance. Pour les cibles mouvantes, telles que les torpilles, le problème paraît plus délicat, car la vitesse des ondes sonores dans l'eau est limitée à 1 500 mètres par seconde. Cette lenteur relative – par rapport aux radars de la DCA – compliquera l'interception.

Et *« tout cela est valable pour les ondes électromagnétiques »*, assure Mathias Fink. Les transducteurs piézo-électriques, micros et haut-parleurs instantanés, ont leur équivalent pour les ondes radar, mais pas encore en optique. On imagine sans mal le potentiel destructeur d'une future panoplie de James Bond : concentration de l'énergie à distance, espionnage de messages circulant dans les ordinateurs, techniques de cryptage...

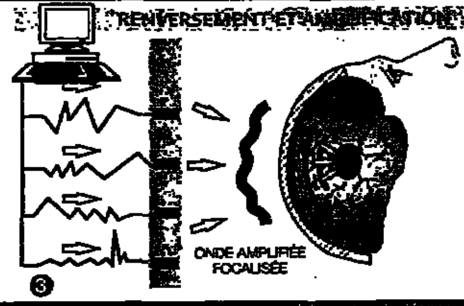
Le chercheur préfère ignorer ces développements guerriers. Le projet qui lui tient aujourd'hui à cœur est en cours de développement avec l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris. Il s'agit de réduire des tumeurs cérébrales, préalablement repérées par résonance magnétique nucléaire. Les ondes sonores, guidées par une sorte d'étoile acoustique introduite dans les tissus malades, doivent permettre de brûler ceux-ci localement, en les portant à 60 ° C. *« C'est un projet ambitieux qu'il faudra bien financer »*, prévient Mathias Fink, échaudé par ses premières expériences médico-industrielles.

Hervé Morin

Des ultrasons pour brûler les tumeurs







Le miroir acoustique fonctionne en trois étapes. 1. L'un des transducteurs (émetteur/récepteur) envoie une onde, qui traverse la boîte crânienne et frappe un marqueur préalablement implanté. 2. Cette cible renvoie un écho capté par le miroir. 3. Un traitement informatique renverse et amplifie le signal, qui se reconcentre sur la tumeur.

Aquariums et billards de silicium pour explorer le chaos

LES APPLICATIONS des miroirs à retournement temporel ont pour partie précédé l'exploration des lois de physique fondamentale qui les sous-tendent. Pour les étudier, l'équipe de l'ESPCI dispose de grands aquariums, où elle immerge des forêts de tiges métalliques, qui séparent le miroir d'une source. Le principe de l'expérience consiste à émettre une impulsion très brève. L'onde émise, qui rebondit en tous sens contre ces obstacles, va heurter le miroir à retournement temporel avant de revenir vers son origine.

Après ces pérégrinations, le signal recueilli par le miroir est beaucoup plus long que l'impulsion de départ. Pourtant, il suffit d'en extraire une portion, et de l'inverser grâce à un traitement numérique, pour faire « remonter le temps » à ce signal. Il se reconcentre sur la source. Paradoxalement, *« plus le milieu est pourri, plus le système focalise bien »*, note Mathias Fink.

Pour visualiser le phénomène de renversement temporel, son équipe pratique aussi un sport méconnu, le « billard chaotique ». Pour la table, une petite plaque de silicium ; pour la bille, l'onde acoustique ; pour la queue, une pointe qui applique une impulsion sur la surface. Un procédé d'interférométrie, enfin, permet de suivre le parcours de l'onde ainsi créée, qui, à force de rebonds successifs sur les bords de ce curieux billard, finit par brouiller complètement sa forme, comme une mare troublée par la chute de cailloux.

Une seconde pointe permet d'enregistrer ce signal d'allure chaotique. Cette fois encore, il suffit de le renverser pour que l'impulsion initiale se reconcentre sur son point d'origine. A condition d'avoir pris la précaution de rompre la symétrie du billard, de le rendre « ergodique » : il faut éviter que l'onde ne se retrouve piégée dans un parcours en boucle, comme le sont parfois les bolides polis des billards électroniques.

Un tel phénomène de retournement serait hautement improbable sur un billard classique. Après quelques rebonds sur les bandes, on peut en théorie prédire la position de la bille, mais la sensibilité aux conditions initiales rendrait en pratique difficile la répétition du trajet de départ, et encore plus hasardeux une course en sens inverse. Mais l'onde est loin de se comporter comme une bille.

« ETABLIR DES UNIVERSALITÉS »

C'est que *« le chaos existe pour les particules, mais pas pour les ondes »*, explique Mathias Fink. Son billard se trouve ainsi à la frontière entre la mécanique classique, où une petite variation crée une gros changement dans le futur – c'est la métaphore du battement d'ailes de papillon à Paris qui crée un ouragan dans le Pacifique –, et la mécanique quantique, plus tolérante vis-à-vis des déviations initiales.

Or, depuis une dizaine d'années, la physique théorique fait l'objet de débats où chacun tente de décrire le passage entre le chaos classique et le chaos quantique. L'objectif ? *« Etablir des universalités, faire le lien entre différents systèmes – spectres de noyaux atomiques, d'électrons placés dans un champ magnétique, ou encore certaines fonctions mathématiques – qui présentent des propriétés statistiques analogues »*, expliquent Oriol Bohigas et Patricio Lebœuf, de l'Institut de physique nucléaire à Orsay.

Avec en ligne de mire l'ingénierie quantique, qui promet de révolutionner l'informatique classique grâce à l'utilisation de grains de lumière (photons) à la place des électrons. Encore devra-t-elle surmonter certaines difficultés propres au comportement de ces photons. Les miroirs à retournement temporel pourraient *« permettre de tester de nouvelles hypothèses »*, assurent les deux théoriciens.

H. M.

Le toit des Alpes trahit la pollution de l'Europe

GRENOBLE
de notre correspondante

C'EST à une bien étrange cueillette que se livrent cet hiver les agents des parcs des Ecrins, de la Vanoise, du Vercors ou du Queyras. Vêtus de vêtements spéciaux, ne produisant aucune poussière, les mains protégées par des gants de polyéthylène, ils prélèvent des échantillons de neige avec d'infinies précautions, les déposent dans un tube préalablement nettoyé à l'acide, qu'ils placent immédiatement dans un sac isotherme, lui-même stocké dans un freezer. Le tout est ensuite acheminé à Grenoble, au Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE), qui pilote cette délicate opération.

Dirigé par Claude Boutron, professeur à l'université Joseph-Fourier de Grenoble, ce laboratoire était jusqu'alors connu pour ses études des neiges et des glaces du Groenland et de l'Antarctique. A son actif, la mise en évidence de la pollution, il y a plus de deux mille ans, de tout l'hémisphère Nord par le plomb et par le cuivre issus de l'« industrie » romaine. Délaissant ces recherches sur les plus anciens pollueurs de la planète, les chercheurs grenoblois changent d'échelle. Dans le cadre d'une thèse de doctorat cofinancée par EDF et l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (Ademe), le LGGE vient de lancer *un vaste programme* d'étude des retombées des métaux lourds dans les Alpes françaises.

UNE TÂCHE DÉLICATE

Cela ne signifie pas que la pollution observée se limite géographiquement aux Alpes. *« Selon les vents, on peut se retrouver avec des émissions provenant d'Italie, de Suisse ou d'Allemagne »*, souligne Claude Boutron. On devrait, insiste-t-il, observer un panachage d'origine des émissions. *« L'automobile n'est pas seule en cause »*, dit-il en désignant l'industrie des métaux non ferreux, les usines d'incinération et le chauffage au fuel. Plusieurs métaux vont donc être recherchés, parmi lesquels le mercure, le cadmium et, bien sûr, le plomb. Mais l'équipe grenobloise compte aussi s'intéresser au platine, au palladium et au rhodium, liés à l'usure des pots catalytiques des voitures, et soupçonnés, eux aussi, de contaminer fortement l'environnement.

L'idée est de reconstituer l'évolution de la pollution de l'atmosphère par ces métaux, sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, depuis plus d'un siècle. Tâche délicate. La première difficulté à surmonter pour aboutir est le climat. *« Ici, la glace est tellement lessivée qu'il est très difficile de récupérer des archives intactes »*, regrette Claude Boutron. Deux carottages ont pu toutefois être effectués : l'un au mont Blanc, non loin du sommet ; l'autre, en collaboration avec l'université de Berne, dans le massif du Mont-Rose, à plus de 4 300 mètres d'altitude. Mais, pour l'instant, aucun n'a encore livré ses secrets, même s'il semble que ces échantillons permettent de retrouver la trace de pollutions très anciennes.

La seconde partie de cette aventure, qui a débuté cet hiver, est consacrée à l'observation de la période actuelle. Il s'agit d'analyser l'intégralité du manteau neigeux qui se dépose dans les Alpes françaises, de l'automne jusqu'au printemps, et ce durant deux saisons. Le domaine couvert représente la plus vaste surface jamais observée, soit environ 38 000 kilomètres carrés. Les Alpes ont donc été découpées en vingt-trois massifs, regroupés sur des critères météorologiques, à l'intérieur desquels des sites de prélèvements ont été rigoureusement sélectionnés. Pas question de recueillir des échantillons trop près d'une station, d'une piste de ski, ou d'un lieu fréquenté par les scooters des neiges. *« Il faut impérativement éviter toute influence émanant d'une pollution très locale »*, insiste Claude Boutron.

Les chercheurs espèrent ainsi recueillir plusieurs centaines d'échantillons, qui seront analysés sur place, à Grenoble et dans différents laboratoires étrangers associés à cette opération, comme l'Institut de spectroscopie de Troitzk (près de Moscou) ou le laboratoire de Kevin Rosman (université de technologie de Perth, Australie). Un premier bilan pourrait être dressé d'ici à l'été et *« réserver quelques surprises »*.

Nicole Cabret

Le réalisme norvégien ruine la volonté offensive des Bleus

Le talent de Zinedine Zidane et la présence de cinq attaquants n'ont pas suffi pour conduire l'équipe de France vers la victoire face à la Norvège (3-3). La défense a fait preuve de lacunes inquiétantes

La France a dû se contenter d'un score de parité *(3-3) face à la Norvège, mercredi 25 février* à Marseille. Les 50 000 spectateurs du Stade-Vélodrome ont sifflé les joueurs à leur retour aux vestiaires pour leur dernier match amical sur le territoire national avant le Mondial 98. Les Bleus n'ont pas confirmé les progrès entrevus devant l'Espagne (1-0), le 28 janvier. Menés au score dès la 13e minute (but de Frank Strandli sur penalty), les Français ont d'abord bien réagi. Laurent Blanc et un excellent Zinedine Zidane leur ont permis de renverser la situation en marquant aux 23e et 28e minutes. La sortie de Zidane, au bout d'une heure de jeu, a désorienté l'équipe d'Aimé Jacquet. Les Norvégiens ont profité des errements défensifs de la France pour reprendre l'avantage grâce à Tore Andre Flo (67e) et Vagard Heggen (88e). A l'ultime minute, Marcel Desailly a évité une défaite cuisante.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Avec un peu de mauvaise foi, il est possible de transformer la plus cruelle des vérités en chimère. Aimé Jacquet l'a démontré, mercredi 25 février, en livrant ses impressions sur la dernière sortie de l'équipe de France sur le territoire national avant la Coupe du monde. Le sélectionneur a décerné à ses joueurs un brevet de compétence malgré le résultat nul (3-3), arraché à l'ultime minute face à des Norvégiens fidèles à leur ligne de conduite, fondée sur une défense regroupée et des attaques stéréotypées. Emporté par son concert de louanges, Jacquet a accordé une *absolution générale* comme si les Bleus venaient de marquer les esprits par un style novateur, prélude d'un été de tous les bonheurs.

FOOTBALL

Le grand ordonnateur de l'équipe de France a fait part de sa félicité, de sa fierté et dessiné les contours d'un avenir radieux. *« Nous venons de vivre une belle soirée*, a-t-il dit devant une assistance médusée. *Je suis très heureux, il y a de la qualité dans cette équipe.* » Un mois après la probante victoire face à l'Espagne (1-0) au Stade de France, Jacquet n'avait peut-être pas envie d'énumérer publiquement les lacunes affichées devant les Norvégiens. Les 50 000 spectateurs, qui ont accompagné la sortie des joueurs par une volée de sifflets, n'ont pas eu cette coquetterie. Sans *doute ont-ils apprécié* la bonne tenue de leurs favoris en première mi-temps, mais à l'heure des comptes l'emballage ne les a pas *conquis*.

En titularisant cinq joueurs à vocation offensive (Robert Pirès, Zinedine Zidane, Bernard Diomède, *Youri Djorkaeff* et Stéphane Guivarc'h), Aimé Jacquet a jeté pardessus bord ses conceptions austères au risque de rompre l'équilibre de son équipe. A-t-il voulu démontrer par l'absurde que seul un dispositif défensif mènerait les Bleus vers la consécration dans une centaine de jours ? Ce serait diabolique ou du moins totalement imprudent car le voilà en face d'un groupe divisé sur ses méthodes. Alors que Jacquet n'avait *pas encore tourné les talons*, ses élèves se chargeaient d'une cacophonie du plus bel effet. Entre les tenants d'un système prudent et les thuriféraires d'un jeu audacieux s'ébauchaient les tourments à venir, car il faudra trancher et vite.

« ÉCONOMISER DES FORCES »

« Nous avons perdu en rigueur, s'est lamenté le capitaine, Didier Deschamps, qui s'est épuisé à courir dans tous les sens pour anihiler les offensives adverses. *Voilà peu, je partageais ce rôle avec deux autres partenaires. Aujourd'hui, je suis le seul à endosser ce labeur. L'équipe de France n'a pas le droit d'encaisser trois buts.* » Pendant une petite heure, le milieu de terrain de la Juventus Turin a préservé l'édifice, ce qui a permis à Zinedine Zidane de démontrer l'étendue de son *talent dans le rôle du meneur* de jeu. Sa sortie sur blessure (61e minute), conjuguée au déclin de Deschamps, a ruiné les espoirs des Bleus.

En se lançant brusquement dans une formule défensive à trois éléments qu'il n'a cessé de vilipender tout au long de sa carrière d'entraîneur, Aimé Jacquet a déboussolé les joueurs. Laurent Blanc, patron d'une ligne arrière démunie, a le constat amer : *« Les médias n'ont cessé de réclamer plus d'attaquants. Qu'on ne nous reproche pas d'avoir pris l'eau contre ces Norvégiens qui ont su exploiter les ouvertures.* »

A des années-lumière de cette analyse, Youri Djorkaeff défend le nouveau *système* de Jacquet. *Le* partenaire de Ronaldo à l'Inter Milan se projette sur le comportement des futurs adversaires durant la Coupe du monde. Qu'il s'agisse de l'Afrique du Sud, de l'Arabie *saoudite* ou du Danemark, aucun de trois premiers rivaux des Bleus ne prendra le risque de se découvrir. Il appartiendra aux Français *de se montrer conquérants* et audacieux sous peine de s'exposer à des déconvenues. *« Nous n'avons pas été trop offensifs »*, résume-t-il.

La prochaine rencontre *amicale* à Moscou contre la Russie, le 25 mars, permettra de mieux cerner la ligne de conduite de Jacquet. Didier Deschamps, dont on connaît l'influence prépondérante auprès du sélectionneur, fera entendre sa voix. Il sait pouvoir compter sur Laurent Blanc et Marcel Desailly qui a officiellement plaidé pour *« le retour à une défense à quatre têtes »*. Au mois de juin, la plupart des internationaux auront disputé entre 50 et 60 rencontres de haut niveau. Sans *transition, il* leur sera *demandé* d'enchaîner pendant cinq semaines (sauf élimination prématurée) avec le Mondial 98, la plus épuisante des compétitions internationales. *« Une défense solide permet d'économiser des forces »*, estime Deschamps.

Si Jacquet suit ce raisonnement, il fera d'abord un malheureux en réduisant d'une unité les places vacantes pour son contingent de joueurs à vocation offensive. Il devra ensuite revoir son schéma tactique en renonçant à la présence de deux éléments dans les couloirs (Pirès à droite et Diomède à gauche devant la Norvège). Joli casse-tête pour les nuits blanches à venir.

Elie Barth

COMMENTAIRE

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

AFFRONTER actuellement la sélection norvégienne constitue une épreuve forcément éprouvante et pleine d'enseignements pour son adversaire. A Marseille, l'équipe de France a souffert dans les airs et les duels au sol. Comme elle avait souffert le 9 novembre 1996 au Danemark et le 7 juin 1997 face à l'Angleterre, deux rencontres à l'issue desquelles les Bleus connurent la défaite. Les *footballeurs danois, anglais et* norvégiens possèdent des qualités communes, notamment sur le plan de l'engagement physique et du jeu aérien. Est-ce un hasard si l'équipe de France éprouve, à chaque fois, d'énormes difficultés à se défaire de ce type d'adversaires ?

Aimé Jacquet l'a dit et répété : *ce match* tendu *face aux coriaces* Norvégiens a constitué un excellent test en vue du Mondial 98. Ce qu'il a omis de dire, c'est que cette rencontre a également permis de constater certaines lacunes inquiétantes dans le jeu défensif français, un secteur qui a pendant longtemps constitué le point fort de la sélection. Ni Lilian Thuram, ni Marcel Desailly, ni Laurent Blanc n'ont été exempts de reproches sur les contres rapidement menés par leurs visiteurs d'un soir.

Ce *match n'efface* donc pas les zones d'ombre qui continuent de planer sur certains aspects fondamentaux du jeu : les regroupements, la concentration défensive, les duels au sol ou aériens. Avec Zinedine Zidane, Youri Djorkaeff et Robert Pires, l'équipe de France a la chance de posséder trois joueurs à la technique individuelle *exceptionnelle*. Grâce à leur virtuosité, les Bleus auraient logiquement dû l'emporter et pourtant, ils ont failli, à quelques secondes près, perdre ce match-test. Et la fatigue, bien réelle en cette période de l'année chez des internationaux engagés dans des compétitions éprouvantes, n'excuse pas tout. Il reste maintenant cinq rencontres de préparation à Aimé Jacquet pour régler la machine avant d'entamer le Mondial. Le travail ne manque pas, car devant des Sud-Africains capables *de s'imposer physiquement* et des Danois que les Bleus ont appris à respecter, les erreurs commises face aux Norvégiens risquent de se payer cher.

Alain Constant

Polémiques à ciel ouvert autour du Stade-Vélodrome

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

La performance architecturale est-elle *compatible* avec *le confort et le bien-être* des utilisateurs de l'ouvrage en question ? A cette interrogation, le public marseillais et les fouleurs de pelouse en crampons auraient tendance à répondre par la négative. Après deux années de travaux, ce France-Norvège était l'occasion de découvrir la nouvelle configuration du vénérable Stade-Vélodrome, boulevard Michelet, au cœur de la cité phocéenne. Esthétiquement, le résultat est intéressant : 60 000 places disponibles, toutes disposant d'une assez bonne visibilité, une façade « historique » préservée et, finalement, une belle enceinte *« aux formes arrondies épousant les courbes des collines qui entourent Marseille »*, comme l'annoncent si joliment les architectes en charge de ce chantier gigantesque.

Hélas, en modernisant de cette manière plutôt originale le Vélodrome, les responsables ont, semble-t-il, commis quelques erreurs. Car, à Marseille, la pluie existe, le mistral également. Et, avec trois grandes tribunes sur quatre totalement dénuées de *toiture, ouvertes à tous les vents, certaines* soirées hivernales risquent d'être particulièrement éprouvantes pour les organismes, non pas des joueurs, mais des spectateurs. *« Une fois de plus, les principaux intéressés, à savoir les fidèles qui viennent à chaque match, n'ont pas été consultés »*, souligne Lionel Tonini, responsable des Yankees, l'un des groupes de supporteurs de l'Olympique de Marseile.

L'absence de toiture sur les trois quarts du stade donne à ce Vélodrome agrandi et rénové une étrange allure. D'où ce deuxième grief, repris non seulement par la majorité des supporteurs marseillais, mais également par beaucoup de joueurs : avec ses formes évasées, le stade n'a plus rien d'un « chaudron ». Bernard Bosquier, ancienne gloire de l'OM et spectateur attentif de France-Norvège, résume en quelques mots, bien sentis, la déception d'une majorité de spectateurs et de joueurs : « *Ce nouveau Vélodrome n'est pas un stade de football. Lorsque l'on est joueur, on aime ressentir les encouragements du public, surtout à Marseille, où l'ambiance très chaude de l'ancien Vélodrome a toujours été un facteur important de réussite pour les différentes équipes de l'OM.* »

« LES CRIS, LES CHANTS S'ÉVAPORENT »

Cette thèse est reprise par certains titulaires actuels de l'équipe de France, comme Fabien Barthez, ancien gardien de l'OM : *« Ce stade n'est pas assez fermé. Les cris, les chants s'évaporent trop vite. C'était mieux avant...* » Un accès de nostalgie repris par Didier Deschamps, lui aussi ancien de l'OM, qui regrette l'ambiance *« électrique »* qui régnait dans le Vélodrome des années Tapie, avec ses deux tribunes centrales couvertes et ses deux virages plus proches de la pelouse.

Mercredi 25 janvier, les quelque 50 000 spectateurs présents ont pourtant su, à certains moments, recréer une ambiance digne des belles années. A force de cris et de chants, la nouvelle enceinte marseillaise a pu ressembler, miracle, à un vrai stade de football. Mais, avec cette architecture volontairement tournée vers l'extérieur et les collines avoisinantes, ce lieu agrandi *et refroidi aura beaucoup de mal à* faire oublier l'ancien. *« Ce stade aurait pu être tellement plus beau s'il avait été couvert »*, a lancé Laurent Blanc, habitué des lieux.

Selon certains, la couverture des trois tribunes reviendrait à 150 millions de francs de travaux supplémentaires. A Marseille, on se souvient qu'en 1992, lorsque la ville a été officiellement désignée site de la Coupe du monde 1998, un projet de stade avait vu le jour : il s'agissait de construire à la Nerthe, au nord-ouest du centre-ville, une enceinte de 70 000 places assises. Et couvertes.

A. Ct

L'équipe de France retrouve plaisir et ambition

Les Bleus ont remporté une victoire surprise face à la Yougoslavie (77-64) lors d'un match amical

NANCY
de notre envoyé spécial

La Fédération française de basket-ball (FFBB) a officialisé, mercredi 25 février à Nancy, la signature d'un nouveau contrat de partenariat qui devrait apporter *un léger bol* d'air financier aux clubs français. Ce micro-événement était l'une des seules rares notes positives depuis le début de l'année pour le basket français. Le deuxième sport collectif français (430 000 licenciés) vient de perdre, en une semaine, l'une des trois places attribuées à ses clubs en Euroligue, le championnat d'Europe des clubs, et son seul leader charismatique, Richard Dacoury, vaincu par un problème récurrent au talon d'Achille, après dix-huit saisons au plus haut niveau.


BASKET

C'est donc de son lit d'hôpital que le sportif français le plus titré a suivi ce qui pourrait être l'acte de naissance d'une talentueuse équipe de France de basket. Les joueurs entraînés par Jean-Pierre De Vincenzi ont réussi une performance spectaculaire en triomphant assez largement (77-64) de la Yougoslavie, équipe championne d'Europe et vice-championne olympique, mercredi 25 février au Palais des sports de Nancy.

Très accrocheurs en défense, so*lides sous les* panneaux, *leur* point faible habituel, et dynamiques dans le jeu de contre-attaque, les Français se sont offerts une victoire probante, même si les Yougoslaves avaient laissé au repos deux de leurs meilleurs joueurs, Danilovic et Djordjevic. Ce succès français contre la meilleure nation de l'Europe du basket n'est que le troisième en trente ans.

Pour l'entraîneur français, une telle victoire a quelque chose de *« réconfortant, elle s'inscrit dans notre plan de travail fixé jusqu'au Jeux olympiques de Sydney »*, précise-t-il. A la tête de cette équipe depuis trois ans, Jean-Pierre De Vincenzi, n'a, jusque-là, guère été épargné par la malchance dans son entreprise de rajeunissement du groupe France. L'équipe qu'il avait conduit cet été au championnat d'Europe *était largement composée* de remplaçants, de nombreux titulaires ayant dû déclarer forfait sur blessure. Elle en était repartie avec la *dixième place, déception* compliquée par de sérieux problèmes relationnels entre des joueurs.

LE DÉBUT D'UN EXODE

Au lendemain de cette déconvenue qui augurait très mal de la tenue des Français lors du prochain Eurobasket, organisé en France en juin 1999, Jean-Pierre De Vincenzi avait mis sur pied *une série de huit* rencontres avec les champions d'Europe yougoslaves : qualifiées d'office, les deux formations sont privées de rencontres internationales. Les deux premiers matchs, disputés cet automne en Yougoslavie, se sont soldés *par* deux défaites plutôt encourageantes. Aujourd'hui, les joueurs et l'encadrement français s'attendent à une violente réaction d'orgueil de leurs hôtes, lors du deuxième match de cette mini-tournée, programmé le 26 février à Dijon. Pour les responsables Français, cette *série d'échanges* représente une excellente occasion d'étalonner le potentiel des Bleus.

C'est aussi une manière idéale d'aider Antoine Rigaudeau à s'affirmer dans son rôle de leader et de dynamiseur de jeu. Recruté à l'intersaison par le Kinder Bologne, l'ancien meneur de Cholet et de Pau-Orthez a incontestablement acquis une nouvelle maturité. *« C'est lui qui a mis le feu aux poudres ce soir »*, reconnaissait, mercredi, son coéquipier Laurent Sciarra, lui aussi parti monnayer *son talent en Italie*, à Trevise.

Antoine Rigaudeau, Laurent Sciarra et Yann Bonato (Pesaro) : trois internationaux français ont quitté le championnat de France pour l'Italie cette saison. Si on ajoute le départ d'Olivier Saint-Jean pour l'équipe NBA de Sacramento et celui, programmé pour bientôt, d'Alain Digbeu (Villeurbanne) pour Atlanta, on s'aperçoit que le basket français est en train de vivre le début d'un exode qu'ont déjà expérimenté d'autres sports collectifs, comme le football ou le handball. De l'avis de tous, entraîneurs ou présidents de clubs de basket français, les mêmes causes produisent les mêmes effets : *« A cause de la fiscalité française, on ne peut pas s'aligner sur les autres clubs européens en matière de salaires »*, disent-ils de concert.

Il est sans doute trop tôt pour affirmer que ces départs sont à l'origine des faiblesses démontrées par les clubs français en Euroligue, mais quelques *faits sont là, inquiétants* : les trois clubs engagés dans la compétition, Limoges, Pau-Orthez et PSG-Racing, n'ont obtenu que *39 %* de victoires (19 en 48 matches), et aucun n'est parvenu à se qualifier pour les huitièmes de finale. Mais, comme en football, le surcroît d'expérience glané par les joueurs expatriés peut avoir des effets bénéfiques pour l'équipe de France : *« Si les meilleurs joueurs vont en Italie disputer le meilleur championnat européen, cela ne peut pas me nuire »*, concède Jean-Pierre De Vincenzi.

Eric Collier

Confirmation de la sanction de Guérin et Arribagé pour dopage

CONTRÔLÉS positifs à la nandrolone en septembre et octobre 1997, Vincent Guérin, du Paris-Saint-Germain, et Dominique Arribagé, du Toulouse FC, ont vu, mercredi 25 février, leur sanction de dix-huit mois de suspension, dont six ferme, confirmée par la commission d'appel de la Fédération française de football (FFF). Antoine Sibierski, de l'AJ Auxerre, qui avait également *été* condamné en première instance a, lui, été blanchi, la commission estimant que les taux de métabolites incriminés et rapportés *dans les différentes expertises* étaient en nombre insuffisant pour qualifier, avec certitude, l'infraction de dopage.

Guérin et Arribagé, qui n'ont désormais plus aucun recours devant la FFF, ont une nouvelle fois déclaré leur innocence, allant même jusqu'à parler d'un *« complot politique fédéral »*. Contrairement à la FFF, la Fédération française de judo a octroyé, en *décembre*, un délai de quatre mois au champion olympique Djamel Bouras, convaincu, lui aussi, de dopage à la nandrolone *pour apporter les preuves de* son innocence, tout comme la Fédération française de handball pour Christian Zuniga.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'Afrique du Sud et l'Egypte disputeront la finale** de la Coupe d'Afrique des nations, samedi 28 février, à Ouagadougou. Mercredi 25 février, les Sud-Africains, tenants du titre, se sont imposés 2-1 (après prolongation), face à la République démocratique du Congo. Le jeune prodige de l'Ajax *Amsterdam*, *Benedict* McCarthy, a inscrit les deux buts de sa formation. Dans l'autre demi-*finale, c'est également grâce* à un doublé, réalisé par Hossam Hassan, que l'Egypte est venue à bout (2-0) d'une étonnante sélection du Burkina Faso soutenue par 30 000 spectateurs.

■ **L'Union européenne de football (UEFA) a décidé** de remplacer le duo abritral du quart de finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes entre le Bétis Séville et Chelsea, le 5 mars. Le club *anglais avait alerté l'UEFA sur* le fait que l'arbitre suédois Leif Sundell et ses deux juges de touche avaient été vus dans une tribune du club andalou lors d'un match le week-end dernier. Les Anglais soupçonnent qu'ils ont été invités par les dirigeants de Séville. L'UEFA a indiqué qu'elle ne tolérait en aucune manière ce genre de visite, tout en précisant que *« c'est de sa propre initiative que le trio arbitral a décidé de se rendre au match »*.

■ **ALPINISME : Patrick Berhault et Bruno Sourzac ont enchaîné *en sept jours*,** *dans la seconde* quinzaine de février, quatre grandes faces nord rocheuses du massif de l'Oisans, en autonomie *complète. Les deux guides de* haute-montagne ont successivement gravi le Pelvoux (3 942 m), le pic Sans-Nom (3 913 m), le Coup-de-Sabre (3 478 m) et l'Ailefroide (3 927 m) par des voies cotées ED-TD (extrêmement difficile-très difficile), quasiment jamais répétées depuis leur ouverture.

■ **LOTO : Les résultats des tirages numéro 16 du loto,** effectués mercredi 25 février sont les suivants :

● **Premier tirage** : 9, 11, 14, 18, 25, 40, numéro complémentaire 5. Les rapports sont pour six bons numéros de 1 707 370 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 28 440 F, pour cinq bons numéros de 3 655 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 180 F, pour quatre bons numéros de 90 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 22 F, pour trois bons numéros de 11 F.

● **Second tirage** : 13, 28, 29, 30, 46, 48, numéro complémentaire 25. Pas de *gagnant pour six bons* numéros. Les rapports sont pour cinq bons numéros et le complémentaire de 78 555 F, pour cinq bons numéros de 8 405 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 348 F, pour quatre bons numéros de 174 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 32 F, pour trois bons numéros de 16 F.

Comment faire la cour au client-roi

Interrogé, choyé, informé, encarté, le consommateur aux prises avec le « marketing relationnel » développé par les marques

POUR UNE MARQUE, attirer le client, c'est bien ; le garder, c'est mieux. Pour y parvenir, il est nécessaire de connaître les attentes du consommateur et surtout de savoir établir une relation avec lui, que ce soit de façon directe (à travers les médias) ou indirecte (par les réseaux de distribution). C'est, depuis quatre ans, le thème de travail et le programme de recherche de l'Association des agences conseils en communication (AACC). Persuadée que le capital-clients est une valeur sûre du marketing, celle-ci estime *« que fidéliser un client revient moins cher que d'avoir à le conquérir ou à le reconquérir »*.

Les quatre études menées, depuis 1995, par l'AACC, en partenariat avec le cabinet de conseil Price Waterhouse Management Consultants et l'organisme de recherche Access Panel BVA Calyx, auprès des entreprises pour analyser la manière dont elles gèrent leur capital-clients et auprès des consommateurs pour mesurer leurs besoins, leurs attentes et leurs perceptions ont permis de dégager plusieurs constats.

Côté entreprises, le sujet a suscité un intérêt important. Pourtant, on constate que, si cette préoccupation existe dans les entreprises, elle se manifeste de manière dispersée et sans réelle coordination. L'évolution semble cependant aller dans le bon sens. Bien que s'appuyant sur des déclarations, les études montrent une situation de cette gestion *« médiocre »* en première année et *« des signes incontestables de progrès en deuxième année, signes d'enjeux majeurs pour l'entreprise »*.

L'analyse est plus claire, côté consommateur : celui-ci a envie qu'on le prenne en considération, qu'on s'occupe de lui, qu'on lui demande son avis. Le client aime être interrogé et recevoir des informations *« envoyées personnellement »*. Sursollicité par les marques et surexposé aux offres – de plus en plus identiques d'un concurrent à l'autre, tant sur les prix que sur les mérites des produits –, le consommateur, selon cette étude, chercherait ailleurs la différence. La constance et la valeur du service, la qualité des relations qu'on aura su établir avec lui, contribueraient à lui faire préférer une marque ou une enseigne à une autre.

Ces considérations ont progressivement fait leur chemin dans l'esprit des responsables d'entreprise, pour qui mieux connaître les habitudes comportementales de leurs clients jusque dans les moindres détails est désormais devenu un enjeu stratégique. Le capital-clients est une notion reconnue comme un atout dans la compétition, même si, comme le souligne Eric Falque, associé chez Price Waterhouse, *« beaucoup d'entreprises appréhendent encore difficilement ce que le concept recouvre, et donc la manière de le rendre opérationnel »*.

CARTES DE FIDÉLITÉ

Sachant qu'un foyer fréquente environ trois enseignes, les entreprises, pour obtenir la préférence et la continuité d'achat, se sont donc lancées dans le marketing relationnel et se concurrencent à coup de *consumers magazines*, journaux qui s'accumulent dans les boîtes à lettres, et, surtout, de cartes personnalisées qui finissent par envahir les portefeuilles.

Même si elles ne connaissent pas, en France, l'engouement rencontré dans les pays anglo-saxons, les cartes de fidélité commencent à se multiplier dans l'Hexagone. Lors de la Semaine internationale du marketing direct (SIMD), qui s'est tenue fin janvier au CNIT, dans le quartier de la Défense, à Paris, les exemples ne manquaient pas. Utilisant le même support, chaque entreprise suit cependant une démarche différente, définie par les consommateurs qu'elle veut viser et les objectifs qu'elle s'est prioritairement fixés.

En obtenant le budget de marketing relationnel de la PlayStation de Sony Computer Entertainment, l'agence JWT Consumer avait plusieurs missions à remplir. La première consistait à identifier les 20 % de consommateurs PlayStation qui réalisent 80 % des achats de jeux. La deuxième avait pour but de fidéliser les plus gros acheteurs de la PlaySation et des jeux, en les protégeant d'une attaque des concurrents. La troisième devait chercher à développer une stratégie capable de mesurer la satisfaction du client et de l'optimiser.

COMPORTEMENTS ENREGISTRÉS

Augmenter la consommation de jeux par client faisait aussi partie des objectifs recherchés. C'est autour du concept de club payant – 189 francs TTC – que s'est établie la relation entre la marque et ses clients. Sept fois par an, ses membres se voient remettre des CD démos avec incitation à l'achat et un questionnaire d'évaluation qui permet de mesurer les taux de possession, de connaître les intentions d'achat, d'évaluer le degré de satisfaction, de reccueillir des commentaires ouverts...

« Dialogue, reconnaissance, écoute, conseil » sont les quatre mots clés que met en exergue la carte Atout Castorama. Celle-ci a été créée pour mettre en place des services correspondant aux grandes attentes du consommateur : priorité donnée à la proximité, un programme à points permettant de sélectionner les acheteurs réguliers ou importants, une écoute et une valorisation du client par l'accès simplifié à certains services, la reconnaissance du consommateur par la liberté et la notion de choix, une stratégie construite dans le temps pour entretenir une relation durable et intéressante pour les deux parties.

Après sa carte de paiement Point Ciel, le groupe Casino a lancé, en juin, la carte de fidélisation Club Avantage, qui n'est pas liée au mode de paiement mais veut donner accès à une gamme de services et de produits d'assistance. Carte U des nouveaux commerçants, carte privative Accord pour le groupe Auchan, carte Vivre Champion du groupe Promodès..., la grande distribution multiplie les exemples sur cette démarche, qui propose avantages, réductions en fonction des points accumulés, informations par le journal de l'enseigne envoyé à domicile.

Les banques (BNP, Banque populaire du Nord...), les enseignes (Renault, Lacoste, l'opticien Visual, Nouvelles Frontières...) se sont également mises sur les rangs. Le consommateur est désormais fiché, analysé, dirigé, ses comportements enregistrés sur banques de données, pour être plus précisément cernés. Reste à savoir qui sera, au bout du compte, le véritable bénéficiaire de cette course à l'enregistrement.

Véronique Cauhapé

Vers un parc hôtelier moins uniforme

Entamé depuis quelques années par les grandes chaînes de milieu de gamme (Campanile, Ibis, Novotel, par exemple) le mouvement de « déclonage » de l'hôtellerie s'accélère et gagne maintenant le secteur de l'hôtellerie superéconomique à moins de 200 francs la chambre. Selon une étude menée par le cabinet spécialisé Coach-Omnium pour la *Revue des hôtels et restaurants*, *« la difficulté réglementaire à construire des hôtels neufs du fait de la loi Raffarin et la nouvelle stratégie qui s'ensuit de reprise d'hôtels existants ou par franchise accélèrent cette évolution »*. L'an passé, seuls 17 % des nouveaux établissements intégrés aux chaînes existantes étaient des bâtiments neufs.

Ce mouvement va également dans le sens des attentes du public. Une autre étude de Coach-Omnium indique que 67 % de la clientèle des chaînes *« leur reproche leur côté uniforme, standardisé et répétitif »* alors qu'au contraire, un tiers se dit « rassuré » par la similitude d'architecture et de la décoration. La clientèle des chaînes intégrées se répartit entre tourisme d'affaires (62 %) et tourisme de loisirs (38 %).

La nouveauté vient surtout de l'« hôtellerie superéconomique » (0 et 1 étoile, 180 francs la chambre en moyenne) dont la plupart des représentants s'orientent eux aussi vers des formules moins « industrielles » et remettent en cause la sacro-sainte chambre préfabriquée, avec salle de bains pivotante et thermoformée. Sur ce marché qui a vu, en douze ans, apparaître 847 hôtels, 10 des 12 enseignes se sont résolument lancées dans la reprise d'établissements existants, dont certains étaient des deux, voire des trois étoiles.

***« Rachetés pour un maximum de 85 000 francs la chambre, rénovés puis relancés sur le marché en gamme premier prix »*, ces hôtels contribuent à la déstandardisation du bas de gamme et tendent à rendre plus hétérogènes les réseaux *« premier prix »*. En 1997, dans ce secteur, Etap Hôtel (groupe Accor) a posé 25 nouvelles enseignes contre 17 pour B&B, 8 pour Première Classe et 5 pour Balladins.**

En France, Campanile (325 hôtels) est la chaîne la plus fortement implantée devant Ibis (294 hôtels), Formule 1 (280 hôtels), Mercure (210 hôtels), Climat de France (179 hôtels) et Première Classe (149 hôtels).

J.-M. N.

DÉPÊCHES

■ **CARTE ROUTIÈRE.** L'Institut géographique national (IGN) édite la première carte routière de poche. Avec sa taille réduite (format plié 11 cm × 8 cm), elle trouve sa place dans la poche ou dans le sac à main et contient les mêmes informations que celles proposées par les cartes grand format, avec la même lisibilité. Son prix TTC : 15 F.

■ **CARTE RATP.** La RATP diffuse à titre gratuit un nouveau « plan lecture confort » du métro et du RER (9 cm de large sur 19,5 cm de hauteur). Cette initiative constitue *« une réponse à un besoin exprimé lors de nombreuses enquêtes et études réalisées auprès des seniors »*, insiste la RATP. Néanmoins, ce nouveau plan *« facilitera aussi la vie de ceux qui ont besoin ou tout simplement envie de lire facilement »*.

■ **LENTILLES.** Les laboratoires Correct vision Europe (CVE) lancent la gamme de lentilles Crazy, *« accessoire pour fêtes branchées »*. Onze modèles différents : vertes avec des dollars ou oeil de reptile, jaunes avec oeil de chat, roses avec un coeur ou une étoile, fluorescentes glamour qui réagissent aux néons UV utilisés dans les discothèques... Prix d'une unité : 490 F (modèles d'une couleur), 590 F (modèles à deux couleurs).

■ **SALON.** Le salon Vivre autrement se tiendra du 19 au 23 mars à l'espace Auteuil, à Paris. Cette manifestation, à laquelle plus de 150 exposants sont attendus, abordera les thèmes du travail, de l'habillement ou encore de l'alimentation bio.

■ **GAZ.** Primagaz vient de lancer Twiny pro, une bouteille de gaz butane conçue comme *« une alternative moderne et pratique à la traditionnelle bouteille de gaz de 13 kg »*. Peu encombrante (31 centimètres de hauteur) et ne pesant pas plus de 5 kg, Twiny pro se destine principalement au camping, aux loisirs d'extérieur mais aussi au bricolage (travaux de soudure, notamment). Prix de la consigne : 130 francs.

■ **KIT.** Cerfeuil Kids propose aux enfants de 6 à 12 ans un kit complet pour réaliser soi-même ses cartons d'invitation et personnaliser son papier à lettres. Celui-ci comprend notamment dix cartons et six pochoirs. Prix : 50 francs environ (catalogue Bien Joué, Fnac Junior).

Les organisateurs de séjours linguistiques veulent se soumettre à des normes

TROIS CENT MILLE jeunes Français souscrivent chaque année à l'expérience d'un séjour à l'étranger, pour se perfectionner dans la langue du pays. Aujourd'hui, les organismes qui vendent des séjours linguistiques, sachant que la profession dans son ensemble n'est pas irréprochable, ont entrepris de séparer le bon grain de l'ivraie.

Atomisée, peu structurée et proposant des prestations de qualité très variable, cette activité ignore même le nombre exact – autour de quatre cents, semble-t-il – des institutions concernées.

Pour améliorer son image et augmenter les standards de qualité, trois organisations professionnelles se sont mises d'accord fin janvier avec l'Association française de normalisation (Afnor) pour mettre en chantier une norme qui *« servira de référence à l'ensemble des acteurs du système mais aussi à revaloriser leur activité professionnelle »*. A terme, l'objectif est de parvenir à une certification de type NF Service qui impliquerait un contrôle de conformité régulier par un organisme tiers.

EFFETS DÉSASTREUX

Sous l'égide de l'Afnor, un « référentiel normatif » a d'ores et déjà fait l'objet d'un large accord entre l'Union nationale des organismes de séjours linguistiques (Unosel), la Fédération française des organismes de séjours culturels, linguistiques et sportifs (FFOSC), Selia (Séjours linguistiques associés) et les représentants des pouvoirs publics (ministère de l'économie, ministère du tourisme, notamment) et des consommateurs.

L'activité des organisateurs de séjours, dont une moitié sont des associations et l'autre moitié des entreprises commerciales, est régie par un décret de 1994, mais le public ne dispose pas d'éléments suffisamment clairs pour effectuer son choix. Les séjours linguistiques, admet pudiquement le rapport de l'Afnor rendu public le 23 janvier, sont *« une activité exercée par des praticiens de toute origine et de toute compétence »*. Dans ces conditions, il est clair que les diverses chartes de qualité élaborées plus ou moins hâtivement par certains professionnels ne sont pas suffisamment crédibles pour effacer les effets désastreux causés par les dérapages de quelques organismes peu scrupuleux.

Les critères sur lesquels les organisateurs de séjours linguistiques entendent s'engager peuvent paraître des évidences. Pourtant, il est apparu nécessaire de définir noir sur blanc un certain nombre de spécifications qui tombent sous le sens mais qui *« ne sont pas respectées partout »*.

Ainsi, la future norme prévoira que doivent se retrouver dans des chambres particulières *« des enfants de même sexe et d'âge équivalent »*. De même, les familles d'accueil *« doivent encourager les enfants à parler la langue du pays »*, car il s'agit d'éviter que les enfants soient livrés à eux-mêmes ou ne consacrent leur séjour à communiquer exclusivement qu'avec d'autres jeunes Français.

La famille d'accueil devra être sélectionnée selon des critères plus précis et plus transparents : parler la langue du pays (il est arrivé que ce ne soit pas le cas !), disposer d'un revenu suffisant et ne pas avoir fait l'objet de mesures judiciaires, concernant notamment les droits parentaux, mettant en cause la moralité. Le rapport insiste aussi sur la nécessité de *« respecter la culture des participants »*, s'agissant par exemple des pratiques alimentaires.

Un accord paraît se dessiner en faveur d'une visite de contrôle régulière et systématique au domicile des familles (effectuée si possible par des personnes n'ayant pas participé à leur recrutement) et d'une limitation à quinze du nombre de participants aux cours de langue. De même, le niveau de compétence du personnel enseignant et du personnel d'encadrement sera plus précisément défini.

Enfin, la responsabilité de l'organisateur sera clairement établie, même en cas de défaillance imputable à un sous-traitant. Pour sa part, la direction générale de la concurrence et de la consommation du ministère de l'économie souhaite que l'organisme s'engage à traiter les litiges au plus tard trois mois après la fin du séjour et préconise, si la réclamation est fondée, qu'une action ou indemnisation soit proposée dans les six mois.

QUE LA GREFFE PRENNE

Les trois organisations qui se sont engagées avec l'Afnor sont décidées à *« fixer des relations contractuelles saines »* avec les familles qui leur confient leurs enfants. Chaque année, en France, quelque trois cent mille jeunes participent à un séjour linguistique dont le prix atteint, par exemple, de 6 000 à 8 000 francs pour un séjour de deux à trois semaines en Grande-Bretagne.

« Très souvent, plaide Roger Akoka, président de l'Unosel, *les problèmes sont le résultat d'une mauvaise orientation des jeunes, consécutive à un déficit d'information des parents. Ainsi, tous les enfants ne sont pas faits pour un séjour en famille. » « Il faudrait*, poursuit-il, *que les parents posent les bonnes questions avant de faire leur choix. C'est pourquoi il nous paraît indispensable qu'ils aient systématiquement un entretien avec les organisateurs et ne se contentent pas d'un simple appel téléphonique. »*

Une partie – mais une partie seulement – des *« déceptions »* qu'éprouvent les participants à un séjour linguistique semble provenir des difficultés de certains jeunes à s'insérer dans la famille d'accueil, sans qu'il soit toujours possible de savoir pourquoi la greffe ne prend pas. En tout état de cause, les professionnels observent une baisse régulière des formules d'échanges entre jeunes Français et étrangers. *« Fait révélateur*, souligne Roger Akoka, *les Britanniques sont en train de modifier leur terminologie : ils ne parlent plus de family-stay mais de home-stay. »*

Jean-Michel Normand

Très nuageux au nord

UN FRONT FROID peu actif pénètre par le nord-ouest du pays vendredi après-midi, apportant beaucoup de nuages et quelques gouttes. Sur le sud de la France, les hautes pressions maintiennent encore le beau temps.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps restera couvert une bonne partie de la journée, avec quelques pluies faibles, surtout près des côtes. Il fera de 11 à 13 degrés l'après-midi.

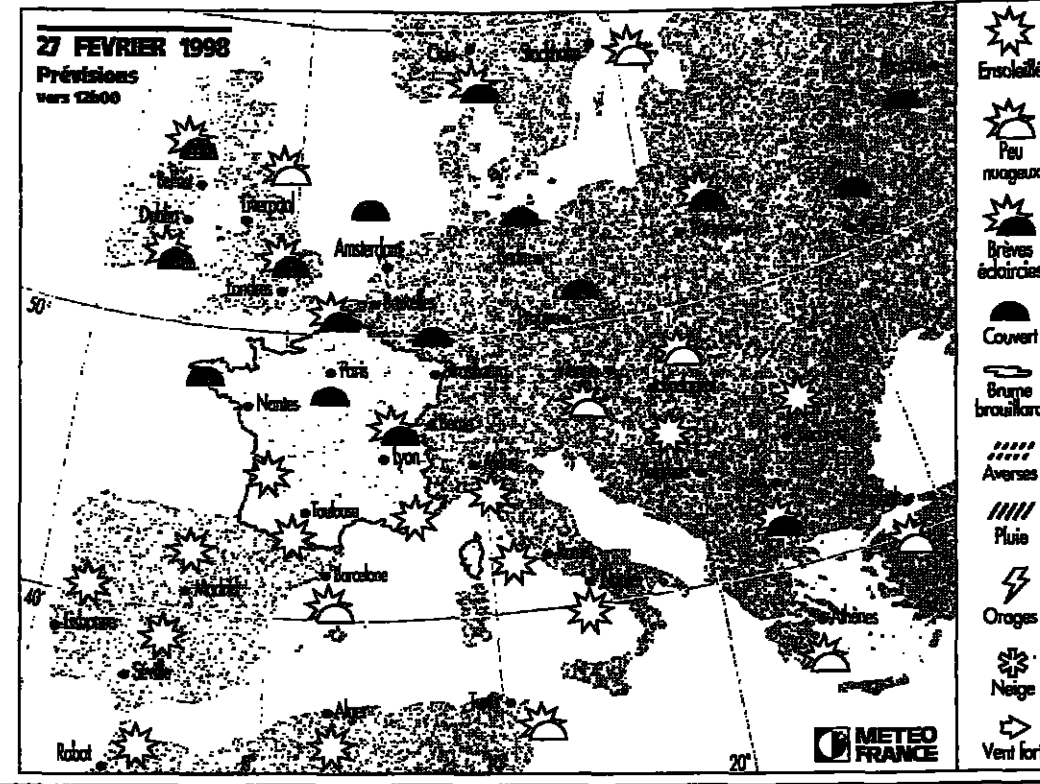
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront abondants toute la journée, avec quelques pluies faibles intermittentes sur l'extrême nord. Les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages bas ou les brouillards seront fréquents le matin, mais il fera beau en montagne. Le ciel se couvrira par l'ouest l'après-midi, avec quelques pluies faibles en fin de journée. Il fera 10 à 14 degrés au meilleur moment de la journée.

***Poitou-Charentes, Aquitaine,* Midi-Pyrénées.** – Sur Poitou-Charentes, les éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera généreux. Il fera 12 à 15 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages bas seront nombreux le matin, mais il fera beau en montagne. L'après-midi, le ciel se couvrira par le nord-ouest, mais le soleil restera prédominant sur le sud des régions. Les températures maximales avoisineront 10 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée sera placée sous le signe du grand soleil. Il fera doux, avec 16 à 19 degrés l'après-midi.



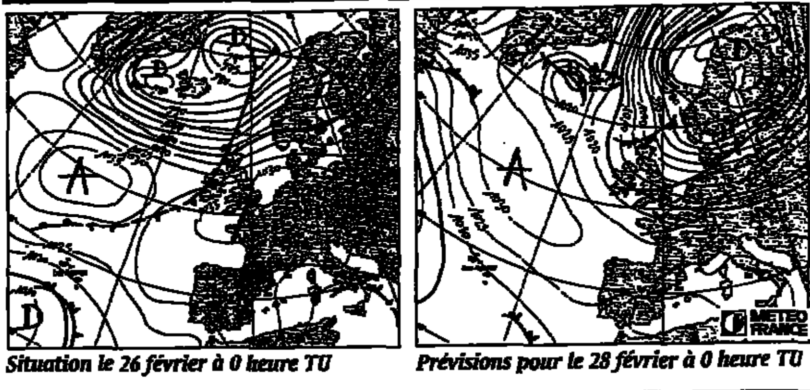
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MINITEL.** Tous les vols (charters et lignes régulières à tarifs négociés) de Nouvelles Frontières peuvent désormais être commandés directement sur le 3615 NF : soit 10 000 tarifs vers 1 200 destinations sur 200 compagnies. La connexion du serveur télématique sur le GDS (système international de réservation) informe le client des disponibilités en temps réel et lui permet de réserver avec confirmation immédiate (facture dans les 24 heures). A compter du 26 février, le prix de la communication baisse de moitié aux heures creuses sur le 3615 NF : 0,65 F la minute après 19 h et le week-end, au lieu de 1,29 F.

■ **MAROC.** Le groupe hôtelier français Accor a signé avec l'Office national marocain des chemins de fer (ONCF) un contrat de location-gérance du palais Jamaï de Fès, « palace » marocain situé dans un édifice du XVIII[e] siècle qui portera l'enseigne Sofitel.

PRÉVISIONS POUR LE 27 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

		PAPEETE 26/32 N	KIEV 2/7 C	VENISE 5/15 S	LE CAIRE 12/19 S
		POINTE-A-PIT. 22/29 S	LISBONNE 10/18 S	VIENNE 6/15 N	MARRAKECH 11/22 N
		ST-DENIS-RE. 26/29 P	LIVERPOOL 3/9 S	**AMÉRIQUES**	NAIROBI 15/26 N
		EUROPE	LONDRES 5/12 N	BRASILIA 18/30 N	PRETORIA 20/29 S
		AMSTERDAM 7/10 C	LUXEMBOURG 5/10 C	BUENOS AIR. 16/28 S	RABAT 9/20 S
FRANCE métropole	NANCY 4/13 N	ATHENES 4/13 N	MADRID 4/17 S	CARACAS 24/29 S	TUNIS 9/16 S
AJACCIO 3/17 S	NANTES 6/13 C	BARCELONE 9/17 N	MILAN 6/18 S	CHICAGO 5/11 N	**ASIE-OCÉANIE**
BIARRITZ 6/15 S	NICE 7/16 S	BELFAST -1/6 N	MOSCOU -6/0 C	LIMA 25/31 C	BANGKOK 24/35 S
BORDEAUX 4/15 S	PARIS 6/12 C	BELGRADE 3/16 S	MUNICH 4/11 N	LOS ANGELES 9/17 S	BOMBAY 17/30 S
BOURGES 4/14 N	PAU 5/15 S	BERLIN 7/11 C	NAPLES 6/16 S	MEXICO 8/23 S	DJAKARTA 26/30 P
BREST 6/11 C	PERPIGNAN 5/18 S	BERNE 2/10 C	OSLO -3/4 N	MONTREAL -2/2 N	DUBAI 16/25 S
CAEN 6/11 C	RENNES 6/13 C	BRUXELLES 8/12 C	PALMA DE M. 7/17 S	NEW YORK 2/8 C	HANOI 19/24 C
CHERBOURG 6/12 C	ST-ETIENNE 4/13 N	BUCAREST 1/12 S	PRAGUE 5/11 C	SAN FRANCS. 10/15 S	HONGKONG 16/17 P
CLERMONT-F. 4/14 N	STRASBOURG 4/13 C	BUDAPEST 5/15 S	ROME 5/15 S	SANTIAGO/CHI 13/30 S	JERUSALEM 9/19 S
DIJON 4/14 N	TOULOUSE 5/15 S	COPENHAGUE 4/6 S	SEVILLE 8/20 S	TORONTO -2/4 C	NEW DEHLI 10/22 S
GRENOBLE 2/15 S	TOURS 4/13 N	DUBLIN -1/7 N	SOFIA 0/12 N	WASHINGTON 1/13 P	PEKIN 0/7 S
LILLE 6/10 C	**FRANCE outre-mer**	FRANCFORT 4/12 C	ST-PETERSB. 0/2 C	**AFRIQUE**	SEOUL 6/13 S
LIMOGES 6/14 N	CAYENNE 26/30 P	GENEVE 2/13 C	STOCKHOLM 2/6 S	ALGER 5/17 S	SINGAPOUR 27/34 N
LYON 4/15 N	FORT-DE-FR. 22/28 S	HELSINKI -1/3 N	TENERIFE 15/20 S	DAKAR 22/29 S	SYDNEY 23/31 C
MARSEILLE 6/17 S	NOUMEA 23/28 S	ISTANBUL 1/7 N	VARSOVIE 4/11 N	KINSHASA 24/32 P	TOKYO 7/12 P



Situation le 26 février à 0 heure TU — *Prévisions pour le 28 février à 0 heure TU*

VENTES

De Bleuette à Barbie

EN 1905, une « très jolie poupée entièrement articulée », avec tête de porcelaine et membres en bois tourné, est offerte gratuitement pour tout premier abonnement d'un an à *La Semaine de Suzette*, un journal issu de *La Veillée des chaumières*. Il coûte 6 francs. Les vingt mille exemplaires réalisés pour le lancement sont épuisés rapidement, et le succès de Bleuette continue jusqu'en 1960, date de la disparition de l'hebdomadaire.

Entre-temps, elle vit au rythme de l'actualité et suit la mode de très près. Elle possède le trousseau le plus complet : chaque semaine, le journal publie un patron, et des vêtements sont parallèlement exécutés à domicile par des ouvrières des grandes maisons de couture. De fabrication très soignée, ses costumes, qui font partie de l'attraction exercée par Bleuette, racontent les anecdotes d'un demi-siècle d'histoire.

En 1909, elle s'habille en aviateur quand Blériot traverse la Manche, apparait en petit soldat en 1914, tenue bleu horizon avec képi et bandes molletières, puis se métamorphose en garçonne en 1925. A Chartres, une centaine de lots lui sont consacrés dans une vente de poupées, le 8 mars. On y trouve justement une pièce rare, la Bleuette de la première livraison de 1905, avec sa perruque et sa chemise d'origine (14 000/18 000 francs). L'état de conservation est un critère de valeur très important (manque, bris, fêle, etc.) et on demande la présence de la perruque d'origine, qui est toujours signalée dans les catalogues.

L'ancienneté compte également, car les collectionneurs préfèrent la production d'avant 1940, de meilleure qualité. De nombreux modèles de ces années-là sont proposés ici entre 4 000 et 8 000 francs. Certains présentent des caractéristiques peu courantes qui leur apportent une plus-value, par exemple une Bleuette de 1920 marquée d'une cocarde tricolore entre les omoplates, un motif appliqué sur des petites séries (6 000/7 000 francs). Pour les trousseaux, les prix dépendent de la qualité du vêtement et de son usage, de l'état de conservation et de l'ancienneté.

AVEC TOUS LES ACCESSOIRES

A condition d'être complet, avec tous les accessoires (sac, chaussures, chapeau, ceinture, etc.), et sans qu'un bouton manque, les ensembles se négocient 2 000/3 000 francs. Il faut compter au moins 600 francs pour une tenue simple (robe, manteau, pyjama), 400/600 francs pour des chaussures, jusqu'à 1 000 francs pour des bottes. « Deauville », une robe de 1916 (rare, en bon état), est annoncée 2 000/2 300 francs malgré l'absence du chapeau d'origine, même prix pour « Ecolière », une robe de l'hiver 1927-1928, avec sa ceinture et son chapeau cloche. « Longchamp », un manteau à col en simili-fourrure de 1927, est estimé 1 200/1 400 francs, « Accordéon », une robe plissée en lainage de l'hiver 1951-1952, 1 500/1 700 francs.

Barbie, qui prend le relais de Bleuette en 1963, est collectionnée depuis une dizaine d'années. Les modèles importés en France entre 1963 et 1968 valent de 800 francs à 2 000 francs. Pour la centaine de Barbie des années 70 dispersées à cette vente, les cotes se situent autour de 300/400 francs pour les poupées, entre 600 francs et 1 000 francs pour les vêtements.

Galerie de Chartres. Samedi 7 mars, « Barbie », et dimanche 8 mars, « Bleuette ». Exposition le vendredi 6 de 15 heures à 17 heures et de 20 h 30 à 22 heures. Samedi 7, de 10 heures à 12 heures. Dimanche 8, de 9 heures à 12 heures. Etude Lelièvre, 1 *bis*, place du Général-de-Gaulle, 28000 Chartres, tél. 02-37-84-04-33. Expert : M[e] Couturier, tél. 01-43-25-82-79.

Catherine Bedel

Calendrier

● **ANTIQUITÉS**

Brest (Finistère), parc de Penfeld, du 27 février au 1[er] mars, vend. de 10 à 19 heures, sam. de 10 à 22 heures, dim. de 10 à 19 heures. 100 exposants. Entrée 30 F.
Toulouse (Haute-Garonne), Parc-Expo, du 27 février au 1[er] mars, vend. de 14 à 19 heures, sam. de 10 à 19 heures. 100 exposants. Entrée 30 F.
Dampierre-en-Yvelines (Yvelines), château de Dampierre, du 28 février au 1[er] mars, de 10 à 19 heures, 45 exposants. Entrée : 30 F.
Saint-Raphaël (Var), Palais des congrès, du 28 février au 2 mars, de 10 à 19 heures. 60 exposants. Entrée 25 F.
Condom (Gers), Hall-Expo, du 28 février au 1[er] mars, de 10 à 19 heures, 30 exposants. Entrée 20 F.

● **BROCANTES**

Chartres (Eure-et-Loir), Chartrexpo, du 28 février au 1[er] mars. 120 exposants, Entrée 25 F.
Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), Marché couvert, du 28 février au 1[er] mars, 70 exposants, Entrée 10 F.
Cadillac (Gironde), centre-ville, du 28 février au 1[er] mars, de 8 heures à 19 h 30, 60 exposants. Entrée libre.
Tours-la-Riche (Indre-et-Loire), La Pléiade à la Riche, du 28 février au 1[er] mars, de 9 à 19 heures. 40 exposants. Entrée 20 F.
Saint-Pierre-de-Varengeville (Seine-Maritime), salle polyvalente, du 28 février au 1[er] mars, 50 exposants. Entrée 15 F.
Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), hall du parc Montreau, du 28 février au 1[er] mars, de 9 à 19 heures. 60 exposants. Entrée 10 F.

● **COLLECTIONS**

Bordeaux (Gironde), Salon du disque. S. Tatry, 170, cours du Médoc. du 28 février au 1[er] mars, 80 exposants. Entrée 15 F.
Cornebarrieu (Haute-Garonne). Bourse aux vieux papiers. Espace Pierre-de-Coubertin. du 28 février au 1[er] mars, 50 exposants.
Villemomble (Seine-Saint-Denis). Bourse aux armes anciennes. Salle Maurice-Chastanier. Samedi 28 février. 70 exposants. Entrée 15 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98050

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II							■				
III					■					■	
IV				■					■		
V											
VI						■					
VII		■							■		
VIII				■				■			
IX					■						
X			■								
XI								■			

HORIZONTALEMENT

I. Voix de communication. – II. Voie de communication. Ville d'Algérie. – III. Ramassage imprévu. Met la peau à nu. – IV. Démontable au camp. Assure la fermeture. Les jeunes loups ne doivent pas l'oublier. – V. La fin de la maladie. – VI. Corps simple. Traça en surface. – VII. Dépourvu de bon sens. Le titane. – VIII. Fait du neuf avec de l'ancien. Fit l'âne. Bat pour interpeller. – IX. Entretient le gazon. Royaume avant Jésus-Christ, république depuis 1949. – X. Article étranger. Fournit condiment et eau-de-vie. – XI. Rapportée en détail. Extrait de la férule.

VERTICALEMENT

1. Eviter l'emploi des armes. – 2. Appareil reproducteur. Semeur de vents et de tempêtes. – 3. Circulation ventre à terre. – 4. Lettres qui sentent la poudre. Cran dans la ceinture. En seconde position dans les affaires. – 5. Vient d'avoir. Stopper net. Conjonction. – 6. Joueur de mots, croisés ou non. Il y a du monde avant lui. – 7. La dame aux grands ciseaux. – 8. Donne de la classe au revers. Note. – 9. Divise la couronne. L'iridium. Creusa. – 10. Article. Nus. Ils ont besoin d'objectifs. – 11. Délicieusement vulgaire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98049

HORIZONTALEMENT

I. Echenilloir. – II. Noumène. PME. – III. Trip. Huis. – IV. Ralliements. – V. Enièmes. Tea. – VI. Et. Striés. – VII. Aorte. Tass. – VIII. Rp. Eveils. – IX. Dessert. Ss. – X. Ere. Onces. – XI. Ratatouille.

VERTICALEMENT

1. Entrelarder. – 2. Coran. Opéra. – 3. Huilier. Set. – 4. Emplettes. – 5. Ne. Im. Event. – 6. Innées. Er. – 7. Le. MST. Itou. – 8. Hé. RTL. Ni. – 9. Opuntias. Cl. – 10. Imitées. Sel. – 11. Ressassasse.

L'ART EN QUESTION N° 55

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

La belle Allemande

ENTIÈREMENT nue sous son manteau de cheveux, Marie-Madeleine n'est plus la jeune femme richement parée, aux parfums subtils, ni la pécheresse qui se repentit de sa vie de débauche.

D'une grande beauté, elle offre son corps au regard des hommes, ce corps que des anges (disparus) portent jusqu'au ciel. Le travail du sculpteur, Gregor Erhart, est admirable autant par la qualité du modelé, le traitement somptueux de la chevelure, la finesse du visage, que par le léger mouvement du corps animé d'une ligne ondoyante. Récemment, après une campagne de restauration, la délicate polychromie originale, réalisée grâce à des techniques savantes, a été remise en valeur.

Trois femmes, trois Marie-Madeleine sont présentes dans les Evangiles. La première est une pécheresse anonyme qui couvre les pieds du Christ de parfums. La deuxième, Marie de Béthanie, est la sœur de Marthe et de Lazare. Comment s'appelle la troisième qui fut présente lors de la crucifixion ?

Marie de Magdala ou Marie l'Egyptienne ?

Réponse dans *Le Monde* du 6 mars

***Solution du jeu n° 54 publié* dans *Le Monde* du 20 février**

Le Mont Riboudet à Rouen, de Claude Monet, qui appartenait à Caillebotte, ne figure pas dans la liste des œuvres retenues pour entrer dans les collections nationales. *L'Eglise de Vétheuil* et *Les Rochers à Belle-Ile* sont maintenant visibles au Musée d'Orsay.


RMN-R.G. OJEDA ; P. NÉ
Gregor Erhart (vers 1470-1540), Sainte Marie-Madeleine (vers 1515-1540), tilleul polychrome, h : 1,77 m, Paris, Musée du Louvre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

HISTOIRE Il y a cent cinquante ans, le peuple de Paris descendait une fois de plus dans la *rue* pour précipiter l'effondrement de la *Monarchie* de Juillet. L'incendie n'allait pas tarder à se propager au reste de l'Europe. Pour célébrer l'anniversaire de ce « printemps des peuples », l'Assemblée nationale ouvre deux de ses galeries à une exposition consacrée à ces événements. Une abondante iconographie – lithographies de Daumier, vignettes de Corot – ponctue la chronologie de la longue année 1848, de l'avènement de la sage et paisible IIe République aux barricades de juin. ● LE MUSÉE D'ORSAY choisit, au même moment, de mettre en avant l'éphémère révolution culturelle qui se joua pendant ces quelques mois dans le monde des arts. ● FRANÇOIS LUCHAIRE retrace dans son livre *Naissance d'une Constitution : 1848*, à paraître en mars, l'élaboration du texte fondateur de la IIe République.

La révolution des peuples et celle des images

Le 25 février 1848, à l'Hôtel de ville, Lamartine proclamait la IIe République. Les Parisiens descendaient une fois de plus sur le pavé. Expositions et livres célèbrent le cent cinquantième anniversaire de ce bref « printemps des peuples »

LES RÉVOLUTIONS DE 1848, L'EUROPE DES IMAGES. Galerie des Fêtes, Assemblée nationale, *35, quai d'Orsay, 75007 Paris*. Tél. : 01-40-63-18-48. Tous les jours, sauf dimanche, de 9 h 30 à 17 heures. Jusqu'au 30 mars. Catalogue, sous la direction de Maurice Agulhon, 2 vol. de 144 pages et 224 pages, 150 F.
***1848, LA RÉPUBLIQUE ET L'ART VIVANT. Musée d'Orsay*, 1, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 01-45-49-16-15. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, le dimanche, de 9 heures à 18 heures, le jeudi, de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 31 mai. Catalogue, par Chantal *Georgel, avec la collaboration de* Geneviève Lacambre. Fayard/RMN, 232 pages, 240 F.**

Il y a cent cinquante ans, le peuple parisien descendait une fois de plus sur le pavé. La monarchie de Juillet s'effondrait. L'Europe tout entière n'allait pas tarder à s'embraser. Mais, seul sur le Vieux Continent, le nouveau régime français allait se maintenir au-delà de l'année. Pour fêter l'anniversaire de ce bref *« printemps des peuples »*, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a demandé à Maurice Agulhon, l'historien incontesté de cette période, de préparer une exposition consacrée à ces événements. A cet effet, il lui a ouvert deux grandes galeries du palais national, où l'auteur de *La République au village* et de *Marianne au combat* a pu déployer une partie de la considérable imagerie suscitée par ces révolutions. Au même moment, le Musée d'Orsay choisit de mettre en avant l'éphémère révolution culturelle qui se joua, pendant ces quelques mois, dans le monde des arts. Même si on ne peut lier *« l'esprit de 48 »* à un grand nom – comme Delacroix pour les journées de 1830 ou David pour 1793.

Le lieu choisi, au Palais-Bourbon, n'est pas vraiment adapté à une telle manifestation. Il est, en revanche, en parfaite adéquation avec le sujet présenté : la galerie des Fêtes a été achevée sous la IIe République et l'on peut voir, sur l'un des plafonds, une allégorie de la France qui renvoie au tableau placé à l'entrée de l'exposition : une Marianne, grandeur nature, résultat du concours officiel lancé par le gouvernement provisoire. Cette effigie peinte par un artiste on ne peut plus académique, Jean-Léon Gérôme, a été primée.

SAGE ET PAISIBLE RÉPUBLIQUE

Sage et paisible République : son bonnet rouge est à peine visible ; elle serre une épée dans sa main droite, mais brandit de l'autre un rameau d'olivier ; à ses pieds somnole un gros lion engourdi. On est loin ici de la nudité héroïque de Delacroix, à l'assaut des barricades.

Daumier, qui avait lui aussi participé au concours – sans succès d'ailleurs –, proposait, avec le même souci de pacifisme (mais avec beaucoup plus de talent), une République tétonneuse, allaitant deux vigoureux enfants, tandis qu'un troisième rejeton lit à ses pieds. Le tableau est à Orsay avec quantité d'autres esquisses tirées du concours – toutes médiocres, mais toutes d'une aménité assurée. Le thème de la charité, volet inédit de la devise républicaine, est omniprésent dans ces commandes – même chez Daumier. La IIe République refuse nettement sa filiation avec 93 ! Une lithographie sélectionnée par Maurice Agulhon est encore plus explicite. On y voit un ouvrier se débarrassant de son fusil pour mieux glisser un bulletin de vote dans l'urne du suffrage universel : *« Ça, c'est pour l'ennemi,* indique la légende. *Pour le dedans, voici comment on combat loyalement les adversaires. »*

La République, proclamée à l'Hôtel de ville, le 25 février 1848, par Lamartine, est démocratique : elle instaure le suffrage universel – pour les hommes, les femmes devront encore patienter près d'un siècle. Elle est pacifique et refuse de modifier ses frontières par les armes. Elle est humanitaire et abolit l'esclavage. Elle est sociale, enfin, et limite la durée du travail à dix heures par jour.



« La République », d'Honoré Daumier (1808-1879). Huile sur toile, Musée d'Orsay.

PARIS-RMN

LE DRAPEAU ROUGE RÉCUSÉ

Ce programme, largement commenté par l'image, est réalisé en *quelques semaines*, avant même les élections générales du mois d'avril. En mai, l'Assemblée fraîchement élue se réunit pour la première fois et va très vite affronter des épreuves. Le front républicain se disloque. Faut-il défendre le nouveau droit né des urnes ou relancer une révolution populaire ? Les sanglantes journées de juin verront les tenants des deux thèses s'affronter les armes à la main.

Une abondante iconographie ponctue la chronologie de cette longue année : carnaval des Tuileries, après la fuite de Louis-Philippe ; drapeau rouge récusé par Lamartine, devant l'Hôtel de ville ; vignette de l'insurgé dessiné par Corot pour *Le Salut public*, l'éphémère journal publié par Baudelaire ; lithographies de Daumier qui célèbre l'apparition de la jeune République mais raille les prétentions des premières féministes ; permanence de la figure du Christ, annexée par une partie des révolutionnaires de février. Pour saisir l'événement, le photographe quitte même son studio pour fixer les barricades.

DE ROME À BUDAPEST

Barricades qui vont surgir dans toute l'Europe. Une deuxième galerie est consacrée, à l'Assemblée nationale, à cet incendie qui court de Vienne à Budapest, de Venise à Prague et saute de Rome à Berlin. Mais ici, pour le visiteur non averti, tout se brouille. Les épisodes révolutionnaires de chaque pays, hâtivement expliqués, se confondent. Les acteurs, peu identifiables en dépit de leurs costumes nationaux, semblent interchangeables d'une capitale à l'autre. Les gravures, qui traitent souvent de plusieurs événements à la fois, légendées en plusieurs langues, accentuent encore cette impression de volapük révolutionnaire. Les tête-à-queue d'une histoire riche en rebondissements méritaient une pédagogie et une mise en scène plus appliquées.

A Orsay, les œuvres moins nombreuses sont là pour étayer le discours fort charpenté de Chantal Georgel, qui répond à deux questions : comment les artistes ont-ils vécu cette période houleuse et quelles furent leurs relations avec le nouveau pouvoir ?

C'est un peintre, Philippe Jeanron, qui prend la direction des Musées nationaux et un critique, Charles Blanc, qui est nommé à la tête d'une direction des Beaux-Arts dont la mission est de fournir *« l'impulsion au génie des artistes vivants »*. Les deux hommes, républicains convaincus, vont tenter d'appliquer la devise républicaine au monde des arts. D'abord, plus de liberté : le Salon de 1848 se tient sans jury. Du coup, 5 089 œuvres signées par 1 878 artistes sont exposées. De l'avis général, c'est un échec : peu de toiles peuvent rivaliser, même de loin, avec *Les Bouffons arabes*, de Delacroix (accroché à Orsay), qui n'est guère de circonstance. Pas plus que ne le sont *La Nuit de Walpurgis*, de Courbet, ou *Le Vanneur*, de Millet. Le jury est donc rétabli dès l'année suivante.

Deuxième principe à faire triompher : l'égalité des artistes devant la commande. Elle se manifeste à l'occasion du concours pour l'effigie de la République. Le résultat, on l'a vu, n'est guère probant. Charles Blanc veut ensuite réparer quelques injustices. Envers les représentants de l'école de Barbizon, par exemple, tenus à l'écart par les « académiques ». Le soleil couchant à l'orée de la forêt de Fontainebleau, de Théodore Rousseau (visible à Orsay), est payé 4 000 francs au peintre. Un geste vu comme une *« munificence digne de Périclès »*, nous dit Chantal Georgel.

Le courant réaliste bénéficiera de la même sollicitude : c'est ainsi que *L'Après-midi à Ornans*, de Courbet, sera acheté pour le Musée de Lille. La commande publique a aussi des implications politiques. La première esquisse de la statue du maréchal Ney, par Rude, est une charge contre les victimes de la Terreur blanche (une succession d'insurrections royalistes sanglantes, en 1795, puis en 1815). Le sculpteur n'aura pas le temps de réaliser son projet sous cette forme.

Restait la fraternité, c'est-à-dire l'aide aux artistes impécunieux : un crédit de 200 000 francs fut débloqué. *Les Bœufs à l'abreuvoir*, de Charles Jacque – encore un membre de l'école de Barbizon –, et le *Labourage nivernais*, de Rosa Bonheur, sont issus de cet acte de foi qui ne fit pas long feu. Dès 1850, on retrouve les valeurs sûres : Eugène Delacroix, orléaniste discret, est chargé du plafond de la galerie d'Apollon, au Musée du Louvre. Louis-Napoléon a été élu président et les jours de Charles Blanc sont comptés à la direction des Beaux-Arts.

Emmanuel de Roux

La lutte des classes en 1848

Pendant les journées de juin 1848, la lutte des classes est manifeste sur le terrain : les quartiers bourgeois de l'ouest s'opposent, les armes à la main, aux faubourgs ouvriers de l'est. Karl Marx en tire immédiatement une leçon, inventant au passage le *Lumpenproletariat*, condamné à trahir sa classe d'origine. Les jeunes chômeurs, enrôlés depuis février 1848, étaient en effet fort nombreux au sein de la garde mobile nationale. *Celle-ci se battit avec le plus grand acharnement contre les ouvriers insurgés.*

Maurice Agulhon tempère le jugement de l'auteur du *Capital* : *« Il serait certainement erroné de réduire la motivation du camp de l'ordre au réflexe défensif de bourgeois repus* (...) *menacés par l'assaut de pauvres virtuellement prédateurs. La lutte des classes existait* (...) *mais le conflit des principes aussi. »* Pourtant, les journées de juin bouleverseront durablement les esprits – *« Je ne crois plus à une République qui fait tuer ses prolétaires »*, dira George Sand. Ces prolétaires qui se manifesteront peu lorsque, le 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte, le prince-président, étranglera la République.

Les nouveaux défis sociaux de la IIe République

LA FIN BRUTALE de la IIe République, victime, le 2 décembre 1851, *du coup d'Etat du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte* et enterrée sans pompe par le plébiscite qui suivit – le peuple français y déléguait à son bourreau *« les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution »* – a valu à ce deuxième acte républicain une fâcheuse réputation. *Trop* empreinte de principes irréalistes, incapable de prévoir le danger qu'il y avait à instituer deux autorités (législative et exécutive) également légitimées par le suffrage populaire sans envisager leur possible affrontement, la Constitution de 1848 aurait été une somme d'occasions ratées.

Très au fait de ces jeux de conceptualisation politique – il a participé à l'élaboration des textes fondateurs des IVe et Ve Républiques, jusqu'aux travaux du Comité consultatif de révision constitutionnelle institué par François Mitterrand –, François Luchaire entend corriger cette vision simpliste et largement injuste. Avec un souci didactique, il reprend à la base les raisons de cette restauration de la République, près d'un demi-siècle après ce jour de Brumaire an VIII, où le général Bonaparte confisqua le pouvoir.

Commençant son évocation en 1830, il démontre que le régime de Louis-Philippe est mort d'impopularité. Lamartine, lors d'un de ces banquets qui réunissent les réformistes soucieux d'obtenir une révision des modes électoraux, le prophétisait dès 1847, alors même qu'il posait en historien, avec son *Histoire des Girondins*, un regard attentif aux leçons de la Ire République : *« Elle tombera, cette royauté, soyez-en sûrs, elle tombera, non dans son sang, comme celle de 89, mais elle tombera dans son piège. Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous aurez la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris. »*

« UNION DES CENTRES »

Si la revendication d'un retour au *suffrage universel* (alors masculin, *mais* rares sont ceux qui songent le contester), fédère toutes les énergies, la renaissance de la République s'opère presque par surprise, s'imposant de fait sans qu'on ose assumer une proclamation qui priverait l'expression démocratique d'une légitimité qui lui revient. Tandis que, signe de liberté, la République s'affiche bientôt, visage irénique sur les pièces de monnaie et les premiers timbres-poste, la première cérémonie en l'honneur d'un régime virtuellement admis a lieu le 27 février au pied de la colonne de Juillet, place de la Bastille, fondant sur la commémoration double la reconnaissance du régime. Au fil des rebondissements de l'année 1848, Luchaire évoque la difficile composition du gouvernement provisoire, transformé en commission exécutive lorsque la première consultation électorale décide de *l'élimination des « socialistes »*.

Même quelques mois après la publication du *Manifeste* de Marx et Engels, le terme n'a guère de légitimité, mais ce défaut révèle le principal « malentendu » entre les tenants d'une République démocratique et ceux qui la veulent aussi sociale. *Au nombre des premiers,* Tocqueville relevait dès janvier 1848 à la Chambre, avec une vaine lucidité, que les passions des classes ouvrières *« de politiques sont devenues sociales »*. Mais aucune réponse ne semble convenir à ce défi nouveau. *Les journées sanglantes de juin,* qui sonnent le glas de la belle affirmation du *« droit au travail plutôt qu'à la charité »*, durcissent encore le ton et expliquent pourquoi ceux qui firent la nouvelle Constitution sont des *« républicains du lendemain »* – entendez des convertis de fin février, orléanistes, modérés, incarnations du rêve récurrent de la société politique française d'une *« union des centres »*.

Grâce à Luchaire, on suit pas à pas le travail d'élaboration dans *cette salle spécialement aménagée* pour les 900 nouveaux élus au Palais-Bourbon. Trois sources d'inspiration dominent : le souvenir des précédents de la Révolution (1791 et 1795, le texte de l'an II, idéal si *parfait qu'il ne fut jamais mis en* pratique, évoquant trop la Terreur), le modèle américain, dont Tocqueville a assuré la popularité, les acquis aussi du gouvernement provisoire. *Mais pour conjurer le péril de* l'insurrection populaire, l'invocation de Dieu, évoqué aux premiers mots du *Préambule*, n'est peut-être pas suffisante.

D'autant que les plus naïfs ne redoutent pas encore la grande ombre de Napoléon, dont le turbulent neveu, déjà auteur de deux *tentatives de soulèvement, attend* son heure – élu député sans être candidat dès le printemps, avant de devenir le plus légalement du monde le premier président élu au suffrage « universel ». Luchaire reprend, débat après débat, tous les *enjeux politiques, sociaux et institutionnels* (pour ou contre la peine de mort, le droit au travail, l'impôt progressif ou proportionnel ?). Il analyse les rôles respectifs dévolus à tous les acteurs (président, assemblée, Conseil d'Etat, justice, armée), *jusqu'à la règle prévue pour* la révision du texte et sa sanction par un vote populaire ou non (ce sera finalement non). Et il propose – avec, en annexe, les documents préparatoires et définitifs – le débat d'idées le plus vivant qui soit, d'une actualité parfois bien ironique pour un épisode constitutionnel plus souvent raillé que médité.

Philippe-Jean Catinchi

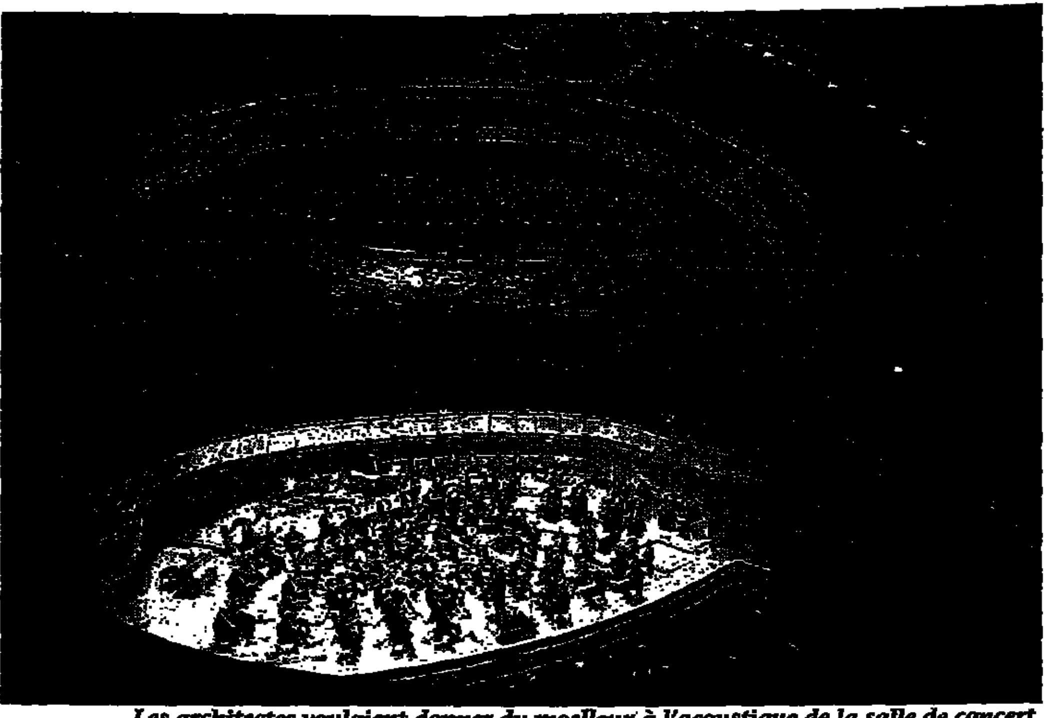
★ *Naissance d'une Constitution : 1848*, de François Luchaire. Fayard, « Histoire des Constitutions de la France », 274 p., 180 F (en librairie le 18 mars).

Le nouveau Chicago Symphony Center, multiplexe musical

La salle frustrait les musiciens et le public. La rénovation permet une meilleure acoustique

CHICAGO
de notre envoyé spécial

4 octobre 1997. Sur la scène du nouveau Chicago Symphony Center, l'Orchestre symphonique de Chicago (CSO) et Daniel Barenboïm entonnent l'hymne américain puis jouent la magnifique variation *Nimrod* des *Enigma Variations* d'Edward Elgar, la dédiant à la mémoire de Sir Georg Solti, mort un mois plus tôt. L'ancien directeur musical du CSO n'aura pu diriger l'orchestre dans cette salle entièrement repensée et agrandie ; il n'aura pu expérimenter les améliorations acoustiques d'un lieu réputé pour sa sécheresse et la difficulté dans laquelle les musiciens de cet orchestre de tout premier plan se trouvaient pour s'entendre correctement d'un pupitre l'autre. En cette soirée inaugurale, Daniel Barenboïm, directeur musical de l'orchestre depuis sept saisons, avait couru un marathon, accompagnant Placido Domingo dans des extraits d'opéra, dirigeant (du piano) un concerto de Mozart, le *Lincoln Portrait* d'Aaron Copland, la *Cinquième* de Beethoven, le *Te Deum* de Bruckner, entre autres plats d'un copieux banquet musical de plus de trois heures. Seule manquait à l'appel la création d'une pièce que Pierre Boulez (premier chef invité du CSO depuis mars 1995) n'avait pu achever à temps pour cette inauguration.


DR
Les architectes voulaient donner du moelleux à l'acoustique de la salle de concert.

GRANDS EFFECTIFS

Une nouvelle salle est toujours un moment-clé dans la vie d'un orchestre. Dans le cas de Chicago, les mauvaises langues (les bonnes oreilles ?) assuraient qu'on ne pouvait pas faire moins bien que l'original, inauguré le 14 décembre 1904... Il en allait du confort sonore avant tout, mais aussi du confort physique : l'ancienne salle ne permettait que difficilement l'accueil des grands effectifs orchestraux actuels – notamment les plateaux de percussions. Les cabinets d'architectes (Skidmore, Owings & Merrill LLP) et acousticiens (Kirkegaard & Associates) ont décidé de repousser les murs, autrement dit de distendre notablement les dispositions originales et de donner du moelleux et du brillant à l'acoustique.

Ce projet d'aménagement de la salle est accompagné d'un singulier complexe technique et pédagogique : un projet d'ateliers de premier contact avec la musique et de bornes interactives pour l'éducation musicale des enfants et adultes débutants (ECHO), encore en phase de réglage, la présence d'une salle supplémentaire, le Buntrock Hall, pouvant accueillir des répétitions d'orchestre ou des concerts de musique de chambre pour un public de trois cents personnes environ. Placée derrière la cage de scène, parfaitement étanche acoustiquement, cette salle a servi à la répétition de Daniel Barenboïm avec la formation de jeunes du Civic Orchestra pendant le concert du Concertgebouw d'Amsterdam, le 13 février, sans qu'on ait entendu le moindre son inopportun. Enfin, une rotonde sert d'espace à des auditions gratuites.

Il nous a été donné de juger à nouveau cette salle les 13 et 14 février, à l'occasion de la visite de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam et de Riccardo Chailly (*Concerto pour violon* de Berg et *Cinquième symphonie* de Gustav Mahler) et d'un programme du CSO dirigé par Daniel Barenboïm, mi-risqué (création d'*Elegy*, une œuvre de Max Raimi, altiste de l'orchestre, *Concerto de chambre*, d'Alban Berg) mi-bateau (*Troisième symphonie*, de Beethoven). L'impression mitigée que nous avait donnée l'acoustique de la salle en octobre 1997 semble se confirmer : au parterre, le *Concerto pour violon* de Berg sonne de manière trop analytique, avec des timbres de cuivres trop individualisés, trop détachés de la masse sonore globale ; le violon ne « passe » pas et est souvent couvert. L'orchestration de Berg, la sonorité de Frank-Peter Zimmermann, excellent artiste au demeurant, contribuent-elles à cette sonorité à la fois sèche et cotonneuse ? Jugé de la même place, ou presque, le lendemain, la sonorité de Pamela Frank dans le *Kammerkonzert* de Berg semble indiquer que Zimmermann n'aura pas réussi à transcender une nature réservée. La partie de Frank, même jouée *con sordino*, passait mieux la rampe. Meilleure projection harmonique, sonorité plus claire ? En revanche le piano de Peter Serkin, à demi-fermé, sonne comme s'il était placé quelques mètres en arrière, même dans les moments telluriques de l'œuvre.

Entendues au premier balcon, les œuvres symphoniques gardent leur clarté, notamment pour les solos de cuivres de la *Cinquième* de Mahler, mais, soudainement, l'acoustique révèle un modelé, un moelleux sans excès mais infiniment plus séduisant. On respire. On se laisse envahir par la musique. Comme il arrive parfois, l'acoustique de cette salle avantage les places socialement les moins en vue. Ceux qui viendront pour s'y montrer en seront pour leurs frais.

R. Ma.

TROIS QUESTIONS À *HENRY FOGEL*

Henry Fogel a 55 ans. Il a été nommé *executive director* de l'Orchestre symphonique de Chicago en août 1985. Depuis avril 1996, son titre est changé en celui de président.

1 Comment se décompose le financement du nouveau Symphony Hall de Chicago ?

La quasi-totalité des 112 millions de dollars (environ 672 millions de francs) collectés provient de fonds privés. La ville de Chicago et l'Etat de l'Illinois ont chacun apporté 15 millions de francs. Nous avons travaillé depuis 1991 afin de réunir cette somme. Il est intéressant de savoir que, sur les 600 millions de francs de fonds privés réunis, 300 millions ont aussi été versés au Lyric Opera de Chicago, pour un projet de rénovation équivalent. Enfin, des mécènes individuels nous ont permis d'atteindre la somme envisagée.

2 En quoi le projet du Symphony Center dépasse-t-il le statut d'une salle de concert traditionnelle ?

Il était important pour Daniel Barenboïm et moi-même que ce centre fût autre chose qu'un lieu où le public arrive à 20 heures, qu'il quitte deux heures après pour n'y revenir que trois semaines plus tard, à l'occasion du prochain concert inscrit à l'abonnement... Nous avons le sentiment que beaucoup de gens sont intimidés par la musique classique et qu'il est important de stimuler leur intérêt de manière nouvelle, d'autant que l'enseignement artistique aux Etats-Unis devient de moins en moins une priorité. Nous pensons qu'il est également indispensable de mêler les différents répertoires (jazz, musique traditionnelle, musique contemporaine), afin de faire survivre notre institution au XXI[e] siècle.

3 Le travail sur l'acoustique de la salle est-il achevé ?

De manière générale, nous sommes satisfaits du résultat acoustique obtenu et de l'amélioration par rapport à l'état précédent. Il reste cependant un peu de travail à effectuer. Disons que nous avons atteint 85 % du résultat. Une première tranche de corrections s'est faite pendant les fêtes de fin d'année 1997. Une autre tranche de travaux aura lieu pendant l'été 1998. Il s'agit, en fait, d'étanchéiser une partie des matériaux, qui avaient tendance à absorber les fréquences aiguës, en particulier celles des cordes, et de permettre aux pupitres de l'orchestre de s'entendre parfaitement, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas.

Propos recueillis par Renaud Machart

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES *CULTURELLES* : l'association Protection des ayants droit**, opposée à la gestion actuelle de l'ADAMI (société civile pour l'Admission des droits des artistes et musiciens interprètes) appelle à la constitution d'un comité de soutien, afin d'obtenir un contrôle de la Cour des comptes sur la gestion des sociétés de perception et de répartition des droits (SACEM, SACD, ADAMI...). Une proposition de loi a été déposée en septembre 1997 à l'Assemblée nationale par le député Léonce Deprez (UDF, Pas-de-Calais) et au Sénat, par le sénateur Serge Mathieu (UDF, Rhône). Par ailleurs, une assemblée générale de l'ADAMI se tiendra le 9 mars afin de se prononcer sur la dissolution de son conseil d'administration, après la démission de deux de ses vice-présidents (Pierre Santini, Michel Duchaussoy) et de six de ses membres.

■ **VENTES : la proposition de rachat de Christie's, émanant de la banque d'affaire londonienne SBC-Warburg** (*Le Monde* du 31 janvier) a été rejetée par les responsables de la maison de ventes aux enchères. Evaluée à 500 millions de livres (4,97 milliards de francs, environ), la proposition était faite pour le compte d'un groupe d'investisseurs privés. Officiellement, les bons résultats de Christie's pour 1997 (un volume de vente de 1.222 millions de livres sterling, soit environ 12,2 milliards de francs, et une progression de 20 % par rapport à 1996) lui permet de se passer de nouveaux investisseurs. Officieusement, on murmure à la City que la faiblesse relative de la proposition et la personnalité de certains des investisseurs auraient rebuté les décideurs de Christie's.

■ **CHANSON : le 48[e] Festival de la chanson de San Remo** (Italie) a été ouvert le 24 février par Madonna qui y a interprété *Frozen*, chanson tirée de *Ray of Light*, l'album qui sortira en Europe le 27 février. Retransmis en direct par la télévision publique italienne RAI en mondovision et connecté sur deux sites Internet, le festival, véritable institution nationale qui enregistre chaque année un record de taux d'écoute en Italie, se conclura le 28 février par un concours avec un vainqueur désigné par le public.

Quand et comment applaudir le jazz ?

LA QUESTION des applaudissements en jazz (claquements de doigts, sifflets d'admiration, cris) désarme les profanes. Elle répartit le savoir. Il est rare qu'on applaudisse un mathématicien finissant une équation, des moines tibétains en prière, un couple à l'hôtel s'adonnant dans la chambre voisine, le zouave du pont de l'Alma, un enterrement (encore que...).

Plus rare que l'on paye pour cela. C'est d'argent engagé qu'il s'agit. La forme « concert » et la congrégation du « public » sont, en jazz, des apparitions tardives. La musique suppose une participation active, une autre façon de jouer : la danse, les doigts, le chant, des cris, les battements de mains, de pieds ou le silence des musiciens. Le jazz est *une musique de musiciens* et son public était musicien. Les musiciens jouent après leurs *heures de musiciens employés. Ils jouent pour* eux et souvent pour d'autres musiciens. Spectacle, *oubli*, *frivolité*, *bêtise*, *les cartes* aujourd'hui se brouillent. Soit un bavardage incessant *bruite* le concert (*habitudes de la télé*, de la ménagerie familiale, cette peur du silence). Ou alors : de braves ménagères de moins de cinquante ans, chauffées en dévotion, se dévergondent avec *nostalgie* (les surboums d'antan en Charente), frappent dans leurs menottes devant du simili-gospel. Alors que l'accent marqué en jazz est le contretemps (toute la musique noire est là), on frappe avec le temps, ou pour passer le temps, en dépit du bon sens. On dirait du John Cage interprété par des convalescents, voir les « grands » festivals de l'été (liste sur demande), c'est leur punition.

Trois scènes récentes : Archie Shepp entre dans un club de New York. Un élégant à la mode s'y produit. Il attaque à la va-comme-je-te-pousse le blues. Vague-à-l'âme sur le temps, le contretemps et le *beat* : Shepp grogne et redresse le coup en battant des mains et du pied droit. La serveuse le fait taire (Shepp I).

LE SOLO DU BATTEUR

Plus récemment : un club de la rue des Lombards, un trio, une tablée en bordée qui marque un peu fort son enthousiasme ; le trio se drape, quitte la scène. L'autre soir : Max *Roach donne un concert* un peu déprimant. A sa gauche, une clique de faussaires en gospel, *follement soutenus par* un vent de bigoterie. Lourdes, les JMJ, guitares et tambourins, le *public exulte. A sa droite, un quintet fatigué*, alignant des chorus syndicaux comme on paye au *péage. Applaudissements assez neurasthé*niques à chaque solo, qui se perdent dans la Cité de la *musique*. *Plus, par désespoir, il faut* croire, un soudain embrasement pour un chorus de cor faux *comme un vol de canards*. Triomphe fait à un solo de basse aussi idiot que possible. Quant à la part du public qui *ne* sait plus quand applaudir, comment le faire, pourquoi au milieu des morceaux, et du coup, c'est normal, s'irrite contre sa propre incompétence, elle veut faire taire, c'est nouveau, tout le monde. Le public ne ment pas. Il sait de moins en moins de musique. Il ne l'aime plus guère.

Le point névrotique le plus révélateur, c'est le solo du batteur. Le solo de batteur, n'importe lequel, déchaîne de vives acclamations. C'est l'âme quantifiable du jazz. On se dit qu'on en a pour son argent. Ce type a l'air de batailler, de suer sang et eau, il y a prouesse, exploit, salaire. Les applaudissements au solo du batteur en concert, en club, donnent l'implacable indication du degré de connaissance du public. Inutile de se gendarmer, c'est une aide précieuse : on sait exactement où on en est.

Deux des meilleurs batteurs, à la tête de leur formation, Simon Goubert, le jeune, et Ceccarelli, l'ancien, étaient en clubs le même soir la semaine passée. A deux pas l'un de l'autre. On peut caboter dans la rue des Lombards. Ils jouent avec une science des rythmes, *un sens de l'énergétique* et le goût de l'économie perdue qui ne se trouvent plus. Jamais de cabotinage, un goût désarçonnant, la musique à l'état brut. Quand applaudir ? Au *jugé. Au plaisir. A la plainte.*

Francis Marmande

Les collections nationales ont bénéficié d'importantes libéralités en 1997

LES « LIBÉRALITÉS » – dons, donations et legs – occupent une place essentielle dans l'enrichissement des collections des musées nationaux et territoriaux. En 1997, selon une étude du ministère de la culture, outre les 21 œuvres de la collection Lemme (tableaux romains), actuellement exposée au Louvre, ce musée a notamment reçu en donation 43 rares objets cycladiques provenant d'une collection privée française, ainsi qu'un dessin d'Antoine Watteau, acquis et offert par la Société des amis du Louvre. Le Musée d'Orsay a reçu en don, de M. Heinz Berggruen, une toile majeure de Cézanne, *Le Joueur de cartes* (vers 1890-1892).
Plusieurs libéralités ont été consenties au Musée national des arts asiatiques-Guimet, dont une statue chinoise du sixième disciple de Bouddha, de la dynastie Liao-Jin (fin du X[e] siècle), acquise sur le marché de l'art par un mécène de Hongkong. Les musées territoriaux ont également bénéficié d'importantes libéralités, parmi lesquelles un legs exceptionnel de peintures, pastels, dessins et sculptures de la fin du XIX[e] et du XX[e] siècle (Corot, Degas, Manet, Monet, Renoir, Rodin, Picasso, Rouault, Dufy, Modigliani, Miro, Hartung, Poliakoff, Léger, Fautrier, etc.), fait par la comédienne Jacqueline Delubac, récemment décédée, au Musée des beaux-arts de Lyon où il sera prochainement présenté au public.

Le difficile retour d'Echo & The Bunnymen en ouverture d'une tournée européenne

Le concert parisien du groupe de Liverpool reçoit un accueil tiède

Un concert parisien au Bataclan, en ouverture d'une tournée européenne, devait confirmer le retour en grâce d'Echo & The Bunnymen qui avait, à l'été 1997, réussi son pari : enregistrer, dix ans après sa séparation, un album à la hauteur du titre choisi, *Evergreen*, « toujours vert ». Mais l'épreuve de la scène a semblé prouver que le groupe de Liverpool avait bel et bien vieilli.

ECHO & THE BUNNYMEN. Bataclan. Paris. 25 février

Contre toute attente, Echo & The Bunnymen avait, l'été dernier, réussi son pari : enregistrer, dix ans après sa séparation, un album à la hauteur du titre choisi, *Evergreen* (« toujours vert »)... Mercredi 25 février, un concert parisien au Bataclan, en ouverture d'une tournée européenne, devait confirmer ce retour en grâce. L'épreuve de la scène a semblé prouver que le groupe de Liverpool avait bel et bien vieilli.

On avait pourtant gardé en tête le souvenir d'une performance incandescente au Palace, au début des années 80. Sous des filets de camouflage militaire, la guitare atmosphérique de Will Sergeant, la basse tendue de Les Pattinson, la batterie explosive de Pete de Freitas servaient de tremplin aux raffinements psychédéliques de Ian McCulloch, chanteur aux poses arrogantes et aux lèvres charnelles.

La *new wave* britannique vivait ses plus belles heures. Le mouvement punk avait rendu l'âme. L'énergie brute de la révolte s'agrémentait logiquement d'ambitions plus musicales. A défaut d'une technique instrumentale qui, selon leur éthique, ne pouvait constituer une fin en soi, de nouveaux groupes – Magazine, Siouxsie & The Banshees, The Cure... – privilégiaient la concision des chansons, les ambiances fortes et d'excitantes trouvailles formelles. Le nihilisme prenait la teinte plus romantique d'un spleen nimbé de froidures.

En 1980, *Crocodiles*, premier album des Bunnymen, incarnait cette excitation adolescente inventant de nouvelles figures, impressionnée aussi par la sophistication d'aînés tels Bowie, les Doors ou le Velvet Underground. Jusqu'en 1984, le quatuor ne cessera de progresser, troquant les aspects les plus anguleux de la cold wave contre une mélancolie baroque qui atteindra son sommet avec *Ocean Rain*, leur quatrième album. La suite les vit basculer dans les impasses de l'incompatibilité d'humeur, les abus de substances illicites et les pannes d'inspiration. La mort en moto de Pete de Freitas accélérera la débandade. Ian McCulloch tentera de soigner en solo sa dépression sur deux albums peu satisfaisants, le reste de la troupe essayant de le remplacer le temps d'un disque indigne. En 1995, le chanteur et son guitariste se rabibochaient, mais ne produisaient, sous le nom d'*Electrafixion*, que quelques chansons de trop.

A l'annonce de la reformation d'Echo & The Bunnymen, on s'attendait à les battre avec les gourdins qu'ils ne manqueraient pas de nous tendre. Miracle, on retrouvait des mélodies, une voix, un son, un souffle qu'on croyait perdus. Sur scène, le problème n'est d'ailleurs pas le décalage existant entre vieux classiques et nouveaux refrains.

À COURT DE VOIX ET DE CHARISME

Le groupe entame son concert avec *Rescue*, premier single légendaire, mais *Don't Let It Get You Down*, *Altamont*, *I Want To Be There (When You Come)*, titres fringants tirés de *Evergreen*, ne se laissent jamais intimider par le poids du passé. Chaque « intro » met en valeur comme jamais l'art de Will Sergeant. Eternelle mèche dans les yeux, ce musicien trapu et renfrogné est capable d'envolées aériennes comme de violentes fractures. Jouant de la tension et du rêve, il peut construire en trois notes des ambiances uniques. Avec The Edge de U2 et Robert Smith de The Cure, il est sans doute l'un des guitaristes les plus inventifs de sa génération. Dommage que les nouveaux instrumentistes dont il s'est entouré plombent autant la vivacité des mélodies. Plus problématique encore, la performance d'un McCulloch à court de voix et de charisme. On cherche en vain dans ce visage fatigué la morgue sexy, la lueur d'impertinence qui faisaient son charme. Engoncé dans un blouson de cuir noir sans élégance, il bouge sans conviction.

Son timbre, surtout, a perdu son altière ampleur. Jadis conquérante, la voix se vautre dans l'approximation. Sur les morceaux les plus tétanisants – *Back Of Love*, *Villiers Terrace*... –, le chanteur ne peut plus s'enflammer, écrasé par les surcharges de ses acolytes et ses propres déraillements. Dans le public, le retour triomphal se mue en réception tiède. Les décors les plus dépouillés conviennent mieux à cet essoufflement. Les déchirements mélancoliques de *Forgiven* ou de la toujours sublime *Killing Moon* s'émeuvent finalement des fêlures de cette voix.

On finit par avoir quelques explications sur ce revers. Enfermé en studio pour la préparation de son prochain album, le groupe n'aurait eu le temps de répéter que trois fois avec ses nouveaux musiciens. Accaparés par l'enregistrement d'un titre, *On Top Of The World*, qui servira sans doute d'hymne à l'équipe d'Angleterre lors de la prochaine Coupe du monde de football, Ian, Will et Pete n'ont pas rodé leur concert. Comme il y a près de quinze ans, ils tentent de conclure en apothéose avec un *Do It Clean* électrocuté, sans pouvoir vraiment y insuffler l'allant dionysiaque originel. Les émois acoustiques de *Ocean Rain* assureront un finale plus touchant.

Stéphane Davet

Des Gallois pimpants et mutins

Invités en première partie d'Echo & The Bunnymen, les Gallois de Super Furry Animals ont moins impressionné par leur présence scénique – le groupe manque cruellement d'un leader – que par la pimpante qualité des chansons tirées de leurs deux albums, *Fuzzy Logic*, et le récent et excellent *Radiator*.

Chœurs mutins roulant dans les vagues de la *surf music*, guitares aux effets joyeusement fuzz ou énergiquement punky, refrains astucieux et mélodies à tiroir piochant à qui mieux mieux dans le répertoire des Kinks (mais aussi des Small Faces, des Monkees, des Zombies, des Beach Boys et de tout ce que les années 60 ont fait de gentiment timbré). Ces artisans iconoclastes savent trouver un plaisir ludique à fabriquer leurs perles pop-rock. Entre ironie ultime et écervelage complet, ils ont terminé leur concert en répétant le refrain d'un de leurs singles : *The Man Don't Give A Fuck*.

Les Hivernales de la danse, l'autre Festival d'Avignon

La Cité des papes rend hommage à Nijinski et s'enflamme sur le jazz-tango manouche

LES HIVERNALES, jusqu'au 28 février, 84000 Avignon. Susan Buirge et le Ballet de l'Opéra d'Avignon, Daniel Larrieu, le 27 février, à 20 h 30 ; Maricarmen Garcia, Koffi Kôkô, Ramon Oller, les 27 et 28 février, à 18 heures. Tél. : 04-90-85-45-34. De 70 F à 120 F.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Avignon au soleil d'hiver. Un vent de printemps aère son lacis de ruelles. Les lézards reprennent d'assaut les terrasses des cafés ; les amateurs de danse s'agglutinent aux portes des Pénitents blancs pour le coup d'envoi du vingtième anniversaire des Hivernales, le festival de danse contemporaine. Nombreux sont ceux qui y assisteront debout ou resteront sur le carreau. Il faut le savoir : mieux vaut arriver tôt avec son billet en poche si l'on veut avoir sa part du gâteau.

Ce soir-là, quatre chorégraphes se partagent le petit plateau des Pénitents blancs, bien cadré pour les courtes pièces. Canaillou sous ses airs d'enfant sage endimanché, Michel Kéléménis jette son paquet-cadeau comme un gosse lance un pétard : variation maligne sur le port de bras de Vaslav Nijinski dans *Le Spectre*, son *Kiki la rose* (marchande de fleurs dans les bars marseillais) ne se prend pas les pieds dans le tapis. Pas d'acte de béatitude, mais un numéro de danse bondissante, toute en angles vifs, coups de reins et humeurs. A peine a-t-il posé ses deux bras en couronne qu'il s'ébroue en un clin d'œil. Notre effronté a la pudeur de ses sentiments. Dix ans après son *Faune Fomitch* bien sérieux, il pirouette avec son élégance habituelle.

Une tendresse narquoise émaille aussi *Les 36 Tangos*, concert de danse signé par la Marseillaise Geneviève Sorin, qui passe pour l'occasion à l'accordéon avec son complice de mari, le guitariste Raymond Boni. Jazz-tango manouche va sans dire pour Belkacem Tir, joli brin de danseur menu et électrique, impeccable en macho au bord de l'éclat de rire. Roulant du bassin ou se cabrant flamenco, cet interprète formé au jazz tire un portrait en mille morceaux d'un gars du Sud aux prises avec les clichés latinos. Désenchanté et drôle.

Entre ses deux bulles d'atmosphère, *Dans ma chambre*, par Rita Cioffi, et *On y songe*, de Jean Ribault, chantent un autre air. Austère, la première a le corps bien bâti et une danse à son image. Architecturée, vigoureuse, elle marque l'espace avec force, contrebalancée par la présence d'une madone rousse joufflue à souhaits. Mais, sorti de son contexte, ce morceau choisi se crispe en exercice de style. Même reproche de circonstance pour le duo danse-théâtre mis en scène par Jean Ribault. A la renverse sur le comptoir d'un psy, un couple s'ébat dans le lit de ses souvenirs. Impeccablement tenu, et alors ? A suivre.

Cette compagnie avignonnaise s'est formée aux ateliers « Acteur-Danseur-Chanteur » des Hivernales. « *Nous sommes la seule manifestation en France à articuler formation et diffusion de spectacles. Les chorégraphes invités donnent obligatoirement des cours aux 400 stagiaires présents*, rappelle Amélie Grand, la directrice. *C'est d'ailleurs pour illustrer les stages de Susan Buirge ou Elsa Wolliaston que nous avons lancé la première Semaine de la danse, il y a vingt ans, avec cinq spectacles et un budget de 5 000 F.* »

FANTÔMES ET FANTASMES

Régulièrement menacé de disparition, le festival met cette année les grands plats dans les petits, et advienne que pourra ! Ils sont venus, ils sont tous là. Les anciens, les nouveaux (dont quatorze ex-interprètes de Dominique Bagouet), les Daniel Larrieu, Jean Gaudin, Wilfride Piollet, Andy Degroat et le pionnier de la danse contemporaine, Dominique Dupuy.

Au Théâtre du Chien qui fume, son solo *Opus 67-97* est aussi un compliment à Nijinski. En 1963, alors âgé de de trente-trois ans, Dominique Dupuy avait repris, via un danseur des Ballets russes, le rôle du Faune. Incrusté en lui, le geste remonte à la surface naturellement : position de profil, mains aux pouces écartés. Sans comparaison avec son modèle, il est parfait néanmoins, tel qu'en lui-même avec sa chair et ses os d'homme de soixante-sept ans. L'art de la citation n'a que peu à voir avec cette résurgence de la mémoire du corps. Dominique Dupuy en fait l'expérience dans cette pièce, se laissant traverser par les danses acquises au long de cinquante ans de carrière. Formé à la technique expressionniste allemande par Jean Weidt, le classique ne lui est pas non plus inconnu.

Le voilà roulant au sol en jogging, à la barre en peignoir rouge, envapé de tulle blanc pour une Sylphide imaginaire. Une chaîne de métamorphoses à lire comme un journal intime. En dépit de quelques déséquilibres (il se blesse le crâne et laisse une trace rouge sur le mur blanc), le plaisir directement sensuel de la danse transpire. Sans fausse pudeur, Dominique Dupuy dialogue avec ses fantômes et ses fantasmes. Masculin-féminin, tout est lui. En épilogue, déguisé en smoking façon Diaghilev, il se fend d'un long strip-tease, allant jusqu'à enfourcher son foulard blanc. Une pochade qui fait glousser de jeunes spectatrices aussi gênées qu'irritées. Mais Dominique Dupuy ne s'égare pas, il va sa route. Là où il se tient, il est intouchable.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Femmes de Troie
Comment représenter le mal ? Comment lui donner forme, en le dépouillant, autant que possible, des signes de cruauté, de perversité ? Comment le montrer sans états d'âme, sans trop de sentiments, à l'œuvre dans sa logique ? Et comment mettre en scène les figures de l'anéantissement, leurs modulations, leur chant funèbre ? Telles sont quelques questions essentielles auxquelles s'attache à répondre Matthias Langhoff depuis plus de trois ans. Une recherche ouverte par *Philoctète*, de Heiner Müller (1994) ; poursuivie par *Ile du Salut* (1996), d'après *La Colonie pénitentiaire*, de Kafka ; et dont *Femmes de Troie* (d'après Euripide) forme le troisième volet. Cette pièce a été créée au Théâtre national de Bretagne en janvier 1997 (*Le Monde* du 10 janvier 1997).
avec Evelyne Didi, Emmanuelle Wion, Laure Thiéry, Frédérique Loliée, Agnès Bourgeois, Sandrine Spielman...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du 26 février au 28 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

Kathakali du Kerala
En Inde du Sud, dans l'Etat du Kerala, la troupe de Gandhi Seva Sadan Kathakali, née dans les années 50, fait partie d'un village communautaire créé selon les principes du Mahatma Gandhi. Son fondateur, K. Kumaran, est un ancien combattant pour la Liberté. La troupe, dont le nom populaire est Kathakali Sadanam, interprétera *L'Exécution de Dussassana*, extrait de *L'Histoire de Duryodana*, un des épisodes de l'épopée du *Mahabharata*.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide. Du 26 février au 4 mars, à 20 h 30 ; le 1er mars, à 17 heures. Tél. : 01-45-44-41-42. 80 F et 110 F.

Rencontre avec Harold Pinter
Harold Pinter lit en anglais des extraits de quelques-unes de ses œuvres *(Old Times, The Homecoming, No man's land...)* et participe à un jeu de questions entre lui-même, le public et Mel Gussow, auteur du livre *Conversation avec Harold Pinter* (éd. Denoël). Cette soirée est organisée à l'occasion de la création de *Ashes to ashes*, 28e pièce de Harold Pinter, que ce dernier mettra en scène, du 9 mars au 17 mai, au Théâtre du Rond-Point.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-95-98-21. Entrée libre sur réservation.

Françoise Kucheida
Nougaro aime à parler d'elle avec moult compliments. Cette chanteuse, pensionnaire de chez Saravah, le label de Pierre Barouh, mérite tous les éloges. Avec son phrasé, le timbre de sa voix, sa manière de dire l'émotion, Françoise Kucheida est une femme à part, incarnant à sa manière un genre de blues français.
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Les 26, 27 et 28 février, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amistad
de Steven Spielberg (E-U, 2 h 35).
Docteur Chance (*)
de F. J. Ossang (France-Chili, 1 h 37).
Histoires du Kronen
de Montxo Armendariz (Espagne, 1 h 35).
In & Out
de Frank Oz (E-U, 1 h 30).
Laada
de Drissa Touré (Burkina-Faso, 1 h 20).
Postman
de Kevin Costner (E-U, 2 h 58).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chantons sous l'Occupation
de André Halimi.
Français, 1976 (1 h 27).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

VERNISSAGES

Biomorphies : la beauté organique
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris-6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 11 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 26 février au 28 mars.
Fred Deux
Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-25-54-06. De 10 à 13 heures et de 14 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 26 février au 21 mars.

ENTRÉES IMMÉDIATES

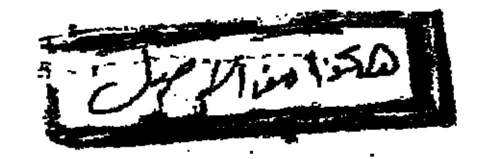
Le Kiosque-Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Solistes du Philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Sonate pour cor et piano op. 17.* Ligeti : *Trio pour cor, violon et piano.* Schumann : *Variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor.* Hervé Joulain (cor), Guy Comentale (violon), Eric Levionnois, Raphaël Perraud (violoncelle), Marie-Josèphe Jude, Florent Boffard (piano).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. Le 26, à 19 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.
James Dick (piano)
Schubert : *Impromptus op. 90.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 81 « Les Adieux ».* Baker : *Suite pour piano, création.* Liszt : *Vallée d'Obermann.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 85 F à 200 F.
Cabaret contemporain
50 chansons commandées à 30 compositeurs d'aujourd'hui.
Kristina Kuusisto (bandonéon), Pierre-Stéphane Meugé, Jean-Michel Goury (saxophone), Eric Chalan (contrebasse), Claude Lavoix, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris-10e. Mº Jaurès. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-42-45-18-20. De 60 F à 150 F.
Laurent Dehors Trio, Gérard Marais Quartet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.
Nils Peter Molvaer's Kmer
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo Teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mº Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

28 février :
Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Jean Rochefort, Jean-Louis Trintignant et Pierre Vaneck.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-17e. Mº Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 140 F à 290 F.
Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.



KIOSQUE

EN VUE

■ Avant de mourir, El Niño, l'enfant terrible du Pacifique, phénomène qui bouleverse le climat de la planète, aura frappé le Pérou : des centaines d'hectares inondés, 220 personnes noyées dans des inondations, des centaines de milliers d'autres sans abri. Mais il aura donné naissance, au nord, dans le désert de Sechura, à la Ni-na, un lac immense – le deuxième du pays après le Titicaca – dont les rives se couvrent de végétation et deviendront des terres arables.

■ Le Père jésuite **Angelo Serra**, professeur de génétique à l'université catholique de Rome, qui se fonde sur *« l'analyse du DNA des mitochondries et du chromosome Y »* pour confirmer le récit de la Genèse, a précisé, lundi 23 février, qu'Adam et Eve ont bien vécu, il y a deux cent mille ans, dans le Paradis terrestre situé au sud de l'Afrique. Ou au sud-est.

■ En quelques mois, 50 000 plaintes pour *« harcèlement téléphonique »* ont été enregistrées dans les grandes villes iraniennes, où les abonnés ont pris l'habitude de composer au hasard des numéros de téléphone en espérant entendre au bout du fil une voix féminine. Depuis près de vingt ans, les rencontres entre garçons et filles sont strictement interdites en Iran. Selon les autorités, le phénomène, qui prend *« une dimension alarmante »* pendant l'été et les vacances scolaires, s'expliquerait par un *« manque d'activités sportives »* chez les jeunes.

■ Dans des laboratoires de la Silicon Valley, des scientifiques de la Nasa cherchent à transformer des molécules de carbone en diamant. Un rêve d'alchimiste...

■ *Deux magiciens montrent à des Mosellans comment on muliplie les billets de banque : « Vous recouvrez le Pascal d'une feuille. Trempez le tout dans de l'eau savonneuse. Mettez un peu de poudre dessus... et, hop ! il en sort un second tout neuf. »* Et promettent de revenir. En attendant, le mari et la femme rassemblent leurs économies. A la veille de Noël, les re-voilà ! *« Recouvrez vos 50 000 francs d'une feuille. Versez, etc. Et surtout laissez reposer la préparation. »* Le lendemain, la femme court ouvrir le paquet : il en sort du papier blanc. Cris, pleurs et plainte au tribunal de Briey.

■ **Daniel Stilinovic**, cinquante ans, substitut du procureur de la République de Briey, publie *Stilo le héros*, un roman autobiographique racontant l'histoire d'un adolescent qui se débat dans un *« cirque familial »* entre deux alcooliques, *« Le Paternel »* et sa belle-mère, *« La Marie-Litron »*.

Christian Colombani

La presse israélienne déplore la « victoire » de Saddam Hussein

Le président irakien a allégé les sanctions contre son pays et empêché une action militaire, selon les journaux de Jérusalem, qui présentent Bill Clinton et Israël comme les perdants d'une affaire où l'Etat hébreu se serait, de plus, « ridiculisé »

« SADDAM HUSSEIN a gagné », estime, *unanime*, la presse israélienne. Une fois n'est pas coutume, et la chose est particulièrement frappante au Proche-Orient, presque tous les journalistes israéliens sont même d'accord avec leurs homologues arabes de Palestine, de Syrie, du Liban et même... d'Irak. La dernière épreuve de force entre les Etats-Unis et Saddam Hussein a été remportée haut la main par ce dernier.

« Saddam Hussein a gagné ! », s'exclame le journal de droite *Maariv*. *« Il a allégé les sanctions contre son pays, empêché une intervention militaire, recruté un puissant soutien arabe, déclenché une vraie panique en Israël. »* Quant à Bill Clinton, présenté comme *« le perdant »*, il a *« échoué à réunir une alliance internationale contre l'Irak, perdu de la crédibilité au Proche-Orient et dans le Golfe, enregistré un nouvel écornement de son image aux Etats-Unis. »*

Dans le premier quotidien populaire (centre droit) du pays, le *Yedioth Aharonot*, Ron Ben-Yishaï va plus loin encore. Il enregistre non seulement *« une victoire de Saddam »* mais aussi *« une défaite d'Israël »*. Le dictateur irakien, déplore-t-il, *« a déjà caché ses missiles, ses armes biologiques et chimiques dans des endroits sûrs. Les inspecteurs de l'ONU ne trouveront rien »*, prédit-il. Mais en attendant, *« le dictateur irakien est redevenu le héros du monde arabe »*, tandis que


מעריב
קלינטון למתקפת־נגד;
גובר הלחץ להתפטרותו

l'Etat juif, *« grand perdant »* de toute l'affaire, se serait ridiculisé en se précipitant pour rien sur les masques à gaz.

« Autrefois, nous savions nous montrer forts, même en cas d'extrême danger (...). Aujourd'hui, se lamente le commentateur, *sur les écrans de télévision du monde entier, nous apparaissons comme une marionnette des Etats-Unis, une foule terrifiée, précipitée par son gouvernement dans les centres de distribution de masques à gaz, courant les magasins pour trouver des feuilles de plastique* [pour isoler les habitations en cas d'attaque chimique] *et acheter des antibiotiques. La Syrie, l'Iran, l'Irak, la Libye savent maintenant comment nous mettre à genoux. »*

Brodant sur le même thème de *« l'hystérie »* qui s'est emparée de son pays pendant trois semaines, Dan Margalit, dans le journal de centre gauche *Haaretz*, partage cette vision des choses. *« Israël,* écrit-il, *est le premier pays au monde à perdre une guerre qui n'a pas eu lieu ; en tout cas pas encore. »* Dans un article intitulé *« Coup fatal à la réputation de l'Amérique dans la région »*, Guy Behor, dans le même journal, s'intéresse de plus près à un avenir qui *« rappelle le passé récent* [en 1991 avant la guerre du golfe] *: une immense vague de psychose, de peurs et d'illusions submerge le Proche-Orient »*.

« Les manifestations et les émeutes de milliers de gens en Jordanie, au Caire, en Palestine autonome et en Afrique du Nord montrent qu'il s'agit d'un phénomène avéré. Il ne s'agissait pas [pour ces gens] *de soutenir Saddam Hussein, l'homme ; chacun sait qu'il s'agit d'un dictateur tyrannique. Le soutien populaire qu'on a pu observer peut être appelé " saddamisme ", et le " saddamisme ", c'est d'abord un vote de défiance générale vis-à-vis de la situation présente. Contre les régimes arabes corrompus, contre la détérioration du niveau de vie, contre cette paix avec Israël qu'ils souhaitaient tant et qui les déçoit (...). Les drapeaux américains et israéliens qu'on a pu voir incendiés un peu partout indiquent le mépris et l'opposition* [des foules] *à tout ce qui peut être considéré comme l'impérialisme américain et le pays qui est perçu comme son agent régional, Israël (...). La fenêtre d'opportunité ouverte par Saddam Hussein en 1991* [et dans laquelle s'était engouffré Itzhak Rabin pour essayer de régler le conflit israélo-arabe] *est maintenant refermée, peut-être pour des années »*, conclut l'éditorialiste.

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
William Pfaff

■ Le fait que les Etats-Unis sont, en termes économiques et militaires, le pays le puissant de la Terre contribue à faire croire à leur omnipotence, et aussi à leur omniscience, comme lorsque Madeleine Albright déclare *« nous marchons la tête haute, et pour cette raison nous voyons plus loin »*. Le public en vient logiquement à penser que puisque l'Amérique a une plus grande puissance militaire que tout le reste du monde réuni, elle devrait être capable de se débarrasser d'un despote sordide comme Saddam Hussein, et de faire ce qu'elle veut de l'Irak. Ce postulat a été l'origine de l'échec de la baie des Cochons (...). La même arrogance s'est manifestée quand, peu de temps après, les Etats-Unis sont allés au Vietnam pour en finir avec ces minables petits hommes en pyjamas noirs. Que la puissance de l'Amérique soit limitée est une leçon difficile à admettre pour Washington. La frustration qui en résulte, combinée avec des illusions, l'a conduit à plusieurs reprises à faire de ces confrontations d'immenses affaires de prestige national. Saddam Hussein, même avec ce qui peut rester de ses programmes chimiques, nucléaires, ou balistiques, de ses expériences d'armes biologiques, demeure un tout petit problème à l'échelle des problèmes du monde. Il est, de plus, avant tout un problème pour les pays qui sont à ses frontières, avec lesquels l'Irak a au cours de l'histoire eu des querelles d'intérêt national – l'Iran et le Koweït, plus l'Arabie saoudite, qui est un producteur de pétrole rival, et, comme l'Iran, un état islamiste fondamentaliste, alors que l'Irak est laïque. Traiter Saddam Hussein comme une sérieuse menace à l'égard des Etats-Unis, ou même d'Israël (qui est tout à fait capable de défendre ses intérêts), témoigne d'une certaine hystérie. L'unique superpuissance mondiale devrait avoir des nerfs plus solides. Elle doit certainement quelque chose au calme et raisonnable Kofi Annan.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Instruit par sa propre expérience, le premier minsitre veut attendre les arbitrages budgétaires pour arrêter sa stratégie, en se gardant de jouer les paniers percés (...). Il y a une bonne manière d'éviter le saupoudrage : c'est de partager sans disperser. En économie comme à la guerre, le principe de concentration des forces paie. Il consiste en l'occurrence à trouver une grande mesure qui fera symbole et instrument à la fois. Or on sait que les charges sur les bas salaires entravent l'embauche. On sait aussi que les salariés les moins payés ont urgemment besoin de consommer plus. Dans ces conditions, une baisse des cotisations sociales des plus modestes, réduisant à part égale le prélèvement pesant sur les salariés et celui qu'acquittent les entreprises, comporte une double vertu : un surcroît de consommation immédiat, qui soutient la croissance ; une diminution du coût du travail non qualifié, qui favorise l'emploi.

www.corelwtatour.com

Le tennis féminin, délaissé par la télévision, a trouvé refuge sur le Web

AU FIL DES ANNÉES, le tennis s'est quasiment évaporé sur les grandes chaînes de télévision généralistes, en France et dans de nombreux pays. Difficile à gérer pour les programmateurs et les publicitaires, car on ne peut pas prévoir l'heure de la fin d'un match, il n'intéresse plus que les chaînes spécialisées. Le tennis féminin souffre particulièrement de cette bouderie : ainsi, la chaîne Eurosport, dont le programme de la saison a été récemment présenté, diffusera un seul tournoi du circuit féminin en 1998, contre une cinquantaine du circuit masculin, et les tournois mixtes ne suffiront pas à éponger le déficit.

Rejeté par la télévision, le tennis féminin a trouvé refuge sur les écrans d'ordinateurs, notamment grâce au site de la Women Tennis Association (WTA) qui, après des débuts timides, a vite trouvé des amateurs en manque d'images. Informations en direct, anecdotes, mises à jour régulières, résultats de tous les tournois, biographies, photos de matchs et portraits : le site WTA offre tout ce qu'on attend d'un webmagazine sportif.

Dans l'univers habituellement aseptisé et lointain du tennis, le site permet de se sentir plus proche des joueuses. Pour chaque tournoi important, quelques championnes viennent écrire leur journal de bord de la semaine et racontent leur vie quotidienne pendant les compétitions. La Roumaine Ruxandra Dragomir donne ses recettes pour tuer le temps lors d'un tournoi en salle, *« les compétitions où l'on s'ennuie le plus »*, estime-t-elle. La Néerlandaise Manon Bollegraf, l'une des meilleures joueuses de double du monde, partage avec les internautes sa joie de voir Steffi Graf revenir après une blessure de huit mois. L'ambiance est simple et sympathique, un peu comme dans une colonie de vacances ou un camp de scouts. Pas question, évidemment, de médire sur ses consœurs – une activité pourtant très prisée sur le circuit – ni de se plaindre des installations : le site doit rester une vitrine.

Sans prétendre rivaliser avec la télévision, le site WTA diffuse aussi de nombreuses séquences vidéo, notamment des entretiens et des extraits de matchs. Les joueuses d'hier sont un peu oubliées, ce qui est dommage. Parmi celles d'aujourd'hui, les plus demandées sont les jeunes, comme Martina Hingis ou Anna Kournikova. Le site propose enfin des canaux de dialogue, où les passionnés se retrouvent pour parler de leur sport favori et vitupèrent beaucoup la télévision.

Bénédicte Mathieu

SUR LA TOILE

PARTI SOCIALISTE

■ Dans le cadre de sa campagne pour les élections régionales et cantonales, le Parti socialiste a rouvert son site web, qui avait disparu après les législatives de juin 1997. Il comporte six rubriques : « Le PS aujourd'hui », « Ça change », « Positions, propositions et actualité », « L'agenda », « Mesures et propositions pour l'Internet », et « Associations et organismes proches du PS ».
www.parti-socialiste.fr

EX-PRÉSIDENTES

■ Hillary Clinton a inauguré, mardi 24 février, un nouveau site web consacré aux épouses de tous les présidents américains, contenant plus de 40 000 documents. La cérémonie d'inauguration, qui s'est tenue à la Maison Blanche, a été retransmise en visioconférence vers quatre écoles aux Etats-Unis et en Angleterre.
www.firstladies.org

« CLIQUOYE SUR LA SOURICELLE »

■ Dans le cadre de la promotion du film *Les Visiteurs 2 : Les Couloirs du temps*, la société Gaumont a ouvert un site web ludique, doté de nombreuses animations et illustrations sonores.
www.gaumont.fr/visiteurs/

La Sinclair papillonne

par Alain Rollat

QUE LUI arrive-t-il ? Pourquoi change-t-elle de style ? Cherche-t-elle à plaire aux goûteurs d'eau tiède qui lui reprochaient de pontifier ? Veut-elle amadouer les pisse-vinaigre qui lui contestaient le droit de dire *« je »* en gros plan ? La direction de TF 1, qui l'encourageait à personnaliser son retour à l'écran, lui a-t-elle conseillé de redevenir consensuelle ? Le deuxième numéro de son nouveau magazine mensuel, « 1 mois, 1 heure », ne sort pas du même tonneau que le premier. La Sinclair rentre ses griffes. La tigresse qui perçait fait patte de velours.

Recule-t-elle devant la difficulté d'éditorialiser à la télévision ? Se dérobe-t-elle devant la témérité de son propre pari, mettre des mots forts sur une image lisse ? Anne Sinclair, en s'assagissant, devient banale. Et c'est dommage. Car il y a bien un travail de pionnier à faire en la matière. La télévision ne réconciliera pas l'écriture et l'image dans le traitement de l'information sans sortir des sentiers battus.

Que reste-t-il d'un bloc-notes télévisé quand on passe d'un sujet à l'autre sans angle de réflexion et sans rien approfondir ? Un montage d'archives, des commentaires convenus, une addition de clichés. Une photo-souvenir du *« beau visage »* de cette Karla Tucker, victime d'une justice *« impitoyable »* au pays de « Dallas ». Un regard apitoyé sur cet Afghanistan si moyenâgeux *« qu'on a du mal à le croire »*. Un mot de compassion pour cette chère Corse, *« où les combats ne devraient être qu'électoraux »*. Un *« coup de chapeau »* à cette Sonia Gandhi, qui, en Inde, *« porte un nom mythique »*. Un éloge d'Hillary Clinton, *« devenue une bien intelligente figure de la vie politique »*. Un peu de pub pour le dernier livre de Jorge Semprun. Un résumé muet des exploits tricolores à Nagano. Cela s'appelle papillonner. C'est d'autant plus dommage qu'en choisissant un format d'émission qui l'oblige au patchwork Anne Sinclair bride son talent.

Que reste-t-il, dans ce carcan, de deux entretiens parallèles négociés, à Tel-Aviv, avec un Benjamin Nétanyahou sous tension et, à Ramallah, avec un Yasser Arafat sous fatigue ? Treize minutes au total de propos conventionnels concédés par pure courtoisie à une star. Un ersatz de « 7 sur 7 ». Un gâchis dans lequel le charme de la star trouve ses limites. Que subsiste-t-il de douze minutes d'un débat passionnant esquissé, sur les dangers du clonage, entre le biologiste Jacques Testard et le philosophe Luc Ferry ? Une grande frustration. Que ressent-on après une ultime interrogation promo-existentielle sur le succès de ce *« vrai cinéma »* qu'est le film *Titanic* ? L'impression d'un naufrage annoncé.

JEUDI 26 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **Samson** ■
De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 95 min). Ciné Cinéfil

20.30 **L'Esprit d'équipe** ■
De Michael Chapman (Etats-Unis, 1983, 90 min). Ciné Cinémas

20.30 **La Voie lactée** ■ ■ ■
De Luis Bunuel (France, 1968, 105 min). Festival

20.35 **Saraka Bô** ■
De Denis Amar (France, 1996, 85 min). Canal +

20.35 **Le Mariage de Betsy** ■
D'A. Alda (EU, 1990, 95 min). TMC

20.40 **Pierrot le Fou** ■ ■ ■
De Jean-Luc Godard (France, 1965, 105 min). Canal Jimmy

20.50 **La Cérémonie** ■ ■
O De Claude Chabrol (France, 1995, 115 min). France 3

21.00 **L'Affaire des poisons** ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1955, 120 min). Histoire

21.00 **Cet obscur objet du désir** ■ ■
De Luis Bunuel (France, 1977, 100 min). Paris Première

21.30 **Le Grand Sam** ■ ■
De Henry Hathaway (Etats-Unis, 1960, 110 min). Disney Channel

22.00 **Haut, bas, fragile** ■ ■
De Jacques Rivette (France, 1994, 165 min). Ciné Cinémas

22.05 **Le Garçon sauvage** ■ ■
De Jean Delannoy (France, 1951, N., 115 min). Ciné Cinéfil

22.15 **Premier rendez-vous** ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1941, N., 100 min). Festival

22.15 **L'Amérique des autres** ■ ■
De Goran Paskaljevic (France - Allemagne, 1995, v.o., 95 min). RTBF 1

22.20 **Un silencieux au bout du canon** ■
De John Sturges (Etats-Unis, 1973, 110 min). RTL 9

22.25 **La Malédiction** ■
Δ De Richard Donner (Etats-Unis, 1976, 120 min). M 6

22.30 **Easy Rider** ■
Δ De Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, v.o., 95 min). Canal Jimmy

23.05 **Sogni d'oro** ■ ■
De Nanni Moretti (Italie, 1981, v.o., 99 min). Canal +

23.05 **Mon oncle Moses** ■ ■
De Sidney M. Goldin et Aubrey Scotto (EU, 1932, N., v.o., 80 min). Arte

0.10 **Au grand balcon** ■
D'Henri Decoin (France, 1949, N., 100 min). RTL 9

0.45 **Carla's Song** ■
De Ken Loach (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 120 min). Canal +

0.45 **Les Années sandwiches** ■ ■
De Pierre Boutron (France, 1988, 105 min). Ciné Cinémas

1.20 **Week-end à Paris** ■
De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.47 Spécial élections régionales et cantonales. En direct. France 3

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. David Niven. Jayne Mansfield. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Michel Rocard. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exception corse. La morale civique. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
20.05 Temps présent. Les forçats du guano. Le siècle en images, exécutions à Dacca. Le bateau de la mort. TSR
21.15 Envoyé spécial. Paroles de femmes algériennes. L'or des plantes. P.-S. : Les nouveaux chefs. France 2
22.10 Boléro. Invitée : Andréa Ferreol. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Kamikaze. Histoire
23.35 Cap'tain Café. France Supervision
0.35 ▶ Saga-Cités. Les Mecs d'à côté. France 3
0.45 La 25e Heure. La Foire aux célibataires. France 2

DOCUMENTAIRES

18.55 Faits divers. Planète
20.35 Dieu, poste restante, à Jérusalem. Planète
20.40 ▶ Soirée thématique. Yiddish. Arte
20.45 Wild Ballerina. Un portrait de Karole Armitage. France Supervision
21.25 Réactions nucléaires : le cas Pantex. Planète
21.35 Neneh Cherry, carnet de route. France Supervision
22.10 Est-ce que le son est bon ? Canal +
22.30 Esclaves de Michel-Ange. France Supervision
22.40 Eddie Palmieri. Paris Première
22.50 Blacks, USA, qui sommes-nous ? Planète
23.30 Vingt ans... à Tokyo. France 2
0.00 Une histoire du jazz en France. [2/3]. 1940-1960. Histoire
0.35 Tati, l'empire des prix. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde. Slalom géant. Eurosport
3.05 Hockey sur glace NHL. Colorado - Phoenix. Canal +

MUSIQUE

17.45 Jazz 625 : Bill Evans Trio. Muzzik
21.00 Papazian joue Chopin. Muzzik
22.50 Black Ballad. Muzzik
23.15 Airto Moreira. Paris Première
23.45 Prinsengracht Concert. Muzzik
0.25 Fleetwood Mac. France Supervision

SÉRIES

19.10 Daktari. Le léopard fantôme. Série Club
20.35 Les Envahisseurs. La soucoupe volante. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Travail au noir. RTBF 1
20.55 Les Cordier, juge et flic. O Une mort programmée. TF 1
21.35 Navarro. L'Etoffe de Navarro. TSR
23.00 Code Quantum. La Maure aux trousses. Série Club
23.25 Le Juge de la nuit. La deuxième mort. TSR
23.50 L'Homme à la valise. The Revolutionaries. Série Club
0.25 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Transfuge. M 6
0.40 Médecins de nuit. Nuit de Chine. Série Club

NOTRE CHOIX

● 21.15 France 2
« Envoyé spécial » : Paroles de femmes algériennes
Ponctué par des témoignages d'exilées, un retour sur l'Algérie de 1990 au dernier ramadan. « Envoyé spécial » donne la parole à des femmes qui ont dû quitter leur pays à la suite de condamnations à mort ou de tentatives de meurtre. Chaque récit est replacé dans le contexte du moment de la fuite. Des premières agressions contre celles qui refusaient de porter le hidjab en 1990 aux vagues d'assassinats d'universitaires, d'artistes, de femmes, en passant par le terrorisme aveugle et les attentats du ramadan... Le calendrier sanglant de la violence et de l'évolution des « stratégies » des islamistes. – *Th.-M. D.*

● 0.05 France 3
« Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? »
Toujours aussi noctambule, Zazie s'offre une virée dans l'une des plus belles cavernes d'Ali Baba littéraires, la bibliothèque Jacques-Doucet, nichée à deux pas du Panthéon. Présentation du génie précurseur des lieux, ce grand couturier collectionneur d'objets d'art et mécène finement inspiré. Homme de goût converti, à soixante ans passés, à la nécessité de recueillir le meilleur de la littérature moderne ; une sorte de défi de civilisation à l'heure où la première guerre mondiale bat son plein. André Suarès puis Breton et Aragon seront pour lui des conseillers de génie, constituant la première collection de manuscrits contemporains ; et les successeurs de Doucet, François Chapon, Yves Peyré aujourd'hui, se tiendront à une même hauteur. De Mallarmé à Bernard Noël, de Cendrars à Cioran, en passant par Reverdy, Valéry, Mauriac et Char. Un trésor inégalable. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Les Cordier, juge et flic. O Une mort programmée.
22.40 Made in America. Randonnée infernale. Téléfilm O de John McPherson.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Mots croisés spécial.
20.50 Le Monde de la Coupe.
20.55 A cheval, Météo, Point route.
21.15 Envoyé spécial. Paroles de femmes algériennes. L'or des plantes. P.-S. : Les nouveaux chefs.
23.20 Expression directe.
23.30 Vingt ans... à Tokyo.
0.35 Journal, Météo.
0.45 La 25e Heure. La Foire aux célibataires.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Lionel Jospin.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Cérémonie ■ ■ Film O de Claude Chabrol.
22.47 Spécial élections régionales et cantonales. François Fillon et Marie-George Buffet.
23.35 Météo, Soir 3.
0.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.35 ▶ Saga-Cités. Les Mecs d'à côté.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Saraka Bô ■ Film O de Denis Amar.
22.00 Flash infos, Art.
22.10 Est-ce que le son est bon ?
23.05 Sogni d'oro ■ ■ Film de Nanni Moretti (v.o.).
0.45 Carla's Song ■ Film de Ken Loach (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Graph.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Yiddish. 20.45 Chroniques du Shtetl. 21.40 Portrait : Ami Flamer, Moshe Leiser, Gérard Barreaux. 21.45 Grotesque sentimental. 22.30 Portrait : Jean-Jacques Goldman. 22.35 Que reste-t-il de la langue yiddish ? 23.00 Portrait : Naamat, Mouvement des femmes pionnières.
23.05 Mon oncle Moses ■ ■ Film de S. M. Goldin et A. Scotto (v.o.). 0.25 Portrait : Boris Bergman. 0.30 Le Cinéma yiddish. 1.00 Bibliographie.

M 6

18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Les cigognes n'en font qu'à leur tête. Film de Didier Kaminka.
22.25 La Malédiction ■ Film Δ de Richard Donner.
0.25 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire. La ligne Maginot.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Cornelius, Liszt, Brahms, Bruckner Mendelssohn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Criton, Gubaidulina.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Le violoniste Pierre Amoyal. Œuvres Lalo, Fauré, Debussy, Franck, Dutilleux.
22.40 Les Soirées... (suite).

VENDREDI 27 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.35 **La Nuit des Rois** ■
De Trevor Nunn (Grande-Bretagne, 1996, 125 min). Canal +

14.25 **Fureur apache** ■
De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1972, 105 min). Ciné Cinémas

15.15 **Une femme un jour** ■ ■
De Léonard Keigel (France, 1977, 80 min). Festival

15.55 **Sorrowful Jones** ■
De Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

16.10 **La Vie est un roman** ■ ■
D'Alain Resnais (France, 1983, 110 min). Ciné Cinémas

16.35 **La Voie lactée** ■ ■ ■
De Luis Bunuel (France, 1968, 105 min). Festival

17.25 **L'Honorable Catherine** ■ ■
De Marcel L'Herbier (France, 1942, N., 95 min). Ciné Cinéfil

18.20 **Premier rendez-vous** ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1941, N., 100 min). Festival

19.00 **Week-end à Paris** ■
De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

20.30 **Shangai Express** ■ ■ ■
De Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

21.00 **Kiss of Death** ■ ■
De Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1994, 100 min). Ciné Cinémas

21.20 **Hibernatus** ■
D'Edouard Molinaro (France, 1969, 90 min). RTBF 1

21.55 **Samson** ■
De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 90 min). Ciné Cinéfil

23.00 ▶ **Seven** ■ ■ ■
De David Fincher (Etats-Unis, 1995, 119 min). Canal +

23.10 **Angel Heart** ■
D'A. Parker (EU, 1987, 110 min). TSR

23.25 **Pendez-moi haut et court !** ■ ■
De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

23.35 **Princesse Caraboo** ■
De Michael Austin (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

23.40 **Le Dernier Chemin de Waller** ■ ■
De Christian Wagner (Allemagne, 1988, v.o., 95 min). Arte

0.00 **Le Dernier Milliardaire** ■ ■
De René Clair (France, 1934, N., 90 min). RTL 9

0.20 **The Connection** ■
O De Shirley Clarke (Etats-Unis, 1961, v.o., 95 min). France 2

1.00 **Le Serment du chevalier noir** ■
De Tay Garnett (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min). Canal +

1.05 **Europe 51** ■ ■ ■
De Roberto Rossellini (Italie, 1952, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

1.10 **Freddy sort de la nuit** ■
De Wes Craven (Etats-Unis, 1995, 110 min). Ciné Cinémas

1.30 **Flic Story** ■
De Jacques Deray (France, 1976, 110 min). RTL 9

2.30 **Sogni d'oro** ■ ■
De Nanni Moretti (Italie, 1981, v.o., 100 min). Canal +

4.30 **Les Dimanches de permission** ■
De Nicolae Caranfil (France - Roumanie, 1993, v.o., 100 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Michelle Perrot ; Pierre Rosanvallon ; Chantal Gorel ; Jean-Luc Mayaud. Histoire
13.35 Parole d'Expert. Invitée : Yvette Horner. France 3
14.40 Repères Cédéroms. Spécial musique. Encyclopédie du Romantisme. RTBF 1
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Kamikaze. Histoire
18.00 Stars en stock. Shelley Winters. Doris Day. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Bruno Solo, Micheline Presle, Vincent Elbaz ; Sylviane agazinski. Canal +
20.00 Temps présent. Trente-six heures pour quoi faire ? TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 C'est la vie ! Distrait, c'est pas gai. TSR
20.50 Thalassa. Les Rescapés de Phnom Penh. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Togo : Les Nana-Benz. France : Les affouagistes de Saint-Aubin. Russie : La ville de fer. Invité : Bernard Werber. France 3
22.35 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi. Invités : Umberto Eco ; Axel Kahn ; Dominique Rolin. France 2
23.10 Sans aucun doute. Ruinés par injustice. Invité : Charlélie Couture. TF 1
23.15 La Roue du temps. Les jours comtés de Saint-Phollen. RTBF 1
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise. [3/3] : La paix armée. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Métros du monde. Pékin. La Cinquième
18.15 Jazz Collection. [11/11]. Gil Evans. Planète
18.25 Les Films américains de 1997 : Best Dramas. [2/7]. Ciné Cinémas
18.30 Le Monde des animaux. Le Marathon d'une anguille. La Cinquième
19.10 Une rivière au bout du monde. [6/6]. Le val d'Aoste, Italie. Planète
19.35 Captain W, astronaute. Planète
20.00 Cités et merveilles. La Havane. Téva
20.35 Derniers paradis sur Terre. Patagonie aux quatre vents. Canal +
21.00 Le Drame de Saïpan. TV 5
21.20 Abbott et Costello selon Jerry Seinfeld. [1/2]. Canal Jimmy
21.25 Hongkong : au pays des dragons. Planète
21.30 Les Mondes perdus. La cité des Incas. Canal +
22.10 Grand format. Chassés-croisés. Chronique d'une famille italienne. Arte
22.15 Les Nouveaux Explorateurs. New York, le cimetière des esclaves noirs. Planète
23.05 Star biographie. Nicolas Cage. Ciné Cinémas
23.10 A Valparaiso. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde. Slalom parallèle. Eurosport
16.00 et 19.00 Athlétisme. Championnats d'Europe indoor à Valence. Eurosport
17.00 Football. Coupe d'Afrique des Nations. Rencontre pour la 3e place. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Le Mariage de la Saint-Jean. Par le London Sinfonietta Orchestra, dir. David Atherton. Muzzik
20.35 Te Deum no 2 «Pour l'Impératrice», de Haydn. Par l'Orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. Muzzik
20.45 Georges Moustaki en concert. France Supervision
21.00 The Michel Camilo Quintet. Muzzik
22.00 La Passion selon saint Mathieu. Par l'Orchestre de Brandenburg, dir. Stephen Cleobury. France Supervision
22.55 Quinzaine latino. Roy Hargrove. Paris Première
23.35 Europa Konzert 1994. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.50 Les Insurgés de la terre. D'Eugene Levy. Ciné Cinémas
20.30 Le Monde de Ludovic. De Jean-Pierre De Decker. Festival
20.30 L'Enfant de minuit. De Colin Bucksey. RTL 9
20.35 Le Paradis absolument. De Patrick Volson. TMC
20.45 Coupable ou innocent. De Matti Geschonnek. Arte
20.50 Passion mortelle. O De Michel Rome. M 6
20.50 De père en flics. De Ted Kotcheff. TSR

SÉRIES

20.55 Quai no 1. Pour sauver Pablo. France 2
21.20 Dharma & Greg. Shower the People (v.o.). Téva
22.20 Dream On. La séparation (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Ep. no 21. Série Club
22.50 Seinfeld. Ta da ta da ! (v.o.). Canal Jimmy
23.15 The Visitor. Dreams (v.o.). Série Club
0.05 Angela, 15 ans. Un ange passe (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Brooklyn South. Love Hurts (v.o.). Série Club
0.55 Spicy City. Have You Seen Mano Mantillo's Hand ? (v.o.). Canal Jimmy
1.25 New York Police Blues. Rien ne va plus (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 19.15 France Supervision
« Music Planet » : Nusrat Fateh Ali Khan

L'art immortel du chant « qawwâli »

EN AOÛT 1997, disparaissait le chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan. Soufi, religieux comme on peut l'être en pays ourdou, follement, Nusrat souffrait de diabète, il mangeait beaucoup ou rien, chantait jusqu'à l'épuisement. Ces capacités à l'excès lui avaient légué un physique de bouddha, qui fit beaucoup pour sa gloire en Occident. Nusrat Fateh Ali Khan était un mystère, une exception humaine. Il possédait une voix capable des prouesses les plus amples, et une dramaturgie intérieure qui donnait le frisson au plus néophyte des néophytes, aux athées comme aux crédules, aux Indo-Pakistanais comme aux bidouilleurs de son de Birmingham ou de Bristol.

Nusrat Fateh Ali Khan s'usa à louvoyer dans les méandres de la world music, mais gagna son pari : il sera à jamais le plus moderne des musiciens traditionnels de cette fin de siècle. De Faïçalabad, ville de l'industrie textile pakistanaise où il était né et habitait, à New York, Nusrat n'a jamais perdu son âme. Tout au plus – il était fortement critiqué pour cela –, il s'est fatigué la voix. Timide, poupon, Nusrat Fateh Ali Khan connaissait tous les arcanes de l'art du chant *qawwâli*, ce style né dans le nord du sous-continent indien de la dévotion des congrégations islamiques soufies envers leurs saints, de la soumission à Dieu, l'aimé, à qui l'on adresse des poèmes d'amour enflammés.

Nusrat donna ses premiers concerts européens (somptueusement enregistrés par Radio France/Ocora) au Théâtre de la Ville à Paris. Il travailla à Bath, chez Peter Gabriel. *Nusrat Fateh Ali Khan, le dernier prophète*, réalisé par Jérôme de Missolz pour la collection « Music Planet » d'Arte, traque Nusrat à Lahore, aux côtés des maîtres de la traditions, de poètes, du producteur Michael Brook, à Bath ou à New York. Qu'il nous soit livré en remixes jungle ou en versions authentiques, avec ses accompagnateurs, as du clapping et de l'harmonium portable, Nusrat Fateh Ali Khan donne une version philosophique du chant. Immanent et immortel, éblouissant dans ses formes fluctuantes.

Véronique Mortaigne

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.30 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Les Années tubes.
23.10 Sans aucun doute. Ruinés par injustice.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.50 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.25 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo, Point route.
20.55 Quai no 1. Pour sauver Pablo.
22.35 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi.
23.45 Journal, Météo.
0.00 Présentation du Ciné-club.
0.05 Fireworks. Court-métrage O de Kenneth Anger.
0.20 The Connection ■ Film O de Shirley Clarke (v.o.).

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.35 Ellery Queen : Meurtre à New York. Téléfilm de Barry Shear.
16.10 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Consomag.
20.50 Thalassa. Les Rescapés de Phnom Penh.
21.55 Faut pas rêver.
22.55 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [3/3].
0.20 Libre court.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 La Nuit des Rois ■ Film de Trevor Nunn.
15.40 Le Journal du cinéma.
16.05 Fallait pas ! Film de Gérard Jugnot.
17.40 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : High Llamas, John Carpenter, Ben Harper.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Patagonie aux quatre vents.
21.30 Les Mondes perdus.
22.20 Le Retour des manchots de Magellan.
22.50 Robin. Les clodos.
22.55 Flash infos.
23.00 ▶ Seven ■ ■ ■ Film de David Fincher.
1.00 Le Serment du chevalier noir ■ Film de Tay Garnett (v.o.).
2.30 Sogni d'oro ■ ■ Film de Nanni Moretti (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
13.55 Destination Asie. Cambodge.
14.25 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.30 ▶ Austerlitz...Tout le monde descend ! 15.25 Entretien.
16.00 Pareil pas pareil. Séville.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Les Métros du monde. Pékin.
18.30 Le Marathon d'une anguille.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Clonage : Dolly a un an...
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Coupable ou innocent. Téléfilm de Matti Geschonnek.
22.10 Grand format. Chassés-croisés, chronique d'une famille italienne.
23.40 Le Dernier Chemin de Waller ■ ■ Film de Christian Wagner.
1.15 Le Dessous des cartes.
1.30 Music Planet. Angélique Kidjo.
2.25 Court-circuit. Scènes de lit.

M 6

13.30 Les Routes de la vie. Téléfilm de Michael Landon.
15.10 et 1.15 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Passion mortelle. Téléfilm O de Michel Rome.
22.35 Burning Zone. O.
23.30 Les Brit Awards.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 ▶ Les Chemins de la musique. Les musiques de la Sérénissime II [5/5].
20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Sonny Rollins sur et de l'autre côté du pont.
22.10 Fiction. *La Ville inoubliée*, de Christian Wasselin.
23.00 Nuits magnétiques. Les Trois Joyeuses, ou le carnaval de Dunkerque.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. *Symphonie no 5 Réformation*, de Mendelssohn, *Symphonie no 1*, de R. Schumann.
22.30 Musique pluriel. *Mindscape*, pour orchestre de chambre, de Pecquet ; *Deflus*, pour voix et ensemble, de Kate Bush.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. George Gershwin.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gottschalk, Vieuxtemps, Hamerik, Dvorak.

Le Monde
VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

La dictature du verbe

par Pierre Georges

IL Y A une fameuse lutte de tendances au *Morning Star*. Ce quotidien britannique est une assez vieille chose, septuagénaire et communiste, qui ne roule pas sur l'or. Son tirage est très limité, 7 000 exemplaires, et sa diffusion encore plus.

Or, voici que les quinze journalistes de la maison viennent de se mettre en grève illimitée pour protester contre les *« méthodes capitalistes »* et le *« népotisme »* pratiqués par leur patronne, Mary Rosser, la dame de fer du marxisme insulaire. Ils reprochent à celle-ci d'avoir débarqué le rédacteur en chef, John Haslett, coupable d'utilisation de l'équipement informatique du journal à des fins politiques. Et surtout d'avoir nommé en lieu et place Monsieur Gendre. Donc, c'est la lutte un peu crépusculaire et qui pourrait devenir finale, vu l'état du *Morning Star*.

Il n'y a pas de luttes de tendances, du moins pas officiellement, à Cuba. Fidel Castro vient d'en reprendre, à l'unanimité du Parlement, pour cinq ans. *« P... ! cinq ans ! »* diraient les Guignols cubains de l'information. Pour fêter l'événement, le Lider Maximo leur a asséné, à tous, un discours-fleuve. Sept heures et quinze minutes précisément. Il paraît même qu'en cette occasion Fidel Castro, bon pied, bonne langue, a battu son record national du marathon oratoire. Le précédent datait, selon un confrère du *Figaro*, de 1959, sept heures pile. Au moins en ce temps-là, la révolution cubaine était-elle jeune et pleine d'allant.

Mais aujourd'hui ? Car, tout de même, cela reste un grand mystère ! Que peut avoir à dire Fidel Castro aux Cubains, en sept heures et plus d'estrade, qu'ils ne sachent déjà ? Quelles idées sont assez nouvelles, quelles propositions restent assez inédites, quelles avancées sont proposées qui puissent mériter un tel déluge verbal ?

Oui, c'est un grand mystère que cette propension du leader cubain à pratiquer ainsi le comique d'allocution. On imagine bien, même si les nuits sont douces à La Havane, en quelle appréhension vivent les spectateurs de ces représentations sans fin. Combien ils doivent se dire, résignés : *« C'est parti, attachons nos ceintures »*, amener des coussins sous-fessiers. Ou peut-être organiser des paris clandestins sur le temps de parole. Combien aussi ils doivent s'entraîner à feindre la plus vive surprise, le plus bel enthousiasme, à ne pas rater l'anecdote du dixième acte ou le bon mot du vingt-deuxième.

Fidel Castro est un grand orateur. C'est un fait. En plus d'une occasion, il aura su capter son auditoire, l'éblouir par cet art mêlant le grandiloquent et l'intimisme. Certains de ses discours furent, au dire de témoins neutres, de superbes moments d'éloquence, d'émotion et de plaisir. Mais tout de même, s'enivrer à ce point, à une demande qu'on impose générale, de sa propre ivresse des mots ! S'écouter ainsi *discourir comme d'autres* s'écoutent parler.

Du régime cubain, quand il en sera fait le bilan, il faudra se souvenir aussi qu'il fut celui de la dictature des mots, de cette logorrhée. Surtout si l'on sait que ces longs cheminements de pensée et de paroles se sont toujours achevés sur la plus concise des formules : *« Le socialisme ou la mort ! »* Mais là, peut-être, est la clé : parler, parler encore, parler toujours, sept heures et plus, la parole ou la mort !

Un agent secret israélien a été arrêté en Suisse au cours d'une opération

L'homme du Mossad aurait été intérpellé dans la Mission iranienne

BERNE
de notre envoyé spécial

Les autorités helvétiques sont sorties de leur mutisme, jeudi 26 février, pour apporter quelques informations sur l'opération ratée des services secrets israéliens en Suisse, révélée par les médias. Dans une conférence de presse à Berne, le procureur général de la Confédération, Carla del Ponte, a confirmé qu'une affaire d'espionnage, montée par le Mossad, a été découverte dans les environs de la capitale fédérale. Sans donner plus de détails, la magistrate a précisé que cinq hommes de nationalité israélienne avaient été surpris, le 19 février, dans un immeuble habité par des membres d'une ambassade étrangère à Berne, en se refusant à indiquer le nom du pays visé. L'un d'entre eux a été arrêté mais les quatre autres ont pu prendre la fuite et sont sous le coup d'un mandat d'arrêt. Ils ont apparemment réussi à quitter la Suisse.

Dans des informations fragmentaires publiées la veille et reprises jeudi, la presse helvétique croit savoir que les agents du Mossad auraient échoué dans une tentative de pose d'appareils de surveillance électronique dans des locaux de la Mission iranienne auprès des Nations unies à Genève. Alors que quatre des agents ont réussi à s'échapper, le cinquième, pris d'un malaise cardiaque, a été interpellé par la police. Depuis, le gouvernement israélien serait activement intervenu auprès de Berne pour négocier la libération de l'agent arrêté.

PROTESTATION OFFICIELLE

Qualifiée d'*« ingérence inacceptable »* par Berne, cette affaire risque de porter ombrage aux bonnes relations traditionnellement entretenues par les deux pays. Contrairement aux vives critiques adressées par les organisations juives dans le débat sur les fonds en déshérence depuis la seconde guerre mondiale, Israël s'était abstenu de jeter de l'huile sur le feu et a pris soin de tenter d'apaiser les esprits.

En Israël, le premier ministre Benyamin Nétanyahou a assuré, jeudi, que son gouvernement faisait *« ce qu'il fallait »* pour régler le problème de son agent secret arrêté en Suisse. *« Un Israélien a été arrêté en Suisse. Nous traitons cette affaire par l'intermédiaire de notre ambassade à Berne et du ministère des affaires étrangères*, a déclaré M. Nétanyahou à des journalistes à Tel-Aviv. *Je n'ai rien à ajouter. Nous nous occupons de ce dossier et nous ferons tout ce qu'il faut pour régler le problème. »*

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères, Amir Guissin, a confirmé à l'AFP que la Suisse avait présenté une protestation officielle auprès d'Israël à propos de cette affaire. Dans cette note, le gouvernement suisse *« proteste énergiquement contre cette atteinte portée à la souveraineté suisse, en violation du droit international public, par des membres du service secret israélien »*.

Jean-Claude Buhrer (avec AFP)

Nouvelles mutineries militaires au Niger

UNE NOUVELLE mutinerie de militaires a eu lieu à Agadez, à 750 kilomètres au nord-est de Niamey, alors que la région de Diffa (1 150 kilomètres à l'est de la capitale) est depuis samedi aux mains de soldats mutins, qui exigent le paiement de leur solde. Ces mutineries touchent deux régions où les négociations du gouvernement avec la rébellion – touarègue dans la région d'Agadez et toubou dans la zone de Diffa – ont suscité des frustrations chez les militaires. Des coups de feu ont été entendus mercredi 25 février dans la matinée à Agadez, où le préfet du département, le lieutenant-colonel Maï Manga Oumara a été pris en otage avec deux autres officiers par les mutins, selon le ministre de la défense, Yabaya Tounkara. Dans la région de Diffa, les mutins, qui ont imposé un couvre-feu, détiennent depuis samedi au moins quatre responsables civils et militaires en otage. Les fonctionnaires civils ont commencé mardi une grève générale pour réclamer le paiement de six à sept mois d'arriérés de salaires. – *(AFP.)*

Le procureur Starr est critiqué par les journalistes américains

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans l'âpre bataille qui oppose Kenneth Starr, le « procureur indépendant » chargé de l'affaire Monica Lewinsky, aux avocats de Bill Clinton, tous les coups semblent désormais permis. Le premier vient cependant de commettre un sérieux pas de clerc en s'attaquant indirectement à... la liberté de la presse. Chaque camp défend ses intérêts en distillant des informations insidieuses pour discréditer l'adversaire. Les avocats de M. Clinton ont reconnu avoir loué les services d'un détective privé, Terry Lenzner, mais démenti que celui-ci ait pour tâche de recueillir des détails sur la vie personnelle de M. Starr et de ses adjoints. Le procureur, persuadé du contraire, a riposté à sa manière : Sidney Blumenthal, conseiller en communication de la Maison Blanche et proche du couple Clinton, a été convoqué devant le Grand Jury et sommé de révéler à quels journalistes il a confié des *« informations négatives »* sur les collaborateurs de M. Starr, ainsi que la nature de ces informations.

Le porte-parole de la Maison Blanche a, du coup, dénoncé un *« abus de pouvoir caractérisé »*, et la plupart des éditorialistes ont abondé dans ce sens, stigmatisant une *« attaque brutale contre la liberté de la presse »* ainsi qu'un usage *« pervers »* des pouvoirs considérables accordés par la loi au procureur. L'intéressé a expliqué qu'il utilisait une procédure parfaitement légale, dans la mesure où la *« désinformation »* dont il est victime peut avoir pour objet d'*« intimider les procureurs et enquêteurs, d'entraver le travail du Grand Jury, voire de faire obstruction à la justice »*.

Cette passe d'armes est symptomatique du caractère de plus en plus tendu des relations entre l'entourage présidentiel et les enquêteurs. Selon le *New York Times* et la chaîne ABC, la Maison Blanche aurait en effet décidé d'invoquer le *« privilège de l'exécutif »*, afin de permettre aux proches conseillers de M. Clinton de refuser de répondre à certaines questions de Kenneth Starr. M. Clinton prend ainsi un sérieux risque politique : outre qu'il s'agit d'un dispositif qui accrédite fortement l'impression que le chef de la Maison Blanche a quelque chose à cacher, la justice n'a pas toujours validé ce choix présidentiel dans le passé. L'exemple le plus fameux est celui de Richard Nixon. L'ancien président républicain avait invoqué le *« privilège de l'exécutif »* pour refuser de remettre à la justice les bandes magnétiques du scandale du Watergate (le cambriolage raté du quartier général du Parti démocrate).

Laurent Zecchini

BOURSE

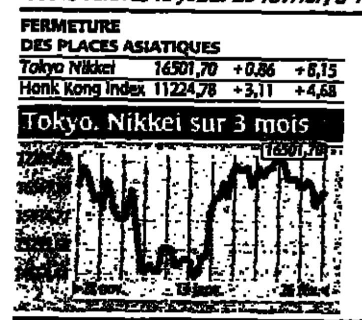
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 26 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16501,70	+0,86	+8,15
Honk Kong Index	11224,78	+3,11	+4,68

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/02	Var. en % 25/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3353,10	+0,15	+11,81
Amsterdam CBS	1062,09	+0,14	+16,24
Bruxelles	20012	+1,17	+19,08
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4890,92	+0,19	+20,65
Londres FT 100	5746,30	+0,02	+11,89
Madrid Ibex 35	8866,24	+0,54	+22,20
Milan MIB 30	29232	+1,20	+17,20
Zurich SMI	7118,30	+0,75	+13,61

Tirage du *Monde* daté mercredi 25 février : 484 994 exemplaires · 3

هكذا من الاصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« De la cause de Dieu à la cause de la nation » de Catherine Maire
page II



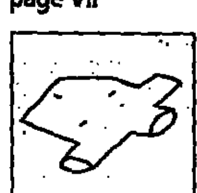
LEWIS CARROLL
page V

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 27 FÉVRIER 1998

FERLINGHETTI
et le retour de la beat generation
page VI

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII



Kerouac, mère et fils

La biographie de Gerald Nicosia est la première à imposer la présence de cette femme possessive que le romancier n'a pas su fuir

La famille Kerouac n'a jamais compté que des enragés. Jack était fier d'Iseult, car c'était une Kerouac, l'aïeule, qui fut enlevée par Tristan de Cornouailles. Jack se souvenait de tout. Avec l'histoire de ses ancêtres, flopées de saints, il vous faisait un bœuf du feu de Dieu, l'oiseau ivre faisait gémir son saxophone, tandis que la mort agitait de grandes ailes devant sa fenêtre, plop plop, et lui à vouloir tout dire, ses crises et ses fugues, ses cauchemars et ses transes de grand vaurien plein d'allégresse. Jack fanfaronnait sur les Lebris de Kerouac, insurgés de Vendée, alliés de Montcalm au Québec. Il s'enflammait chauffé à rouge sur la légende du baron qui épousa une princesse iroquoise, se fit trappeur, et engendra des fils qui devinrent pères à leur tour, etc. jusqu'à la naissance de Ti Jean, à 17 h 30 le 12 mars 1922, dans une chambre aux rideaux de dentelle, il s'en souvenait, comme il se souvenait qu'il allait devenir le plus grand écrivain du monde. Belle gueule. Dévôt auquel une pluie de roses à la sainte Thérèse promettait l'extase, du côté de sa mère (une chouette nana), apparenté à Napoléon Bonaparte et au pape Pie VI du côté de son père, et même pourquoi non ? descendant d'une caste de Perse d'où était issu Bouddha. Une sacrée bande de cinglés, okay. Pauvre gosse.

La ville natale s'appelle Lowell, Massachusetts. On y joue au football à s'en péter le tibia, on y effeuille la majorette qui donne des baisers sans condition, on y écoute Glenn Miller plein volume, on y rêve de devenir journaliste-champion, d'avoir Gershwin pour voisin, une garde-robe remplie de smokings et foulards blancs, et Gene Tierney pour épouse. On la quitte, pour l'accomplissement total de soi, plier bagages vers le Sud, s'arrêter dans une chambre pleine de cafards, louer une Underwood, mordre au swing, revenir, attraper le virus de l'amour – Edie adore les hot dogs et pouffe de rire en voyant les copains pisser sur le trottoir – et s'enfermer dans les toilettes pour lire Shakespeare et la Bible, repartir. Allers-retours, perpétuellement, voici ce qui s'est passé : Jack Kerouac est semblable à tous les hommes, sauf qu'il ressemble à un homme ordinaire. Un visage le hante, et c'est le visage de sa mère – qui t'aime tant, toi pauvre type – il a rejeté l'amour de cette p'tite femme parce qu'il avait envie de boire un verre avec un démon tapageur venu de l'autre côté de sa démence, et que va t-il devenir si c'est pour rien, pour écrire comme tout le monde.

Tourbillon de visages, les visages de la coquine aux yeux mi-clos, du grand trompettiste noir, de l'humanité souffrante crucifiée et du Mickey en quête de karma, les visages de la génération beat, êtres éperdus et comme le bout de la nuit, comme les routards à la coule, fous de Dieu, comme le visage de Ginsberg (lunettes à monture d'écaille, oreilles décollées), le visage de Burroughs (banal, impassible regard bleu d'âme damnée), le visage de Cassady (beau blond, nietzschéen, oeil perçant du baiseur bi), et les visages de Jack, tous ses visages, c'est lui.

C'est lui, sac à dos, sur la route 6, à la recherche de n'importe quoi; gavé de tartes aux pommes et crème glacée, irradié par les blondes, faisant du pouce de Denver à Davenport, étourdi par les tableaux de Cézanne, défoncé à la marijuana que Lu-Anne planque dans son soutien-gorge, qui se réveille parfois dans un lit partagé à six, ou transfiguré en Christ au linceul, en pleine éclipse de Lune, relancé par la voix de Lady Day, raids en Cadillac, joutes verbales et duels d'obscénités dans les clubs d'hipsters, nuits voraces avec une poule relax...

... lui et Joan, et Stella, et ses phlébites psychosomatiques, et Carolyn épouse Cassady, et la théorie de l'orgasme de Reich, et Alene à peau café au lait, et Esperanza-Tristessa, quelques orgies entravées par l'angoisse, une crise de larmes en entendant Chet Baker et pensant aux filles bien trop vite abandonnées, et Helen, et toutes ces bouteilles de whisky ingurgitées, et d'autres nuits blanches à hurler en caleçon, comme un coyote, en bafouillant des strophes tragiques, et pianotant des oratorios tonitruants, et quelques dizaines encore de pépées, et pour finir avec le visage en betterave bouillie...

... encore lui imitant Bogart et Gabin, explorant les jungles d'asphalte en se prenant pour Balzac, payant un verre à Céline, dévorant Wolfe, et Flaubert, et Dostoïevski, et fonçant à Hollywood pour y devenir l'un des enfants du paradis, suivant des cours avec Strasberg, croisant Brando, réclamant de baiser Marilyn et la traitant de pute de caniveau parce qu'elle tourne les talons, gravissant le mont de la désolation, sirotant des textes taoïstes, adulant Joyce et ses épiphanies insomniaques, Joyce et ses rites ardents...

Et comme toujours. Jack accroché aux cordons du tablier maternel, débarquant chez elle avec vingt poivrots éméchés pour qu'elle fasse des biftecks sensationnels, finissant sa vie chez elle, sa mémère, qui lui tend chaque matin son jus d'orange – Ja-ckie ! Ton jus ! – et le couve avec ses chats. Joyce Johnson, l'une des compagnes de Jack, dira : *« Un fait : la seule femme que Kerouac emmena jamais sur la route ne fut ni moi, ni Edie Parker, ni Carolyn Cassady, ni aucune des sombres beautés* fellaheen *de ses rêves, mais Gabrielle l'Evesque, soixante-deux ans, avec son chignon de cheveux gris acier, ses lunettes rondes et son rosaire enfermé dans son vieux porte-monnaie noir. »*

Publiée en langue anglaise en 1983, la biographie de Gerald Nicosia, sans doute la plus complète, et enrichie de quelque trois cents témoignages, est la première à imposer la présence de cette femme possessive que l'homme n'a pas su fuir, même sous l'effet de la benzédrine, lorsqu'il tapait à toute allure pendant trois jours et trois nuits, suant tant qu'il changeait de tee-shirt toutes les deux heures. La mère, la religion, la culpabilité, l'écriture : toute une vie *« près de l'os »* (le mot est de Thoreau) et près de la fenêtre (celle du jeune garçon où brille l'étoile, celle des chambre d'hôtel, celle de l'asile de fou ou de la prison), toute une vie à écrire pour faire l'ange, oublier les règles (de la syntaxe, de la société matérialiste, du monde dégueulasse), se sonder à la manière de Freud ou de Jung, trouver un équilibre entre grandiloquence et babil, son et image, éjaculation et prière, s'inventer une respiration, un second souffle, écouter la furie électrique de la rage verbale, tout dire, tout avouer... parce que *« je vous le dis franchement, Messieurs, ma pratique narrative prend ses racines dans mon enfance catholique et dans mon expérience du confessionnal. Je croyais devoir ne retenir quoi que ce soit par-devers moi, dissimuler le moindre détail au prêtre était un péché. »*

Kerouac à confesse : plus de deux millions de mots, dit-il, pour colorer une vie en douleur, et malgré tout, malgré cette dévotion à la littérature grâce à laquelle les messes sont devenues moins littéraires et les auteurs propulsés vers les rythmes de leurs libertés, et malgré lui, Kerouac aura continué à s'empoisonner jusqu'à ce que son corps pourrisse, gonfle, explose et tombe en poussière. Il avait quitté Lowell avec Hölderlin en tête : *« Y mourir, dans le bonheur étrange que donne la fin, ou s'en aller. »*



© FRED W. McDARRAH

MEMORY BABE
de Gerald Nicosia
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marcel Deschamps et Elisabeth Vonarburg,
éd. Verticales, 1 000 p., 170 F.

La lucidité intempestive du « citoyen » Mauss

Dans ses écrits politiques, l'ethnologue condamne le bolchevisme et le fascisme et s'engage dans une lutte politique pour plus de solidarité sociale

ÉCRITS POLITIQUES
de Marcel Mauss.
Textes réunis et présentés par Marcel Fournier,
Fayard, 816 p., 250 F.

C'est sans doute parce qu'il n'a jamais pu ni voulu séparer l'ethnologie des statistiques, l'orientalisme de la psychologie, l'histoire des religions de la linguistique, que Marcel Mauss est devenu, pour des générations de chercheurs, l'un des maîtres à penser des sciences sociales en France. C'est sans doute parce qu'il s'est toujours refusé à choisir entre le savant et le citoyen, entre science et politique, sans jamais confondre cependant la tâche du sociologue et celle du politicien, que Mauss représente si bien le type de l'intellectuel engagé dans l'action sociale.

Dès 1901, à l'Ecole pratique des hautes études, puis, à partir de 1930, au Collège de France, Mauss fascine son auditoire. On y rencontre au fil du temps Roger Caillois, Eléna Cassin, Germaine Dieterlen, Georges Dumézil, Louis Dumont, Alexandre Koyré, Michel Leiris, André Leroi-Gourhan, Denise Paulme (1), Maxime Rodinson, Germaine Tillion, Jacques Vernant et tant d'autres encore. Les mains dans les poches, Mauss improvise. Sa liberté de ton, son érudition portée par une parole magique, sa maîtrise du moindre détail technique s'allient à un dandysme vestimentaire qui le singularise parmi ses collègues : tweed léger à large quadrillage noir sur gris clair, chemise rayée gris perle au col à longues pointes, nœud papillon jaune citron.

Parmi ceux qui l'ont connu sans avoir été de ses élèves, Claude Lévi-Strauss a écrit, l'année même de la mort de Mauss, en 1950, combien son célèbre *Essai sur le don* (1925) inaugurait *« une ère nouvelle pour les sciences sociales »*. Evoquant les propos de Malebranche au souvenir de sa première lecture de Descartes, Lévi-Strauss estime peu nombreux ceux qui ont lu cet *Essai sur le don* sans avoir *« le cœur battant, la tête bouillonnante, et l'esprit envahi d'une certitude encore indéfinissable, mais impérieuse, d'assister à un événement décisif de l'évolution scientifique »*.

Auteur d'une œuvre foisonnante, faite d'essais, d'esquisses et de comptes rendus éparpillés dans des revues, Mauss n'écrivit jamais de livre – pas plus qu'il n'acheva sa thèse sur *La Prière*. Son oncle, Emile Durkheim (1858-1917), dont il fut un proche collaborateur, s'inquiète de le voir ainsi *« musarder »* et, dans une lettre de 1898, lui écrit : *« Je crains que tu ne t'amuses à bien des curiosités inutiles. »* En cette fin de siècle, Mauss a beau se dire *« voluptueux »*, traînant et travaillant *« sans entrain »*, surtout enclin aux *« sorties qui apprennent plus sur la vie que toute réflexion »*, il publie, en collaboration avec son ami Henri Hubert, dans la même année 1899, un premier grand texte scientifique, sur la fonction du sacrifice, et son premier écrit politique d'importance sur *« l'action socialiste »*. Ce voisinage ne cessera plus, pas plus que celui entre érudition et journalisme.

Grâce au précieux travail de Marcel Fournier, à qui l'on doit déjà une somme biographique sur Mauss, publiée en 1994 dans la même série, on peut désormais prendre toute la mesure de l'importance de ces *Ecrits politiques*. Le tome qui vient de paraître complète les trois volumes des *Œuvres* de Mauss, publiés par Victor Karady (1968-1969), auxquels il faut joindre le recueil *Sociologie et anthropologie* (1950), précédé d'une importante introduction de Lévi-Strauss.

Ce qui frappe d'emblée à la lecture des Ecrits politiques, c'est l'importance que Mauss attache à la solidarité et à la *« dissolution sociale »*. Ces questions sont déjà au cœur de l'oeuvre de Durkheim, en particulier dans ses études sur *La Division du travail social* et sur *Le Suicide*. Mauss partage avec son oncle un combat commun en faveur de Dreyfus, mais là où Durkheim, ami de Jaurès, estimait ne devoir intervenir que par le livre, lui veut *« agir en socialiste »*. Très tôt, il adhère en effet au Parti socialiste, qui retrouve son unité en 1905 sous le nom de SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière).

« Le citoyen », comme les socialistes aimaient s'appeler entre eux à l'époque Mauss, devient même actionnaire de l'organe du parti, *L'Humanité*, et l'un des dix membres de son conseil d'administration, avec ses amis Lucien Herr et Charles Andler.

Mais s'il veut réduire les inégalités nées du chômage, de la maladie, de la vieillesse en proposant l'adoption d'une législation d'assurance sociale, Mauss est convaincu que tout ne se joue pas dans les partis ni dans les sphères politiques.

Lire la suite p. IX

le feuilleton

de Pierre Lepape

Le premier parti de France

DE LA CAUSE DE DIEU À LA CAUSE DE LA NATION
Le jansénisme au XVIIIe siècle
de Catherine Maire.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires »,
704 p., 220F.

Hors de quelques cercles de spécialistes, qui se soucie encore du jansénisme ? Le mot lui-même n'évoque plus guère, au mieux, que de sombres et farouches querelles du Grand Siècle, des guerres de bulles auxquelles sont rattachés quelques grands noms de la littérature et de l'art, Pascal, Racine, Nicole, Philippe de Champaigne. Sous sa forme adjective, le mot a perduré pour souligner une sorte d'excès à la fois moral et esthétique : excès dans la rigueur, dans la sévérité et dans le dogmatisme. C'est ainsi que Valéry, pour l'en féliciter, qualifiait Mallarmé de *« janséniste de la poésie »*. Du jansénisme demeure ce vague parfum de dépouillement et de purisme fanatique. La dernière trace d'un monde disparu.

Pour lire l'ouvrage de Catherine Maire, il faut donc vaincre l'obstacle d'une immense distance, au moins apparente. L'historienne parle de temps étranges où d'obscurs combats d'intellectuels théologiens sur la prédestination, la grâce divine, la fréquence de la communion et l'interprétation de trois mots en latin dans une encyclique jetaient le pays dans la menace d'une guerre civile. Plus encore : Catherine Maire, après d'autres historiens mais d'une façon originale, montre comment la querelle janséniste est une des sources politiques du torrent furieux de la Révolution française. Au moins autant que celui de Voltaire, de Diderot et de Rousseau, le siècle des Lumières a été celui de leurs farouches adversaires, quasi inconnus des histoires officielles : Duguet, d'Etemare, Boursier, Le Paige. Des fous de Dieu. Ils préféraient s'appeler « les amis de la Vérité ».

Leur aventure historique est d'autant plus surprenante qu'au début du XVIIIe siècle le jansénisme originaire, celui des Arnauld, de Saint-Cyran et de Port-Royal paraît déjà appartenir au passé. Louis XIV ne veut voir qu'une seule tête, la sienne. C'est le prix de la paix civile : la religion du roi est celle de la France. L'unité, c'est le silence de tous. Du jansénisme, selon Catherine Maire, il ne demeure qu'*« une centaine de personnes, dont une vingtaine vraiment active »*. La destruction du couvent de Port-Royal des Champs en 1710, le viol des sépultures des religieuses qui y étaient enterrées, montrent à la fois l'acharnement du pouvoir royal et l'incapacité des derniers jansénistes à manifester la moindre opposition. Ils sont écrasés. Trois ans plus tard, en 1713, la promulgation, à la demande de Versailles, de la bulle *Unigenitus*, qui condamne les propositions néo-jansénistes du Père Quesnel, est destinée à visser définitivement le couvercle.

C'est le contraire qui se passe. Au terme d'une minutieuse et subtile enquête, qui porte à la fois sur l'élaboration d'une théologie de l'histoire, le figurisme, sur la construction d'un enjeu de mémoire, la glorification de Port-Royal et de ses « martyrs », et

Après d'autres historiens, Catherine Maire montre dans une enquête minutieuse et originale comment la querelle jansénisme est l'une des sources politiques de la Révolution

sur la construction d'une organisation clandestine, Catherine Maire décrit la naissance et le développement foudroyant de ce qui est, sans doute, le premier parti, au sens moderne. Avec son système de financement occulte, avec ses réseaux de solidarité. Avec son bureau politique qui décide de la stratégie et de la tactique, impulse, contrôle, rectifie, organise. Avec ses structures visibles et ses structures cachées. Avec sa presse enfin, ces fameuses *Nouvelles ecclésiastiques* qui vont assurer la propagande et l'unité du mouvement. Chaque semaine, sans aucune interruption malgré l'intensité de la répression policière, les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1728 à 1803 vont être achetées par plusieurs milliers de lecteurs – jusqu'à cinq à six mille – et recopiées, colportées, commentées, amplifiées par les sermons, instillées par les cathéchistes, mélangées à l'aumône par les institutions charitables.

Que racontent les *Nouvelles* et les milliers de brochures et de libelles qu'impriment les presses secrètes de l'organisation ? D'abord et avant tout l'histoire d'un combat, celui de la vérité de Dieu, du catholicisme, de l'homme et de l'histoire contre les forces qui veulent l'étouffer. Ultraminoritaires au sein de l'Eglise, persécutés par le pouvoir, condamnés par Rome, les néo-jansénistes développent une martyrologie extrêmement efficace ; d'autant plus efficace qu'elle se répand dans une nation privée de toute expression politique. La religion, comme ailleurs la philosophie, devient le théâtre où se représentent la crise de la société, ses dégoûts, ses révoltes, ses larmes, ses haines et ses espérances. On le voit mieux encore lorsqu'éclate, à partir de 1732, l'extraordinaire épidémie collective des convulsionnaires et de leurs miracles sur laquelle Catherine Maire avait déjà publié une remarquable enquête (1). Dans les salons philosophiques des beaux quartiers, les intellectuels décortiquent les incertitudes et les contradictions de leur époque avec les armes les plus raffinées du langage, de la raison et de la science. Dans ce grand salon tapageur et hystérique qu'est le cimetière Saint-Médard, le petit peuple des sans-voix, les femmes, les prêtres chassés de leur paroisse par le pouvoir, expriment leur désarroi, leur détresse morale et leur besoin de lumière avec les seuls moyens dont ils disposent : les cris, la souffrance des corps, l'intériorisation physique de la lutte du mensonge et de la vérité.

Saint-Médard, c'est l'incarnation violente de la fièvre théologique, le spasme ultime de la religiosité baroque. L'étape suivante est celle de la politisation. Battu sur le terrain des institutions religieuses, pourchassé rudement par le pouvoir et sa police, divisé de l'intérieur par le scandale du convulsionnisme, le parti se refait une jeunesse en épousant et en impulsant la lutte du parlement de Paris contre l'absolutisme royal. C'est le paradoxe explosif du jansénisme : pour défendre la toute-puissance de l'Eglise catholique, il met à mal l'unité de l'Eglise ; pour mieux proclamer l'essence divine de la souveraineté royale, il sape l'autorité absolue du trône. Et, sur ce terrain, il remporte d'éclatantes victoires. A commencer par la destruction de ses plus implacables ennemis. En 1764, la Compagnie de Jésus est supprimée en France. Voltaire, qui a beaucoup ferraillé contre elle, ne se trompe pas sur l'identité des vainqueurs : *« On s'est trop réjoui de la destruction des jésuites. Je savais bien que les jansénistes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards et on nous a livrés aux loups. »* « Martyrs de la vérité », les jansénistes sont moins disposés que quiconque à être les amis de la tolérance. La vérité ne souffre pas de compromis avec l'erreur. La légitimité intellectuelle et théologique du jansénisme est inséparable du fanatisme. Pas de compromis : c'est aussi le mot d'ordre du jansénisme parlementaire et le secret de sa réussite. Son efficacité politique, sans commune mesure avec les maigres forces sociales qu'il représente, tient à sa manière de proclamer qu'il ne fait pas de politique. Les jansénistes font de la théologie combattante, rien de plus. En noyautant, mais en secret, la seule institution d'opposition qui existe, les parlements, dont ils vont radicaliser les prétentions et les protestations. Jusqu'à la brisure révolutionnaire.

Catherine Maire pousse très loin le rôle du jansénisme de robe et de son maître d'œuvre, Louis-Adrien Le Paige, dans l'ébranlement décisif de la monarchie absolue et la naissance de l'idée constitutionnelle : *« Non seulement le constitutionnalisme parlementaire n'existe qu'en fonction des avatars de la querelle janséniste, mais il est presque uniquement l'œuvre d'un seul homme qui est tout à la fois le gardien de la mémoire de Port-Royal et le dramaturge secret de la poursuite du combat contre "l'esprit du molinisme". »* Homme de l'ombre, manipulateur surdoué, infatigable tireur de ficelles, l'avocat Le Paige a sans doute été trop longtemps sous-évalué. Il semble qu'ici, emportée par la logique de son écriture de l'histoire, Catherine Maire lui offre un trône disproportionné à son assise.

Sans doute ce gauchissement de la perspective était-il le prix que devait payer l'historienne à la cohérence de sa thèse. Catherine Maire a construit, avec talent, un objet intellectuel parfaitement clos et autonome nommé jansénisme. Avec sa doctrine, ses chefs, ses troupes, ses scissions, ses actions, ses emblèmes et ses héros parfaitement conformes à une invariable eschatologie. Tout, dans son livre, part du jansénisme, et tout y ramène ; comme si l'aventure janséniste ne s'expliquait que par elle-même : par ses idées, par sa politique. Le lecteur est reconnaissant à l'historienne de lui dessiner avec autant de précision le trajet idéal d'une idéologie, surtout lorsque celle-ci a bouleversé si radicalement l'ordre politique. Mais, en même temps, il éprouve le sentiment que ce magnifique schéma est trop simple pour être vrai. Si le jansénisme du XVIIIe siècle a changé l'histoire, il est non moins vrai que l'histoire du siècle des Lumières a changé le jansénisme, dans sa nature même. Une secte d'intellectuels animée d'un antihumanisme absolu s'est muée en un courant politique militant pour la limitation des pouvoirs du roi. Il a fallu bien d'autres récoltes, et dans d'autres champs, pour que s'accomplisse cette étrange moisson (2).

(1) *Les Convulsionnaires de Saint-Médard. Miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIIIe siècle* (Gallimard, coll. « Archives », 1985, 268 p., 82 F).

(2) Tout en demeurant dans le seul champ religieux, le dixième volume de l'*Histoire du christianisme : Les Défis de la modernité (1750-1840)*, sous la direction de Bernard Plongeron, montre bien comment le jansénisme s'insère, comme malgré lui, dans la dialectique de la tradition et du changement, de la continuité et de la rupture qui organise la crise du XVIIIe siècle (Desclée, 1997, 1 004 p., 495 F).

Sur les flots merveilleux du « Kathasaritsagara »

Grand classique de la littérature médiévale en langue sanskrite, « Océan des rivières de contes », de Somadeva, paraît pour la première fois dans son intégralité. Récits picaresques ou galants côtoient historiettes morales, fables, anecdotes pour évoquer aussi bien des épisodes de la vie ordinaire que d'antiques légendes

OCÉAN DES RIVIÈRES DE CONTES
de Somadeva.
Edition présentée et publiée sous la direction de Nalini Balbir
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1 792 p., 490 F.

Après la Chine et le Japon, l'Inde fait son entrée dans la Bibliothèque de la Pléiade. Non pas, comme on aurait pu s'y attendre, avec les grands cycles épiques du *Ramayana* ou du *Mahabharata*, mais avec un classique de la littérature médiévale en langue sanskrite, le *Kathasaritsagara*, qu'une traduction quasi littérale désigne comme l'*Océan des rivières de contes*. C'est un choix des plus heureux, qui propose d'emblée la version intégrale d'un ouvrage dont nous ne connaissions que quelques extraits, notamment les merveilleux *Contes du vampire*, traduits par Louis Renou et qui sont repris ici, mais à leur place, dans le flux proliférant, débordant, d'une création qui multiplie les dérives, les surprises, les égarements, tout en restituant un univers historiquement repérable, gorgé de sève, d'énergie, d'allégresse, et un auteur identifiable : Somadeva.



Avec trois cent cinquante histoires groupées en dix-huit livres, l'*Océan* accueille *des rivières de contes* de toutes provenances. Sa structure générale est celle d'une succession de fictions emboîtées les unes dans les autres et qui s'arriment à une trame principale. La diversité des genres et des formes est telle que des récits picaresques ou galants côtoient des historiettes morales, des fables, des anecdotes ; réalisme et merveilleux se mêlant pour évoquer aussi bien des épisodes de la vie courante que d'antiques légendes.

Une telle masse narrative pourrait de prime abord décourager le lecteur, lui faire craindre l'engloutissement, la submersion, le naufrage, alors que c'est l'ampleur même qui donne des gages de liberté et de fantaisie. L'*Océan* peut en effet s'aborder de face, flot après flot, ou permettre une navigation plus intuitive, avec avancées brusquées et replis rêveurs. De toute façon, il y a toujours un mythe qui attend d'être réveillé auprès d'un conte à dormir debout, et une relation leste qui s'empresse de pimenter quelques préceptes trop bienséants.

UN GRAND CONTEUR

Qui était donc Somadeva, celui qui se nomme à l'extrême fin du livre ? Vraisemblablement un lettré du XIe siècle, vivant au Cachemire dans l'entourage du roi Ananta et de la reine Suryamati, à qui l'ouvrage est prioritairement dédié. Il appartenait sans doute à la caste des brahmanes, avait étudié les *Veda*, la grammaire, la logique, l'astrologie. A l'évidence, il possédait une fabuleuse culture, conjuguait les dons du conteur et ceux du compilateur, savait boire à plusieurs sources et revivifier la mémoire comme en se jouant. Modestement, il se présente comme un transmetteur de textes, pas comme l'auteur de chacun d'entre eux. L'*Océan* brasse des matériaux divers dont on repère la provenance dans *La Grande Histoire*, un recueil gigantesque aujourd'hui perdu, mais aussi dans ce qui est le fonds commun de la culture indienne : les gestes du *Ramayana* et du *Mahabharata*, les recueils de fables du *Pancatantra*.

Pourtant, l'apport de Somadeva, s'il n'est pas d'invention première, est brillamment de réalisation finale : il regroupe, il agence, il forge un prodigieux ensemble ; surtout, il marque de son empreinte (ou, pour mieux dire, de son esprit) le mouvement général de l'oeuvre. A défaut d'unité de ton, l'*Océan* témoigne d'une maîtrise et d'un élan. Somadeva s'y révèle à la fois un érudit qui use à son gré des écrits traditionnels et un écrivain alerte, précis et inspiré, lucide et caustique. Ce que le héros du livre de Salman Rushdie *Haroun et la mer des histoires* exprime parfaitement en déclarant qu'il faut lire Somadeva *« pour sa délectation et son instruction »*.

Ces deux termes – délectation et instruction – s'appliquent à toutes les composantes de l'oeuvre, mais en proportions inégales. Il est des passages où l'art du récit semble livré à lui-même, attentif au seul plaisir de la parole qui s'engendre de rebond en rebond, de surprise en surprise ; le message, la maxime ou la morale n'intervenant qu'*in extremis* pour réinscrire le jeu dans une aire plus haute, celle du sens, que les dieux gouvernent sans ménagement et que les hommes perçoivent toujours au travers d'une ombre, d'un enchantement ou d'une peur. Et puis il est des séquences qui, dans les creux de l'action, ont pour fonction de faire patienter. Comment va se conclure tel combat ? Qu'adviendra-t-il de tel amour naissant ? Le conteur reprend souffle, ménage ses effets : en attendant, il propose une sorte de méditation aimable, d'enseignement distrayant. L'*Océan* allie toujours connaissance et divertissement.

C'est qu'il s'agit de mettre fin, par les moyens propres d'une narration à visée éthique, aux effets d'une terrible disgrâce. Comme dans *Les Mille et Une Nuits*, l'invention répétée, ressassée, diffractée, du récit aura pouvoir d'ajourner la sentence, voire de la rapporter. Ici, le danger n'est pas mortel, il est pire puisque, selon les critères hindous, *« être victime d'une malédiction signifie subir une grave déchéance et se réincarner sous des formes peu enviables, sort plus douloureux que la mort même »*, ainsi que le souligne Nalini Balbir, dans sa préface.

Avec Somadeva, le piège, ou si l'on veut l'injonction faite au récit, apparaît des plus subtils et, caprice de déesse ou pas, des plus plaisants. C'est parce qu'elle exige de Siva une histoire nouvelle, car elle veut entendre du neuf, que Parvati met en route l'immense machinerie de l'*Océan*. Caché, l'un des serviteurs du dieu écoute les *« aventures inédites et merveilleuses »* et s'empresse d'aller les conter à sa femme, qui court les répéter à sa maîtresse, la déesse Parvati. Fureur de celle qui s'appelle aussi la *« fille de l'Himalaya »* et qui chasse du séjour des dieux l'infortuné Puspadanta : *« Grossier personnage, deviens un mortel ! »*

Accablé mais prévoyant, Puspadanta s'enquiert de ce qui pourrait annuler une telle malédiction. Parvati décide de l'épreuve : l'exilé devra raconter sur terre et transmettre l'*Histoire* qui va précisément servir de trame au livre qui commence. En cinq pages, la mécanique est lancée : la loi des causes et des effets n'a plus qu'à se charger d'animer le reste, soit plus de treize cents feuillets ! L'impulsion initiale ne pouvait être que divine, et d'ailleurs les dieux continueront de rôder, intervenir, disputer à tout bout de champ, mais c'est très vite la société des hommes, avec l'éducation puis l'ascension du prince Naravahanadatta jusqu'à la souveraineté, qui gouvernera l'intrigue principale et les intrigues annexes.

QUI EST QUI ?

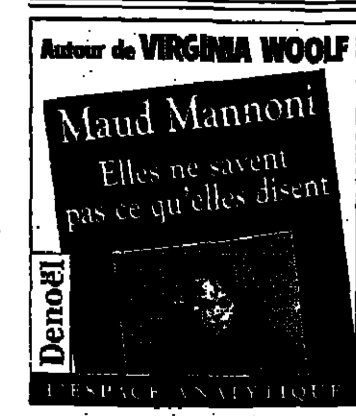
Comme dans toute fiction indienne, les représentants de l'espèce humaine, rois, brahmanes, marchands, artisans, joueurs, courtisanes, voleurs ou ascètes, vivent au contact des déités et des démons, participant ainsi de ce réel sans limite qui contient jusqu'au plus fol imaginaire. Avec, pour corollaire, une interrogation constante sur l'identité véritable de chacun : qui est qui ? Ce mendiant charitable, au comportement si peu en accord avec sa condition, n'est-il que ce qu'il paraît, ou bien quelque avatar divin ?

L'aventure est donc partout métaphore de la transmigration : dans les voyages, dans les lieux, mais aussi chez les êtres. A un déchiffrement lucide du monde, suggère Somadeva, s'ajoute une pénétration magique de l'univers. Ce que Rushdie redit en écho : *« Le monde réel est plein de magie, de telle façon que les mondes magiques peuvent facilement être réels. »* C'est pourquoi la longue initiation de Naravahanadatta impose souvent plus d'écoute que d'action : pour *« transformer un jeune prince, doué mais fragile, en digne chef d'un vaste empire »*, il importe de le mettre auprès d'hommes-récits qui multiplieront à l'infini les exemples, le projet étant de saisir et d'analyser toutes les facettes de la réalité afin de doter le prince de cette *« qualité d'être »* qui est la variante incarnée de la plénitude.

Même si, pour des sujets moins prédestinés, la lecture de l'*Océan des rivières de contes* ne mène pas à la « conquête des Orients » ni à l'Empire universel, elle assure mille et mille plaisirs. Comme le conseille Nalini Balbir, maître d'oeuvre de ce maître-livre : plongez au hasard dans cet océan, la pêche aux merveilles y est toujours bonne, imprévue, revigorante.

André Velter

★ A signaler la publication aux éditions L'Asiathèque-l'Unesco de l'épopée de Jay Shankar Prasad, *Kamayani*. Prasad est né à Bénarès en 1889, il publie le *Kamayani* en 1935, deux ans avant sa mort. Le thème du livre, la genèse de la race humaine au sortir du déluge – ce qui, à première vue, ne semble pas très contemporain –, permet pourtant à l'auteur de développer une suite de chants qui, de la contemplation à l'action, du combat au mystère, compose un étonnant viatique à l'usage des hommes de son temps. Le but n'est-il pas d'assurer, selon Prasad, la *« paix intérieure de l'âme dans un état social harmonieux »* ? Vaste projet s'il en est, et vaste poème que ce *Kamayani*, dont l'un des derniers vers proclame : *« La beauté semblait avoir acquis un corps. »*



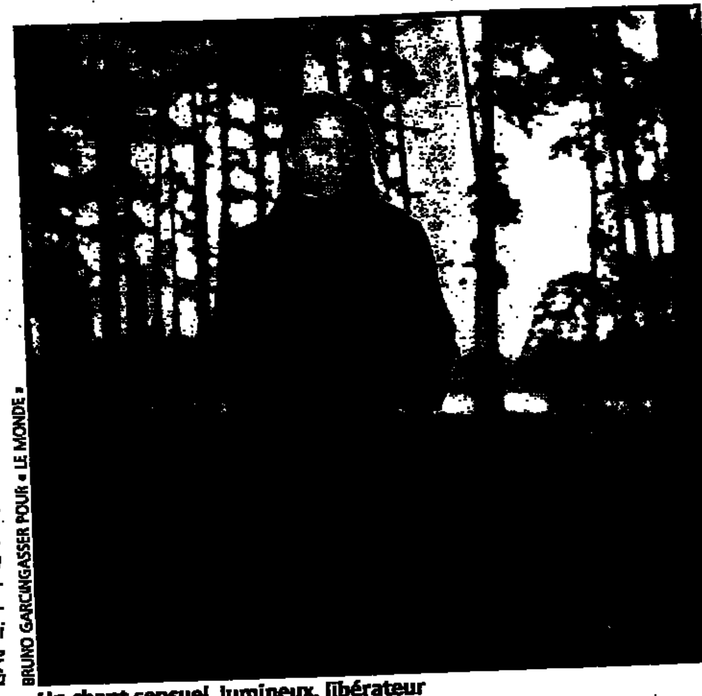
Nina Bouraoui, le temps de la maturité

Derrière la quête violente d'une vieille femme « d'âge blessé », se profile l'apaisement d'une jeune femme écrivain, hier survoltée

Dans les voix de honte et de colère portées par un verbe poétique, se dissimule une autre voix, douce, presque enfantine celle-là. Un léger sourire sur son visage plein de charme, et voici Nina Bouraoui prête à nous guider dans sa forêt de mots et de souvenirs.

portrait

« Le silence de l'écriture m'a donné le bruit, en tout cas la forme de la parole. »



BRUNO GARCINGASSER POUR « LE MONDE »

Un chant sensuel, lumineux, libérateur

Elle parle de ce lieu secret, où elle est entrée à l'adolescence pour faire son apprentissage du monde : *« Lorsque j'ai commencé à écrire*, raconte-t-elle, *j'ai commencé à parler. Enfant, j'avais des problèmes d'expression avec ce qui était étranger au cocon familial. Je me murais. Mon mur est tombé à l'âge de dix-huit ans. J'ai écrit pour parler. C'est étrange*, ajoute-elle, *je suis passée d'un silence à un autre. Mais le silence de l'écriture m'a donné le bruit, en tout cas la forme de la parole. »*

Hors du foyer, il y a la nature. Celle de cette Algérie, brûlante, lumineuse et aride qu'elle découvre à trois ans, lorsque ses parents s'y installent au début des années 70. Sa jeunesse en compagnie de sa sœur aînée, ses jeux de garçon, ses nuits dans les chaînes montagneuses du Hoggar ou du Tassili, tout est inscrit dans cette nature-là. Et plus encore, cet état d'innocence presque animal que la sauvageonne devenue écrivain n'a de cesse de retrouver. Enfance sauvage, enfance nomade. Après dix années passées en Algérie – le pays de son père –, l'état de santé de sa mère oblige la famille à s'installer à Paris. Un an plus tard, nouveaux déménagements : Zurich, Ferney, et enfin les Emirats arabes. Là, son baccalauréat en poche, Nina Bouraoui quitte ses parents et regagne la France pour y commencer des études de droit – vite écourtées – et de philosophie. Mais déjà, le mur est tombé, la parole apprivoisée, et d'elle naîtra *La Voyeuse interdite* (1). Succès immédiat avec ce monologue douloureux d'une adolescente musulmane prisonnière de la tradition. Malgré le doute, qui la taraude encore aujourd'hui, elle récidive un an plus tard avec *Poing mort* (2). Morceau de granit sculpté dans les angoisses de la finitude, ce nouveau *« délit »* – comme elle définit ses romans – met en scène une « sorcière », gardienne d'un cimetière, qui arpente sa mémoire pour mettre à nu les déchirures de l'enfance. Avant de reprendre ce motif dans *L'Age blessé*, Nina Bouraoui regagne le *« couloir étrange et étranger »* de l'écriture pour entamer une longue traque : des mots, du silence, des sensations, de cet état d'innocence et de *« virginité »* essentiel pour elle.

Suivent quatre années difficiles marquée par un changement de *« foyer »* éditorial : Gallimard d'abord, jusqu'au départ de Pascal Quignard, éditeur de ses deux premiers livres, puis Fayard avec Jean-Marc Roberts. Ensuite, un glissement de famille littéraire : Nancy Huston, Pascal Quignard, et surtout *« la folie poétique »* d'Hervé Guibert et de Violette Leduc succèdent à Bataille, Miller, Dostoïevski pour nourrir de *« leur chair, la chair de* [ses] *livres »*. Enfin, cette période se clôt par un cri de colère avec *Le Bal des murènes* (3). Après le tumulte, les mutations, les *« chaos d'identité »*, Nina Bouraoui se sent, à trente ans, prête à dévoiler une part intime d'elle-même : *« J'ai attendu d'être plus sereine*, explique-t-elle, *plus mûre, plus heureuse pour inclure un peu de vérité (...). ce sont des moments importants de mon enfance (...) les écrire, c'est ainsi les solidifier. »*

Cette voie nouvelle où s'inscrit *L'Age blessé* est tracée par une vieille femme, étrangère à l'humain et exilée en forêt : *« Je suis une personne d'âge blessé, sous emprise, mon passé est mon avenir immédiat, mon conte, mon bâton de vieillesse. je suis ma génitrice et ma descendante directe, la mère-fille, berce celle que je fus, ma siamoise. »* Son « autre » est une enfant, tapie sous les *« lignes brisées »* d'un corps ravagé. Incarnation de ces blessures que sont la peur de mourir, de perdre les siens, et la honte de se découvrir femme dans le désir des hommes. Traversée par les fulgurances de la mémoire, la « sorcière » gratte, creuse, pour extraire ses racines, celles-là mêmes qui lui permettront de retrouver le chemin vers Dieu.

Sous cette quête d'un mysticisme primitif et charnel se dessine la silhouette d'une jeune femme qui, dans une luxuriance de mots, d'images et de symboles transfigure ses propres réminiscences. D'une romancière à l'oeuvre, qui capte ses fragiles morceaux de mémoire et les fixe dans un chant sensuel, lumineux. Libérateur. Hier survoltée, aujourd'hui apaisée, la ligne vocale que compose Nina Bouraoui se teinte d'une nouvelle lumière : la maturité.

Christine Rousseau

(1) Gallimard, 1991.
(2) Gallimard, 1992.
(3) Fayard, 1996.

L'ÂGE BLESSÉ
de Nina Bouraoui.
Fayard, 126 p., 82F.

Garcin en selle

Le cheval : une passion folle, tragique, au cœur d'un récit autobiographique émouvant

LA CHUTE DE CHEVAL
de Jérôme Garcin.
Gallimard, 144 p., 75 F

A force de lire des livres, certains magnifiques, d'autres bien inutiles, à force d'essayer de comprendre pourquoi tant de gens veulent écrire – des histoires, leurs blessures, leurs désirs – alors qu'ils en sont incapables, le critique littéraire finit par passer à l'acte. Généralement, c'est désastreux et Jérôme Garcin ne l'ignorait pas en décidant de publier un récit à la première personne. Il savait aussi que ses confrères allaient l'attendre au tournant, guetter les faiblesses de style, les clichés. On peut s'amuser à ce jeu avec *La Chute de cheval*. Mais pas très longtemps, si l'on est sensible à la vérité des mots.

Garcin a une passion, le cheval, et il n'est pas nécessaire de la partager pour se laisser emporter dans cet *« autre temps, celui du cadran solaire, du couteau de chaleur, du bouchon de paille, du maréchal-ferrant qui pare, cloue, broche, lime, des nuits blanches de poulinage, des heures de longe, de tonte ou de séchage »*, ce monde où l'homme n'est *« pas un bavard »*, plutôt *« un* regardeur ». Passion folle, qui a changé le sens de sa vie, l'a conduit à acheter des chevaux, a fait de ses trois enfants des cavaliers. Passion qui a une histoire. Tragique, mais racontée avec une émouvante sobriété. Le père de Jérôme Garcin est mort en 1973 d'une chute de cheval, à quarante-cinq ans. Son fils en avait dix-sept. Ce père, Philippe, grand bourgeois intellectuel, éditeur, avait longtemps méprisé *« sinon le sport, du moins la dépense physique. Il la jugeait inutile, et, pour tout dire, inélégante »*. C'est après la mort du frère jumeau de Jérôme, Olivier, fauché par une voiture, à six ans, *« un dimanche d'été, dans la longue plaine briarde »*, que Philippe Garcin devint cavalier. Jusqu'à en mourir.

« Après l'accident de mon père, dit Jérôme Garcin, *j'avais fui les chevaux. »* Il est revenu vers eux grâce à son fils Gabriel et *« ce fut une révélation qui balaya des années d'hypocrite amnésie. J'avais négligé les chevaux mais ils ne m'avaient pas quitté. Ce sont des fidèles. Ils gardent, jusqu'à l'obsession, le souvenir visuel de tout ce que les cavaliers ont voulu oublier »*. Il n'écrit pas ce livre seulement pour dire cette « révélation », mais pour la comprendre. Contrairement à la littérature, qui parie sur la durée, l'art équestre est une exaltation de l'éphémère. Comme l'art des acteurs : *« Le prestige des cavaliers et la gloire des comédiens ont ceci de commun qu'ils ne se visitent plus, après qu'ont disparu leurs derniers admirateurs. »*

Géricault, peintre magnifique, mort à trente-trois ans de son amour du cheval ; François Baucher, qui, au XIX[e] siècle, inventa la science équestre moderne ; Paul Morand ; le mythique Cadre noir de Saumur... A eux, comme au vieux cavalier anonyme venant chercher près des écuries *« l'ombre du garçon fringant qu'il avait été cinquante ans plus tôt »*, Garcin veut payer sa dette. D'où un récit un peu composite, quoique jamais incohérent, qui se termine en manière de confession, annoncée par un délicat portrait de Bartabas, le fondateur de Zingaro. *« Il petit galope vers le blanc et le silence absolu à la manière littéraire de Michaux ou Beckett, cinématographique d'Alain Cavalier : c'est, cardinale, la tentation de l'éclipse. »* Jérôme Garcin ne sait peut-être pas encore où le cheval l'emporte, mais grâce à lui il a cessé de s'égarer, d'*« ignorer jusqu'à l'usage de* [son] *corps – comme pour aimer, il faut aussi un corps pour lire »*.

Josyane Savigneau

Vivre sans mûrir

La vie sans drogues, la vie tout court. Dominique Autié raconte l'histoire d'une désillusion

LE BEC DANS L'EAU
de Dominique Autié.
Ed. Phébus, 238 p., 129 F.

Sous sa fausse humilité, son ironie et sa faconde, le titre du roman de Dominique Autié, *Le Bec dans l'eau*, dissimule une deuxième interprétation. Au-delà de l'histoire d'un homme qui se déclare *« alcoolique abstinent »*, c'est du destin qu'il est sournoisement question, de celui bien terne dévolu à la plupart d'entre nous qui nous retrouvons le bec dans l'eau après avoir beaucoup espéré. Le romancier a donc évité la sempiternelle confession lourde de trop bonnes intentions. Du héros et de sa reconquête d'une normalité sans attrait, il n'est rien dit que de très atrocement objectif. Le sujet est ailleurs, dans la dérision et la tragédie secrète. D'autant plus qu'au côté du narrateur, ancien alcoolique sans repentir, il faut faire place à Yves, ancien drogué. Une parole en échos et en méfiance qui surfe entre sarcasme et caricature : *« A l'issue de nos rares dialogues, j'en viens à penser qu'il subsiste entre Yves et moi quelque chose d'un antagonisme primaire, instinctif, qui fait passer le buveur pour un déchet de l'humanité aux yeux du junkie, et ce dernier pour un has been du Flower power dans la cosmogonie minimaliste du dipsomane. »*

Le Bec dans l'eau n'est pas un roman initiatique. Passé le premier orgueil de la privation, on n'a rien traversé parce qu'il n'y a rien au bout du passage. Privé des drogues ordinaires (travail, ambition, passion...), l'homme tourne en rond sur une planète qui ne tourne pas rond. Le bonheur s'arrête au mirage des contraintes et des consolations alternées.

Pour mieux mettre en évidence l'absurdité de la condition humaine, Dominique Autié oppose *« celui qui voulait voir* (le toxicomane) *et celui qui ne le voulait pas* (le dipsomane), *celui qui s'éreintait à voir autre chose que le réel dans le réel et celui à qui la seule idée de ce même réel était intenable »*. Deux jeunes quadragénaires, immanquablement célibataires (hantés néanmoins par les femmes et toutes les aventures à tête chercheuse qu'ils font naître pour ne pas mûrir), dialoguent à perdre l'âme sur leur vigilante absence au monde. L'ancien alcoolique se refait une réalité à usage intime en pratiquant l'art du collage ; l'ancien toxicomane fabrique des mouches artificielles, plus réalistes que les vraies. Sans les écrans protecteurs, il leur reste le leurre d'une vie miniature à l'abri des obstacles grandeur nature. Lorsqu'il fait référence au roman sublime de Kawabata *Les Belles Endormies*, l'auteur confirme lui-même que le désir ne s'adresse jamais à un être mais à un corps fantasmé dont on souhaite l'immobilité consentante.

Par son acte d'appropriation, toute lecture est réductrice, mais plus particulièrement celle du *Bec dans l'eau*, qui ne se lit pas comme un roman ordinaire. L'intrigue stagne, se déroule et se reprend, parallèle au discours du buveur. Le maigre quotidien est sans avenir et sans issue. Le lecteur doit accepter la règle du jeu. Se couler dans la spirale infinie d'un monologue des profondeurs, jusqu'au point d'absorption où, miracle, il retrouve en lui les intuitions oubliées du début des temps, lucidité cruelle, certes, car il va falloir reconsidérer ce qu'on appelle les valeurs, revoir à la baisse les espoirs. Méditation paradoxalement salutaire puisqu'au bout d'un roman essentiellement fataliste, nous est donné avec tant d'acuité la sensation de vraiment exister : *« Nous sommes, Yves et moi, le dernier avatar du démiurge, coupé de sa base, devenu aphasique, qui s'entête toutefois. Mais c'est à dévoyer le réel que nous nous affairons. »*

Hugo Marsan

Les tourments du « griffonneur »

Bernard Pingaud a choisi de conclure son recueil de nouvelles par les traces d'une autobiographie avortée, et de poser avec anxiété la question de l'engagement dans la littérature

TU N'ES PLUS LÀ
de Bernard Pingaud.
Seuil, 242 p., 120 F.

Un recueil de nouvelles n'est habituellement pas un lieu d'épanchements autobiographiques ; et il est d'autres espaces pour entamer un examen de conscience. Le morcellement favorise, du moins peut-on le penser, la distance à soi, même si le moi de l'auteur constitue un possible point de convergence. Homme de lettres, romancier et essayiste, Bernard Pingaud a dépassé le moment où l'on demande à un écrivain de faire ses preuves. Celles qu'il devait faire, il les a faites. De même a-t-il montré, dans ses engagements politiques (au Parti socialiste) et idéologiques (proche de Sartre, membre du comité de rédaction des *Temps modernes*, il fut l'un des signataires du « Manifeste des 121 ») qu'il ne se contentait pas d'une vision désinvolte ou aristocratique du rôle et de la responsabilité de l'intellectuel. Que l'écrivain n'avait pas, à ses yeux, à reléguer, ou dédouaner, le citoyen.

Son premier titre paraissait en 1946 ; il avait vingt-trois ans. En 1990, dans son beau livre *Adieu Kafka* (1), Pingaud mettait en roman la question de la littérature, de l'étrange et maladif sacrifice qu'elle appelle, depuis Proust et Kafka. C'était un aveu en même temps qu'un constat, un témoignage d'intelligence en même temps que d'amour.

Ecrire. Se regarder écrire. Ecrire encore à partir de ce regard. Se regarder à nouveau, anxieusement comme à l'infini entre deux miroirs. Et puis cette question : à quel degré de gravité, d'engagement vital – ou mortel, si l'on en croit Maurice Blanchot – doit-on, ou peut-on, situer l'acte d'écrire ? *« Tu griffonnes »*, disait-on dans sa famille à l'enfant Pingaud ; et *« dans ce "tu griffonnes" il y a de l'étonnement, de la compassion, le clin d'œil d'une complicité souriante et vaguement admirative. Aucune défense n'est possible contre un tel jugement, qui vous réhabilite au moment même où il vous discrédite »*. Mais ce « jugement » est peut-être néanmoins une protection, une manière de contourner le sacrifice, de rêver de la littérature comme d'un innocent loisir... D'un loisir qui ne met pas fatalement la vie en jeu ou en suspens : *« Le vrai de la littérature (tout écrivain poursuit obstinément cette vérité) suppose un vrai de la vie qu'elle reconnaît et conteste. Impossible, donc, d'écrire sans vivre. impossible de n'être "que" littérature. C'est bien là le tourment du griffonneur. »*

TROUBLES

Le livre de Pingaud comporte deux parties. Les héros des six nouvelles qui composent la première sont des personnages incertains de leur existence ou de leur place dans le monde, souffrant de troubles d'identité, tremblant sur leurs bases. Le narrateur du texte – le quatrième de cette première partie – qui donne son titre au recueil est écrivain. Ce qui confère à ses troubles une tonalité, un style particuliers, dans lesquels on n'a aucun mal à reconnaître ceux de l'auteur. De même, ses relations avec sa compagne présentent des caractéristiques liées à cette activité, l'écriture, sur laquelle, comme on l'a vu, Pingaud lui-même n'a pas fini de s'interroger...

La seconde partie est constituée de deux chapitres. « Un Messager », daté de 1979, est le fragment initial d'une autobiographie avortée. Classiquement, Bernard Pingaud y raconte son enfance et la manière dont la littérature vient prendre place dans cette existence, entre un père et un oncle – tous deux normaliens, comme le sera l'auteur – qui eux-mêmes *« griffonnent »*, entre des géniteurs qui se déchirent. Daté de juillet 1997, « Sur le tard », qui conclut le volume, est le retour réflexif sur l'échec de cette autobiographie. Une suite d'« éclaircissements » renvoyant à des mots ou à des expressions du texte qui précède.

Une fois le livre refermé, une gêne s'installe dans l'esprit du lecteur. Non du tout sur la qualité d'émotion et d'intelligence de ces nouvelles. Non plus sur le caractère vif, sensible de la dernière partie d'un livre écrit avec une élégance et une attention sans faille. La réticence vient plutôt du trop brutal glissement de la fiction à ce qui est d'un autre ordre. Comme si, soudain, la littérature était prise en défaut, jugée impuissante et qu'il fallait, « sur le tard », la confesser.

Patrick Kéchichian

(1) Le roman vient d'être repris en Folio-Gallimard (n° 3047)

Livraisons

● **JUDITH**, de François-Bernard Michel
L'auteur de ce récit à l'émotion contenue n'était encore qu'un petit garçon lorsqu'en août 1942 il vit la police française enlever la petite juive avec laquelle il jouait dans le couloir de son immeuble. Cinquante-cinq ans plus tard, le « mystère » qui entoura cette brutale disparition lui a inspiré un hommage pudique, et une double recherche : celle de ses souvenirs (Judith à la peau diaphane, qu'il entendait pianoter du Mozart à travers la cloison de son appartement), et celle de l'Histoire (il retrace l'enquête qu'il entama des années plus tard pour retrouver sa trace). Hormis le caractère poignant du témoignage, et en dépit de sa naïveté, la grâce et la simplicité de ce « je me souviens... » percutent et hantent le lecteur (Actes Sud, « Un endroit où aller », 144 p., 78 F). **J.-L. D.**

● **CARAVANE**, de Laurent Graff
Cette caravane-là n'est pas celle, mythique, qui traverse le désert, mais un misérable abri près d'une décharge où végète Beck, grand solitaire. Dans ce mobile home a lieu la rencontre improbable de plusieurs personnages qui vont jouer, pour le plus grand régal du jeune romancier, une parodie de roman noir. Une prostituée de luxe, trois truands, une gamine et deux hommes que tout sépare se brûlent, presque, à la fatalité du destin, mais, grâce à la dérision de l'auteur qui s'amuse de son histoire et en dévoie le cours romanesque, se retrouveront à l'arrivée aussi démunis qu'au départ, mettant à mal tous les clichés du genre. Un premier roman insolite, irritant par ses acrobaties verbales et pourtant captivant dans son allégresse visible à détourner le roman de sa trajectoire classique (éd. du Rocher, 138 p., 78 F). **H. M.**

● **TOLSTOÏ**, de Luba Jurgenson
Une biographie spirituelle du grand écrivain russe, dont Luba Jurgenson conteste ardemment la réputation d'*« écrivain réaliste »*, et retrace la vie tourmentée, pathétique, *« sans cesse brisée, sans cesse sur le point de renaître »*, à la façon d'une conteuse, en Decaux prosélyte. Au fil de ce parcours d'une âme *« pas dans son état normal »*, au fil de sa dévotion à l'itinéraire mystique d'un homme perpétuellement angoissé par l'au-delà, guetté par le suicide, converti en 1870, et qui amorce alors un travail de dépouillement, reniant sa vie, rejetant l'Eglise, étudiant les Evangiles, le Coran, le Talmud et Bouddha, Luba Jurgenson affirme sa foi en une littérature qui détourne *« le regard de l'invisible afin de le rendre visible »* (Pygmalion, « Chemins d'éternité », 250 p., 105 F). **J.-L. D.**

● **L'EFFACEMENT**, de Jacques Borel
Jacques Borel a écrit le livre essentiel. Un homme se penche sur son passé, non pas pour en rameuter les souvenirs où leur substituer une mémoire de la réconciliation mais pour affronter, dans la paix d'une lucidité exemplaire, des mots superbes et glacés comme « perdre », « renoncer », « deuil », « culpabilité », « religion », « doute », « châtiment », « tombeau », « abîme », « mort ». Les pages de *L'Effacement*, implacables comme la neige contemplée au coucher du soleil, nous incitent violemment à retourner les expressions dites toutes faites. Il faut tomber en vieillesse les yeux ouverts, pour retomber en méditation. Ici, la vérité d'un écrivain qui accepte l'éloignement et l'humilité : *« De quoi laverait-elle, l'écriture ? Et au contraire elle accuse et désigne ; tout en elle, jusqu'au fard et au travestissement, avoue encore »* (Gallimard, 140 p., 85 F). Les chroniques de Jacques Borel, *Sur les poètes* publiées en revues (principalement *Critique* et la *NRF*) ; ont été rassemblées en volumes (Champ Vallon, 376 p., 165 F). **H. M.**

● **LA DANSEUSE DE YANGGE**, de Chi Zijian
Chi Zijian est une jeune écrivain de trente-trois ans appartenant au nouveau courant néoréaliste qui cherche à rendre le réel dans ses détails les plus triviaux. Elle pense qu'une œuvre littéraire est d'autant plus forte qu'elle cherche à décrire simplement la banalité et la monotonie de la vie quotidienne. Les deux récits qui composent ce volume sont une illustration de ce credo esthétique. Le premier, qui a donné son nom au titre du recueil, est une mise en scène de vétilles apparemment anodines, qui se répètent mécaniquement tout au long d'une histoire centrée sur le destin de deux femmes que tout oppose, dans une bourgade du nord-ouest de la Chine (ancienne Mandchourie). La deuxième nouvelle, « Le Voyage au pays des nuits blanches », est aussi une intrigue banale d'une vie conjugale ratée. Rien de sensationnel, tout est dit comme dans un murmure, mais la tension n'en est pas moins dramatique (traduit du chinois par Dong Chun et Jacqueline Desperrois, Bleu de Chine, 137 p., 119 F). **A. Pey.**

● **LE TEMPS DE L'AUTOBIOGRAPHIE : VIOLETTE LEDUC**, de Susan Marson
« Ecrire engendre l'auteur, mais à titre de personnage », affirme avec justesse Susan Marson, dans cet essai sur Violette Leduc qui commence par poser clairement les termes d'une problématique propre au genre de l'autobiographie afin de montrer ensuite la singularité de cette entreprise littéraire extrême qu'a menée l'auteur de *L'Affamée* et de *La Bâtarde*. Violette Leduc commence à être reconnue comme l'un des écrivains marquants du demi-siècle. Cet essai subtil et précis lui rend justice en la situant au cœur d'une duplicité foncière, celle d'un discours qui met en question la possibilité de l'autobiographie en tant que récit vrai tout en la fondant dans l'écriture (Presses universitaires de Vincennes, 258 p., 140 F). **M. Ct**

Barbero, sabre au clair

Imaginant le journal de voyage tenu par un diplomate américain en terre prussienne, un jeune médiéviste italien compose une fresque légère et pleine de fantaisie

LA BELLE VIE OU LES AVENTURES DE MR. PYLE, GENTILHOMME
(Bella vita e guerre altrui di Mr. Pyle, gentiluomo)
d'Alessandro Barbero.
Traduit de l'italien
par Thierry Laget,
Gallimard, « Du monde entier,
648 p., 150 F.


ALAIN POTIGNON

Généralement les romans historiques sont prétexte à d'exotiques dépaysements, paraboles aux résonances contemporaines ou simples occasions de fantaisie gratuite. Le puriste y trouve rarement son compte et l'historien guère plus qu'une occasion de démasquer les facilités inacceptables au regard d'une « expertise » tatillonne. La première vertu de cet énorme roman d'Alessandro Barbero est de déjouer ces sombres pronostics. Non que ce journal de voyage apocryphe, tenu en Prusse au début du XIXe siècle par un émissaire spécial de la toute fraîche nation américaine, soit l'œuvre d'un spécialiste des guerres napoléoniennes. Si l'auteur est bien un universitaire, il est médiéviste et plus familier des chansons de geste que des manuels de stratégie à la Clausewitz ou des relations diplomatiques des contemporains de Metternich.

Ce premier roman n'était, du reste, à l'origine qu'un divertissement. Une sorte de récréation de dilettante, conçue pour le seul délassement de l'esprit, sans règle – le manuscrit a connu de longues phases de sommeil – ni projet de publication. Jachères fécondes et insouciance heureuse qui font tout le prix de cette chevauchée libre dans un paysage finalement plus intéressant que le libertin cynique et superficiel qui le découvre.

Car le Mr. Pyle qui débarque à Amsterdam en juillet 1806 n'a rien d'un héros « politiquement correct ». S'il n'est pas anglais, cet esprit d'outre-Atlantique est un conservateur féroce, qui raille la rusticité de Jefferson et les soutiens du « roi Thomas », *« agitateurs démocrates, publicistes vendus et politiciens sans honneur »*, réfute la compassion des Européens pour les Indiens, *« infatuation »* aussi insupportable à ses yeux que les critiques de l'esclavage, *« tache indélébile sur le bon renom de l'Amérique »* au regard de Prussiens rousseauistes. Mais comment demander à ce diplomate, qui réveille son valet noir en pleine nuit pour se faire ôter ses bottes et se surprend à goûter au plaisir des passe-droits que la naissance prodigue sur le Vieux Continent, de saisir tout ce qui se joue alors autour de la faillite prussienne annoncée ? L'homme est d'un sans-gêne qui ne doit rien à l'inconscience (accueilli parfois comme un *« fâcheux »*, il trouve le trait plaisant) ; son bellicisme mondain horrifie lorsque, impatient que la guerre commence, il se réjouit : *« Aujourd'hui enfin le canon nous a réveillés. »*

Et si son chauvinisme se comprend lorsque d'aucuns pensent qu'il vient d'une colonie anglaise, bien difficile à repérer du reste sur le planisphère, on sourit du patriotisme étroit qui lui fait considérer l'insolence des marins américains comme *« une preuve supplémentaire de cette liberté de comportement qui est innée pour* [sa] *race »* comme la suffisance de l'ambassadeur, bien désappointé du peu de *« respect qu'un titre aussi ronflant aurait dû mériter »* auprès des autorités françaises. Il est vrai qu'alors, sans carrosse, sans bagages, chevaux ni domestique, il est aux mains du maréchal Davout un soir de débâcle et ne se permet plus de railler l'ancien sergent devenu *Monseigneur* qui donne lui-même la becquée à ses cailles.

Ne noircissons pas le portrait : la liberté de ton, la curiosité jamais blasée du jeune gentilhomme (il n'a pas vingt-six ans), rendent cette relation si plaisante qu'on ne tient pas rigueur à ce fat trop gâté, figure littéraire charmante jusque par ses défauts, presque sympathiques sur la page écrite même si on les pressent rédhibitoires. Avec lui on souffre de l'inconfort des transports et des gîtes d'étape, on assiste aux mécaniques parades prussiennes, plaint le sort des cadets de régiment, découvre le charme des demoiselles vénales de la Jerusalemerstrasse ou les spécialités culinaires les plus appétissantes. On s'offre le luxe d'un pèlerinage sur les traces de Frédéric II de Küstrin à Postdam. On croise en outre Jean-Paul et Dussek, Fichte et *Hoffmann*, *Goethe*, Brunswick et Potocki, sans la moindre erreur de palette : jamais Barbero ne confond silhouette plausible et clin d'œil appuyé.

Malgré la taille impressionnante de l'ensemble – on frémit à l'idée retorse de Barbero d'inventer un simple calepin chargé d'autant de signes (vertige de paléographe, sans doute !) –, tout respire la légèreté et la santé dans cette fresque sans morale ni message. Que d'une mission *« guère mémorable »*, *« lamentable récit de choses faites il y a bien longtemps et mal faites »*, pour parodier John Ford, on ait pu faire un succès populaire tient du miracle. Au terme de dix ans d'écriture, en marge de la carrière universitaire du jeune médiéviste, la tutelle littéraire du redoutable Aldo Busi a fait de cette cavalcadante fantaisie un prix Strega, et presque un best-seller. Souhaitons au public français le même plaisir à découvrir un romancier que semblent parfois visiter les ombres de Sterne et Thackeray autant que celle, plus prévisible, de Stendhal.

Philippe-Jean Catinchi

L'exil pour vivre et mourir

A l'arrivée de Hitler au pouvoir, Klaus Mann quitte l'Allemagne. Sous des formes différentes, trois livres retracent cette course au désespoir

FUIR POUR VIVRE
(Escape to life. Deutsche Kultur im Exil)
d'Erika et Klaus Mann.
Traduit de l'allemand
par Dominique Miermont
Autrement, 472 p., 149 F.

JOURNAL (II) : Les années d'exil 1937-1949 (Tagebücher)
de Klaus Mann.
Traduit
par Pierre-François Kaempf
et Frédéric Weinmann,
Grasset, 330 p., 138 F.

FUITE AU NORD
(Flucht in den Norden)
de Klaus Mann.
Traduit par Jean Ruffet,
Grasset, 284 p., 135 F.

Klaus Mann *« habitait mal sur la terre »*. C'est ainsi que Jean Cocteau avait perçu, avec une tendresse visible, le fils de Thomas Mann, le neveu d'Heinrich Mann, le frère de Golo et d'Erika Mann, bref, l'enfant désespéré et trop doué d'une tribu infernale, prodigieuse, véritable dynastie d'Atrides et de génies dans l'Europe des années 30. Il habitait mal sur la terre, destiné, comme les autres, à subir l'ombre du plus grand prosateur allemand de son temps, celui que l'on surnommait non sans une pointe de perfidie « le Magicien » pour sa capacité à faire œuvre d'art du moindre mal humain. *« Je suis suffisamment artiste pour consentir à tout : car tout peut me servir »*, avouait en effet Thomas Mann, ce patriarche qui préféra continuer sa tournée de conférences à Londres et à Stockholm plutôt que de se rendre aux obsèques de son fils. Klaus, au bout de multiples tentatives, avait fini par se donner la mort à Cannes à quarante-deux ans, un jour de mai 1949, après avoir achevé une nouvelle sur le suicide d'un homme à son image, incapable de survivre aux années d'après-guerre.

Il habitait mal sur la terre, déchiré entre la vie qu'il brûlait avec insouciance et la mort qui traversait comme un désir son visage de dandy rebelle. Esthète, frivole, excentrique, humilié par son père, compensant par des aventures homosexuelles la passion infinie qu'il vouait à sa sœur Erika, dévoré par la drogue et l'alcool, il éprouvait intensément le mal grandissant de son époque, accumulant les cauchemars, du désastre d'une vie familiale secouée par les jalousies, les luttes de pouvoir ou les désirs refoulés, au désastre politique de la montée du nazisme. Lorsqu'il décide de raconter son histoire, en 1941, cela donne son grand livre, *Le Tournant* : plus qu'une autobiographie, un document intime et visionnaire, une exploration lucide de son temps, la chronique d'un intellectuel entre les deux guerres mondiales, *« l'histoire d'un Allemand qui voulait devenir européen, d'un Européen qui voulait devenir citoyen du monde »*.

Pour vivre, il fallait partir. Le 13 mars 1933, quelques jours après l'arrivée de Hitler à la chancellerie du Reich, Klaus et Erika Mann quittent l'Allemagne. A l'aveuglement de ceux qui les entourent, les « jumeaux », ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes, opposent une lucidité immédiate, et c'est à force d'obstination qu'ils convainquent leurs parents de rester à Arosa, en Suisse, où ils se trouvaient par hasard. *« Nous leur avons téléphoné pour leur dire que le ciel se couvrait et qu'il serait plus sage de ne pas rentrer. Ils ont longtemps refusé de comprendre. Ce fut une conversation téléphonique fort chère car il ne faisait pas beau non plus à Arosa et nos parents ne voulaient absolument pas repousser leur retour. »* A New York, en 1938, un éditeur leur commande un témoignage qu'ils écrivent à deux, *Fuir pour vivre*. Il résonne comme un cri d'alarme, mais c'est d'abord un hommage aux trois mille artistes émigrés comme eux loin de la peste noire, à la culture allemande dispersée à travers le monde.

L'exil que Klaus Mann a mis en scène dans son roman *Le Volcan* se retrouve ainsi, sous forme d'une mosaïque de portraits, dans ce journal à deux voix. On y rencontre les fugitifs célèbres ou inconnus dont les destins s'alignent en autant de traversées sombres : Heinrich Mann, l'auteur de *Professeur Unrat* (d'où fut adapté le film *L'Ange bleu*), en conflit avec Thomas Mann par ses idées d'extrême gauche ; Carl von Ossietzsky qui n'avait pas eu le temps de fuir, arrêté, torturé, mort en 1938 après avoir reçu, en prison, le prix Nobel de la paix ; et Fritz Lang, Walter Gropius, Lion Feuchtwanger, Arnold Schönberg, Einstein, Brecht, Döblin... Pour beaucoup, l'exil finit en suicide : Walter Benjamin à la frontière franco-espagnole, Ernst Toller à New York, Kurt Tucholsky en Suède, Stefan Zweig au Brésil, Joseph Roth rongé par l'alcool à Paris.

La vie et la mort de ces exilés, on les retrouve dans le second tome du *Journal* de Klaus Mann, qui s'achève la veille de son suicide, le 20 mai 1949. Deux mois plus tôt, il portait les dernières corrections à une ultime édition du *Tournant*. On le suit entre-temps dans sa course au désespoir, noter au fil des jours rencontres et lectures, l'indifférence glaçante de son Magicien de père, les amants de passage, les injections de morphine, l'engagement (il fonde des revues antifascistes), l'enrôlement dans l'armée américaine. Des phrases jetées en vrac, sans grâce particulière, inventaire poignant d'une vie d'exil face à l'Europe naufragée. Avec *Fuite au nord*, c'est encore l'exil qui hante Klaus Mann. Aussi attachant que maladroit, il se révèle pleinement dans cette histoire d'amour et de politique, charmante mais totalement kitsch, fantasme romanesque d'un monde auquel il ne croyait plus.

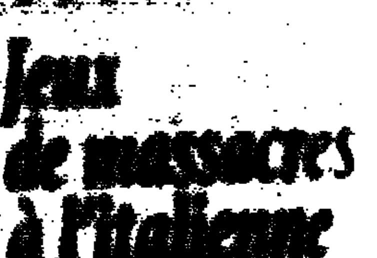
Marion Van Renterghem

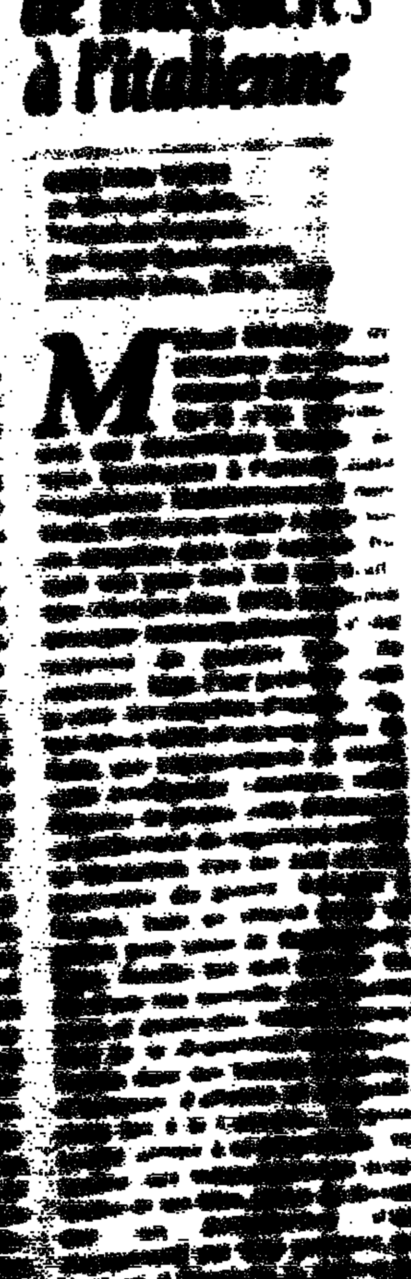
Jeux de massacres à l'italienne

COSI FAN TUTTI
de Michael Dibdin.
Traduit de l'anglais
par Serge Quadruppani,
Calmann-Lévy, 305 p., 120 F.

Michael Dibdin est un virtuose du roman criminel britannique. Qu'il s'en prenne, avec une ébouriffante férocité, au virus boutiquier à l'œuvre dans l'Angleterre thatchérienne (*Coups tordus*, 1993) ou se régale à pasticher ces tempêtes dans une tasse de thé dont son pays s'est fait une tradition (*Derniers feux*, 1995), le résultat témoigne immanquablement d'une richesse de palette hors du commun. Mais c'est peut-être dans la série des enquêtes d'Aurelio Zen, son héros hérité d'un long séjour en Italie, que s'épanouissent au mieux cette intelligence caustique, cette élégance de plume, cette distance et ce pétillement du regard qui ont fait sa réputation. *Cosi fan tutti* est une merveille du genre. Réfugié à Naples, dans un obscur poste de police, pour cause de disgrâce politique, Aurelio Zen doit démêler les fils d'une rixe mortelle entre marins grecs et américains, éclaircir le mystère de la disparition chronique, broyés dans des bennes à ordures, d'hommes d'affaires et de politiciens liés à la Camorra... et, pour rendre service à sa propriétaire, inquiète des fréquentations douteuses de ses filles, tenter de dissuader les demoiselles d'un engagement par trop précipité, en mettant à l'épreuve la fidélité de leurs prétendants ! Référence joyeuse à l'opéra de Mozart, délicieux imbroglio tout en doubles jeux et chassés-croisés, jeu de massacre des mœurs napolitaines et de l'Italie de Berlusconi, cette comédie vivement enlevée est sans doute la plus légère et peut-être la plus drôle jamais écrite par l'auteur. *Allegro con brio*.

Michel Abescat





Lewis Carroll, la chasse aux tentations

Comment concilier un génie excentrique et un esprit mathématique, un élan religieux et une passion pour les jeunes enfants ? Cent ans après la mort de Charles Lutwidge Dodgson, Morton Cohen tente de résoudre l'énigme d'une personnalité complexe et tourmentée

LEWIS CARROLL, UNE VIE, UNE LÉGENDE (Lewis Carroll : A Biography)
de Morton N. Cohen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laurent Bury,
Autrement, coll. « Littératures »,
696 p., 169F.

LEWIS CARROLL AU PAYS DES MERVEILLES
de Stephanie Lovett Stoffel.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pascale Froment
Gallimard,
coll. « Découvertes »,
160 p., 82 F.

Au XIXe siècle, parmi *les « trois grands vérificateurs des poids et mesures du langage »*, comme les appelait ironiquement Claude Roy, on trouve, aux côtés de Marx et de Freud, Lewis Carroll. C'est lui qui, le premier, fit passer le discours des grandes personnes au crible impitoyable d'une oreille enfantine. *« J'entends derrière moi Alice dire, de sa petite voix claire et nette comme des ciseaux à découper des images : "I don't see what you mean"*, écrit Claude Roy. *Cette petite Sibylle ne sait pas qu'elle est une des clairvoyantes du monde occidental (...). Alice ne fait d'ailleurs jamais rien d'autre que s'étonner. L'étonnement est le commencement de la clairvoyance.(1) »*

S'étonner pour mieux voir, et mieux donner à voir : telle est précisément la méthode de Morton N. Cohen, dans cette imposante biographie qui paraît cent ans après la mort de Charles Lutwidge Dodgson (Lewis Carroll de son nom de plume), le 14 janvier 1898. L'auteur s'interroge : comment l'élan religieux et la raison mathématique, le génie excentrique et le sérieux victorien, l'alacrité et la mélancolie, l'imagination malicieuse et la profonde austérité, l'esprit d'invention et une bonne dose de conservatisme... : comment tout celà s'enchevêtrait-il pour former la texture d'une personnalité emminemment complexe et tourmentée ? Comment réconcilier l'homme d'Eglise et l'amateur de petites filles, l'amuseur et le logicien, le photographe et le professeur de mathématiques ? Bref, comment à un siècle de distance, résoudre l'énigme Dodgson-Carroll ? Et comment s'y prendre de façon originale lorsque tant d'autres avant vous – de Stuart Collingwood, son propre neveu et premier biographe, à Virginia Woolf, Louis Aragon ou Gilles Deleuze... – se sont déjà penchés sur l'homme ou sur son œuvre ?

« MOTIVATIONS CACHÉES »

A ces questions, Morton Cohen – professeur émérite à la City University de New York, responsable d'une édition en deux volumes de la correspondance de Lewis Carroll (1979) et auteur ou coauteur d'une demi-douzaine d'ouvrages sur Carroll – apporte une réponse simple. Son propos n'est pas de rechercher, comme avait pu le faire Jean Gattégno (2), ce qui fait *« l'unité de l'homme et de l'œuvre »*, un grand principe, *« le refus du monde réel »*, qui formerait à la fois *« l'ossature »* du projet de Carroll et la ligne directrice de sa vie. Cohen veut peindre de l'homme *« un portrait plus vaste »* que les précédents, en approchant de plus près sa vie intellectuelle et émotionnelle et en découvrant *« les motivations cachées derrière le masque social »*. Pour cela, il a eu accès à des documents relativement neufs : le journal de Lewis Carroll, *« longtemps amputé d'un bon tiers par des héritiers pudibonds »* et étudié ici dans son intégralité moins quatre volumes, ainsi que des pièces inédites de son énorme correspondance (*« Carroll adulte tenait un registre du courrier qu'il recevait et, selon son neveu, 98 721 lettres, reçues et envoyées y étaient recensées »* !).


GERNSHEIM COLL., UNIVERSITY OF TEXAS IN « CARROLL » ED. FRANCO MARIA RICCI

Evelyn Wilson photographiée par Lewis Carroll

L'originalité de ce travail ne réside pas dans sa structure. Biographe « à l'américaine », à l'affût du moindre fait ou geste de son modèle, Morton Cohen suit *« les sages conseils donnés par le roi dans* Alice *(commencer par le commencement et une fois arrivé à la fin, s'arrêter) »*. Ceci permet d'ailleurs de suivre très clairement l'histoire de Charles Dodgson : sa naissance en 1832 dans une ferme du Cheshire ; l'influence écrasante de son père, pasteur anglican, austère et intransigeant ; ses talents précoces, son goût du jeu, des énigmes, du merveilleux ; son entrée à Christ Church, le plus grand *college* d'Oxford ; sa réussite (il devient professeur de mathématiques, bientôt diacre, et cultive son goût pour les arts) ; sa découverte de la photographie, qui *« bouleversa sa vie »* ; la façon dont il habille (ou déshabille) ses petits modèles et devient l'un des meilleurs photographes d'enfants de son époque ; la rencontre avec Alice Liddell, fille du doyen d'Oxford, et la genèse, lors d'une promenade en barque, de ce qui s'appela d'abord *Les Aventures d'Alice sous terre* ; la fortune d'*Alice* (1865), et du *Miroir* (1871), puis du poème *La Chasse au snark* (1876), sommet du *« nonsense »*, traduit en français par Aragon et qui couronnera Carroll comme *« un des ancêtres du surréalisme »* ; sans oublier l'importance des publications « sérieuses » comme les travaux sur Euclide ou sur les déterminants... Oui, il y a tout cela chez Morton Cohen, plus une peinture de la mentalité victorienne, des descriptions de la vie d'Oxford, ou encore divers portraits de personnalités côtoyées par Carroll : le poète Tennyson, le peintre Rossetti, l'actrice Ellen Terry...

TIRAILLEMENTS

Mais l'apport de cette somme réside davantage dans le choix de développer deux aspects précis du personnage : son parcours religieux et sa passion particulière pour les enfants. Morton Cohen montre un homme qui, *« comme Coleridge, reconnaît la force pure, immaculée et intuitive de l'enfant »* et qui, toute sa vie, chercha la beauté, l'amour et la pureté, auprès de ses innombrables *« amies-enfants »*. Ses pulsions furent-elles sublimées par les plaisirs intellectuels qu'il éprouvait avec elles ? C'est ce que suggère l'auteur. Mais à quel prix psychologique ? Que d'appels à Dieu dans son journal, que de suppliques pour échapper au *« sombre sentiment de culpabilité »* et de frustration qui le tenaille. Que de prières pour que Dieu le délivre de la tentation et l'aide à mener *« une vie plus sainte »* ! Sous la plume de son biographe, Carroll apparaît comme un *« chrétien solide »* qui *« pensait avec attention, profondeur et constance au bien et au mal »*. Quant à ses *« énergies sexuelles refoulées »*, écrit Morton Cohen, *« elles furent selon toute probabilité la source de ces exceptionnels éclairs de génie qui lui permirent de donner au monde ses œuvres les plus remarquables. »*

Pour qui reculerait devant l'épaisseur de l'ouvrage – qui ne contient cependant pas d'index –, on ne saurait trop recommander le volume de la collection « Découvertes », où s'exprime un autre point de vue américain, celui d'une spécialiste de littérature anglaise, membre de la Société Lewis Carroll d'Amérique du Nord. Le texte est clair et concis, abondamment illustré (tableaux d'époque, dessins de John Tenniel, le premier et génial illustrateur d'Alice, esquisses de Carroll lui-même...) et prolongé par une intéressante partie de témoignages et de documents (morceaux choisis, extraits de lettres, textes critiques...) qui donne une bonne idée de la *« révolution Carroll »*. Mieux reproduites sur ce papier glacé, les photos des fillettes sont décidément fascinantes. Evelyn Wilson-Todd, Beatrice Henley, Katie Brine... : que leur nom soit connu ou pas, on s'attarde longuement sur ces silhouettes angéliques qui sont la grâce et le charme incarnés. A côté d'elles, Charles-Lewis a toujours ce même air songeur et désabusé. Comme sur le célèbre portrait où il pose nettoyant son objectif, il est ailleurs, de l'autre côté du miroir. Il s'acharne à capturer quelques-uns des éclairs visionnaires de l'enfance.

Florence Noiville

(1) Cahier de L'Herne « Lewis Carroll », 1987.
(2) *L'Univers de Lewis Carroll*, José Corti, 1990.
★ **Voir également** ***Lewis Carroll, une vie*****, de Jean Gattégno (Seuil, 1974).**

Livraisons

● **LES LETTRES DE BALTHAZAR**, de Marie-Hélène Place et Emma Kelly
Le titre de cette nouvelle collection, « Aide-moi à faire seul », renvoie à l'un des principes de la méthode Montessori : donner des clés pour acquérir l'autonomie en même temps qu'éveiller l'imagination et inciter à jouer pour apprendre. Suivant cet axe, la collection propose quatre livres d'apprentissage : les chiffres, les sons, les couleurs et les lettres de Balthazar. Ce dernier allie le plaisir des sons à celui de suivre dans le sens des flèches les lettres en relief et de nommer les objets que Balthazar emporte dans son sac (Hatier, illustrations de Caroline Fontaine-Riquier, 64 p., 69 F. Les autres titres : 49 F. **A partir de 3 ans**).

● **FLEURS DE VACHE**, de Karin Serres et Finzo
Sur la vache, *« usine à transformer le vert de l'herbe en la blancheur du lait »* (Jacques Réda), on ne saurait trop conseiller le recueil de textes choisis et présentés par Pascal Commère (Favre, « Le Bestiaire divin », 192 p., 96 F). D'Aristote à Virgile, il y a là de quoi occuper les aînés, tandis que les plus jeunes découvriront l'histoire de Karin Serres. Des bourgeons tachetés et des fleurs qui font *« meuh ! »*, si vous n'avez jamais vu ça, cet album drôlement farfelu est décidément pour vous (Père Castor Flammarion, 28 p., 69 F. **A partir de 5 ans**).

● **NEVELSON, TROPICAL GARDEN II**, par Catherine Prats Okuyama et Kimito Okuyama
Pour les dix ans de la mort du sculpteur Louise Nevelson, en 1988, l'excellente collection « L'Art en jeu » du Centre Georges-Pompidou propose un voyage à l'intérieur de l'œuvre, *Jardin tropical II*, où des objets mis au rebut dessinent des gratte-ciel et où New York est vue *« comme une gigantesque sculpture »* (éd. du Centre Georges-Pompidou, 36 p., 80 F. **A partir de 7 ans**). A partir de la même collection, en association avec le Centre Pompidou, la Fnac Montparnasse propose, tous les troisièmes mercredis du mois, des ateliers gratuits pour les 5-12 ans intitulés « L'art moderne au bout des doigts ». A venir : Duchamp, Klein, Miro, Ernst, Calder... (rens. : 01-49-54-30-00).

● **LE ROI ET LE MAGICIEN**, de Piotr et Jozef Wilkon
Jusqu'où l'attrait de l'or peut conduire un souverain qui semblait pourtant sain de corps et d'esprit. Un conte moral et de facture classique sur la fascination de l'or et l'ivresse de posséder. En quadrichromie plus une couleur... l'or (Bilboquet, 28 p., 128 F. **A partir de 5 ans**).

● **CHEZ ELLE**, de Béatrice Poncelet,
Etrange, intrigant, déconcertant, exigeant, inclassable... Quelle épithète choisir pour qualifier l'intéressant travail de Béatrice Poncelet, qui ne saurait laisser indifférent. Après *Chut, elle lit*, chez le même éditeur, voici des variations sur des intérieurs de maisons qui, associés à leurs propriéraires et aux objets qu'ils renferment, produisent chez la narratrice d'étranges sensations (Seuil jeunesse, 48 p., 98 F. **A partir de 8 ans**).

● **VOUS JUREZ DE DIRE LA VÉRITÉ, RIEN QUE LA VÉRITÉ (SUR VOTRE CLASSE DE SIXIÈME) ?**,
de Raphaël Fejtö et Nadja
L'auteur prévient en quatrième de couverture qu'il dira toute la vérité et racontera *« en toute honnêteté, d'après sa propre sixième en 1985 »*. Résultat : ce remake original du *Petit Nicolas*, mi-texte, mi-bande dessinée, est on ne peut plus enlevé et drôle. Impossible de résumer les gags et encore moins les dessins de Nadja. Il faut aller voir, ce qui dédramatisera peut-être pour certains le passage en sixième (L'Ecole des loisirs, coll. « Neuf », 96 p., 58 F. **A partir de 10 ans**). **Fl. N**

Quand l'enfant vient au monde de l'écrit

Deux essais explorent les mécanismes de la lecture et de l'écriture ainsi que les obstacles que rencontrent les futurs lecteurs

COMMENT L'ENFANT DEVIENT LECTEUR
de Gérard Chauveau.
Retz, 192 p., 109 F.

LIRE, C'EST AUSSI ÉCRIRE
de Gisèle Gelbert.
Ed. Odile Jacob, 312 p., 130 F.

LE CERVEAU DES ILLETTRÉS
de Gisèle Gelbert.
Ed. Odile Jacob,
coll. « Opus » (inédit),
230 p., 65 F.

Le poète anglais John Milton, devenu aveugle, avait appris à ses filles à « décoder » le grec, langue dont elles ne comprenaient pas le moindre mot. En les écoutant, il pouvait retrouver ses auteurs classiques préférés. Mais qui lisait réellement ? Milton ou ses filles ? La question, posée par un psychologue cognitiviste, n'a pas de réponse univoque. Car la lecture est précisément faite de ces deux composantes, essentielles et – dans la plupart des cas – inséparables : décoder et comprendre. C'est en s'en souvenant que Gérard Chauveau, chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP, Paris), explore les chemins qu'emprunte un enfant pour découvrir et s'approprier le monde de l'écrit. En un mot : pour devenir lecteur.

Lecteur de quoi, lecteur pourquoi ? Là encore, la réponse est complexe, et varie selon les époques. Du XVIIe au XIXe siècle, l'enseignement primaire de la lecture consiste seulement à lire des lettres, des syllabes, des mots et des phrases. *« A aucun moment, le sens n'est une préoccupation*, rappelle Gérard Chauveau. *On lit d'abord en latin, langue qu'on ne connait pas et qu'on n'étudie pas, puis en français après un ou deux ans d'école »*. C'est le temps de la *« lecture-catéchisation »*. Le moyen le plus sûr, pour les « petites écoles » de l'Ancien Régime, de diffuser et d'inculquer la liturgie et les pratiques religieuses.

Avec les débuts de la IIIe République, l'exercice change de nature. L'école primaire de Jules Ferry conçoit la lecture (et l'écriture) comme un outil, une activité préintellectuelle, le préalable obligé des apprentissages scolaires et culturels. Pour autant, les « conseils et directions » qui accompagnent les programmes scolaires à partir de 1882 ne contiennent aucun commentaire sur cette *« lecture-scolarisation »*. Il faudra attendre 1923 pour que cette activité devienne une « priorité » scolaire, et 1958 pour que la lecture obtienne le statut de « discipline-chef » de l'école primaire.

NOUVELLES SITUATIONS

Quarante ans plus tard, cette évolution permet de transmettre à tous ce qui était autrefois réservé à l'élite. Démocratisation du système scolaire, multiplication de livres et illustrés destinés aux petits, voire aux tout-petits : la lecture, dès le plus jeune âge, est devenue une activité culturelle et intellectuelle à part entière. *« Etre un enfant lecteur aujourd'hui, c'est savoir lire, lire souvent, aimer lire »*, résume Gérard Chauveau. En découle une conception « moderne » des méthodes d'apprentissage, fondée, en premier lieu, sur la compréhension du texte.

A exigences nouvelles, situations nouvelles. Comment les enfants apprennent-ils à lire ? Quelles sont les principales difficultés qu'ils rencontrent pour maîtriser le savoir-lire ? Sur ce terrain empli de chausse-trappes, Gérard Chauveau conte ses connaissances avec une remarquable clarté. *« C'est en observant comment s'y prennent des enfants, en les regardant en train d'essayer de comprendre et de produire des messages écrits qu'on parviendra le mieux à appréhender les mécanismes et l'évolution de l'acquisition du lire-écrire »*, affirme-t-il. L'expérience de ce pédagogue professionnel, partisan d'un « certain regard » (celui de Piaget, Vygotski, Wallon ou Bruner) sur l'enfant en train d'apprendre, sera précieuse aux enseignants et aux psychologues scolaires.

Celle de Gisèle Gelbert s'adresse à de tout autres experts, confrontés à des situations autrement douloureuses. Neurologue-aphasiologue, cette spécialiste tente d'aider des enfants et des adolescents atteints d'une des formes les plus sévères de l'illettrisme, due à des troubles de type aphasique. Ses patients, intelligents, ne peuvent pourtant ni lire ni écrire, ni parfois même parler, parce que *« le mécanisme linguistique ne s'est pas installé normalement dans leur cerveau d'enfant »*.

Dans un précédent ouvrage, *Lire c'est vivre* (Odile Jacob, 1994), elle avait exposé sa méthode de travail, fondée sur un *« schéma des fonctions linguistiques »* qui lui permet de comprendre et de traiter ces *« handicapés du langage »*. Depuis, Gisèle Gelbert a élargi sa réflexion de la lecture à l'écriture. *« Les altérations de l'écrit ne sont pas une conséquence ou une séquelle de celles de l'oral. Elles sont causées par les mêmes désordres structurels, qui peuvent se manifester soit à l'oral seulement, soit à l'écrit seulement, soit à l'oral et à l'écrit à la fois »*, affirme-t-elle. *Lire, c'est aussi écrire* procède de cette conviction. Et illustre l'efficacité de sa méthode, par la description détaillée des améliorations – parfois spectaculaires – obtenues dans plusieurs cas pathologiques.

Seul regret : la grande technicité de cette théorie – qui navigue sans cesse entre neurologie et linguistique –, combinée aux raccourcis inévitables de la vulgarisation, rend la lecture de ce livre assez... difficile. Les plus intéressés par les travaux de Gisèle Gelbert gagneront sans doute à aborder directement *Le Cerveau des illettrés*, qui regroupe une partie des cours qu'elle a dispensés sur ce thème dans le cadre de l'Association pour la recherche et l'enseignement sur les troubles de type aphasique.

Catherine Vincent

Lawrence Ferlinghetti, le dernier des beat

Moins connu que ses compagnons de route, le poète-éditeur n'en reste pas moins un des piliers du mouvement culturel et politique qui connaît actuellement un regain d'intérêt aux Etats-Unis. Un retour que le libraire de City Lights interprète comme une résistance à la culture de masse

Depuis la disparition des dernières grandes vedettes littéraires de la beat generation (Allen Ginsberg est mort en avril 1997, William Burroughs en août), Lawrence Ferlinghetti, l'éditeur-libraire-poète, est le dernier témoin de ce mouvement culturel et politique qui déferla sur l'Amérique dans les années 50, et connaît un regain d'intérêt aujourd'hui. Et de tous les poètes beat, Ferlinghetti est peut-être le moins connu, mais paradoxalement, il est le plus lu. Son best-seller, *A Coney Island of the Mind* (publié chez New Directions), s'est mieux vendu que *Howl*, le célèbre poème d'Allen Ginsberg que sa maison d'édition, City Lights, a publié et défendu victorieusement contre un procès pour obscénité.

portrait

« Les beat ont lancé la première révolte contre la mécanisation et l'industrialisation, et dénoncé ses effets sur l'homme. »

La librairie City Lights et son immuable devanture sur Columbus avenue, dans le quartier de North Beach, est un des repères touristiques de San Francisco (en bonne place sur tous les guides) autant qu'un sanctuaire et un mythe littéraires. C'est aussi le siège de la maison d'édition que Ferlinghetti a fondée en 1955, dont le catalogue offre aujourd'hui près de deux cents titres disponibles (*Howl*, avec 800 000 exemplaires vendus, est leur best-seller) et qui, avec ses « Pocket Poets » (les poètes de poche), fut la première maison d'édition consacrée uniquement à ce format, à une époque où les poches n'étaient pas considérés comme de vrais livres. Plus de quarante ans après, le business de la librairie, comme des éditions, qui publient encore une bonne vingtaine de titres par an, n'a jamais été aussi rentable, et sans aucune subvention gouvernementale.

« Nous publions de la littérature dissidente, du tiers-monde, explique Lawrence Ferlinghetti, soixante-dix-huit ans, dans son bureau de City Lights. *Certes notre réputation a été établie par la publication des écrivains beat. Mais ceux-ci n'étaient qu'un épisode d'une tradition des outsiders en littérature, qui continue. Depuis, nous avons publié les premières pièces de Sam Shepard, Charles Bukowski, Guillermo Gomez-Pena..., beaucoup de traductions de la littérature étrangère. Aujourd'hui, nos manuscrits les plus intéressants proviennent du tiers-monde, et du mouvement féministe. L'homme blanc n'a plus de révolution. Nous allons sortir un second livre qui explore la culture informatique,* Close to the Machine, Technophilia and its Discontents, *d'Ellen Ullman – le premier,* Resisting the Virtual Life, *a très bien marché. »*

Une quinzaine de personnes sont employées par la librairie et la maison d'édition. *« Nous sommes une des rares librairies indépendantes à tenir le coup, car les grandes chaînes poussent les petits libraires à la faillite, comme c'est le cas à New York pour cinq d'entre eux cette année. Dans certaines villes, ils ont carrément disparu. »* Dans ce contexte commercial difficile, c'est l'ensemble de la littérature beat qui se porte bien. Plusieurs livres et rétrospectives dans de grands musées américains lui ont été consacrés récemment, incitant les médias à reprendre le refrain connu *« The beat goes on »*. Les rééditions des grands auteurs du mouvement sont légion et, l'an dernier, Viking a vendu 110 000 exemplaires de *On the Road* de Jack Kerouac.



MARC VALESCUA

« Le message de ces poètes est plus que jamais nécessaire. »

Ferlinghetti explique les raisons de cette résurgence. *« Le message de ces poètes est plus que jamais nécessaire, car les gens ont besoin de se défendre contre la culture de masse, cette monoculture du commerce à l'américaine qui balaie le monde. Les beat ont été les premiers à articuler les slogans de la contre-culture, de l'écologie, du pacifisme. Ils ont lancé la première révolte contre la mécanisation et l'industrialisation, et dénoncé ses effets sur l'homme. Et la dernière phase de la révolution industrielle, c'est l'ordinateur, l'Internet, la télévision. La prochaine guerre froide sera la guerre contre l'inhumanité des machines. Et tout ça, les poètes beat l'ont vu venir. Il y avait un concept bouddhiste très populaire dans les années 60 : "Be Here now"* [soyez ici maintenant, titre du livre de Ram Das]. *Aujourd'hui, l'ordinateur, l'Internet, le téléphone cellulaire et le* pager *disent exactement l'opposé, à savoir : ne soyez pas là où vous êtes. »*

« La génération beat *a eu deux moteurs : la librairie City Lights qui persiste depuis quarante-deux ans, et Allen Ginsberg. Ça a fait une grande différence. Sans Ginsberg, il n'y aurait pas eu de mouvement* beat, *juste des écrivains isolés. Il a été un porte-parole que personne ne peut remplacer. Aucun poète des temps modernes n'aura autant influencé la poésie et au-delà, et transformé la conscience de plusieurs générations de jeunes et de poètes dans le monde. C'était un génie. Mais il n'a jamais été consacré "poet laureate", ou Poète de la Library of Congress, il n'a jamais gagné de prix Pulitzer ou de Nobel, c'est vraiment choquant. »*

Ferlinghetti a publié Ginsberg de 1956 à 1986, *« jusqu'à ce qu'un grand éditeur new-yorkais, Harper and Row, me le ravisse. J'étais son éditeur et suis toujours resté son ami. Notre solidarité sur le plan politique était totale, bien que nos poésies diffèrent »*. Présent à la première lecture historique de ce chef-d'œuvre qu'est *Howl*, Ferlinghetti adresse le soir même un télégramme plagiant volontairement un message de Ralph Emerson, qui venait de lire *Leaves of Grass*, à Walt Whitman : *« Je vous salue à l'aube d'une grande carrière. Quand recevrai-je le manuscrit ? »* Mais quand City Lights publie *Howl* en 1956, l'auteur et son éditeur sont traînés devant un tribunal de San Francisco et accusés d'obscénité, puis innocentés à l'issue d'un procès très médiatisé. *« On a établi un précédent juridique qui a permis que Henry Miller soit enfin publié dans ce pays, puis Jean Genet, D. H. Lawrence... »* Cette décision de justice n'a jamais été réfutée, et constitue un acquis historique de la liberté d'expression littéraire. *« Quand* Life Magazine *a couvert le procès de* Howl, *ils ont titré : "La seule rébellion qui existe". C'est toujours le cas. »*

Ferlinghetti explique sans regret comment il a raté la publication de *Naked Lunch*, le texte de William Burroughs. *« J'ai reçu quelques pages, – encore un exemple de livre qui n'aurait jamais été publié sans Allen Ginsberg. Il a fouillé et rassemblé des pages comme il a pu, Burroughs était complètement junkie à l'époque. Je n'ai pas vu d'indication de cet écrivain qu'il allait devenir, et de cette vision du monde qu'il allait développer ensuite. Son trip, c'était la mort. Il avait une vision junkie du monde, d'un univers sans amour ni compassion... »* Conscient de sa place à part dans le mouvement beat, Ferlinghetti admet *« n'avoir pas la personnalité nécessaire à l'image beat. Je suis plus reclus. Allen était complètement extraverti. Je suis introverti »*.

Aujourd'hui, il peint le jour (il a exposé récemment à Rome, et au Centre Ezra Pound dans l'Idaho), et écrit des poèmes la nuit. *« Je ne dors pas beaucoup, la muse est toujours là qui me réveille. »* Depuis la sortie au printemps dernier du recueil *A far Rock Way of the Heart* (*« cent un poèmes que j'ai écrits en état de crise »*, explique-t-il), qui est la suite de *Coney Island of the Mind*, il travaille à un roman dont le titre anglais sera *4th Person Singular*, la traduction littérale de *La 4e Personne du singulier*, qui est le titre français de son roman *Her*, publié par les éditions Julliard.

Claudine Mulard

★ **Bibliographie :**
***Un Regard sur le monde*, poèmes choisis, Bourgois, 1970 ; *Tyrannus Nix*, L'Harmattan, 1977 ; *Œil ouvert, cœur ouvert*, Bourgois, 1977 ; *Her*, Julliard ; *La Beat Generation, la révolution hallucinée* d'Alain Dister, Découvertes/Gallimard, 1997.**

Kerouac dans tous ses états

Chaos verbal, principes de « prose spontanée », road movie « contemplatif » et jouissif dans trois recueils de textes inédits

VIEIL ANGE DE MINUIT et autres textes (Old Angel Midnight)
de Jack Kerouac.
Gallimard, « L'Infini »,
110 p., 78 F.

VRAIE BLONDE ET AUTRES (Good Blonde & Others)
de Jack Kerouac.
Gallimard, « Du monde entier », 228 p., 110 F.

ANGES DE LA DÉSOLATION (Desolation Angels)
de Jack Kerouac.
Denoël, 524 p, 165 F.
(tous trois traduits de l'anglais – Etats-Unis – *par Pierre Guglielmina*)

Exercices d'écriture automatique, crachés, priés, branlés sans censure, jactance de sons et langues *« dans toutes les directions dedans et dehors pour toujours »*, délire de babil, bla-bla-cadabra libertaire, harangue contre les hypocrisies universelles : *Vieil Ange de minuit* fait gicler un « Jacasse Kerouac » en pleine transe expiatoire, cadence infernale. L'écrivain s'y flagelle, à s'en faire *« sauter les hémorroïdes »*, pour avoir cru décrocher gloire et fortune avec du *« caca poétisé »*. Il éructe, éjacule et invente des mots, des sonorités rythmées, parfois borborygmes, pour se châtier de n'être pas celui qui réussit à devenir *« Shakespeare en rêve »* : James Joyce. Chaos verbal, œuvre en jachère, cette imitation de *Finnegans Wake* roucoule la certitude que les licences du poète doivent être modulées *« par la bouche »*, en un *« flux de conscience »* qui éclabousse. Kerouac rêve, seul au ciel, de voir à cause de lui Homère et Dante gémir, Tolstoï piquer une crise, Goethe se mordre les lèvres, Nietzsche se mettre en colère, et Dostoïevski soupirer. Cessera-t-il un jour d'être un outsider ?

C'est à Pierre Guglielmina, jeune éditeur établi à New York, que l'on doit l'exhumation des textes inédits de ce recueil, ainsi que ceux qui composent *Vraie Blonde et autres*, tous datés de la fin des années 50, dénichés dans le catalogue d'une petite maison californienne. Au torrent délirant de *Vieil Ange de minuit*, les essais et récits de *Vraie Blonde* opposent des émotions plus contrôlées : blues d'un vagabond noir des bayous, traversée de l'Ouest en bus, reportage en Floride avec le photographe Robert Frank, auto-stop jusqu'à San Francisco avec une pin-up en maillot blanc sans bretelles, très échancré, qui lui refile de la benzédrine, hommages à Céline, aux rois du bop, et fermes définitions de ce que doit être la prose moderne, de ce qu'il faut entendre par « beat generation ».

CRÉER UN TEMPO

En trente principes, Kerouac module un art d'écrire qui assène qu'un écrivain doit inventer sa propre forme. Dans son cas : taper à la machine des pages frénétiques *« pour ta seule joie »*, être *« amoureux de ta vie »* et *« foutu simple d'esprit saint de l'esprit »*, se débarrasser *« de toute inhibition littéraire, grammaticale et syntaxique »*, être *« comme Proust un vieux défoncé au temps »*, *« raconter l'histoire véritable du monde dans un monologue intérieur »*, écrire *« en stupéfaction de toi-même »*... Ses *« principes de prose spontanée »* dictent d'ignorer points et *« inutiles virgules »*, de se créer un tempo... Quant à la Beat, attention, s'il vous plaît ! *« Beat »* signifia *« être à la rue mais plein d'une intense conviction »*. Croire en la béatitude, cultiver la joie du cœur. Une génération de *« types à la coule illuminés et fous »*, clochards d'une nouvelle incantation. Rien à voir avec les bandes de voyous qui lui ont succédé.

C'est aussi à Guglielmina que l'on doit la nouvelle traduction d'*Anges de la désolation*, roman naguère édité sous le titre *Anges vagabonds*, mais amputé d'une moitié et dépouillé du caractère brut de décoffrage de la langue de Kerouac. Dans cette version désormais intégrale, Kerouac évoque son séjour, en 1957, comme guetteur d'incendies au sommet du mont Hozomeen, qui domine la grande forêt de l'Etat de Washington. En pleine période zen, bouddhiste à l'*« esprit en guenilles »* et condamné au bouillon Kub, Kerouac médite, se cherche une raison de vivre, s'exhorte à voir un ange en chacun des êtres humains, qu'il soit *« Grande Hommasse à rayures »*, monstre à la Wallace Berry *« dans un tricot de corps sale se grattant »*, folle accroupie dans le caniveau, patron capitaliste ou intellectuel européen... Puis il redescend de sa montagne sac au dos, et tente de vivre en société, en mettant à profit son expérience de paix absolue, sans se priver de petits plaisirs : *« spectacles, sexe, confort, boissons et mets délicieux »*. Il retrouve les hôtels borgnes, les bars à bière où des déjantés citent Beckett : *« un monde dingue »* dans lequel il se vautre, tiraillé par le désir, parlant de Lolitas aux *« cuisses pour l'éternité »*, de Dieu et de corps astral. La gueule de bois. *« Contemplatif »* est son credo. *« Ne rien faire »*, selon le précepte du chinois Wu Wei. S'imposer *« une sorte de ferveur cloîtrée au milieu des fous délirants »*.

Ainsi du Mexique à New York, en passant par Tanger, Paris, Londres. Il s'offre quelques galipettes avec *« une sale gamine aux yeux noirs »*, Ruth, qu'il aime comme dans *« un grand dessin de Picasso »*, et une idylle avec la blonde Alyce, qui lui mijote des œufs au bacon à 2 heures du matin quand il le demande (1). Après quoi il retrouve sa mère, *« la personne la plus importante de toute cette histoire »* : *« Elle n'a pas déchiré sa combinaison ni rouspété que je ne l'aimais pas... elle n'a pas joué les harpies avec moi. »* Kerouac n'aimait ni fans ni femmes. Il aima la tristesse.

J.-L. D.

(1) Celle-ci racontera sa version de l'histoire sous le nom de Joyce Johnson dans *Personnages secondaires*, 10/18 n° 2803.

Buk face à Jack

Jean-François Duval traque affinités et contradictions entre Bukowski et les beats

BUK ET LES BEATS
Essai sur la « beat generation » suivi d'*Un soir chez Buk*, entretien inédit avec Charles Bukowski
de Jean-François Duval.
Michalon, 180 p., 140 F.
(En librairie le 5 mars).

Quel rôle attribuer à Charles Bukowski dans la famille beat ? Anne Waldman (cofondatrice avec Ginsberg de la Jack Kerouac School of Disembodied Poetics) grime (façon Grimm) l'auteur du *Journal d'un vieux dégueulasse* en vilain : *« C'est le personnage mythique du gnome, du bossu, le personnage disgracieux, la bête (...). Il a l'aspect difforme du type qui suinte la souffrance et qui, en même temps, exerce un profond attrait sexuel. »* Figure mythologique *destroy*, satyre crade et perpétuellement ivre (le *barfly*-type, mouche à bars, expulsé du plateau d'« Apostrophes » au beau milieu de l'émission), Buk s'est déclaré un jour *« plus proche des punks que des beatniks »*. Il ne s'est pas privé de traiter *« le soporifique »* Burroughs de *« pédale molle »* et *« d'abominable lécheur de verrues »*, de railler Ginsberg chantant Hare Krishna sur la scène de la Convention démocrate de Chicago en 1968, et d'ironiser sur la récupération d'un mouvement où se rallièrent des imposteurs, des *« types à la barbe soigneusement taillée, des cœurs solitaires à la recherche d'un cul disponible, des vedettes, des rimailleurs, des homosexuels, des clochards, des touristes... »*. Viscéralement rebelle, solitaire, marginal, incapable de s'intégrer à un groupe, il cherche toute sa vie à demeurer *« à l'écart d'un mouvement qui est à l'origine d'une contre-culture dont lui aussi se réclame »*. Ne serait-ce que pour se faire voir, *« réduire à néant l'œuvre des autres pour mieux proclamer ses propres mérites »*.

N'empêche : beat ou pas, ce Mister Hyde dont les *Contes de la folie ordinaire* sacrifient à une peinture du sexe triviale (*« bing, bing, bing, les chèques tombaient »*), cette gargouille ayant peint l'enfer et le grotesque fit en sorte que ses funérailles (en mars 1994) soient agencées par trois moines bouddhistes. Dans ces portraits croisés du pape de la génération hallucinée et d'un type « infernal » (qui déteste Shakespeare, Faulkner, court les putes, insulte le public, débite des grossièretés), Jean-François Duval traque contradictions et affinités. En Jack Kerouac, il désigne un réac qui se désolidarise des anticonformistes *« analphabètes »* l'ayant pris comme idole, ne se reconnaît pas dans les jeunes en mal d'équipées sauvages, ces *« types en jeans avec des couteaux à cran d'arrêt, des tee-shirts et des swastikas tatoués sous l'aisselle »*, ces *« beatniks, beats, jazzniks, bopnicks, bugniks »* au *« genre affalé et nonchalant »*. En Bukowski, un « misfit » qui rejette la vanité des succès, adore Dostoïevki, préfère Bach aux *protest songs* de Bob Dylan et de Joan Baez, se moque comme d'une guigne d'être « engagé ». Comme Kerouac, Buk applique les leçons d'écriture désinhibée de Neal Cassady : condenser ce qu'il y a de meilleur dans les styles de Joyce, Céline et Proust, et les utiliser *« dans le rush, musclé, de ton propre style narratif, plein d'excitation »*. Même culte de l'écrit autobiographique, même fantasme de monter sur un ring de boxe et d'y mettre Ernest Hemingway K.-O, pour devenir *« l'écrivain le plus célèbre de tous les temps »*. Mêmes ivresses, bien sûr, bouteille à portée de plume. Même si l'un s'appela Lebris de Keroac et si l'autre fut un prolo, même si le premier traquait les anges, visait les paradis, et si l'autre pratiquait le sarcasme, aspergeait ses livres d'un *« nihilisme à vif »*.

J.-L. D.

Beat bop !

JAZZ ET LITTÉRATURE
Dossier établi par Philippe Méziat
Atlantiques n° 3 (Cahiers du centre régional des lettres d'Aquitaine, 139 boulevard du Président-Wilson, 33200 Bordeaux. Diffusion : Aubéron), automne 97, 296 p., 135 F.

Syncopes de mots, phrases-spasmes, chants de vitesse, textes étoilés... Jazz et littérature scandent, aux mêmes tempos. *« Je suis le nom du son/ Et le son du nom »*, écrit Toni Morrison. Le cubain Alejo Carpentier donne des concerts spiritual, l'argentin Julio Cortazar joue façon Armstrong, l'Oulipo goûte l'acrobatie bop, et, aujourd'hui, la littérature américaine serait en phase avec le saxo alto de Coleman (DeLillo, Gaddis, McGuane, Pynchon). Dans ce numéro consacré aux rythmes modernes et aux *« candeurs sauvages dont le désir nous ravage »* (pour reprendre l'expression de Michel Leiris dans *L'Age d'homme*), Kerouac est honoré, of course. *« Attaque franche, piétinement, silence bref, décrochement, glissade, envol, piqué, pirouette : un relevé précis montrerait les analogies saisissantes »* de sa phrase et de la manière Charlie Parker, nous dit P.-L. Renou, tandis que Philippe Fréchet prend le pouls de sa *« prose spontanée »*, tout en brisures et digressions, ce *« son de crève-gorge dans la nuit »*. Jack Kerouac, qui trouve à Charlie Parker une ressemblance notable avec Bouddha (*« son expression sur son visage était aussi calme, belle et profonde »*), définit ainsi son écriture be-bop : *« Comme un saxo ténor qui prend son souffle et qui joue une phrase sur son axe, jusqu'à ce qu'il soit à bout de souffle, et quand ça arrive, il a terminé sa phrase, il a dit ce qu'il avait à dire (...) c'est comme ça, donc, que je sépare mes phrases comme des questions, souffles de l'esprit. »*

J.-L. D.

des beat

l a c h r o n i q u e

de Roger-Pol Droit

LA NATURE ET LA RÈGLE
Ce qui fait que nous pensons
de Jean-Pierre Changeux
et Paul Ricœur.
Ed. Odile Jacob, 350 p., 145 F.

Exceptionnelle rencontre entre Jean-Pierre Changeux et Paul Ricœur. Le biologiste matérialiste et le philosophe chrétien s'écoutent, s'expliquent, s'affrontent, au sujet des relations du corps et de l'esprit ou des fondements de l'éthique de demain

« ... suivant la disposition de leur cerveau »



L'âme loge où elle peut. Pour se cheviller au corps, toutes sortes de recettes lui ont convenu, au fil des siècles et des cultures. Elle s'installa dans le foie, les poumons, le cœur, la moelle, les reins. La liste n'est pas limitative. Rien n'interdit de songer qu'une peuplade exotique et fabuleuse l'ait située un jour dans le coude, les ongles, les lobes d'oreille... Peu importe, puisque ces localisations sont seulement imaginaires. Le cas du cerveau, en fin de compte, est-il très différent ? Nous pensons sans savoir vraiment de quelle manière nos représentations se développent et s'organisent. Ce que nous éprouvons « dans notre tête » n'est pas directement lié, du point de vue de notre impression vécue, avec les mécanismes physiques qui accompagnent ou engendrent ces états de conscience. Il en serait pratiquement de même, à la limite, si nous réfléchissions au moyen de nos orteils, ou grâce à nos sourcils... De telles affirmations peuvent déclencher chez un biologiste protestations et refus : « *Ecartons ces vieilles lunes*, dira-t-il en substance. *Nous savons de science sûre, et depuis bien longtemps déjà, que c'est avec notre cerveau que nous pensons. Nous sommes désormais en passe de connaître la marche de connexions innombrables. Nous résoudrons bientôt les paradoxes de la motricité, de la mémoire, du langage, de la création même ! L'âme n'a déjà plus d'existence, elle n'aura bientôt plus de secrets !* » Il se pourrait qu'un philosophe demande alors si tout cela est aussi sûr que le proclame la superbe assurance du discours scientifique. Ce gêneur tenterait de souligner l'écart, insuppressible à ses yeux, entre expérience vécue et modèles théoriques construits. Pour éviter querelles et malaises, chacun bien vite retournerait chez soi qui à son laboratoire, qui à sa bibliothèque.

Cette fois, le scientifique et le philosophe ont accepté d'endurer un dialogue réel. Pas un semblant de conversation ni une machine à consensus, mais une rencontre avec aspérités, chocs, tournants. Le résultat est diablement intéressant. Tout oppose en effet Jean-Pierre Changeux, héritier des positivistes et des matérialistes, et Paul Ricœur, fidèle à la richesse inépuisable du vécu et à ses interprétations multiples. L'un se passionne pour les synapses et se fâche quand il entend parler de transcendance, l'autre cherche l'ouverture du sens et plaide pour le maintien de divers registres d'explication. Le premier se méfie des extases et des inspirations surnaturelles, le second doute que toute vérité soit observable au microscope. Ils se respectent et le montrent en ne se faisant pas de cadeaux. Chacun souligne les insuffisances, ou les incohérences, ou les obscurités de la position de son interlocuteur. Tous deux s'efforcent de briser les caricatures : Changeux n'est pas « réductionniste », Ricœur n'est pas « spiritualiste ».

Sans vouloir être systématiquement en désaccord sur tout – loin de là ! –, ils ne cherchent pas à construire une conclusion commune. Les grandes questions abordées – relations de l'esprit et du corps, de la science et de la foi, de l'évolution et de l'éthique – ne débouchent pas sur une réponse unique, motion de synthèse triste ou conclusion chèvre et chou. Tant pis pour ceux qui exigent que la vérité leur soit livrée, une fois pour toutes, par colis express. Cet échange est exemplaire par sa manière de creuser les désaccords, de mettre en lumière des perspectives inconciliables. Il renoue avec une tradition en voie de disparition : des esprits que tout sépare choisissent de prêter attention à leurs divergences et de trouver certaines raisons d'agir ensemble. La plus profonde discordance entre Jean-Pierre Changeux et Paul Ricœur concerne évidemment la portée des nouvelles connaissances du fonctionnement neuronal. Pour Changeux, il ne fait pas de doute que les « *progrès éblouissants* » accomplis en ce domaine au cours des dernières décennies ouvrent la voie à une mutation de nos manières de penser. La connaissance scientifique de nos neurones devrait conduire à une meilleure compréhension des relations humaines, voire à une possible fondation de l'éthique dans la nature même de nos capacités neurophysiologiques. Aux yeux de Ricœur au contraire, l'avancée des neurosciences et la réflexion sur nos expériences vécues se situeront toujours, par essence, comme sur deux registres distincts et sans lien nécessaire. Argument : « *Mon cerveau ne fait pas partie de mon expérience corporelle* » – la science peut bien m'apprendre que je pense « avec » mon cerveau, elle peut m'indiquer de plus en plus précisément selon quels mécanismes, ce point de vue, aussi exact et rigoureux qu'il soit, demeure extérieur à mon vécu et n'augmente pas la connaissance utilisable que j'ai de mon expérience dans le monde humain.

Un tel dialogue doit susciter une multitude de lectures. L'une des plus instructives noterait ce paradoxe : plus l'écart se creuse entre les deux interlocuteurs, plus leur possibilité d'action commune s'accroît. La dernière partie du livre, qui aborde la question de l'éthique universelle et de ses éventuels fondements biologiques, souligne ce phénomène. Alors que la distance entre le biologiste libre-penseur et le philosophe chrétien se trouve nettement marquée, leurs deux esprits se rejoignent sur des valeurs communes de tolérance, de respect d'autrui, de souci de la souffrance de l'humanité. Sans doute n'y a-t-il rien là de surprenant. Que des humains s'entendent sur le refus de la violence absurde et la recherche du bien-vivre est certes la moindre des choses, quand bien même ils prêtent à cette quête un sens fort différent. Ce dialogue ne constitue pourtant pas une énième version de la paix des hommes de bonne volonté ni une variation sur la rencontre entre celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas. Mieux vaut le lire comme un état des lieux partiel des interrogations philosophico-scientifiques de notre fin de siècle.

On devrait alors se demander comment rendre raison des distances apparemment irréductibles subsistant entre les points de vue. Est-il possible de comprendre pourquoi, d'un côté, on privilégie l'exactitude scientifique et la vérification expérimentale tandis que, de l'autre, est mise en avant l'infinité insondable des significations et des récits humains ? « *Les hommes pensent suivant la disposition de leur cerveau* », affirme Spinoza. On se fourvoierait toutefois en entendant cette formule seulement comme une relation de cause à conséquence. La phrase peut suggérer que telle disposition produit telle pensée, mais ne le dit pas. Il est tout aussi légitime d'entendre que le cerveau se dispose selon les pensées, que ses modifications les accompagnent – sans les engendrer. Chez Spinoza, ces deux processus s'accomplissent parallèlement, sans qu'on puisse soutenir que l'un est cause de l'autre. C'est un équilibre de ce type – subtil, fragile – que l'on cherche à réinventer. La recette de l'âme classique se cuisinera-t-elle bientôt avec nos ingrédients ? De grands chefs essaient.

... face à Jack

Beat bop !

Paysans, consommateurs, tous solidaires !

LA TERRE, LES PAYSAGES, ET NOTRE ALIMENTATION
Pour une alliance agriculteurs/consommateurs
de Luc Guyau.
Ed. Le Cherche Midi, 172 p., 98 F.

Habituellement, lorsqu'un leader agricole écrit un livre, il s'adresse soit aux paysans, soit à la classe politique, soit à lui-même en racontant ses souvenirs de manifestations chaudes ou de congrès tumultueux. Luc Guyau rompt avec la règle. Après avoir prononcé des centaines de discours et vu passer des dizaines de ministres, l'éleveur vendéen président de la FNSEA depuis quatre ans, définit d'emblée son public : les consommateurs.

Il est vrai que, depuis deux ans, avec la viande aux hormones, le « mouton tremblant » et la « vache folle », les farines animales empoisonneuses, le maïs génétiquement modifié, la dioxine dans le lait, la nourriture est au centre d'une tourmente. Les « consommateurs-citoyens-contribuables » se rebiffent et exigent des explications de la part des fabricants et des distributeurs, mais aussi des producteurs. Et ils ont raison, affirme sans ambages Luc Guyau qui refuse la langue de bois, ce qui, d'ailleurs, le conduit parfois à tenir dans son livre des propos qui ne sont pas en consonance parfaite avec les thèses officielles de la FNSEA.

« *Il est impératif*, écrit-il, *que les agriculteurs développent de véritables alliances avec les consommateurs pour parler avec eux de la qualité des produits, de la sécurité sanitaire, des conditions de production de notre alimentation, des paysages que nous voulons conserver ou créer, des solidarités nécessaires entre producteurs et consommateurs.* »

François Grosrichard

Troubles nucléaires

En étudiant les cas de leucémie autour de la Hague, Jean-François Viel a brisé un tabou

LA SANTÉ PUBLIQUE ATOMISÉE
de Jean-François Viel.
Ed. La Découverte,
coll. « Sciences et société »,
160 p, 85 F.

C'est un récit austère, presque aride. Ni révélations ni coup de gueule. Le ton est volontairement plat. Pourtant on ne le lâche pas. Ce témoignage, par sa retenue même, a des accents de vérité qui ne trompent pas. Jean-François Viel, héros malgré lui d'une polémique scientifique qui, en 1997, a dégénéré en empoignade nationale, ne prétend pas détenir la vérité. L'environnement maritime du Nord-Cotentin, une des régions les plus nucléarisées du monde, est-il ou non dangereux pour la santé ? « *J'ai acquis au cours de mes enquêtes la certitude du doute et j'ai ressenti le douloureux et pressant devoir d'en avertir mes concitoyens* », dit-il. Ce faisant, il a ouvert la boîte de Pandore, en étant conscient des limites de ses travaux : « *L'épidémiologie seule ne peut mener à une connaissance définitive.* »

Mais « *faut-il attendre la certitude pour engager un débat de société* », surtout lorsqu'il s'agit de la santé de milliers d'enfants ? C'est la question centrale de ce livre. Jean-François Viel, citoyen autant que scientifique, répond non. Il s'oppose ainsi à tout l'establishment nucléaire français et aux élus locaux qui, pour ne pas inquiéter les populations, entretiennent depuis des lustres un « *véritable couvre-feu nucléaire* », où toute question importune est reléguée au rang des angoisses irrationnelles ou du militantisme écologique. « *J'étais un obstacle, au mieux manipulé, au pire chef de file d'un groupe social écologique opposé au progrès.* »

Tout a pourtant commencé par une étude épidémiologique fort classique. Depuis 1983, en Grande-Bretagne, les enquêtes se succèdent pour comprendre la cause des excès de leucémies constatés autour des deux usines de retraitement nucléaire de Sellafield et de Dounreay. Il est logique qu'en France on s'interroge sur l'usine Cogema de la Hague, très proche de ses homologues britanniques. Epidémiologiste d'origine normande, Jean-François Viel se sent particulièrement concerné. Après une étude révélant un léger excès de leucémies dans le canton de Beaumont-Hague, il se lance en 1993 dans une enquête cas-témoins, destinée grâce à des questionnaires détaillés à comprendre l'origine de cet excès. A sa grande surprise, les principaux éléments distinguant les jeunes leucémiques des enfants témoins sont la fréquentation des plages et la consommation de poisson frais. L'environnement maritime est donc mis en cause, comme c'était le cas à Dounreay, parmi d'autres facteurs de risque à ce jour inconnus.

L'étude publiée en janvier 1997 par le *British Medical Journal* doit faire du bruit dans le milieu scientifique. Mais la controverse, normale, dégénère aussitôt en procès public. Jean-François Viel est attaqué *ad hominem* par la quasi-totalité des experts proches du lobby nucléaire et par les élus locaux. La réhabilitation tardive par le rapport d'une commission ad hoc créée par le gouvernement ne guérira pas toutes les blessures. Jean-Francois Viel l'avoue, « *la virulence des attaques personnelles que j'ai subies a profondément modifié ma perception de la vie* ». Cette violence est-elle propre au débat politique français ? Non, dit-il, il existe bien une « *spécificité nucléaire* » qui annihile les clivages politiques et durcit le discours, tendant à diaboliser tout « gêneur ». A l'heure où le gouvernement réfléchit à la création d'une haute autorité nucléaire indépendante, ce livre vient utilement témoigner de la difficulté qu'il y a, pour tout citoyen, à s'immiscer dans ce débat.

Véronique Maurus

Les idéaux du cheik Tourabi

Théologien et politicien, le maître du Soudan expose ses conceptions sur la femme, la démocratie, la justice, l'esclavage, le djihad...

ISLAM, AVENIR DU MONDE
d'Hassan El Tourabi.
Entretiens
avec Alain Chevalérias,
éd. J.- C. Lattès, 320 p., 125 F.

Les échos en Occident de la révolution maximaliste qui a lieu au Soudan depuis une décennie sont sans commune mesure avec ceux que rencontra le bouleversement iranien. Certes la terre des deux Nils ne produit guère de pétrole, mais elle a un sol fertile et de l'eau, elle est le plus vaste Etat africain (et l'un des dix les plus étendus de la planète) confinant avec des contrées stratégiques comme l'Egypte, l'ex-Zaïre, la mer Rouge, et si les Soudanais ne sont que 30 millions ce chiffre doit doubler en vingt ans. Or le véritable maître (officiellement il n'est que président de la Chambre) de ce pays d'avenir est l'un des penseurs écoutés aujourd'hui par les masses musulmanes. Cet homme, Hassan El Tourabi, doux dans ses manières, dur dans ses convictions, ayant étudié et voyagé, connaissant plusieurs langues dont le français, s'est senti voué à devenir le guide du milliard d'êtres croyant en Mahomet. Pour cela, il a tissé des relations avec l'Oumma, la communauté islamique mondiale, tendant la main même aux chiites d'Iran et répandant ses idées jusque dans des cercles français, banlieues incluses.

Journaliste indépendant, ayant promené son magnétophone à travers le tiers-monde depuis une vingtaine d'années, frotté d'islamisme grâce à un long séjour dans les maquis afghans, Alain Chevalérias a eu l'honneur d'être reconnu comme interlocuteur valable par le difficile cheik Tourabi. Il en résulte ce livre – relu et approuvé par le dirigeant soudanais – qui répond aux questions que l'on se pose à propos de la pensée politico-religieuse islamique actuelle. Car Hassan El Tourabi n'est pas un adepte de la langue de bois ni de la restriction mentale, et il affronte les points les plus embarrassants, trouvant pour chacun une réponse canonique, quitte à faire sursauter le lecteur. Que ce soit à propos des avocats, qu'il condamne au profit d'une justice coranique « *absolue* » ; du sort des femmes en temps de guerre que les vainqueurs mahométans ont le droit de rapter ; des épouses « *tendant à l'insubordination* » qui peuvent être flagellées par leur mari ; de la démocratie en Occident, viciée par « *le sectarisme qui a expulsé la religion de la politique* » ; ou encore de la Bosnie où « *la guerre conduite par les Musulmans était un djihad* », Hassan El Tourabi dévoile pas à pas sa vision d'un monde revu et corrigé à la lumière du Coran. C'est la première fois qu'un homme politique musulman au pouvoir expose ses idéaux avec tant de franchise. Alain Chevalérias ne lui a pas facilité la tâche, s'appuyant sur sa connaissance du terrain et des textes pour le pousser dans ses retranchements. Le cheik ne s'est pas laissé démonter même si, à propos du délicat dossier de la laïcité, son propos est faiblard : « *Puisque les musulmans n'ont pas de clergé (...), ils ne s'opposent pas à la laïcité.* » Or, si l'islam n'a pas de sacerdoce, il a bel et bien un clergé, y compris dans le sunnisme, et cette classe a des ambitions politiques. Hassan El Tourabi lui-même est théologien et politicien. Ses conversations avec Alain Chevalérias constituent donc un document capital pour appréhender une Oumma en pleine fermentation.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Le droit rattrapé par la crise

ENTRE MODERNITÉ ET MONDIALISATION
Cinq leçons d'histoire de la philosophie du droit et de l'Etat
d'André-Jean Arnaud.
LGDJ 187 p., 100 F.

THÉORIE JURIDIQUE ET POLITIQUE CHEZ HANS KELSEN
de Carlos Miguel Herrera.
Ed. Kimé, 331 p., 190 F.

La mondialisation, phénomène économique, n'exerce pas seulement ses effets dans le champ économique. La crise actuelle de l'Etat en témoigne, qui ne pouvait pas ne pas modifier les conceptions que nous nous faisons du droit. Et c'est à cette évidence que se rend André-Jean Arnaud dans ces cinq leçons où l'historien et le philosophe du droit mêlent leurs savoirs avec un certain bonheur. Selon lui, nous serions en train de fermer une parenthèse ouverte à la fin du Moyen Age et nous aborderions à des territoires nouveaux qui pourtant ne sont pas tout à fait inconnus.

La parenthèse qui se referme est celle de la « modernité » que l'auteur fait démarrer avec la seconde scolastique du bas Moyen Age. Cette modernité est d'abord faite d'universalime, c'est-à-dire de l'idée ethnocentriste que les produits de la philosophie occidentale sont valables *urbi et orbi*. Cet universalisme, nous rappelle Arnaud, est une trace de ce vieux droit naturel qui, inventé en Grèce, est parvenu jusqu'au siècle des Lumières, à travers bien des avatars. Il est inséparable du subjectivisme qui établit l'homme comme sujet de droit, c'est-à-dire comme titulaire de droits subjectifs, inhérents « par nature » à sa personne, et préexistant à la constitution de l'Etat. Le *jus* est alors défini comme *facultas*. En sont issus d'abord le *Bill of Rights* (1689), puis les différentes *Déclarations des droits de l'homme*.

La sur-idéologisation des droits de l'homme, pour reprendre une expression de l'auteur, est telle que nous avons peine à imaginer ce qu'il en était à l'époque prémoderne. Arnaud rafraîchit notre mémoire en nous indiquant que le *jus* latin, que nous traduisons par droit, signifiait en réalité un « rapport juste entre les choses ». Le problème consistait alors à savoir quel était dans chaque cas le rapport juste. *« Autant dire que tout dépendait,* remarque Arnaud *de ce qu'on entendait dans le prétoire concerné – c'est-à-dire l'environnement spatial, temporel, politique, économique, social, religieux, etc. – par justice. »* D'où l'on peut tirer les caractères propres à cette époque : fragmentation des souverainetés (l'Etat partage sa souveraineté avec d'autres instances, y compris dans son attribut de diseur du droit), pluralisme des sources de droit (tout droit n'émane pas seulement de l'Etat).

Or, entre cette époque prémoderne et l'ère postmoderne dans laquelle nous entrons, l'auteur remarque deux similitudes frappantes : d'une part, le multiculturalisme, les phénomènes de migration ayant entraîné la constitution de communautés culturelles qui ont souvent renoncé à s'assimiler à l'Etat-nation qui les reçoit ; d'autre part, la polycentricité qui juxtapose des ordres juridiques non nationaux aux droits étatiques – c'est notamment le cas en Europe où le droit communautaire et celui des organisations européennes viennent se superposer aux droits existants.

En fait, tandis que demeurent l'universalisme et le subjectivisme, on assisterait à une déconstruction des droits de l'homme et de leur soubassement. La Loi, avec un grand L, la Raison avec un grand R, et l'Homme avec un grand H formeraient une trinité défunte. Le juriste redeviendrait un praticien de terrain et le juge retrouverait la place prééminente qu'il occupait à l'époque prémoderne. Bref, la rationalité du droit moderne céderait la place à un pluralisme de rationalités. Dont la rationalité économique n'est pas la moindre. Une entreprise d'une certaine envergure, observe l'auteur avec pertinence, ne se soucie plus de respecter la loi pour cette seule raison qu'il faut lui obéir ; simplement, elle appliquera au respect ou au viol de la loi un calcul coût-bénéfice pour savoir où est son intérêt.

Ces logiques éclatées, les juristes contemporains les désignent sous des appellations diverses qui, marquent leur trouble : logique de la flexibilité, logique du flou. Les Anglo-Saxons parlent même de *soft law* – *« une expression intraduisible dans les systèmes de tradition romano-canonique, parce que cela y serait un non-sens »*.

André-Jean Arnaud ne fait allusion qu'une seule fois au théoricien autrichien Hans Kelsen. L'auteur de la *Théorie pure du droit* et de la *Théorie générale des normes*, le fulgurant démolisseur du jusnaturalisme, pourrait passer pourtant pour un prophète de cette post-modernité, à la fois familière et inquiétante. Il est vrai que Kelsen est peu connu en France, même parmi les juristes. Ce vide pourrait être comblé par l'ouvrage copieux, précieux, que lui consacre Carlos Miguel Herrera. Voici enfin pour un lecteur français l'aventure kelsénienne replacée dans son contexte historique, et dans ses rapports avec les grands juristes allemands, au premier rang desquels figure bien sûr Carl Schmitt. Herrera montre bien les sympathies, et même le tropisme de Kelsen pour la social-démocratie. Il était très attaché à la République de Weimar dont la Constitution était, pour lui, le *« monument »* de la conviction démocratique du peuple allemand. *« l'Etat allemand* [de la Constitution de Weimar] *est réellement le peuple allemand »*, écrivait-il.

La présentation d'Herrera, pour historiquement correcte qu'elle soit, amoindrit peut-être le caractère sulfureux et révolutionnaire de l'oeuvre. Le grand juriste autrichien a mis à nu un mécanisme de la contrainte étatique conçu pour atteindre n'importe quelle fin. A lire Kelsen, tout Etat, même tyrannique, est un Etat de droit, et le droit, lui-même n'a d'autre valeur que celle d'une technique sociale pour la domination de l'homme par l'homme. Le jurisconsulte français Maurice Hauriou, dans son *Précis de droit constitutionnel*, n'allait-il pas jusqu'à comparer la préoccupation exclusive, chez Kelsen, d'un ordre technique formel avec les idées de Charles Maurras ?

● ●

PASSAGE EN REVUE

« La Polygraphe »

Si l'on publiait un jour une anthologie des textes de présentation des revues à leur naissance, on devrait faire une place à la déclaration d'intention qui ouvre le premier numéro de *La Polygraphe*, revue de littérature animée par Henri Poncet et publiée par les éditions Comp'Act, de Chambéry. Quatre numéros sont prévus par an. Avec une belle santé, avec cette énergie gratuite (c'est-à-dire coûteuse et peu payante) qu'il faut pour inventer encore une revue, on y dénonce le culte emphatique de la poésie, les *« penseurs sociaux »*, les *« programmateurs et metteurs en scène de nos loisirs »* et autres *« décideurs »*. La même déclaration d'intention appelle de ses voeux les *« polylogues et vertiges translinguistiques, les ébranlements du sens et des sens »*. On trouvera donc dans ce premier cahier, illustré par le plasticien Patrick Butticker, outre des traductions de quelques fragments d'Héraclite par Michel Pouille et d'Emily Dickinson par Alain Porte, des textes de Jean Todrani, Alain-Christophe Restrat et Roger Dextre (*La Polygraphe*, éd. Comp'Act, 157, carré Curial, 73000 Chambéry, 90 F). La même maison d'édition publie une *Anthologie de la poésie albanaise* d'Alexandre Zotos (388 p., 170 F). P. K.

INTERNATIONAL

● *Daniel Vernet*

Le savant et le politique

LE LIBÉRALISME DE RAYMOND ARON
de Daniel J. Mahoney.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Laurent Bury,
Ed. De Fallois, 218 p., 120 F.

Destiné à l'origine à un public américain peu familier de la pensée de Raymond Aron, le livre de Daniel Mahoney est à la fois une synthèse et un commentaire d'une oeuvre dont la modernité reste encore à découvrir. Des textes de Raymond Aron ont été republiés récemment en France, des recueils d'articles ont permis de retrouver la pertinence des analyses que le philosophe-sociologue-politologue-journaliste donna pendant des années à *L'Express* et au *Figaro*. Professeur de philosophie politique à Worcester dans le Massachusetts, Daniel Mahoney en tire un éloge de la politique, c'est-à-dire de l'humilité devant les faits, de la reconnaissance de l'ambiguïté, de l'acceptation du compromis, de l'importance du jugement et de la prise de risques.

Pensant aux guerres du Péloponnèse, Aron parlait de *« Thucydide notre contemporain »*. Daniel Mahoney ajoute *« Aron notre contemporain »*. Malgré les bouleversements du monde depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement du système soviétique, la science politique de Raymond Aron reste étonnamment actuelle. Pourquoi ? Faudrait-il citer une seule raison, ce serait celle-ci : *« Aron est nécessaire pour fortifier l'opinion publique des démocraties contre l'illusion selon laquelle la fin du communisme entraîne la fin du politique, la "fin de l'histoire". »* Mais il y en a beaucoup d'autres qui dépassent la seule étude des relations internationales. Bornons-nous cependant à ces dernières, et soulignons que Raymond Aron a cherché à surmonter la dichotomie entre réalisme et idéalisme, nécessité et liberté, rationalité et irrationalité, non seulement dans l'observation des rapports entre Etats mais dans les conseils que le savant peut donner au prince. Aron ne s'est certes jamais considéré comme un de ces conseillers occultes des gouvernants qui prolifèrent dans l'ombre des cabinets. Il a réfléchi aux rapports du savant et du politique, estimant que le politologue ne doit pas se réfugier dans une bulle pseudoscientifique, qu'il doit au contraire *« adopter la perspective de l'homme d'Etat dans toute reconstitution du passé, tout jugement de l'histoire en cours ou tout portrait de l'histoire à venir »*. Ce qui distingue le politologue du politicien, selon la formule de Tocqueville, c'est qu'il voit non pas autrement mais plus loin que les partis. En revanche l'art de gouverner, selon Aron, consiste à voir plus loin que les esprits partisans. Le rôle du politologue est d'inspirer à l'homme d'Etat la *« morale de la sagesse »*.

Cette *« morale de la sagesse »* est, selon Daniel Mahoney, au coeur de la pensée aronienne sur la politique. Elle s'oppose à la fois à la *« morale de combat »*, qui ne considère que les rapports de force, et à la *« morale de la loi »*, comprise comme une réaction moraliste à l'immoralité du monde. Elle veut dépasser la distinction de Max Weber entre *« l'éthique de la responsabilité »* et *« l'éthique de la conviction »*. Entre la Realpolitik et le messianisme, fût-il celui des droits de l'homme. *« L'essence de la morale de la sagesse,* écrit Daniel Mahoney, *est la reconnaissance (...) du caractère constamment antinomique de la stratégie diplomatique. »* Les relations internationales étant par nature contradictoires, *« la moralité de l'action internationale sera elle aussi équivoque »* (Aron). Les moralistes, d'une part, les disciples vulgaires de Machiavel, d'autre part, dussent-ils ne pas y trouver leur compte.

Loin des explications positivistes de l'histoire – et, à la limite extrême, totalitaires – ou post-modernistes – la fin du politique –, l'apport fondamental de Raymond Aron est dans cette insistance sur l'équivoque et l'ambivalence. *« Les Etats comme les individus ,* écrivait-il, *ne veulent pas seulement la vie mais l'honneur, pas seulement la sécurité mais le rang. Ils préfèrent souvent [le] danger dans l'autonomie à la paix sous la protection d'un plus fort. Sont-ils « irrationnels » ? L[e] commandant qui coulait avec son navire était-il irrationnel ? S'il l'était, souhaitons que l'humanité ne cesse pas d'être irrationnelle. »* De même Aron se méfiait-il des théories selon lesquelles les sociétés industrielles, pour des raisons mercantiles, auraient tendance à évacuer la guerre de leurs relations. Pour lui, les rapports inter -étatiques sont d'abord des relations sociales, que commande *« le recours, possible et légitime, à la force »*.

Il n'y a là aucun fatalisme. Entre la non-violence et la violence illimitée, les Etats *« connaissent d'innombrables intermédiaires »*. Le but de tous les hommes d'Etat doit être de limiter les incidences de la violence, et le rôle de la science politique est de montrer *« les véritables modalités de la paix et de la guerre entre lesquelles les hommes d'Etat doivent choisir »*. L'histoire est tragique, et toutes les digressions sur le progrès n'en peuvent mais. Dans les relations internationales c'est toujours, selon le mot de Raymond Aron, *« History as usual »*.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Voyage au cœur du FN

L'APRÈS LE PEN
de Michaël Darmon et Romain Rosso.
Seuil, 274 p., 120 F.

La scène se passe le 21 avril 1997. Dans son bureau du siège du Front national, Jean-Marie Le Pen est déjà maquillé, prêt à répondre au président de la République qui va annoncer à 20 heures sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale. Jacques Chirac apparaît à la télévision. A Saint-Cloud, une caméra de France 2 tourne pendant que l'état-major du FN l'écoute. Dès les premières annonces présidentielles, un saisissant dialogue virtuel s'engage entre le chef de l'Etat et celui du mouvement d'extrême droite. *« Le décret de dissolution est prêt et le décret fixant les élections aux 25 mai et 1er juin sera publié demain matin »*, déclare Jacques Chirac. « Arnaqueur ! », réplique Le Pen. *« Pourquoi dissoudre une Assemblée... »*, poursuit le chef de l'Etat. *« Introuvable ! »*, le coupe Le Pen en suscitant les rires de son entourage. *« Pour aborder cette nouvelle étape, nous avons besoin d'une majorité ressoudée »*, martèle Chirac. *« Avec un chèque en blanc ! »*, rétorque Le Pen. *« Enfin, chers compatriotes, nous partageons des valeurs qui fondent notre communauté nationale... »*, enchaîne le chef de l'Etat. *« C'est le diable mué en ermite ! C'est la putain devenue dame d'œuvre ! »*, lâche Le Pen dans son style coutumier.

En quelques minutes, à chaud, racontent Michaël Darmon et Romain Rosso, *« le président du Front national a rodé ses principaux thèmes de campagne »*. Cette campagne des législatives, pourtant, fait peur à Jean-Marie Le Pen. Dès le 25 avril, il va se *« défiler »* et renoncer à se présenter. Le sondage *« catastrophique »* qu'il a fait réaliser dans la circonscription de Nice qu'il guignait préfigure le scénario le plus insupportable pour le président du FN : un échec personnel quand tout annonce un succès à Vitrolles de son délégué général et désormais rival, Bruno Mégret. *« Loin d'apparaître comme la locomotive qu'il fut longtemps pour son parti, le "président" a inversé la vapeur, constituant, dans ces élections, un frein à la progression du FN. Déjà condamné à une défaite annoncée, son refus de se présenter plaçait Le Pen en préretraite. Avec maintenant presque 15 % des voix, l'avenir du parti d'extrême droite n'est plus essentiellement lié à celui de Le Pen. Jamais le Front n'avait égalé son leader »*, analysent les deux auteurs.

D'autres, plus savants, ont ausculté l'électorat du Front national, en ont décodé le discours, décortiqué l'idéologie, dénoncé les dangers. Darmon et Rosso ne récusent rien de tout cela et s'appuient à l'occasion sur les analyses qui font autorité. Mais, d'abord, ils racontent, en journalistes, le FN au quotidien, l'ambiance lourde du « Paquebot » – le siège du mouvement à Saint-Cloud, ainsi baptisé pour éviter l'image du bunker –, le développement de ses nouveaux réseaux dans le monde du travail, à commencer par la police, la création depuis deux ans de ses *« structures secrètes »* de formation des cadres, de réflexion, de propagande. Ils racontent l'organisation du très controversé département protection et sécurité (DPS), censé rompre avec l'image détestable des services d'ordre de l'extrême droite. Ils racontent encore comment son chef, Bernard Courcelle, a fait de ce DPS (*« Dépend du Président Seulement »*, selon le détournement qui est fait du sigle par les cadres mêmes du FN) une *« police politique »* au service de Jean-Marie Le Pen, *« capable de surveiller les baronnies, les clans, les alliances »*.

Car c'est le plus original de cette excellente enquête. Autant le Front national s'emploie à imposer l'image d'un mouvement uni comme un seul bloc derrière son président, autant les dirigeants passent leur temps, dans la réalité, à s'étriper à qui mieux mieux, à s'épier, à se jalouser, à se concurrencer, à se soupçonner de tous les complots, suspendus aux humeurs d'un Le Pen vieillissant, ballottés par des crises internes d'autant plus violentes que tout est fait pour les masquer.

Déjà, à l'été 1995, au lendemain d'une présidentielle frustrante pour Le Pen qui se voyait présent au second tour, le départ volontaire du secrétaire général, Carl Lang, a provoqué de sérieuses turbulences. Le récit minutieux de la nomination, pour le remplacer, de Bruno Gollnisch est étonnant. Le Pen n'a dû se résoudre à cette solution qu'après une fronde des caciques du FN contre son candidat, Serge Martinez, et déjà Bruno Mégret a fait la démonstration qu'il est *« majoritaire dans le parti »*. Incessant pendant deux ans, le conflit rebondit de façon spectaculaire au congrès du mouvement à Strasbourg, au printemps 1997. La victoire de Mégret et la défaite de Gollnisch sont du domaine public. Ce qui l'est moins, c'est le séminaire de direction du mouvement, à la mi-juillet 199[7] dont les deux auteurs donnent pratiquement [le] *verbatim* des débats : la vieille garde y lance une attaque en règle contre Mégret et ses proches accusés d'avoir construit un *« bastion technocratique, parisien et bourgeois »* à l'intérieur d'un mouvement qui passe son temps à dénoncer *« l'établissement »*. La contre-attaque de Mégret, devant un Le Pen hésitant, lui permet de s'imposer. En attendant la prochaine crise de cette interminable guerre de succession dont dépend, pour partie, l'avenir de la droite française.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Le tunnel de l'Alma

MORT D'UNE PRINCESSE
(Death of a Princess)
de Thomas Sancton et Scott MacLeod.
Traduit de l'anglais par Marie-Edith Franck,
Plon, 314 p., 119 F.

Encore Diana ? Oui, encore. On ne nous avait pas tout dit. Après des milliers d'articles, d'émissions de radio ou de télévision, ce sujet inépuisable méritait bien quelques livres. En voici un, fruit d'une enquête très fouillée de deux journalistes américains du magazine *Time*, qui en annonce sans doute d'autres...

Allons, pas d'hypocrisie ! Il faudrait singulièrement manquer de curiosité pour ne pas ouvrir cet ouvrage à la couverture alléchante, qui prétend apporter des réponses à *« toutes les questions sur lesquelles chacun s'interroge depuis que Diana, princesse de Galles, et Dodi Al Fayed sont morts dans un accident de voiture à Paris aux premières heures du 31 août 1997 »*. Les deux auteurs ont fait un travail de limier, rencontrant un maximum de témoins, explorant le passé de chacun des protagonistes, allant même jusqu'à commander un rapport technique sur la collision à un ancien ingénieur-conseil de Peugeot.

Rien ne nous est caché dans *Mort d'une princesse*, pas même les détails les plus inutiles. S'ils n'apportent aucune révélation fracassante, Thomas Sancton et Scott MacLeod jettent un gros pavé dans la mare à propos des responsabilités françaises. Diana pouvait-elle être sauvée après l'accident ? Oui, si on l'avait rapidement transportée à l'hôpital, répondent des chirurgiens américains interrogés par les auteurs. C'est une mise en cause de la médecine d'urgence telle qu'elle se pratique en France et qui consiste à « stabiliser » l'état de certains accidentés avant de les déplacer. Dans le cas de la princesse de Galles, il s'est écoulé une heure trois quarts entre le moment de la collision et celui où elle est entrée en salle d'opération. Jamais, paraît-il, un tel délai ne se serait produit aux Etats-Unis.

Incapable de trancher ce débat technique, le lecteur passe à une autre question, plus simple : Diana était-elle enceinte ? Normalement, certains des médecins qui l'ont examinée, avant et après sa mort, pourraient le savoir. Mais l'information – si information il y a – est enfermée pour le moment à double tour. C'est à Londres que la jeune femme a été autopsiée et les résultats restent secrets. Cette grossesse hypothétique n'intéresse pas seulement les amateurs de romans-photos : si l'ex-femme du prince Charles attendait un enfant, si elle envisageait d'épouser Dodi Al Fayed, l'idée d'un complot en serait relancée.

Voulait-on empêcher un musulman égyptien de devenir le beau-père du prince Williams, c'est-à-dire d'un possible roi d'Angleterre ? C'est une thèse largement répandue dans le monde arabe, et que défend le père de Dodi lui-même, le milliardaire Mohamed Al Fayed, propriétaire du grand magasin Harrods. Ce personnage controversé, qui n'a jamais réussi à obtenir la nationalité britannique, était sur le point de prendre une sacrée revanche sur l'establishment londonien. Le 31 août, il a perdu son fils et vu son rêve se briser sous le pont de l'Alma.

Les deux journalistes américains expliquent longuement que rien ne permet, à ce jour, de démontrer que le drame du 31 août 1997 était autre chose qu'un accident de la circulation. Ils commentent avec ironie les articles à l'emporte-pièce publiés au Caire sans l'ombre d'une preuve. On aurait aimé cependant une analyse un peu plus fine de l'opinion publique égyptienne, au regard de ces circonstances extraordinaires : l'ancien pays colonisé par l'Angleterre a vu l'un de ses enfants ravir le cœur de la princesse de Galles, et ce n'est pas rien !

A défaut de complot, reste le débat sur le harcèlement médiatique. On ne soupçonne plus, semble-t-il, les photographes d'avoir gêné la Mercedes, mais d'avoir fait crépiter leurs flashs après l'accident, au lieu de porter secours aux victimes. De toute manière, ne sont-ils pas à l'origine du drame, puisque le véhicule tentait de leur échapper ?

Thomas Sancton et Scott Macleod ne manquent pas de souligner l'attitude ambiguë de Diana. A bord du *Jonikal*, elle aurait offert *« un spectacle étourdissant »* à des reporters français, se balançant à une corde telle Jane dans *Tarzan*. Pour la remercier, les chasseurs d'images lui auraient envoyé un bouquet de cent roses. Les contradictions des stars sont à l'image d'un lectorat schizophrène, prêt à lyncher, après la mort d'une princesse, les pourvoyeurs de nourriture dont il se repaît toute l'année...

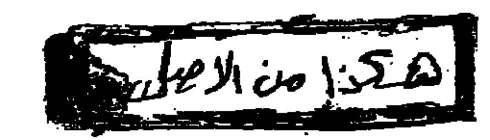
Voici un livre qui pose beaucoup de questions, cherche à y répondre avec beaucoup d'minutie, mais nous ramène à peu près à notre point de départ. Son intérêt pourrait être ailleurs : dans le tableau qu'il donne d'un monde irréel, fonctionnant au caviar et au champagne, évoluant en yacht ou en hélicoptère, au milieu d'une armée de domestiques et de gardes du corps. Un monde dans lequel deux âmes en peine peuvent se donner l'illusion de vivre le grand amour, tandis que des photographes en embuscade tentent par tous les moyens d'immortaliser leurs gestes, terriblement banals.

★ **Signalons : *Diana Crash*, textes de Marc Augé, Daniel Bougnou, Regis Debry, Françoise Gaillard, Edgar Morin et Salman Rushdie (éd. Descartes & Cie, 80 p., 64 F.)**

...ant et le politique

Voyage au cœur du FN

Le tunnel de l'Alma



Milarepa, l'intérieur du voyage

Après la traduction des textes, Marie-José Lamothe a mis ses pas dans ceux du moine tibétain et relate ce périple aux marges du temps

DANS LES PAS DE MILAREPA
De l'Everest au mont Kailash
de Marie-José Lamothe.
Albin Michel,
coll. « L'expérience intérieure »,
182 p., 89 F.

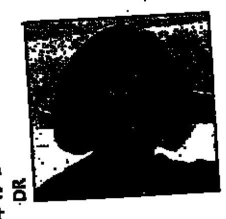
LES invasions, les tempêtes ou les guerres, qui font si peu de cas des hommes et de leurs entreprises, sont impuissantes à altérer un paysage, surtout lorsqu'il est situé à une certaine altitude. Difficile d'accès, il semble également soustrait au temps et à l'histoire. Il bénéficie, dirait-on, d'une solide et supérieure protection. Dans ces hauteurs inexpugnables, on repère souvent le séjour des dieux.

En mettant ses pas dans ceux du moine-poète Milarepa, le grand saint de la tradition mystique tibétaine, Marie-José Lamothe n'allait pas seulement contempler l'inaltérable beauté du lac de Turquoise à 4 500 mètres et, 2 200 mètres plus haut, de la Précieuse Montagne. Il ne s'agissait pas seulement de jouir, après l'effort physique – et l'on comprend, à lire ce récit, qu'il ne fut pas mince –, de l'absolue beauté d'un paysage. *« Comme tous les voyageurs qui viennent du Sud depuis des millénaires, je découvre le spectacle du mont Kailash jaillissant de la chaîne du Transhimalaya, avec à ses pieds, à droite et à gauche, les lacs jumeaux Manasarovar et Rakastal. Nous sommes au centre du monde, et cette évidence a de quoi faire trembler. »* Ce n'est sans doute pas l'essentiel, mais il y a dans les pages du livre de Marie-José Lamothe une critique, implicite et cependant radicale, de différentes formes de tourisme, et pas seulement les plus grégaires. Ah, nous sommes loin des écrivains-voyageurs appuyés sur leur crayon et leur calepin, cherchant l'inspiration dans des ailleurs dont ils savent pouvoir revenir bien vite. A l'opposé de ce touriste inconsistant ou roublard, le savant-voyageur, le vérificateur érudit est l'autre modèle possible. Ce n'est pas non plus celui qu'a choisi l'auteur. Ce modèle, s'il en est un, c'est plus du côté de Segalen, et de sa conception haute et complexe de l'exotisme, qu'il faut le chercher. Quête, pèlerinage, avancée vers soi... Les lieux réellement parcourus viennent confirmer la connaissance acquise dans les livres. Et par le meilleur moyen qui soit : la traduction. Au voyage immobile et invisible dans l'épaisseur des textes succède un périple visible, repérable sur la carte.

« Je suis un homme étrange, un ermite vêtu de coton / Qui médite aux mois d'été dans les montagnes enneigées : / Le souffle vivifié purifie tous les brouillards du corps. » Figure emblématique du bouddhisme tibétain, à la fois ascète, poète et maître spirituel, Milarepa, comme l'explique Marie-José Lamothe dans la préface des *Cent mille chants*, n'est pas séparable du pays où il vécut à la jonction des XIe et XIIe siècles. *« Son histoire, son chemin vers l'Eveil, son Eveil même n'auraient pu se jouer ailleurs qu'au Tibet. »* L'œuvre de Milarepa – les *Cent mille chants* – et sa *Vie*, racontée au XIVe siècle, sont enracinées dans cette terre, qui en conserve pieusement la mémoire. Mémoire dont l'envahisseur chinois n'a guère respecté les traces... La réalité, l'actualité du voyage sont une garantie contre le rêve et le mythe d'un paradis de pureté. Il y a aussi beaucoup à apprendre dans les contingences et *« l'âpreté du quotidien »*, dans les difficultés rencontrées chaque jour, et jusque dans la laideur et la tristesse (comme à Darchen) que l'on croise. Le récit de Marie-José Lamothe n'est heureusement pas vide de tout cela. Les lieux sacrés, ce *« centre du monde »* que l'on atteint au terme du voyage, sont comme les pointes extrêmes de cette réalité. C'est à travers elle qu'il faut passer. Le périple n'est ni indifférent ni neutre.

Mais au périple un but a été fixé. *« Le corps fourbu, les pieds brûlants, je dénoue mes lacets de chaussures et m'assois sur un muret de terre. Je ne réalise pas encore la réussite du projet ancien, sinon à une incroyable légèreté intérieure. Il est cinq heures de l'après-midi le 7 août 1995. (...) J'ai imaginé ce lieu de toutes mes forces. (...) Le site s'incarne soudain (...) alors qu'il n'existait pour moi qu'à travers des mots. Je ne bouge plus, abandonnée à l'expérience concrète, dans l'indistinction du passé et du présent. »* Ce que décrit Marie-José Lamothe ressemble à une récompense démesurée. A ce cadeau sans prix elle a su répondre avec une émouvante reconnaissance.

P. K.



DR

Marie-José Lamothe
Marie-José Lamothe a publié une traduction intégrale du tibétain des *Cent mille chants* de Milarepa en trois volumes chez Fayard, dans la collection « L'Espace intérieur » (1986, 1989, 1993) (« Le Monde des livres » du 30 juillet 1993). Elle a achevé ce cycle en 1995 en traduisant *La Vie de Milarepa*, composé au XIVe siècle par Tsang Nyön Heruka (Seuil). Signalons également l'anthologie des textes littéraires sur le Tibet choisis et présentés par Marie-José Lamothe, *Le Tibet, terre des dalaï-lamas* (Fabre, 188 p., 96 F).

Etats de service

Balançant entre analyses et anecdotes, le commissaire Broussard livre le deuxième volet de ses « Mémoires », où flotte un léger parfum de nostalgie

MÉMOIRES 2
de Robert Broussard.
Plon, 380p, 110F.

Voici donc le deuxième volume des *Mémoires* du commissaire Broussard. Un ouvrage plus « fonctionnaire » que le premier, plus sage peut-être. La Corse, la création du RAID, son affrontement avec le commissaire Van Loc, dit le Chinois, la question de l'immigration, celle de la drogue et, plus vaste encore, cette interrogation quasi métaphysique : « Quelle police pour la France ? » Une addition de dossiers qui forment la deuxième partie de la carrière du commissaire.

La vérité n'est pas ailleurs mais bien chez Broussard. Il dénonce pêle-mêle les gendarmes de l'Elysée, les terroristes du FLNC, les bouffonneries de Van Loc, les méfaits de la drogue... Le ton est donné ! De la vérité, encore de la vérité, toujours de la vérité au service d'une haute idée de la police républicaine... et du commissaire Broussard. Celui-ci hésite souvent entre l'anecdote et l'analyse de fond, l'objectivité et des jugements hâtifs, parfois désordonnés. Il en résulte un étrange mélange de densité et de légèreté, survolé par un auteur qui hésite à réellement se livrer et virevolte du vrai récit à des généralités souvent creuses. Le séjour corse du commissaire occupe une bonne part du volume. Broussard retrace ce que fut sa mission préfectorale de 1983 à 1985 : briser le « terrorisme ». Faut-il rappeler que ces deux années furent particulièrement sanglantes pour la Corse : outre l'affaire Orsoni, des dizaines de meurtres qui n'épargnèrent pas les membres des forces de l'ordre. Broussard raconte « sa » Corse, en toute subjectivité, parfois juste, irritante aussi, mais jamais lassante. Et au bout du compte, le rappel sur le « continent », avec le triple sentiment d'avoir correctement rempli sa mission, de ne pas avoir été compris, et d'avoir été gagné par une nostalgie durable pour l'île de Beauté, magnifiée encore par l'éloignement et le passage du temps. C'est là sans doute le temps fort de ces *Mémoires*, où se dessine un Broussard plus partisan, plus engagé (trop engagé parfois). Avec son côté carré, il ne comprend pas tout de la complexité insulaire. Mais il s'en fiche et il le dit. Pour lui la véritable Corse est celle des partisans de la France. Les autres, tous les autres, ne trouvent pas grâce à ses yeux : des lâches ou des terroristes. Curieusement rassurant, ce simplisme du personnage est d'ailleurs reposant : les embrouilles ne l'intéressent pas. C'est un fonceur. Il défend la veuve et l'orphelin. Cette juvénilité finit du reste par déconcerter le lecteur un peu averti des choses de la politique : comment diable ce grand policier a-t-il pu garder ses illusions sur le pouvoir après avoir traversé tant d'épreuves ? Mystère et charme du personnage. Français toujours, cocardier souvent, Broussard ne varie pas au fil de pages qui ne déplairont pas au ministre Chevènement, lui aussi grand ennemi de la complexité.

Gabriel-Xavier Culioli

Relevons cependant quelques « discrétions » qui affaiblissent le récit du commissaire. Broussard ne traite qu'avec une infinie parcimonie de la question du grand banditisme insulaire qui pourtant prit son essor durant ses années de proconsulat. « Brise de mer » à Bastia, bande du Valincu près d'Ajaccio... Pas un traître mot sur ce qui aujourd'hui apparaît comme l'un des maux majeurs de l'île. Dommage. Broussard rend en fin de parcours un hommage appuyé à quelques ministres de l'intérieur, parmi lesquels Charles Pasqua et surtout Jean-Louis Debré, pour leur politique de fermeté face au terrorisme. La prise de retraite du commissaire et son éloignement des affaires peuvent-ils seuls expliquer une telle contrevérité ? La conférence de presse de Tralunca, tenue par le FLNC Canal historique en janvier 1996 en grande tenue militaire, fut préparée par les clandestins et les émissaires de ces ministre et ancien ministre. Cela a été écrit dans la presse sans le moindre démenti. Comment l'intransigeant commissaire peut-il ramener cet errement dramatique à une « légère hésitation » ?

Broussard est subitement rappelé sur le continent pour fonder le RAID, unité antiterroriste. Celui-ci connaît son épreuve du feu lors d'une prise d'otage au palais de justice de Nantes. L'affrontement avec le commissaire Van Loc, du GIPN de Marseille, lors d'un casse retentissant dans la cité phocéenne, fait hésiter le lecteur entre l'éclat de rire et la consternation. Que de bouffons dans les coulisses du pouvoir ! Sur la drogue, le propos très sécuritaire étonne chez un homme qui sait émouvoir lorsqu'il accepte de laisser transparaître l'humanité qu'il porte en lui. Ouvert par des moments forts, l'ouvrage s'achève en une sorte de catalogue de La Redoute – aux notices souvent redoutables, énoncées sans grande conviction sur un ton emprunté au café du Commerce. Théoricien, Broussard convainc difficilement.

Décidément ces *Mémoires* n'ont pas la force de ceux de Vidocq ; il y manque la perversité et la schizophrénie du flic-voyou. Ils témoignent surtout de la nostalgie d'un homme d'action pour un temps qui permettait encore l'émergence d'individus simples au sein du système politique national. Gueulard, grognard, mais obéissant, Broussard appartient à cette armée de fantômes qui renvoient les adversaires d'hier à un passé déjà lointain. Tel est le charme discret de ces *Mémoires* d'outre-temps d'un grand flic bien gaulois. Passez muscade.

★ **A signaler : la parution du tome 1 des *Mémoires* chez Pocket n° 10 339.**

La lucidité intempestive du citoyen Mauss

Suite de la page I

Il est urgent, à ses yeux, de promouvoir la coopération, cette *« forme spontanée et non obligatoire de la démocratie »*. Jaurès ne voyait-il pas ces coopératives comme de véritables *« laboratoires d'expérimentation sociale »* ?

Le mouvement coopératif auquel Mauss consacre tant de pages, d'intelligence et d'énergie est également, pour lui, une manière d'affirmer la nécessaire antériorité de l'action sur la parole, de la pratique sur la théorie. Provincial (Mauss est né à Epinal, dans les Vosges), il veut ramener ses amis parisiens au sens des réalités, en leur rappelant que pour les choses de la politique, comme pour celles de l'économique, *« la pratique a toujours été en avance sur la théorie »*.

Mais *« l'action socialiste »* ne s'identifie jamais pour lui à une mystique de la révolte, pas plus qu'à de l'*« action directe »*. A l'écart de toute théorie du complot – celui des révolutionnaires répondant à celui des bourgeois –, Mauss ne croit pas au *« miracle social »*. Pour lui, et tout en prônant *« l'irrespect des droits acquis »* (une formule de Lassalle), le socialisme doit conduire à *« une action de transformation en société »*, sans révolte, sans émeute. Une action *« consciente »*, *« rationnelle »*, est à mener au sein même de la société capitaliste qu'on *« ne peut tenir pour responsable de tous les maux »*. Contre les *« sociologues naïfs »*, qui veulent changer la société à coups de décrets, Mauss demande de reconnaître *« la nature échangiste de l'homme »* et le caractère mixte de toute économie moderne. Associant l'ethnologie à la politique, l'auteur de l'*Essai sur le don* souhaite que soient réinventés *« la joie de donner en public, le plaisir de la dépense artistique généreuse, celui de l'hospitalité et de la fête privée et publique »*.

Celui qui se veut ainsi un lointain héritier de Saint-Simon, fondateur à la fois de la sociologie et du socialisme, s'intéresse encore à l'histoire du syndicalisme européen, qu'il veut unifier. Il rêve d'une paix fondée *« sur des Etats unis d'Europe »*. Anglophile – un sentiment plutôt rare chez les militants socialistes –, il préfère à Lénine le socialisme *« scientifique »* développé outre-Manche. Ainsi, après Rosa Luxemburg, Karl Kautsky et, en France, Léon Blum et Albert Thomas, qui a publié en 1919 une brochure intitulée *Bolchevisme ou socialisme*, Mauss propose une analyse lucide du système politique qui s'installe en Russie, dans une société où il n'y a *« pas d'opinion publique, ni d'éducation civique »*, bref, dans une société sans citoyens.

Après avoir cru un moment que la révolution était *« une grande chose »*, Mauss fait *« une analyse de cette gigantesque convulsion sociale »* que fut l'expérience bolchevique. Sans oublier que la révolution de 1917 *« est née de la guerre »* dans de mauvaises conditions, ni que la violence bolchevique est le *« contrepoids fatal de l'ancienne violence des tsars »*, Mauss porte un regard impitoyable à la fois sur la tyrannie installée à Moscou et sur la naïveté de bien de ses contemporains. Rappelant que les morts et les internés en Sibérie sont principalement des intellectuels et des paysans, il écrit au sujet des dirigeants : *« Ils n'ont rien toléré autour d'eux, leur besoin de tyrannie s'est exprimé dans une théorie que des "innocents" admirent encore chez nous, mais qui est bien le plus grand chef-d'œuvre d'"abrutissement" social qui se puisse imaginer »*. Tout cela *« au nom du marxisme et d'un matérialisme enfantin »*. Ne pas voir tout cela, écrit encore Mauss, est désormais *« sans excuse »*. Nous sommes en février 1923.

Quand Mauss qualifie la férocité du bolchevisme de *« folie obsidionale »* ou de *« stupidité essentielle »*, il faut l'entendre au sens propre de ce qui détruit tout lien social. Ce qui lui importe, c'est de montrer que la violence sociale, ainsi érigée en doctrine, conduit nécessairement à l'échec. Car cette violence est *« ennemie du travail, destructrice de l'espoir, de la foi en soi et en autrui »*. Elle conduit encore inexorablement à la dissolution des *« nombreux liens invisibles »* qui fondent ce minimum de confiance noué entre eux par les membres d'une société autorisant les contrats et les crédits, rendant possible l'échange vital. Mauss n'hésite pas, dans ces pages de 1923, à rapprocher la violence du fascisme italien et celle du bolchevisme russe. Tout en se gardant d'en confondre les histoires spécifiques, il condamne l'un et l'autre régimes comme des actions nées *« de la brutalité et non de la pensée politique »*. Convaincu que *« plus un régime est fort, moins il a besoin de la force »*, Mauss conclut que dans les sociétés *« la violence est stérile »*, qu'il s'agit là d'un mode d'action politique *« coûteux et périmé »*.

« J'AI TOUJOURS MON REVOLVER »

Pourtant Mauss, citoyen et militant, proclame que c'est une dangereuse utopie de croire qu'une société démocratique peut exister sans discipline, sans contrainte et sans sanctions. Il est des situations où il faut pouvoir recourir à l'emploi de la force et *« le socialisme sera œuvre de droit et de force »*. Il en va ainsi contre *« les gouvernements du crime »*. Mauss se gausse encore du *« respect utopique »* que certains socialistes révolutionnaires russes ont eu à l'égard des bolcheviques. Il veut rappeler à tous les démocrates que leurs institutions les plus chères ne sont jamais à l'abri d'une *« minorité audacieuse »* et qu'il faut donc toujours être *« en éveil »*.

Mauss fut en 1914 un sociologue soldat. Bien qu'il soit demeuré pacifiste jusque tard dans les années 30, son inquiétude n'a cessé de croître. A ses élèves qui s'intéressent à l'irrationnel, au sacré, au pouvoir, au chamanisme des sociétés secrètes, il dit en 1938 plus que sa méfiance à l'égard de Heidegger, *« bergsonien attardé dans l'hitlérisme, légitimant l'hitlérisme entiché d'irrationalisme »*. A l'été 1939, Mauss pense à s'engager comme volontaire, mais les décrets refusent *« les gens de son âge »*. En octobre 1940, dès la parution des instructions du ministère de l'éducation nationale concernant *« la cessation des services des juifs dans les universités »*, il donne sa démission de professeur au Collège de France. Avant même la promulgation du *« statut des juifs »*, il avait déjà démissionné en septembre du poste de président de la Ve section de l'Ecole pratique des hautes études, *« dans l'intérêt de l'école »*, écrit-il à *« Monsieur le ministre »*. Quand en 1942 le port de l'étoile jaune devient obligatoire, Mauss la coud lui-même sur son manteau. Expulsé de son appartement, privé de sa bibliothèque, il ne veut cependant pas quitter la capitale malgré les menaces et les déportations. Il aide comme il le peut des amis, des parents, il défend des collègues et d'anciens élèves. A ceux de ses visiteurs qui s'inquiètent pour lui, il répond : *« J'ai toujours mon revolver. S'ils viennent, je saurai quoi faire... »*

PROMESSES TENUES

Mauss souffre alors de fréquentes pertes de mémoire – des *« symptômes du côté Durkheim ; ma grand-mère, ma mère »*, précise-t-il dans une lettre de décembre 1942 à son ami Ignace Meyerson. Il rédige ses dernières notes, fondées sur des observations dans la rue ou au marché. Son biographe Marcel Fournier écrit qu'*« on peut penser qu'il est alors protégé par sa notoriété et ses relations »* : quelques anciens amis socialistes sans doute, passés à Vichy – comme Marcel Déat, le fondateur du Rassemblement national populaire. Après la Libération, Mauss est très affaibli. Il meurt le 11 février 1950.

Inaugurant en 1901 son enseignement à l'Ecole des hautes études, Mauss avait déclaré, au risque de s'attaquer alors à plus d'un préjugé, y compris dans les milieux universitaires : *« Il n'existe pas de peuples non civilisés. Il n'existe que des peuples de civilisations différentes »*. Lorsqu'en 1930 il présente sa candidature au Collège de France, il refuse, avec une lucidité intempestive, d'exclure de son curriculum ses textes politiques. Il écrit : *« Je ne crois pas que mes publications et même mon action scientifique et didactique dans le monde coopératif (...), que les extraits que j'ai publiés d'un ouvrage manuscrit sur le bolchevisme (...), mes communications sur la notion de nation et d'internationalisme aient été dénués d'intérêt scientifique et philosophique »*. Ces quelque deux cents textes, publiés dans des journaux ou des revues politiques, nous pouvons les lire aujourd'hui. Entre action et théorie, le citoyen Mauss a tenu ses promesses.

Maurice Olender

(1) Denise Paulme décédée le 14 février (voir *Le Monde* du 18 février) a transcrit et publié en 1947 *Le Manuel d'ethnographie* de Marcel Mauss

L'EDITION FRANÇAISE

● **Alain Peyrefitte vs Stéphane Courtois.** Mis en cause dans une première édition du *Livre noir du communisme* (Laffont), Alain Peyrefitte a exigé de Stéphane Courtois, que soit supprimée une phrase le concernant. Courtois, dans son texte introductif, le plaçait en effet à côté des *« thuriféraires du communisme »*, tels Gorki ou Barbusse, et écrivait : *« Plus récemment, Maria-Antonietta Macciochi a chanté les louanges de Mao, Alain Peyrefitte lui fit écho en mineur, tandis que Danielle Mitterrand emboitait le pas à Castro. »* Rappelant le contenu de son livre *Quand la Chine s'éveillera*, Alain Peyrefitte s'est adressé à Stéphane Courtois en ces termes : la dernière partie « Le coût de la réussite », écrit-il, *« démontre, vingt-cinq ans avant vous, que la Révolution chinoise avait fait une hécatombe d'au moins 50 millions de morts (...). Plût au ciel que les "thuriféraires du communisme" aient eu l'œil aussi critique... L'intelligentsia française aurait évité de bêtifier, comme elle le fit pendant cinquante ans ».* Bernard Fixot, PDG des éditions Laffont, et Stéphane Courtois ayant accepté de supprimer l'allusion à Alain Peyrefitte dans les nouveaux tirages, celui-ci a renoncé à engager une action en justice.

● **François Bayrou et l'édit de Nantes.** En dépit des prévisions de Grasset (« Le Monde des livres » du 13 février), l'ouvrage que prépare François Bayrou à l'occasion du quatrième centenaire de l'édit de Nantes ne paraîtra finalement pas avant début avril – et sous un autre titre que celui initialement prévu (*L'Edit du Nouveau Monde*), puisque le projet couvre désormais l'aventure réformée en France, des origines à la Révolution française. Un projet plus ambitieux et qui tranche sur la spécialisation de l'homme politique sur la célébration du Béarnais Henri IV.

● **Renaissance de la Foire de Bruxelles.** Interrompue depuis deux ans, la Foire du livre de Bruxelles aura lieu à nouveau cette année, du 4 au 8 mars. Une nouvelle association organisatrice, l'Appel (Association pour la promotion de l'écrit et du livre) s'est donné pour mission de faire revivre une foire qu'avaient fini par déserter les éditeurs français en raison de son déménagement au Heysel, aux confins de la ville, et de son évolution médiatique aux dépens des livres. Elle se tiendra au Palais des congrès, rejoignant ainsi le centre-ville, pour se concentrer sur le livre et ses métamorphoses, avec des débats, des rencontres et une attention particulière portée aux jeunes. La plupart des éditeurs français ont répondu présent à l'appel.

● **Prix littéraire.** Le grand prix Suspense et aventure a été décerné à Manuel M. Martin pour *Genia* (Rocher).

Précision

Les responsables du 6e Salon de la petite édition de Quimper, qui aura lieu 26 février au 1er mars (« Le Monde des livres » du 20 février), nous prient de préciser que la manifestation est organisée conjointement par la Bibliothèque municipale (02-98-95-77-82) et la Maison pour tous d'Ergué-Armel (02-98-90-78-00).

Le cas Jünger : un problème franco-allemand

La mort de l'écrivain, le 17 février, a relancé le débat sur son attitude morale pendant la deuxième guerre. Julien Hervier, qui fut son traducteur, répond à ses détracteurs, notamment allemands

La mort d'Ernst Jünger donne une nouvelle fois l'occasion au public français de se confronter à l'ambiguïté de sa réception en Allemagne, où il aimait à se définir lui-même comme un auteur *« controversé »* : susceptible aussi bien d'entrainer des admirations passionnées que des refus sans nuances (1). Le sentiment qu'il éprouvait d'être mieux accueilli en France que dans son propre pays ne tenait pas à l'importance de ses tirages – ils ont toujours été bien supérieurs au-delà du Rhin –, mais, plutôt, au fait que la France était capable d'apprécier en elles-mêmes ses qualités d'écrivain, sans les contester au nom de valeurs politiques partisanes, et de dépasser les clivages idéologiques pour le juger humainement en toute impartialité. Il est fort clair que cette analyse est, jusqu'à un certain point, justifiée ; mais on voit aussi se multiplier chez nous les accusations confuses de nazisme envers un homme que seule la défaite militaire de Hitler a pu sauver des procédures qui se mettaient en route contre lui ; et son peu de souci d'être considéré comme un écrivain d'avant-garde devient un argument pour contester l'intérêt et l'originalité de son œuvre.

Il est sûr que Jünger, après avoir été un héros militaire de la première guerre mondiale, n'a pas été un héros de la résistance au nazisme ; peut-être certains de ses compatriotes ont-ils été d'autant plus déçus par lui qu'ils auraient voulu le voir employer contre Hitler cette intrépidité et cette folie destructrice et autodestructrice qui l'emportaient dans les assauts guerriers. On peut chercher à comprendre pourquoi il n'est pas allé plus loin ; sa conviction de *l'inutilité politique des attentats* explique, par exemple, qu'il n'ait pas participé directement à l'attentat de Stauffenberg contre Hitler, mais sa complicité passive aurait déjà suffi à l'envoyer à la potence. Néanmoins, s'il n'est pas intervenu plus activement, on ne peut oublier qu'il a su s'opposer au nazisme avec dignité et courage, en refusant toutes ses sollicitations et en l'attaquant sous un voile transparent dans *Sur les falaises de marbre*. Il est d'ailleurs scandaleux qu'on puisse utiliser les affirmations complexes de Jünger sur cette œuvre, qu'il voulait soustraire aux interprétations politiques univoques, pour prétendre qu'elle n'attaquait pas le nazisme : elle attaquait toute forme de barbarie et de totalitarisme, y compris donc le totalitarisme hitlérien comme celui de Staline. Quant au *Travailleur*, publié fin 1932, avant l'arrivée au pouvoir de Hitler, en janvier 1933, on voit mal comment il aurait pu faire le lit du nazisme.

En ce qui concerne l'oeuvre, l'extrême longévité de l'auteur donne lieu à un phénomène curieux et rarement observé : Jünger a pu assister de son vivant à ce passage presque obligé par un temps de purgatoire qui frappe les grands écrivains après leur mort. Une partie de la jeune génération réagit contre le modèle proposé par les pères et le déclare démodé. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il est possible de dire si l'œuvre résiste au temps et mérite d'être rangée parmi ce que l'on nomme sommairement les « classiques ». A cela vient s'ajouter le fait que, dans son optique où la notion de progrès en art ne joue aucun rôle, Jünger ne s'est jamais réclamé d'une avant-garde ; il abandonne à ses adversaires cette métaphore militaire qui, d'ailleurs, n'aurait pas plus de pertinence s'il s'agissait de Céline ou de Proust. La tentative pour le faire échapper à la convention en faisant de lui un postmoderne, concept flou s'il en est, me paraît aussi peu convaincante ; Jünger, comme tout auteur d'importance, vit dans une relation constante avec les grands textes du passé, qu'il prolonge directement dans son activité d'écrivain contemporain.

On ne saurait donc résumer son apport en quelques lignes, la perfection formelle de son approche faisant partie intégrante de la richesse du contenu. Mais, pour prendre un exemple particulièrement contesté, *Le Travailleur* est bien autre chose qu'un livre politique ; il présentait, dès 1932, un tableau systématique des modifications irréversibles que l'ère industrielle apportait à la figure de l'homme moderne. La domination terrifiante de la technique en temps de guerre se double, dans l'après-guerre, d'une dévastation irresponsable de la terre, qui entraîne Jünger à des prises de position écologiques qui n'ont rien à voir avec une droite ou une gauche politiques. Dès la première version du *Cœur aventureux*, dans son livre consacré aux insectes, *Chasses subtiles*, et dans les cinq volumes de son journal de vieillesse, *Soixante-dix s'efface*, Jünger milite pour une connaissance de la nature de type goethéen, fondée sur l'amour de l'animal et de la plante et non sur une science mue par une volonté utilitariste de maîtrise et de possession. Ni peintre de la société ni analyste subtil de la psychologie humaine, Jünger est un homme de la présence au monde, qui se révèle à travers le travail du langage par une multitude d'épiphanies.

Mais il cherche tout aussi bien hors du monde, ou plutôt hors du temps – *Le Mur du temps* est le titre d'un autre de ses ouvrages –, la clé de l'énigmatique présence de l'homme dans cet univers. Penseur irréductiblement marqué par le tournant historique du *« Dieu est mort »* nietzschéen – ou encore par le *« Dieu se retire »* de Léon Bloy, qu'il a fréquemment cité –, Jünger, qui, tout en manifestant son respect envers l'ensemble des religions, ne croit à aucune d'entre elles, offre peut-être le meilleur exemple d'une sensibilité moderne au sacré qui se dérobe. On trouve dans *Les Ciseaux* une sorte d'enquête matérialiste sur la mort, jointe à la conviction que l'appartenance de l'homme à la totalité du cosmos lui assure une sorte de pérennité joyeuse. Sans Dieu et sans Providence, comme un faisceau cohérent d'intersignes, le monde jüngerien s'organise loin de l'absurde, selon un ordre dont les origines et les motivations nous échappent, mais qui s'impose avec une clarté d'évidence.

Julien Hervier

(1) Voir les *Monde* des 19 et 20 février.

★ **Professeur de littérature comparée à l'université de Poitiers, traducteur d'Ernst Jünger, auteur d'un livre d'entretiens avec l'écrivain (Gallimard/Arcades, 1986).**

L'enfance des chefs, autrement

Les biographies s'étendent rarement sur les premières années des personnages célèbres. Et pourtant, François Mauriac n'affirmait-il pas que *« l'enfance est le tout d'une vie, puisqu'elle nous en donne la clé »* ? Relevant un défi, Henry Dougier et Michel Boyer lancent une nouvelle collection aux éditions Autrement, « Naissance d'un destin », dont l'objectif est de décrire (à raison de six numéros couplés par an) les premières années de la vie de personnages mythiques (le dalaï-lama, Nelson Mandela (1), bientôt Ben Gourion, Jean Paul II, puis les Kennedy, Nixon, Mao, Staline, Hitler). *« L'enfance, c'est un peu comme le dimanche, un espace inexploré, invisible, mis de côté »*, dit Henry Dougier. La collection se propose de ramasser des témoignages, de collecter des informations éparpillées ou négligées, de lire entre les lignes pour détecter ce qui prédisposait ces hommes (pour l'instant, aucune femme retenue), à devenir des « héros ». Le livre s'achève à l'instant de la rupture, du passage de la jeunesse à l'âge mur, l'âge où l'homme devient imbu de pouvoir. Il ne s'agit pas ici de faire de la psycho-histoire, mais de peindre un portrait, par petites touches, et sans esquiver l'émotion personnelle. Tâche délicate : *« Les premiers souvenirs ne ressemblent-ils pas à ceux de n'importe qui ? »*, comme le fait remarquer le dalaï-lama. A « Naissance d'un destin » de prouver le contraire...

Marie-Florence Bennes

(1) *Le Dalaï-Lama*, de Claude B. Levenson, Autrement, 192 pages, 89 F. *Mandela*, de Jean Guiloineau, Autrement, 192 pages, 89 F.

La Joie par les livres inquiétée

« Asphyxie par manque de postes ». C'est ainsi que la directrice de La Joie par les livres, Geneviève Patte, résume la situation qui a conduit à la fermeture, lundi 2 février, de la bibliothèque des enfants à Clamart (Hauts-de-Seine). *« Avec un poste de bibliothécaire à temps partiel, les conditions de travail normales et la sécurité n'étaient plus assurées. »*

Créée en 1965 par la mécène Anne Schlumberger, cette institution-clé dans le domaine de la lecture pour la jeunesse regroupe une revue professionnelle (*La Revue des livres pour enfants*), un centre de documentation et de formation ainsi que la bibliothèque de Clamart. *« Depuis plus de trente ans, ces trois équipes travaillent dans la plus étroite communion, tant il a toujours semblé évident que les bibliothécaires de Clamart, qui connaissent les attentes (...) des jeunes lecteurs, peuvent nourrir la réflexion de ceux et celles qui écrivent la revue ou forment les professionnels du livre »*, souligne dans un communiqué La Joie par les livres. Cette dernière insiste, par ailleurs, sur le rôle social joué par la bibliothèque de Clamart, non seulement dans ses murs, mais aussi dans *« les bacs à sable, les terrains vagues et les appartements de la cité, où les bibliothécaires emportent leurs paniers d'albums et de romans »*.

Or, au-delà de la bibliothèque de Clamart, c'est l'organisation de La Joie par les livres dans son ensemble (bibliothèque, revue et centre de documentation) qui est aujourd'hui remise en cause. Placée sous la tutelle de l'Etat depuis 1972, cette institution dépend, depuis 1997, du ministère de la culture et de la direction du livre et de la lecture (DLL). Un rapport d'inspection des bibliothèques qui vient d'être remis à la ministre de la culture, Catherine Trautmann, validerait les propositions de restructuration émises par la DLL : création d'un Centre national du livre et de la littérature de jeunesse au sein de la BNF ; constitution à Clamart d'un pôle d'activités autour de la lecture des enfants ; développement de la revue, conçue comme un pont entre ces deux entités.

Ce schéma inquiète La Joie par les livres, qui craint le *« démantèlement d'une structure profondément originale »*. *« Quelle connaissance (...) la BNF pourra-t-elle avoir de la réalité des équipements de proximité et des pratiques réelles de lecture ? Les missions de la BNF, essentiellement patrimoniales et bibliographiques, sont-elles compatibles avec celles de la Joie par les livres ? »* Autour de cette dernière, un comité de soutien s'organise qui a déjà recueilli les signatures de nombreux éditeurs, universitaires, auteurs, bibliothécaires ou libraires pour la jeunesse, d'Azouz Begag à Pierre Marchand, Geneviève Brisac, Jean Perrot, Claude Gutman, Claude Hubert, Jean-François Sourdais...

Au ministère de la culture, on se montre rassurant. *« Le souci du ministère est au contraire de pérenniser ce qui existe en lui donnant un nouvel essor »*, précise Jean-Claude Van Dam, chef du département des bibliothèques publiques et du développement de la lecture à la DLL. Les moyens affectés à La Joie par les livres seraient *« plus importants aujourd'hui qu'en janvier 1997 »*, date de son rattachement au ministère de la culture. Quant au projet consistant à créer, au sein de la BNF, un Centre national du livre et de la littérature de jeunesse, il devrait donner *« des perspectives plus larges à l'actuel centre de documentation. De nombreux pays, dont les Etats-Unis, à la Bibliothèque du Congrès, mais aussi le Japon ou le Danemark, au sein de leurs bibliothèques nationales, se sont dotés de structures comparables, qui sont un atout important pour la vie du livre de jeunesse. »*

Fl. N.

A L'ETRANGER

Deux gagnants pour la première édition du prix Alfaguara

Six cent deux romans étaient en compétition pour l'attribution du Premio Internacional Alfaguara de Novela. Le jury n'a pu départager deux des finalistes. Sergio Ramírez et Eliseo Alberto sont donc les deux gagnants et toucheront chacun 25 millions de pesetas (environ 1 million de francs). Sergio Ramírez, qui fut vice-président du Nicaragua entre 1984 et 1990 et porte-parole de l'opposition sandiniste de 1990 à 1994, puis fondateur du parti politique Movimiento de Renovación Sandinista, est déjà l'auteur de plusieurs romans (*Le Bal des masques*, Rivages). Le roman primé s'intitule : *Margarita, está linda la mar*. Eliseo Alberto est, lui, d'origine cubaine et résident au Mexique. Journaliste, enseignant et scénariste (en particulier de *Guantanamera*, le dernier film de Tomás Gutiérrez Alea), il remporte le prix pour son second roman, *Caracol Beach*.

● **GRANDE-BRETAGNE : roman interactif**
Suivant l'exemple de John Updike (« Le Monde des livres » du 19 septembre 1997), des romanciers britanniques se sont prêtés au jeu du roman en ligne, en écrivant les premiers paragraphes d'un livre dont les lecteurs du monde entier sont chargés de rédiger la suite, avant le 14 mars, dans le cadre du Festival de littérature du North East Lincolnshire (pour en savoir plus : www.grimsby.online.co.uk). Les textes, de 150 mots maximum, soumis par les participants sont triés au jour le jour et doivent être envoyés par e-mail (grimsbytelegraph@dial.pipex.com) avant 10 h 30 chaque matin, la contribution du jour étant ajoutée et mise en ligne à partir de midi.

● **ÉTATS-UNIS : Book Expo America**
Les organisateurs de la BEA (Book Expo America), le nouveau nom de la Foire du Livre de Chicago, ont décidé, suite au succès rencontré l'an dernier, de renouer avec la convivialité en organisant des soirées (Tom Wolfe sera présent, le 29 mai au soir, à la réception d'ouverture de son éditeur, Farrar, Strauss & Giroux), des petits-déjeuners ou des rencontres (*« Meet the writers »*) pour que les participants échappent un peu à l'aspect purement commercial et prennent contact avec les écrivains invités. Tout cela devrait attirer certains éditeurs qui ne voulaient plus être présents à la Foire de Chicago, d'autant que l'organisation (très critiquée ces dernières années) devrait être améliorée, en particulier en ce qui concerne les lieux d'hébergement et les moyens d'accès au parc d'exposition.

AGENDA

● **LE 27 FÉVRIER. JACCOTTET. A Paris**, colloque sur Philippe Jaccottet, organisé par le Centre d'études poétiques de l'université Paris-XII-Val-de-Marne, à Créteil (rens. : 01-45-17-11-73).

● **LE 27 FÉVRIER. SERVITUDE. A Nancy**, colloque organisé par l'IFRAS et le Collège international de philosophie sur le thème « Modernité de la servitude », à partir de 10 h 15 (Forum de l'IFRAS, 201, av. Poincaré, 54100 Nancy, tél. : 03-83-93-36-90).

● **LE 4 MARS. FUTUR. A Paris**, débat sur le thème « Ces scientifiques qui ont rêvé le monde », à l'occasion de la sortie, au Seuil, du livre de Nicolas Prantzos, *Voyages dans le futur* (amphithéâtre de l'Institut d'astrophysique, 98, bd Arago, 75014 Paris, tél. : 01-40-46-50-91).

● **LE 5 MARS. JUNG. A Paris**, colloque organisé par Michel Cazenave et l'Institut Synthélabo à la maison de la Mutualité à 20 heures, sur le thème « Y a-t-il une actualité de Jung en psychiatrie ? » (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris).

● **LES 5 ET 6 MARS. CHAR. A Montpellier**, colloque à l'université Paul-Valéry sur le thème « René Char, dix ans après : quelles lectures aujourd'hui ? » (rens. : P. Plouvier, 04-67-83-35-09).

● **DU 5 MARS AU 2 AVRIL. PERSE. A Paris**, le livre persan sera le thème des conférences « Léopold Delisle », organisées par la Bibliothèque nationale de France à 18 h 30 à l'auditorium de la galerie Colbert (rens. : 01-53-79-59-59).

● **DU 9 AU 13 MARS. CINÉMA. A Bordeaux**, VIIIe Rencontre « Onze écrivains font leur cinéma » (Centre Jean-Vigo, 6, rue Franklin, 33000 Bordeaux, tél. : 05-56-44-35-17).

● **LE 20 MARS. DUO. A Paris**, le Centre culturel suisse organise une rencontre entre Bernard Comment et Georges Borgeaud à 19 h 30 (Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, rens. et réservation : 01-42-71-44-50).

● **JUSQU'AU 10 AVRIL. BROUSSARD. A Marseille**, aux Archives municipales, exposition consacrée au poète Yves Broussard. Lectures de ses œuvres, le 3 mars à 18 heures et le 21 mars à 15 heures (1, place A.-Carli, 13001 Marseille, tél. : 04-91-55-33-75).